# LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 47 ★ Ensoleillé en matinée. Ennuagement . Max.: −4. **Détail page 21.** Montréal, vendredi 26 février 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents, Toronto: 80 cents **50 CENTS**



BRUNELLE, TRUDEL, MONETTE & LAFONTAINE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES
10,000 rue Lajeunesse
Montréal, Québec, H3L 2E1
(514) 384-7950


*Malgré le jugement de la Cour suprême du Canada invalidant toutes leurs lois*

# La Saskatchewan et l'Alberta peuvent demeurer unilingues

## L'adoption d'une dernière loi «bilingue» leur éviterait de traduire leurs lois en français

**MICHEL C. AUGER**

La Saskatchewan devra traduire et faire adopter dans leur version française toutes les lois votées depuis sa création en 1905 ou déclarer officiellement qu'elle est désormais une province unilingue anglaise.

C'est ce qu'a statué, hier, la Cour suprême du Canada dans un jugement partagé, qui invalide toutes les lois adoptées en anglais seulement par la législature de la Saskatchewan et spécifie que les citoyens ont le droit d'utiliser le français devant les tribunaux de cette province.

La décision devrait s'appliquer également à l'Alberta puisque la province a été créée au même moment que la Saskatchewan et par une loi contenant des dispositions identiques.

Le plus haut tribunal du pays a ainsi donné raison au père André Mercure qui avait été accusé d'excès de vitesse en Cour provinciale de Saskatchewan. Il avait demandé à enregistrer son plaidoyer en français et exigé le report de son procès jusqu'à ce qu'il obtienne les versions françaises des lois en vertu desquelles il était accusé.

Le père Mercure est aujourd'hui décédé, mais la Cour a accepté que sa cause puisse être défendue par la Fédération des francophones hors Québec.

Dans un jugement rédigé par le juge Gérard LaForest, la Cour affirme que la Saskatchewan avait, depuis sa fondation, l'obligation de faire adopter ses lois en français et en anglais.

Cette obligation provient de l'article 110 de l'*Acte des Territoires du Nord-Ouest* prévoyant que les lois devaient être adoptées et publiées en français et en anglais. En 1905, la *Loi sur la Saskatchewan* qui créait la province spécifiait le maintien des lois adoptées par la législature des Territoires, tant que la nouvelle province ne légiférerait pas sur les mêmes questions.

Selon le juge LaForest, appuyé par cinq de ses collègues, « l'article 110 faisait partie du droit au moment de la création de la province et donc (...) il a continué à s'appliquer dans la province ».

La Saskatchewan n'ayant jamais légiféré sur la question de la langue des tribunaux ou de la législation depuis sa création, elle demeure donc liée par les exigences de l'article 110, affirme la Cour, et ses lois « sont invalides pour le motif qu'elles n'ont pas été adoptées suivant le mode et la forme requis par sa loi constitutive ».

Selon le juge LaForest, la Saskatchewan a donc deux choix: elle peut traduire et faire adopter « dans un délai raisonnable » la version française de toutes ses lois ou modifier sa constitution interne et se déclarer officiellement unilingue anglaise, par le biais d'une « dernière » loi bilingue.

« L'Assemblée législative peut avoir recours à l'expédient manifeste, voire même ironique, de l'adoption d'une loi bilingue abrogeant

Voir page 12 : Cour suprême

**AUJOURD'HUI**

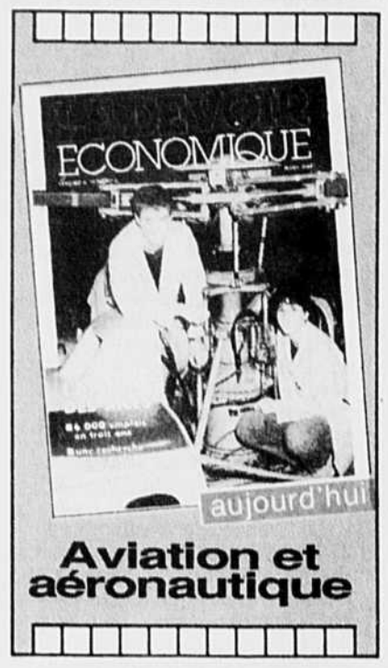


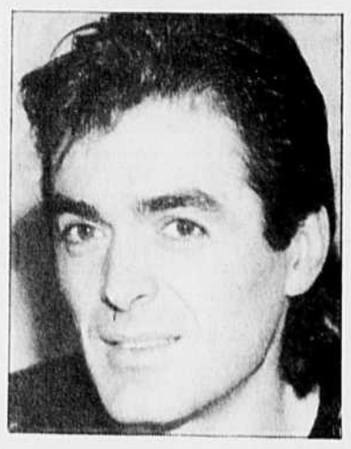

### LA RENTRÉE DE DANIEL LAVOIE

Après ses succès en Europe, à l'Olympia notamment, Daniel Lavoie prépare une rentrée fulgurante au théâtre Outremont, la semaine prochaine. Paul Cauchon l'a rencontré. **Page 13**

### DEMANTÈLEMENT CONFIRMÉ

Steinberg a confirmé hier chercher des acheteurs pour ses supermarchés en Ontario et au Québec, mais rien ne transpire des intentions de l'empire sur ses activités de détail. **Page 7**

### TRUSTCO S'EN PREND À OTTAWA

La politique fédérale en matière de décloisonnement ne plaît pas à Trustco Général qui soutient qu'elle est illogique. **Page 7**

### NORIEGA DESTITUÉ

Le président panaméen ordonne la destitution du général Manuel Antonio Noriega, chef des forces armées et homme fort du régime. **Page 5**

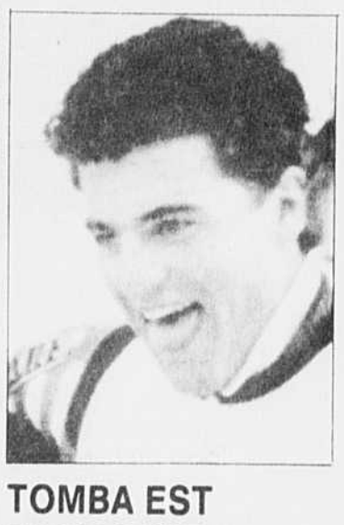

### TOMBA EST TROP FORT

L'Italien Alberto Tomba fait montre d'une technique sans reproche au slalom géant masculin et remporte la médaille d'or. **Page 24.**

*Le caucus libéral devient une auberge espagnole*

# Turner cède à tous pour sauver sa peau

John Turner : en espérant que Mulroney se batte lui-même... Photo PC

**MICHEL VASTEL**

OTTAWA — « Prisonnier » de Lloyd Axworthy sur le libre-échange, de Raymond Garneau sur le lac Meech, de Jean-Claude Malépart sur la politique sociale, des « verts » de la Colombie-Britannique sur la politique de défense, et même des « juifs » sur sa politique au Moyen-Orient, John Turner est perçu comme un chef prêt à trop de compromis pour sauver sa tête.

Le caucus libéral à Ottawa est devenu une sorte d'auberge espagnole où chacun des 38 membres accepte de rester à condition qu'il y trouve ce qu'il veut. « C'est du courtage politique » (*brokerage politics*), déplore un membre éminent du parti qui observe avec consternation, de son bureau de Halifax, le chef du parti brocanter ses politiques pour préserver l'unité du caucus.

La confirmation, hier à Sudbury, de la retraite politique de Doug Frith, lieutenant de John Turner en Ontario et son ami personnel, ne pouvait arriver à pire moment. Même s'il y a plus de raisons personnelles que de la politique dans ce départ-

Voir page 12 : Turner

# Les fanatiques de la croissance personnelle courtisent les enfants

**PIERRE CAYOUETTE**

Ne vous étonnez pas si votre bambin de 10 ans vous babille un jour, entre deux séances de méditation, qu'il souffre d'un complexe d'Oedipe et qu'il lui faut de toute urgence retrouver son véritable « moi intérieur ».

C'est que, dorénavant, le marché de la croissance personnelle vise une nouvelle clientèle : les enfants !

Une dame de Montréal-Nord, Mme Francine Paquin, vient en effet de créer la première école de croissance personnelle pour enfants, les Ateliers fanfan enr....

Créée le printemps dernier, cette école de croissance offrira ses premières sessions à compter du 8 mars prochain, dans un petit local de la rue de Gaspé, à Montréal.

Destiné aux enfants âgés de 3 à 13 ans, le programme des Ateliers fanfan offre à ses jeunes clients une série d'exercices qui leur permettent de « contacter et d'orienter leur univers intérieur, de découvrir leurs innombrables possibilités physiques, intellectuelles et spirituelles, et

Voir page 12 : Enfants

# Jeunes libéraux et péquistes opposés à la réforme Paradis

**BERNARD DESCÔTEAUX**

QUÉBEC — Les jeunes du Parti libéral et du Parti québécois sont d'accord au moins sur une chose: la réforme de l'aide sociale du ministre Pierre Paradis est inacceptable car elle maintiendra, sous une nouvelle forme, la discrimination tant dénoncée à l'endroit des jeunes assistés sociaux.

Tel est le message que sont venus livrer hier à la commission parlementaire des Affaires sociales les membres de la Commission Jeunesse du Parti libéral et ceux du Comité national des jeunes du Parti québécois qui, pour la circonstance, ont rapidement ignoré les lignes partisannes.

Presque d'une même voix, jeunes libéraux et jeunes péquistes ont en effet dénoncé cette réforme qui à leurs yeux comporte beaucoup trop de « vices de construction » pour qu'elle reçoive leur appui. Une dénonciation qui, surtout de la part des jeunes libéraux, ne pouvait plaire au ministre Paradis dont les sourires entendus semblaient dire: « Faut que jeunesse se passe ».

Cette dénonciation de la réforme Paradis par ces deux groupes de jeunes était dans un bonne mesure prévisible. Depuis deux ans, sinon trois, jeunes libéraux et jeunes péquistes ont fait de la réforme de l'aide sociale leurs chevaux de bataille respectifs. Ils ont forcé leurs partis à

Voir page 12 : Jeunes

Isabelle Courville, du PQ, scelle le pacte de solidarité des jeunes contre la réforme Paradis avec Joël Gauthier, du Parti libéral. Photo PC

*95 % des dossiers du SCRS détruits*

# *L'antisubversion à visage ouvert...*

**MANON CORNELLIER**

OTTAWA — Le solliciteur général James Kelleher a annoncé hier que le Service canadien de renseignements de sécurité ne pourra plus utiliser, lors de ses enquêtes antisubversives, des méthodes d'enquête « intrusives » sans avoir l'autorisation expresse du ministre. À l'avenir le travail d'antisubversion devra se faire à partir de sources ouvertes.

Lors d'un discours à l'Université Queen's, il a aussi révélé que le moratoire sur la destruction des dossiers inactifs est levée et que l'élimination de ces documents va commencer immédiatement.

Ces annonces s'inscrivent dans la série de réformes entreprises en décembre, alors que le

Voir page 12 : Visage

*La situation se complique en Arménie*

# L'armée soviétique entre dans Erevan pour casser l'agitation

MOSCOU (AFP) — L'armée soviétique est entrée hier dans Erevan (capitale de la République soviétique d'Arménie) où des centaines de milliers d'Arméniens continuaient à manifester en faveur des thèses nationalistes, a-t-on appris de sources dissidentes.

Les Arméniens manifestent depuis deux semaines à Erevan pour obtenir le rattachement de la région autonome de Nagorny-Karabatkh, placée par Staline sous le contrôle de l'Azerbaïdjan voisin, à l'Arménie soviétique.

Les troupes soviétiques, qui ont commencé mercredi soir leur entrée dans Erevan, ont maintenu hier une « présence discrète » en faction à l'entrée et à l'extérieur de quelques immeubles stratégiques dans le centre de la ville, a-t-on-appris de même source. Les soldats ne sont pas intervenus pour entraver le déroulement pacifique des manifestations, ont précisé ces sources.

À Moscou, des voyageurs en provenance d'Erevan ont affirmé hier que plus de 500,000 personnes avaient

Voir page 12 : Armée


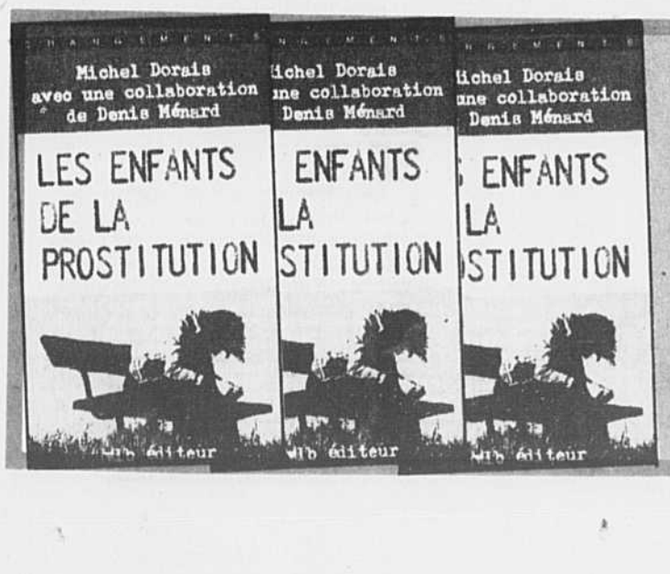


**Les enfants de la prostitution**

**de Michel Dorais**

**«En marge de la mini-série télévisée *Rock!*»**

- **Le seul essai traitant de la prostitution juvénile au Québec. Écrit par deux travailleurs sociaux.**
- **Un livre de référence important qui fait le point sur la prostitution des enfants et des jeunes.**
- **Pourquoi se prostitue-t-on et qui sont les clients? Comment fonctionnent les réseaux de prostitution juvénile? Et Comment réagir à ces réalités? Cet ouvrage, en format de poche, et à prix populaire tente de répondre à ces questions. 139 pages — 8,95$**

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

# La vague d'immigration ne touche pas le Québec

MANON CORNELLIER

OTTAWA — En 1987, le Canada a accueilli 50 % d'immigrants de plus qu'en 1986, mais plus de la moitié d'entre eux se sont installés en Ontario tandis que le Québec a vu sa part diminuer de 2 %.

C'est ce qui ressort des dernières données d'Emploi et Immigration Canada compilées par Statistiques Canada.

Ainsi le Québec n'a recu que 17.5 % des immigrants en 1987 comparativement à 19.6 % en 1986. De son côté, l'Ontario a vu sa part passer de 50 à 56 %.

Selon l'accord du Lac Meech, cependant, cette situation devrait changer. L'entente stipule en effet que le gouvernement fédéral « garantira au Québec, à l'intérieur du total annuel établi par le gouvernement fédéral pour l'ensemble du Canada, un nombre d'immigrants, incluant les réfugiés.

Le Québec représente plus de 25 % de la population canadienne mais n'a jamais recu une part d'immigration équivalente à son poids démographique. De plus, il a le taux de natalité le plus bas au Canada et, si la situation ne change pas, il verra sa population commencer à décroître dans moins de dix ans.

Malgré la reprise économique, le Québec n'arrive pas à remonter la pente, les données de l'an dernier ressemblant à celles des années de récession du début de la décennie.

Du côté ontarien, par contre, la concentration de l'immigration dans le sud de la province insuffle un dynamisme économique à la région que personne ne conteste et, depuis plusieurs années, cette province recoit près de la moitié de tous les immigrants.

Ainsi, l'an dernier, l'Ontario a recu 84,000 immigrants; le Québec, 26,300; la Colombie-Britannique, 18,476; l'Alberta, 11,735; le Manitoba, 4,737; la Saskatchewan, 2,076; la Nouvelle-Écosse, 1,205; le Nouveau-Brunswick, 634; Terre- Neuve, 457; l'Île-du-Prince-Édouard, 154; le Yukon, 78, et les Territoires du Nord-Ouest, 70.

Les données révèlent aussi que les personnes en provenance de l'Asie représentent toujours près de la moitié des immigrants avec un total de 65,691 arrivants. Mais le plus intéressant de tout ça est le nombre de gens venus de Hong Kong. Il a triplé en un an, passant de 5,900 en 1986 à 15,800 en 1987.

Les autres immigrants viennent ensuite de l'Europe (37,434), de l'Amérique centrale et du Nord (14,569), des Caraïbes (11,024) de l'Amérique du Sud (10,617) et de l'Afrique (8,276).

*Plus de 4,000 militants en congrès*

# L'immigration, la famille et les jeunes vont dominer les débats des libéraux

GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'intégration des immigrants, l'aide à la famille, aux jeunes et aux personnes âgées seront parmi les thèmes dominants du 24ème congrès général que tient le Parti libéral du Québec, en fin de semaine, à Québec.

Les résolutions thématiques qui seront discutées durant trois heures, demain, ne remettent pas en cause les propositions-cadres du projet de manifeste qui a été soumis aux militants, le mois dernier. Certains aspects sont précisés, accentués ou limités, mais la thématique générale n'est pas bousculée.

Ainsi, nulle part est-il question de la politique linguistique du gouvernement, si ce n'est par le biais d'une incitation à l'apprentissage du français par les nouveaux arrivants. Ces derniers, demande la Commission Jeunesse du PLQ, devraient pouvoir participer à des programmes spécifiques, non seulement dans les grandes villes, mais sur l'ensemble du territoire. De même, les libéraux de l'Est de Montréal estiment que le gouvernement doit assurer l'intégration des arrivants à la société francophone, dans le cadre d'une politique globale de francisation.

Plusieurs comtés suggèrent des mesures d'aide à la famille, notamment en allégeant le fardeau fiscal et en étendant le réseau de garderies. Sherbrooke propose de créer un ministère de la Famille, d'autres, un ministère de la Population.

Au chapitre de l'environnement, on suggère d'accorder au ministère des priorités budgétaires comparables à celles qui ont été consenties, au fil des ans, à la Santé et à l'Education. Le principe de pollueur-payeur est accepté mais, dit la Commission Jeunesse, comme une mesure intérimaire devant ensuite faire place à l'obligation des entreprises de ne pas polluer. Les libéraux de Fabre, eux, demandent au gouvernement de contrôler les sources de pollution plutôt que la pollution de type esthétique, telle la ligne sous-fluviale d'Hydro-Québec à Grondines.

Au chapitre des institutions démocratiques, les libéraux de Sherbrooke voudraient que non seulement les ministres, mais les députés, les hauts fonctionnaires et dirigeants d'organismes gouvernementaux divulguent leurs intérêts. Leurs voisins de Saint-François veulent diminuer le montant maximal (actuellement $ 3,000) de la contribution des personnes au financement des partis politiques, et en renforcer la divulgation. Ceux de Mercier veulent une carte d'identification obligatoire des électeurs.

Le congrès commence ce soir avec un discours du premier ministre et chef du PLQ. M. Robert Bourassa, et les quelque 4,000 militants seront attendus par divers groupes de manifestants, dont des étudiants, des assistés sociaux, d'ex-travailleurs du Manoir Richelieu, et le reste. La journée de demain sera consacrée au projet de manifeste, qui servira de base au programme électoral. Dimanche, trois heures sont prévues pour l'étude d'environ 90 résolutions à caractère politique.

Plusieurs traitent des personnes âgées, pour lesquelles on demande une politique d'ensemble, des centres d'accueil, et le reste.

Les libéraux de Westmount poursuivent la bataille de leur ville contre le rôle d'évaluation 88 de la CUM: il devrait être déclaré nul et sans effet. Les libéraux de l'Est de Montréal demandent d'en accélérer la relance.

Au sujet du régime de rentes du Québec, la Commission Jeunesse propose une nouvelle formule de financement qui module les cotisations selon le nombre d'enfants d'un cotisant. Argenteuil veut que les travailleurs au foyer aient droit aux rentes du gouvernement.

La Commission des groupes ethniques rappelle l'engagement électoral du PLQ quant à l'embauche de membres des communautés culturelles.

# Alliance Québec en furie

La communauté anglophone a fort mal accueilli le discours de Jacques Parizeau sur la question linguistique.

Le président d'Alliance Québec, M. Royal Orr, s'est dit hier « furieux et consterné » par les propos de M. Parizeau, qui menace d'abolir certains privilèges de la minorité anglophone, dès que son parti aura repris le pouvoir. M. Orr reproche notamment à M. Parizeau de tronquer la vérité quand il parle d'abolir la loi 142, qui garantit aux anglophones des services sociaux et de santé dans leur langue. De prétendre qu'on obligera 83 % des Québécois à devenir bilingues, « c'est une affirmation absurde et une interprétation erronée des dispositions de cette loi ».

M. Orr dit s'inquiéter du mépris que M. Parizeau affiche à l'égard des droits de la minorité anglophone, cela surtout quand il exprime l'intention d'invoquer la clause nonobstant pour restreindre l'accès à l'école anglaise. Le président d'Alliance Québec réplique dans un premier temps que c'est techniquement impossible, considérant que l'article 23 de la Constitution ne peut être assujetti à la clause nonobstant. Et de toute façon, conclut-il, 89.4 % des élèves fréquentent aujourd'hui l'école française. « Pourquoi serait-il nécessaire de restreindre encore davantage l'admissibilité à l'école anglaise ».

# Parizeau perce chez les jeunes

QUÉBEC (PC) — Après cinq semaines de campagne, l'aspirant chef du PQ, Jacques Parizeau, semble effectuer une percée dans le milieu des jeunes, surtout chez les étudiants.

Il est en train de faire mentir ceux et celles qui affirmaient que son message ne les atteignait pas.

Or, voici que dimanche prochain une centaine d'étudiants de cégeps et d'universités, doivent s'entretenir avec M. Parizeau aux locaux de l'organisation de ce dernier à Montréal.

Ces jeunes ont répondu favorablement à l'invitation de l'ancien ministre des Finances et ils ont l'intention de former une sorte de comité d'appui qui se donnera pour mission d'accélérer le recrutement de membres et propager les idées du futur chef probable du PQ.

Des collaborateurs du candidat à la direction du Parti québécois espèrent qu'il s'agisse là de l'amorce d'un sérieux mouvement.

En tout cas, on a pu se rendre compte mercredi soir, au sous-sol de l'église Saint-Gaétan, à Montréal, qu'un plus grand nombre de jeunes s'est rendu l'écouter. Une bonne partie des questions venait également des moins de 25 ans.

L'ancien ministre des Finances a aussi attiré un bon nombre de jeunes lors de ses passages dans les cégeps de Rouyn-Noranda et Saint-Jérôme et à l'Université Laval, et la réaction a paru très bonne.

*Cour suprême*

# Une cause vieille de 225 ans !

(M.C.A.) — Un document signé par le général James Murray le 5 septembre 1760 — trois jours avant la capitulation de Montréal — est-il un traité ou un simple sauf-conduit permettant aux Hurons de rentrer chez eux ? C'est la question que devra trancher la Cour suprême du Canada qui a accepté d'entendre, hier, la cause de trois Hurons accusés d'avoir illégalement allumé un feu de camp dans le Parc des Laurentides.

Ceux-ci soutiennent que le document signé par le général Murray était un véritable traité leur donnant le droit de vivre selon leurs usages et coutumes sur un territoire bordé par le Saint-Laurent, le Saguenay et le Saint-Maurice. Les feux de camps dans le Parc des Laurentides seraient donc tout à fait légaux, la loi provinciale n'ayant pas préséance sur ce traité.

Le gouvernement du Québec soutient, pour sa part, que le document signé par le général Murray alors que les Hurons, alliés des Français, étaient venus capituler n'était qu'un sauf-conduit leur permettant de retourner dans leurs territoires, d'autant plus qu'avant la capitulation de Montréal, c'était toujours le régime français et Murray n'était donc que le général d'une armée étrangère.

La cause devrait être entendue par la Cour suprême en 1989.


Défi 88: des emplois d'été pour étudiants

**Donnant, donnant!**

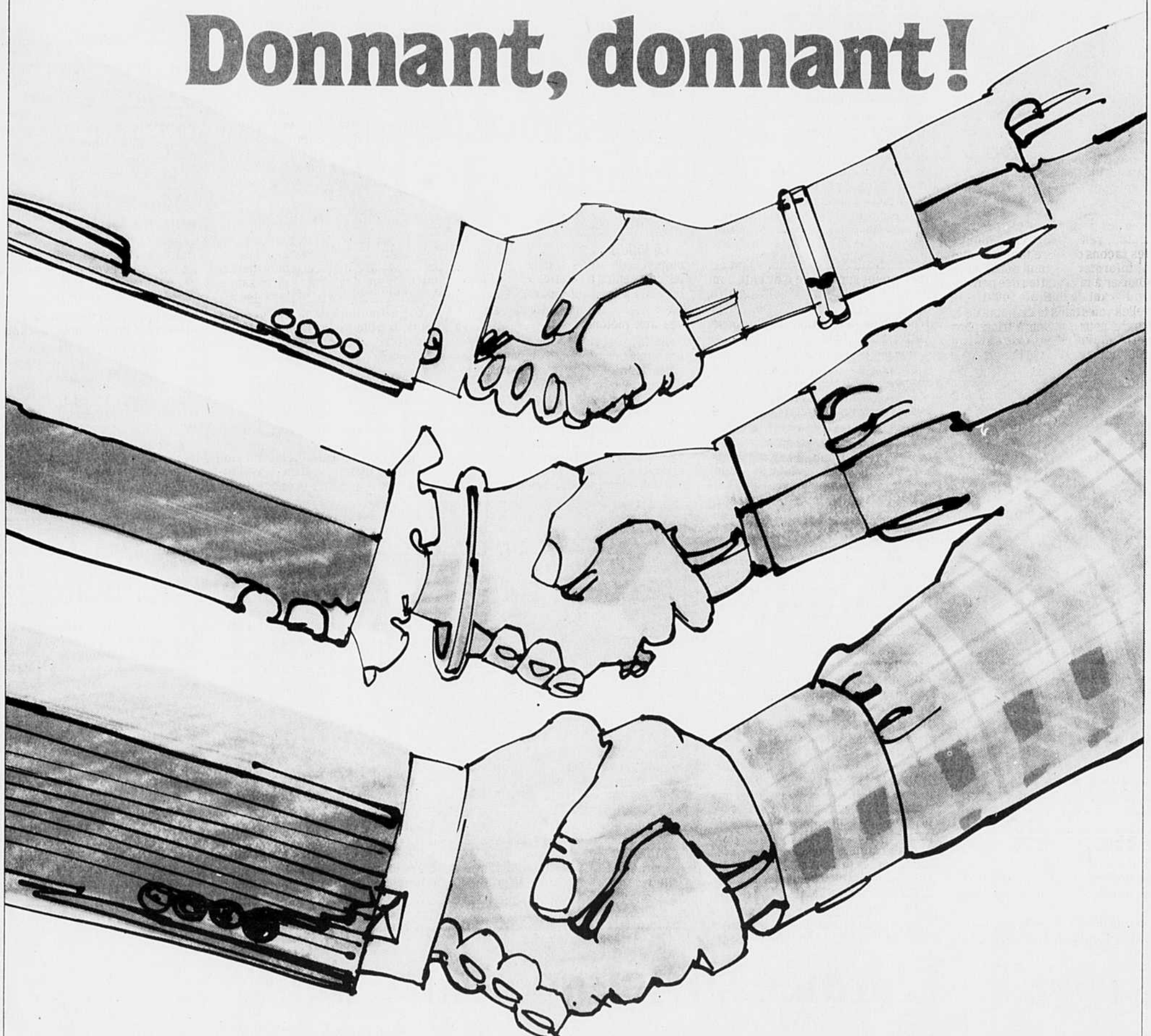

Chaque été au pays, des milliers d'entreprises font appel aux étudiants afin de répondre à leurs besoins en main-d'oeuvre. Les employeurs qui embauchent des étudiants leur offrent non seulement un emploi saisonnier mais une occasion de mettre à profit des connaissances souvent utiles à l'entreprise. Quant aux étudiants, ils peuvent acquérir une expérience de travail dont ils ont besoin.

En somme, les employeurs comme les étudiants y trouvent leur compte. C'est donnant, donnant!

**Emploi d'été/Expérience de travail**

Le Programme fédéral Défi 88 vise à aider les employeurs à embaucher des étudiants pour l'été. En effet, grâce à la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 88, les employeurs de tous les secteurs pourront recevoir une aide financière sous forme de subventions salariales afin qu'ils procurent aux étudiants des emplois d'été qui n'existeraient pas autrement.

Les emplois ainsi créés vont permettre aux étudiants d'acquérir des compétences et une expérience de travail pratique. Quant aux employeurs, ce sera pour eux l'occasion de découvrir de jeunes candidats pouvant occuper des postes permanents à la fin de leurs études.

Employeurs, renseignez-vous sans tarder sur la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 88 auprès d'un Centre d'Emploi du Canada.

**Les demandes devront être postées au plus tard le 4 mars 1988.**

Canada

Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse
Jean J. Charest

Government of Canada
Minister of State for Youth
Jean J. Charest

Défi 88

# Le «survoltage» des groupes ethniques peut court-circuiter la Commission sur le racisme

PIERRE CAYOUETTE

En théorie, l'acquittement de l'agent Allan Gosset ne nuira en rien aux travaux du Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles.

Voilà du moins ce qu'affirme Me Jacques Bellemare, président du comité mis sur pied par la Commission des droits de la personne.

Pendant ce temps, hier, le Conseil de la communauté noire annonçait qu'il boycotterait les travaux du comité.

« Dès le départ, nous avons dit que nous enquêtions sur l'ensemble des comportements discriminatoires et des sources de tension entre policiers et minorités visibles, a dit Me Bellemare au cours d'un bref entretien avec LE DEVOIR. Notre mandat est beaucoup plus global et dépasse l'affaire Griffin, même s'il est clair que cet incident pourra être utilisé à titre d'exemple lors de nos travaux ».

En pratique, toutefois, le président du comité craint que le climat de « survoltage » qui règne dans les communautés ethniques depuis l'acquittement de l'agent Gosset et tout le débat autour de l'affaire Griffin ne tarissent la participation de la soixantaine de groupes qui, en janvier, avaient signifié au comité leur intention de collaborer.

Un porte-parole du Conseil de la communauté noire, M. Alex Jean, a déclaré hier soir que son organisme et une série d'autres boycotteraient les travaux du comité que préside Me Bellemare. « Nous ne croyons plus à la justice des Blancs. Et, de toutes façons, ce comité n'a aucun pouvoir de changer quoi que ce soit », a dit M. Jean.

Par ailleurs, la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a fait pression sur la direction du corps policier, hier, pour que l'agent Allan Gosset réintègre ses fonctions. Leurs démarches ont été vaines. L'agent Gosset est toujours sous le coup d'une suspension sans solde. Il le demeurera tant que ses dossiers devant le comité d'examen des plaintes de la police de la CUM et devant le comité de discipline ne seront pas réglés.

Pendant ce temps, les groupes de défense de la communauté noire se sont réunis à Montréal dans l'espoir d'organiser des actions communes de protestation.

Peu surpris du verdict, le président de l'Office des droits des détenus, M. Jean-Claude Bernheim, croit de son côté qu'il faut modifier et rendre moins flou l'article 25 du Code pénal. « Cette disposition reconnait à tout policier le droit d'user de la force nécessaire qu'il juge appropriée dans les circonstances. Si ce même article précisait qu'un policier ne peut user d'une arme à feu que dans les cas où sa vie ou celle d'une autre personne est en danger, on pourrait réduire le nombre d'incidents », a dit M. Bernheim.

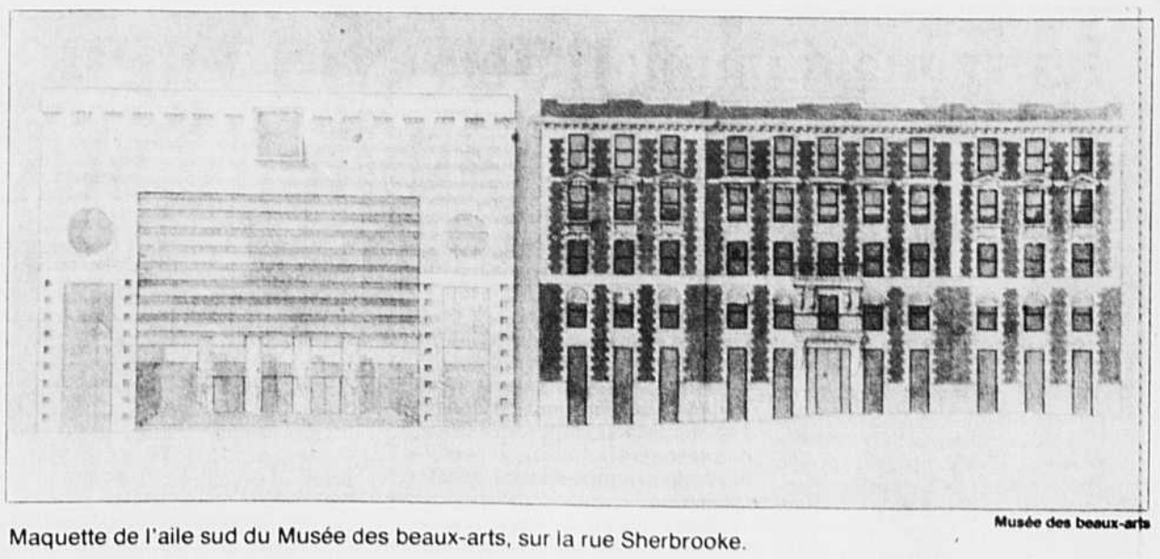

Musée des beaux-arts

Maquette de l'aile sud du Musée des beaux-arts, sur la rue Sherbrooke.

# Pour $60 millions, le Musée des beaux-arts double sa superficie et respecte les édifices environnants

MICHEL C. AUGER

Le Musée des beaux-arts de Montréal entend doubler sa superficie d'ici le printemps 1991 en intégrant la conciergerie « New Sherbrooke », située directement en face de l'édifice actuel du Musée, à l'angle des rues Sherbrooke et Bishop.

C'est ce qu'ont annoncé, hier lors d'une conférence de presse, les représentants du Musée et de l'administration municipale de Montréal. Le projet de $ 60 millions est l'investissement le plus important dans le secteur culturel à Montréal depuis plusieurs années.

Le projet retenu par la direction du MBA et accepté cette semaine par le Comité exécutif de Montréal reprend les recommandations du rapport remis en juillet dernier par un comité consultatif nommé par la Ville, à la suite d'une consultation publique.

La conciergerie « New Sherbrooke » conservera son volume et sa division en étages actuelle, a expliqué le directeur du MBA, M. Pierre Théberge, les deux premiers étages étant consacrés à des espaces commerciaux, dont les boutiques et la cafétéria du Musée, les deux autres étages devenant des bureaux alors que des salles d'exposition seront aménagées au dernier étage.

À l'est du « New Sherbrooke », le MBA construira un nouvel édifice qui « respectera la trame urbaine existante tant par son gabarit que par la création d'espaces commerciaux au niveau de la rue ».

Selon M. Théberge, le Musée envisage de déménager ses collections de peinture et de sculpture, d'art contemporain et d'art européen, dans les édifices au sud de la rue Sherbrooke.

L'édifice actuel du Musée conservera l'art canadien, les arts décoratifs et les collections ethnologiques.

Le projet d'un tunnel sous la rue Sherbrooke pour relier les deux édifices du Musée a été remis à plus tard en raison des coûts élevés d'une telle entreprise, soit plus de $ 8 millions, a soutenu M. Théberge.

La Ville de Montréal, pour sa part, entend céder au Musée les deux ruelles adjacentes à l'édifice « New Sherbrooke » afin qu'elles soient transformées en « passages culturels » réservés aux piétons.

Le Musée avait soumis deux options pour son agrandissement, l'une conservant la seule façade du « New Sherbrooke », l'autre prévoyant la construction d'un tout nouvel édifice. À l'époque, le directeur Théberge affirmait privilégier cette dernière option, ne voulant pas construire « le musée de l'avenir dans une conciergerie ».

Les recommandations du comité consultatif mis sur pied par la Ville de Montréal devaient toutefois demander la conservation du « New Sherbrooke », le comité estimant que si la Ville ne pouvait demander à une institution vouée à la conservation comme le Musée de conserver un édifice, « il sera difficile de refuser à d'autres promoteurs des permis pour démolir d'autres édifices de valeur patrimoniale ».

Hier, M. Théberge affirmait que le projet approuvé par la Ville est « un compromis élégant. Il a fallu plusieurs mois pour en arriver à une solution, mais aujourd'hui, tout le monde en est satisfait ».

L'agrandissement du MBA, qu'on espère compléter en mars 1991, coûtera quelque $ 60 millions, dont $ 50 millions proviendront en parts égales des gouvernements fédéral et provincial et $ 10 millions d'une campagne de financement auprès du public qui doit débuter au cours des prochaines semaines.

Le projet prévoit de doubler la superficie actuelle de ses salles d'exposition, ce qui permettra au Musée d'exposer 20 % de sa collection permanente, au lieu de 2 % comme c'est le cas actuellement.

*Dix mois après une double transplantation pancréas-rein*

# «La greffe a été pour moi un merveilleux cadeau de vie»

RENÉE ROWAN

Depuis novembre 1984, l'équipe de transplantation de l'hôpital Notre-Dame a réalisé 16 transplantations pancréatiques chez 15 malades (une double greffe chez une personne) dont sept peuvent être considérés aujourd'hui comme un véritable succès.

« On peut dire de ces greffés qu'ils ne sont plus diabétiques », a déclaré, hier le Dr Pierre Daloze. Ces personnes vivent normalement comme tout le monde: elles mangent ce qu'elles veulent, quand elles le veulent, elles ne sont plus obligées de se piquer et n'ont plus besoin d'insuline. Le risque de rejet demeure, mais passée la première année, le danger est moins grand.

« La greffe a été pour moi un merveilleux cadeau de vie », constate l'un des 15 greffés, Jean-Pierre Boucher, diabétique depuis l'âge de cinq ans et qui, à 33 ans, a subi, le 17 avril 1987, une double greffe pancréas-rein. « Je me sens comme un oiseau en cage qui a recouvré sa liberté », a-t-il noté hier lors du lancement de la levée de fonds annuelle de l'Association du diabète du Québec (ADQ) dont l'objectif est de $ 100,000.

L'Association a pour but de regrouper les diabétiques et favoriser l'entraide; renseigner ses membres sur les façons de faire face à la maladie; informer le grand public et le sensibiliser à la condition des personnes souffrant du diabète; ouvrir de nouvelles voies dans le domaine de la recherche pour en venir à triompher de cette maladie qui fait environ 350,000 victimes au Québec seulement et près d'un million au Canada.

On estime à 10 % au maximum le nombre de personnes souffrant de diabète juvénile et qui éprouvent de sérieux problèmes de santé. Parmi elles, environ 300 pourraient théoriquement profiter d'une greffe du pancréas, mais la sélection est très serrée puisqu'on ne peut, dans l'état actuel des choses, pratiquer en moyenne plus de six greffes pancréatiques par année à l'hôpital Notre-Dame, le seul centre hospitalier au Québec où se fait ce type d'intervention.

Une dizaine de personnes sont actuellement sur la liste d'attente dont huit ont besoin d'une double greffe, pancréas/rein, nécessitée par la destruction de la fonction rénale consécutive au diabète.

Sur les 15 greffes réalisées jusqu'à maintenant — dont 10 doubles greffes pancréas/rein — il n'y a eu qu'un seul décès dû non pas à la greffe elle-même, mais à la toxicité à des médicaments, précise le Dr Daloze.

« Puisque seulement un patient sur quatre environ peut espérer bénéficier de la greffe pancréatique durant une période prolongée, nous souhaitons réserver l'intervention à des patients qui nécessitent en même temps une greffe de rein », précise le chirurgien.

L'intervention coûte cher et demeure aussi limitée par le nombre de donneurs chez qui l'on peut prélever à la fois pancréas et reins. Il y a en outre beaucoup de rejets, presque dans 50 % des cas.

En revanche, il est raisonnable de croire que dans un avenir pas si lointain, lorsque la technique chirurgicale aura maîtriser les facteurs qui provoquent l'arrêt de fonction du pancréas (comme la pancréatite ou la thrombose vasculaire) et que les raffinements de l'immuno-suppression permettront un meilleur contrôle de rejet — en autant que l'on puisse le dépister précocement — il y aura alors certainement place pour proposer ce type de traitement à un patient jugé susceptible de développer des complications graves et ainsi souhaiter les prévenir, explique le Dr Hugues Beauregard, endocrinologue à l'hôpital Notre-Dame.

Les chercheurs travaillent actuellement à la transplantation de cellules micro-encapsulées du pancréas. Plutôt que de transférer complètement le pancréas, un organe fragile, on isole des cellules du pancréas qu'on « encapsule » pour ensuite les transplanter. L'expérience n'a encore été tentée que chez les rats.

Le docteur Pierre Daloze (à gauche) et un de ses patients reconnaissants, Jean-Pierre Boucher.

# Nouveau credo à la STCUM

ISABELLE PARÉ

Sécurité et propreté seront au coeur des priorités de la STCUM pour les trois prochaines années, a indiqué hier la pdg de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, Mme Louise Roy, qui tient à augmenter le degré de satisfaction de sa clientèle.

« Les trois prochaines années seront une période de changement pour l'entreprise. Nous voulons être ailleurs en 1990 et aller chercher le 20 % de satisfaction qui manque à notre clientèle », a indiqué hier Mme Roy, lors du dévoilement du plan d'entreprise 1988-90 de la STCUM.

Pour améliorer son réseau de surface, la STCUM n'augmentera pas le nombre de ses autobus, mais misera plutôt sur une fréquence accrue du service et une meilleure information aux usagers des heures de passage des véhicules. On déploiera des efforts particuliers dans les secteurs Est de la ville (Saint-Léonard, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles) et le secteur centre.

D'après un sondage de la STCUM, les délais d'attente (45 %) et la sécurité sur le réseau (60 %) remportent les moins hauts taux de satisfaction chez la clientèle.

Malgré de récents incidents violents dans le métro, Mme Roy a indiqué que le plan ne prévoyait pas une augmentation du nombre de surveillants, mais que ces derniers seront plus visibles et mieux répartis.

« Le service à la clientèle » a donc l'allure d'un nouveau credo à la STCUM. À tel point que tous les gestionnaires, cadres et chauffeurs de la STCUM devront suivre d'ici trois ans le projet « Ambassadeur », où on leur apprendra comment afficher un comportement « courtois, attentif et serviable » auprès des usagers.

La STCUM parle aussi d'un « nouveau style de gestion » qui prône le rapprochement des employés des prises de décisions et la décentralisation des responsabilités.

Côté financier, la STCUM souhaite arriver à une croissance nulle au niveau des dépenses, en excluant l'inflation, le service de la dette et les dépenses liées aux services ferroviaires et au prolongement du métro. La Société prévoit dégager des marges de manoeuvre en réduisant l'absentéisme, en augmentant les revenus provenant de la publicité et en resserrant les mesures de contrôles des titres de transport.

À cette fin, la STCUM procédera à l'implantation des lecteurs à la volée des cartes mensuelles.

Au niveau du tarif, la STCUM tentera de contenir le coût du passage, mais n'écarte pas la possibilité d'instaurer un mode des tarifs variables aux heures d'affluence, a fait savoir, M. Robert Perreault, président du conseil d'administration de la CUM.

*Tuée dans un entrepôt de sel*

# Accusé du meurtre d'une femme médecin

(BM) — Un chômeur de 25 ans, Richard Plourde, a comparu hier pour répondre du meurtre au premier degré d'une femme médecin, survenu mardi soir dans un entrepôt de sel et de sable utilisé par la municipalité de Kirkland.

Le Dr Nathalie Tétrault (24 ans) avait été accostée dans la rue, près de la Place Bonaventure, pour ensuite être kidnappée et conduite à bord de sa propre voiture à l'entrepôt sis au 18525, chemin Sainte-Marie, dans la ville banlieusarde, où elle a été mortellement battue à coups de pelle. Au moment de la découverte du crime, tôt mercredi matin, les policiers ont constaté que la victime partiellement dévêtue portait un manteau maculé de sang, que des marques de strangulation apparaissaient à son cou, tandis que sa bouche avait été remplie de sel.

Selon les enquêteurs, le meurtrier et la victime, une femme sans histoire demeurant sur le boul. Saint-Joseph, ne se connaissaient pas.

L'automobile de la femme médecin a été retrouvée mercredi après-midi, près du domicile de Plourde, au 6391, rue Pascal, à Montréal-Nord, et son arrestation a suivi peu après. Dans le coffre du véhicule abandonné, les policiers ont trouvé une pelle ensanglantée ayant tout probablement servi à tuer Mme Tétrault.

Au moment de sa comparution qui n'a duré que quelques secondes, Plourde, qui porte une chevelure toute grise malgré son âge relativement jeune, a éclaté en sanglots et est ensuite disparu vers la chambre des détenus, non sans avoir appris du juge Joseph Tarasofsky que son enquête préliminaire était fixée à jeudi prochain et que toute remise en liberté provisoire lui était refusée.

La feuille de procédures du service de police de la CUM mentionne que Plourde possède des antécédents judiciaires et qu'une cause l'impliquant demeure toujours pendante.

# L'Institut de cardiologie veut un coeur compatible avec du sang B négatif

RENÉE ROWAN

L'Institut de cardiologie de Montréal lance un appel pressant à tous les hôpitaux du Québec et à la population en général dans l'espoir de trouver un coeur humain compatible pour le jeune Montréalais de 29 ans à qui on a implanté, le 15 février dernier, un coeur mécanique, le Jarvik-7.

L'état du malade continue d'être stable, précise le Dr Yves Leclerc, chef de la chirurgie à l'Institut de cardiologie. « Mais le plus tôt on procédera à une transplantation d'un coeur humain, le mieux ce sera, déclarait-il, hier, au cours d'un entretien téléphonique. Plus on attend, plus il y a de risques d'infection ou d'embolisation », ajoute le spécialiste.

Il y a dix jours, ce jeune Montréalais, dont la famille veut garder l'anonymat, était victime d'un infarctus massif du myocarde. On a pu lui sauver la vie grâce à l'implantation d'un coeur mécanique, le Jarvik-7. L'intervention a été pratiquée à l'Institut par les chirurgiens Yves Hébert et Michel Carrier.

Le plus longtemps qu'un patient a été maintenu en vie jusqu'à maintenant grâce à un coeur mécanique est 34 jours. Cela s'est passé au Texas Heart Institute, aux États-Unis.

Ce qui est important, note le Dr Leclerc, c'est que le coeur du donneur soit du même type sanguin que celui du receveur. Dans ce cas-ci, il s'agit du groupe sanguin B négatif.

L'Institut de cardiologie de Montréal a déjà lancé un appel, à travers le réseau Métro-Transplantation, à tous les hôpitaux du Québec et des autres provinces canadiennes. Il s'adresse aujourd'hui à toute la population.

Une fois la mort cérébrale déclarée, si une famille était intéressée à faire ce don d'organe, elle n'a qu'à communiquer avec Métro-Transplantation, au 876-6768 ou 288-4708 ou avec l'Institut de cardiologie de Montréal, au 376-3330. « Il faut faire vite », conclut le Dr Leclerc.

**RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME**

Le Centre de recherche du centre hospitalier Douglas expérimente, sur une base externe, une nouvelle approche pour réduire le désir de boire.

HOPITAL DOUGLAS HOSPITAL 1881

Les personnes intéressées, de la région du Montréal métropolitain, peuvent obtenir des informations auprès de l'infirmière au 761-6131 local 2318 du lundi au vendredi.

**LES PRIX 1987 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC**

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

**NOM DES PRIX:** Prix du Conseil du Patronat 1987.

**MONTANT DES PRIX:** 5 000 $ pour le premier, et 2 500 $ chacun pour les deux autres.

**OBJECTIFS DES TROIS PRIX:**

A — Souligner la contribution personnelle et exceptionnelle d'une personnalité québécoise, **tout au cours de sa carrière,** à la promotion de l'éducation économique et/ou de l'entreprise privée au Québec.

B — Souligner une (ou plusieurs) réalisation(s) personnelle(s) et exceptionnelle(s) d'une personnalité québécoise **en 1987,** reliée(s) à la promotion de l'éducation économique.

C — Souligner une (ou plusieurs) réalisation(s) personnelle(s) et exceptionnelle(s) d'une personnalité québécoise **en 1987,** reliée(s) à la promotion de l'entreprise privée.

**ÉLIGIBILITÉ:** Toute personne résidant au Québec est éligible à l'exception des gens d'affaires toujours actifs et des personnalités politiques en fonction. À titre d'exemple, est éligible un universitaire, un journaliste, un fonctionnaire, un commissaire industriel, un enseignant, un chercheur, un dirigeant d'organisme, etc.

**PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE:** Du 1er janvier au 1er mai 1988.

**REMISE DES PRIX:** Lors de l'Assemblée générale annuelle du C.P.Q., le 9 juin 1988.

**MEMBRES DU JURY:**
Président: **M. Jean-Marie Toulouse**, École des Hautes Études Commerciales
Membres: **M. Jacques Gagnon** (Alcan), **M. Patrick O'Hara** (IBM), **M. Claude Beauregard** (Bell Canada), **M. Jean Côté** (Compagnie Pétrolière Impériale)

**MISE EN CANDIDATURE**

Une personne est mise en candidature sur présentation d'une formule officielle délivrée par le secrétariat du C.P.Q. La candidature doit être appuyée et justifiée par au moins trois personnes. Le consentement écrit du (de la) candidat(e) est requis. Les noms des candidat(es) ne seront pas rendus publics, sauf ceux des gagnants(es).

**Pour information: (514) 288-5161**

Photo PC

Encore utiles, mais la tendance globale est ailleurs.

# La nouvelle vague syndicale préfère la douceur de la publicité aux revendications dans la rue

**PAULE DES RIVIÈRES**

Les syndicats recourent de plus en plus à « la grosse pub chère », aux spots publicitaires télévisés. Cette nouvelle vague ne fait pas toujours l'unanimité, tant en raison de ses coûts exorbitants que de l'image « des syndiqués tout beaux tout gentils » qui est souvent attachée à ce courant.

Mais ses adeptes sont enthousiastes, y voyant une route pour « se sortir de la perception que nous ne travaillons que dans des zones de conflit », selon les mots du directeur des communications de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Germain Ménard. Les syndicats remisent donc de plus en plus les pancartes et le ton revendicateur pour parler de leurs bons coups.

« En 1988, ce n'est pas en gueulant qu'on s'adresse aux gens. Il y a des manières plus subtiles de le faire », dit de son côté M. Jean Laporte, adjoint au président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Le syndicat présente ces jours-ci six spots de 10 secondes, transmis durant 13 semaines, durant la très populaire émission *Lance et compte*. Cette campagne lui a coûté $ 260,000 pour le temps d'antenne et $ 85,000 pour la production.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) se veut pour sa part audacieuse. Les quatre réseaux diffuseront entre les 21 mars et 9 mai deux spots de 60 secondes chacun, un sur la promotion du français, l'autre sur les jeunes. Le réalisateur n'est nul autre que Jean-Claude Lauzon, à qui l'on doit *Un zoo la nuit*. « Il peut aller chercher toute l'émotivité des gens », a dit M. Ménard hier, plein d'enthousiasme au retour du tournage du message sur les jeunes, qui aura comme vedette non pas la CEQ ou l'enseignant, mais le vulgarisateur scientifique Fernand Seguin.

« Ce sera un hommage à un homme qui a apporté une contribution sociale extrêmement importante et ce sera signé CEQ », dit M. Ménard. La contribution des enseignants et de la centrale sera implicitement soulignée du même coup.

« Le plein de crédibilité qu'on peut acquérir agit par la suite lorsqu'on intervient », note M. Ménard.

Les fonctionnaires provinciaux n'en sont pas, quant à eux, à leur première campagne — en 1986, $ 900,000 avaient été dépensés — mais un budget annuel de $ 350,000 est depuis peu prévu à l'item publicité.

Ailleurs, y compris à la CEQ, « il y a toujours un jugement de valeur qui devra être porté à chaque fois ». La prochaine campagne télévisée de la centrale a d'ailleurs fait l'objet d'un long débat en décembre parmi les 150 membres du conseil général de la centrale.

Même si l'idée a été très majoritairement entérinée, en fin de compte, plusieurs s'interrogent sur les coûts — combien de salaires peut-on payer avec $ 300,000 ? — et également sur l'approche *low profile* qui maintient sous le tapis les réclamations des syndiqués.

Ainsi la campagne de promotion du français sera peut-être un hommage indirect au travail du professeur de français, mais il ne sera jamais dit que pour mieux enseigner le français, l'enseignant devrait avoir moins d'élèves dans sa classe.

D'ailleurs, si, dans le passé, la CEQ a recouru à la publicité payée en période de négociation, cette fois elle le fait avant le début des pourparlers avec le gouvernement, prévus pour l'automne prochain.

« Ce ne sont pas des messages du syndicat mais des gens qu'on représente pour les rendre plus sympathiques », explique pour sa part le directeur des communications au Syndicat des fonctionnaires, M. Jean Laporte.

« En 1986, les messages étaient dynamiques, montrant que ça bougait. L'on voyait une équipe de la voirie qui posait des panneaux de signalisation, question de briser l'idée qu'on se fait des gars de la voirie, qui se mettent à quatre pour planter un poteau, un qui le tient et trois qui le regardent ».

Cette année, le syndicat a choisi l'humour et ses spots tentent de donner une autre image du fonctionnaire « gratte-papier ». Une publicité dit « Voici le genre de fonctionnaire qui aime vous envoyer promener. L'image présente ensuite une femme souriante, qui tend ses plaques d'immatriculation à un client ».

À Montréal, les cols bleus ont effectué en 1986-87 une campagne d'appui aux cols bleus, en recourant à la télévision, aux panneaux publicitaires extérieurs et aux affiches sur le côté des autobus. Le coût ? Environ $ 600,000, puisés dans le fonds de grève de $ 10 millions du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Peu de syndicats peuvent utiliser leur fonds de grève pour s'offrir de la publicité, mais au SCFP on le permet à titre préventif, si le campagne vise à éviter un conflit appréhendé.

À une époque où la privatisation des services municipaux et la perte d'emplois se faisaient menaçantes, la campagne disait aux gens : « Faites confiances aux cols bleus ». Cela n'a pas empêché une grève de cinq semaines en février 1987, mais « on pense que la publicité a raccourci la grève », estime M. André Bouthillier, du SCFP (auquel les cols bleus sont affiliés). Cette campagne était plus directement reliée aux revendications des syndiqués que les autres, mais elle visait aussi à valoriser le travail des employés de la ville en les montrant à des tâches autres que le nettoyage des rues.

« On ne ferait pas une campagne pour obtenir une prime de nuit additionnelle. Il faut que la fonction publique municipale soit menacée », dit M. Bouthillier.

Même son de cloche chez les infirmières, les enseignants et les fonctionnaires. « La fonction publique a une mauvaise image », dit M. Laporte. Il ajoute que cette image n'est pas totalement fausse et qu'avec la publicité « on veut aussi modifier des comportements. Le fonctionnaire bête avec le monde, il existe ».

# AFFAIRES SOCIALES

## ■ *Un respirateur au banc d'essai*

L'université McGill, en collaboration avec le Centre hospitalier thoracique de Montréal, met à l'essai à l'intention des malades souffrant de bronchite chronique et d'emphysème un respirateur qui a l'aspect d'une combinaison spatiale, sans casque toutefois. Le respirateur fonctionne à temps partiel, généralement le soir ou la nuit, pour les malades dont les tissus pulmonaires ont subi des lésions telles qu'ils éprouvent de la difficulté à respirer au cours de leurs activités quotidiennes. Le succès de l'expérience qui est subventionée par les prestigieux *National Institutes of Health*, de Washington, avec un budget de plus d'un million et demi de dollars, dépend du recrutement de 160 volontaires souffrant d'affections pulmonaires avancées. Le succès semble d'ores et déjà assuré puisque plus de 110 sujets de Montréal ont accepté de participer à ce banc d'essai.

## ■ *Les états généraux de l'enfance*

La Fondation des enfants maltraités du Québec, un organisme à but non lucratif dont la mission sociale est de venir en aide à l'enfance maltraitée et négligée, organisera en juin les premiers états généraux de l'enfance du Québec. Ces états généraux, qui auront lieu sous la direction du service de la protection de l'enfance de l'hôpital Sainte-Justine, seront la voix d'enfants âgés de 10 à 18 ans et pour la première fois la parole leur appartiendra. Des conférenciers et des intervenants des milieux médical, légaliste, social et éducatif participeront également à cette rencontre rendue possible grâce, entre autres, à la collaboration financière de la fondation Gannett.

## ■ *Un Office de la santé*

Les praticiens des médecines douces regroupés à l'intérieur du Réseau d'action pour une santé intégrale et le Comité pour l'accès aux thérapies dites alternatives, ainsi que les promoteurs du Guide Resssources demandent la création d'un Office de la santé. Le but du nouvel organisme serait de protéger le public en réglementant et en encadrant les thérapeutes non reconnus et autres praticiens des médecines douces tels les homéopathes, les ostéopathes, et autres, expliquent M. Serge Mongeau, du Réseau d'action, et Mme Louise Lambert-Lagacé, du Comité pour l'accès aux thérapies alternatives. Maintenant vendu en kiosque, le magazine *Guide Ressources* devient un bimestriel. On y présente des rubriques et des dossiers sur divers thèmes dont l'environnement, la santé alternative, la nouvelle psychologie, l'alimentation, la spiritualité, l'ésotérisme.

## ■ *SOS, centres d'accueil*

Les centres d'accueil de la région des Laurentides-Lanaudière s'inquiètent du sort réservé aux personnes âgées qu'elles accueillent: leur dignité humaine et la qualité des soins qui leur sont donnés sont de plus en plus menacées, affirment-ils. Le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde $ 60 par jour par personne hébergée dans un centre d'accueil alors qu'il verse $ 125 par jour pour cette même personne si elle est placée dans un centre de soins prolongés. Beaucoup de pensionnaires des centres d'accueil nécessiteraient un placement en soins prolongés, indique les porte-parole du conseil régional des centres d'accueil des Laurentides-Lanaudière. Toutefois, à cause d'un manque de place, ces personnes doivent résider au centre d'accueil qui ne dispose nullement des ressources suffisantes pour faire face adéquatement à la situation. Pourquoi cette disparité, s'interroge-t-on?

## ■ *Assistance aux chômeurs*

Le Comité chômage Sud-Ouest de Montréal rappelle à la population en général et plus particulièrement aux chômeurs et chômeuses que ses services de conseil et de représentation face à l'assurance-chômage sont disponibles tous les jours de la semaine, de 9 h 30 à 16 h 30 et ce, gratuitement, soit par téléphone au 933-5915 ou dans le cadre de rencontres individuelles dans les bureaux du comité, au 1640 ouest Saint-Antoine, près du métro Lucien-L'Allier.

## ■ *Dix ans d'action*

L'Association pour les enfants atteints de leucémie-cancer (LEUCAN) célèbre cette année son dixième anniversaire de fondation. Pour continuer son action auprès de milliers de familles, LEUCAN lance une campagne de souscription dont l'objectif est de $ 1 million. Cet argent devrait permettre, entre autres, le réaménagement de la clinique externe d'hémato-oncologie de l'hôpital Sainte-Justine, l'aménagement d'une salle d'anesthésie pour les ponctions lombaires et l'achat d'appareils médicaux de haute technologie. Le public pourra manifester son appui aux enfants qui, chaque jour, luttent avec courage pour leur vie, en utilisant l'enveloppe-retour qui se retrouvera dans la majorité des quotidiens du samedi, 5 mars, prochain.

**Renée Rowan**

# Mgr St-Gelais, futur évêque de Nicolet

**MARIE LAURIER**

Mgr Raymond St-Gelais vient d'être nommé par Rome à la succession de l'évêque de Nicolet. Il devient le coadjuteur de l'évêque en titre, Mgr Albertus Martin, et par le fait même son remplaçant au moment de son départ.

Âgé de 51 ans, Mgr St-Gelais était depuis 1980 évêque auxiliaire de Mgr Charles Valois à Saint-Jérôme. Joint hier au téléphone, il a déclaré au DEVOIR : « Je suis content de servir l'Église de la façon qu'on m'y appelle ».

En vertu du droit canonique, un évêque coadjuteur jouit du droit de succession au siège épiscopal du diocèse où il est nommé, alors qu'un auxiliaire n'a pas ce même droit.

Le diocèse de Nicolet a été fondé en 1885. Mgr Albertus Martin en est le quatrième évêque et il aura 75 ans le 4 octobre prochain. À cet âge et selon un article du Droit canon un évêque « est prié de présenter la renonciation à son office au Pontife Suprême qui y pourvoira après examen de toutes les circonstances ». Rappelons que

Mgr Raymond St-Gelais

le cardinal Louis-Albert Vachon, de Québec, et Mgr Paul Grégoire, de Montréal, ont déjà dû se soumettre à cette directive et ils sont toujours en fonction dans des archidiocèses où il n'y a pas de coadjuteurs, par conséquent aucun successeur en titre.

Mgr St-Gelais entend se rendre à Nicolet la semaine prochaine et devrait entrer officiellement en fonction après Pâques.

Interrogé sur sa réaction à son changement de diocèse et de responsabilité, Mgr St-Gelais nous a déclaré : « Je suis content de servir l'Église et d'avoir été le collaborateur de Mgr Charles Valois, un homme généreux que j'ai appris à découvrir et à apprécier. À Nicolet, comme coadjuteur de Mgr Martin, ce sera un autre service ecclésial. Vous savez, chaque église diocésaine a sa couleur et sa personnalité ».

Né à Baie Saint-Paul le 23 mars 1936, le futur évêque de Nicolet a fait ses études classiques et théologiques au Grand séminaire de Saint-Hyacinthe et en écriture biblique à Rome. Ordonné prêtre en 1960, il fut ordonné évêque à Saint-Jérôme en 1980.

Mgr St-Gelais est membre du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec (AÉQ) et membre de la Commission épiscopale de liturgie à la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC). Il est également évêque « ponens » (répondant) de la Société catholique de la bible (SOCABI).

Les fidèles du diocèse de Saint-Jérôme rendront hommage à Mgr St-Gelais à une fête de reconnaissance vers la mi-avril.

*Avant tout grâce à la force de l'exemple*

# Les ventes de moules: encore loin de la normale

**LIA LÉVESQUE**

(PC) — Près de deux mois après le retour des moules sur les étals des poissonneries, les ventes représentent 50 à 70 % du niveau d'une saison normale.

Un bref tour d'horizon effectué par la Presse Canadienne auprès de quelques poissonneries de gros et de détail de la région montréalaise a permis de constater que les ventes de moules ont repris une bonne part de leur marché. Les premières moules sont revenues sur le marché au début de janvier. Aujourd'hui, ce sont surtout les moules du Maine qui se vendent.

Sept semaines après le retour des moules, les ventes des autres fruits de mer et poissons, elles, sont presque revenues à la normale.

Selon la poissonnerie, les ventes des autres produits de la mer équivalent à 80 % ou 90 % de ce qu'elles représentaient avant la psychose des consommateurs.

Chez Pêcheries Atlantiques, par exemple, le directeur général Jacques Lamarche affirme vendre 70 % des moules qu'il vendait avant l'interdit fédéral. Au lieu de 8,000 ou 10,000 lbs de moules vendues chaque semaine, Pêcheries Atlantiques en vend pour 6,000 ou 7,000 lbs.

Les autres fruits de mer et le poisson sont à 80 % des ventes d'une saison normale. La crise était telle, à son paroxysme, que même la sole, l'aiglefin, le turbot, la plie avaient été affectés, note le directeur général.

Pour mousser les ventes de moules, Pêcheries Atlantiques a dû prendre le taureau par les cornes. On a lancé une promotion: avec tout achat de poisson ou de fruits de mer, on donnait gratuitement un kilo de moules.

La promotion, qui a duré une semaine et demie, semble avoir eu du succès. « On a même manqué de moules », affirme M. Lamarche, qui sent la reprise encore plus marquée depuis deux ou trois semaines.

Chez Waldman, une branche de Provigo Distributions, le directeur Richard Boudreau confirme que les ventes de moules ont atteint « plus que la moitié » de ce qu'elles étaient avant.

Lui aussi sent une reprise plus marquée depuis deux semaines.

Pour l'avenir, il se montre optimiste. « C'est comme la saucisse: plus les gens en mangent, plus elles sont fraîches. Et plus les gens voient d'autres gens autour des moules, plus ils veulent en acheter. C'est comme ça que la crainte s'élimine tout doucement ».

À la Poissonnerie Marshall, les ventes de moules atteignent la moitié de ce qu'elles représentaient avant la chute dramatique. Les ventes des crevettes, langoustines, poissons et autres, elles, « ont bien repris », même si elles ne sont pas aussi élevées qu'avant.

Le copropriétaire Georges Giard compte sur l'arrivée du homard, en mai, et du saumon frais pour donner le coup de pouce final à ses ventes et reprendre, si possible, le rythme antérieur. Les moules, de toutes façons, ne comptaient que pour une petite partie du chiffre d'affaires. C'est le dommage encaissé par les autres produits de la mer qui a le plus nui aux affaires.

Le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il entreprendrait une campagne de promotion des fruits de mer, visant à rassurer les gens, mais cette publicité se fait toujours attendre.

Les poissonniers interrogés n'y comptent plus tellement, d'ailleurs.

M. Jacques Lamarche, de Pêcheries Atlantiques, rappelle que c'est le gouvernement fédéral qui a d'abord « laissé planer le doute sur d'autres produits (que les moules), alors que c'était complètement faux ».

Pour cette raison, il préfère compter sur sa propre promotion et celle de toute l'industrie de la pêche. « Si on attend après Ottawa, on risque d'attendre longtemps ».

$7,000,000
(Approximatif)
TIRAGE LOTTO 6/49 SAMEDI
loto-québec
Ça change pas le monde. Sauf que...

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Photo AP

**Roh prête serment**

Le nouveau président sud-coréen, Roh Tae-woo, a prêté serment et pris officiellement ses fonctions, hier, et il a déclaré que l'ère des hommes forts était passée. Derrière Roh, pendant la cérémonie de prestation de serment à l'Assemblée nationale, se tenait le chef d'État sortant, Chun Doo-hwan, qui a ainsi tenu sa promesse en assurant une transmission pacifique du pouvoir. Pendant ce temps, la police affrontait 2,000 manifestants protestant dans le centre de Séoul contre cette investiture. Les manifestants ont affirme que Roh a usurpé le pouvoir en truquant les élections du 16 décembre et lancé des centaines de pierres et de cocktails Molotov contre les policiers.

*Affrontements sanglants dans les territoires occupés*

## Shultz dénonce le statu quo

JERUSALEM (AFP) — L'arrivée hier, en Israël, du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a été marquée par la mort de deux nouveaux Palestiniens, tués par balles au cours d'affrontements violents entre manifestants palestiniens et militaires israéliens en Cisjordanie occupée.

Alors même que M. Shultz affirmait à l'aéroport de Tel Aviv que les troubles sanglants dans les territoires avaient « prouvé d'une manière claire et nette » que le statu quo qui prévalait jusqu'ici en Cisjordanie et Gaza, n'était plus « une option stable pour aucune des parties », un adolescent palestinien de 14 ans, Sami Aldayeh, était tué d'une balle en plein coeur, à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie.

Au cours de ces violents affrontements qui se sont déroulés dans cette ville, aux abords de la mosquée Al-Raouda, un autre Palestinien a été grièvement blessé par balles, a indiqué le bureau de presse palestinien PPS.

Quelques heures plus tôt, un Palestinien de 18 ans avait été tué par balles et un autre grièvement blessé, au cours de heurts violents avec les militaires israéliens dans le camp de réfugiés de Jenin, au nord de Naplouse.

Depuis le début des troubles, le 8 décembre, ce sont donc 65 Palestiniens qui ont été tués, selon le décompte palestinien.

Pendant ce temps, Israël déroulait le tapis rouge pour accueillir M. Shultz, mais Israéliens et Palestiniens sont sceptiques quant aux chances de succès de la mission du secrétaire d'État et quant aux « propositions réalistes » que M. Shultz dit avoir apportées avec lui.

Quelques heures avant l'atterrissage de l'avion du chef de la diplomatie américaine, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a publiquement évoqué la possibilité d'un « échec » de la mission entreprise par le secrétaire d'État.

Au cours d'une tournée des « popotes » qu'il a effectuée hier après-midi en compagnie du ministre de la Police, M. Haïm Bar Lev (Travailliste), auprès des forces de sécurité israéliennes déployées massivement dans le secteur oriental de Jérusalem, M. Shamir a déclaré qu'il n'était pas certain qu'un « échec de la mission de M. Shultz entraînerait automatiquement des élections anticipées » en Israël.

« Il est impossible de parvenir à des résultats immédiats dans la région, l'initiative américaine est le début d'un processus de longue haleine », a souligné M. Shamir.

M. Shultz, doit avoir aujourd'hui une série d'entretiens avec les responsables israéliens.

M. Shultz s'est rendu à Jérusalem aussitôt après son arrivée à l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv, et s'est entretenu dans la soirée dans sa chambre de l'hotel Hilton avec l'ambassadeur américain en Israël, M. Thomas Pickering, et avec ses collaborateurs.

Il doit prendre son petit déjeuner à la résidence du président de l'État hébreu, M. Haim Herzog.

Le secrétaire d'État aura une séance de travail, une heure plus tard, avec le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, puis avec le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès.

Il déjeunera ensuite avec le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin, et rencontrera dans l'après-midi une délégation d'immigrants soviétiques et éthiopiens.

Demain, M. Shultz doit entreprendre une série de navettes qui le conduiront à Amman, au Caire et à Damas.

De nombreuses manifestations sont prévues durant la visite de M. Shultz.

La première, organisée par la droite israélienne, se déroulera ce matin devant la présidence du Conseil israélien.

Demain et dimanche, ce sera le tour des manifestations du mouvement pacifiste La paix maintenant ainsi que des « Juifs et des Arabes israéliens contre l'occupation ».

## Nouvelles mesures contre les dirigeants anti-apartheid

JOHANNESBURG (Reuter) — Le gouvernement sud-africain a poursuivi hier son offensive contre le mouvement anti-apartheid en frappant de nouvelles restrictions d'activité dix-huit dirigeants d'organisations en lutte contre la ségrégation raciale, dont certains ont préféré entrer dans la clandestinité.

Au lendemain de l'interdiction de toute activité politique visant 17 organisations, dont le Front démocratique uni (UDF) et la centrale syndicale noire Cosatu, Pretoria a interdit à ces dirigeants de donner des interviews à la presse et, dans certains cas, de quitter leur domicile la nuit.

Un porte-parole de la police a refusé de donner les noms des militants visés, mais l'on a appris de source informée que sept d'entre eux, parmi lesquels Albertina Sisulu et Archie Gumede, co-présidents de l'UDF, avaient reçu notification des mesures gouvernementales.

Plusieurs autres, dont le nombre n'a pas été précisé, sont entrés dans la clandestinité.

À Johannesburg, les dirigeants religieux se sont réunis autour de l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix et chef de l'Église anglicane d'Afrique australe, pour examiner une riposte aux décisions gouvernementales, qui reviennent à bailloner les groupes anti-apartheid non violents.

Mgr Tutu, interrogé par le télévision américaine, a affirmé que les Églises devaient dorénavant prendre la tête du mouvement anti-apartheid. « Nous espérons mettre en place dans les prochains jours des services qui feront exactement ce que la nouvelle consigne gouvernementale interdit », a-t-il déclaré.

Le calme régnait dans les cités noires, mais dans les cités métisses du Cap sont apparus des slogans proclamant : « Nous résisterons et nous gagnerons la liberté »

À l'université du Cap, plusieurs centaines d'étudiants noirs et métis, certains portant des T-shirts avec le portrait de Nelson Mandela, fondateur du Congrès national africain (ANC), ont organisé une marche de protestation sur le campus.

À Khotso House, quartier général de certaines des 17 organisations visées, les femmes du groupe Black Sash, qui a échappé lui aux restrictions, ont déroulé un grand voile noir le long de trois étages de l'immeuble.

La presse de la communauté noire et les journaux libéraux n'ont pas manqué hier matin de dénoncer les mesures gouvernementales. Le quotidien financier *Business Day* n'a pas hésité à parler de « tyrannie ».

À Londres, l'ANC a annoncé qu'il allait intensifier la lutte armée contre le gouvernement de Pretoria. « S'il est illégal de mener une lutte politique non violente, le seul choix qui reste est de prendre les armes », a affirmé un porte-parole du groupe.

À l'étranger, après les condamnations britannique, américaine et canadienne, la France a réprouvé hier l'initiative de Pretoria.

« La France réprouve les mesures que viennent de prendre les autorités sud-africaines à l'encontre de nombreuses orgnisations dont l'objectif est la disparition de l'apartheid par des moyens pacifiques », a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

« Cette atteinte aux libertés constitue un nouvel obstacle au dialogue indispensable à la restauration en Afrique du Sud d'une société démocratique, où seraient respectés les droits légitimes de toutes les communautés. La France en appellé aux autorités sud-africaines pour que sa décision soit rapportée sans délai », conclut le quai d'Orsay.

*Panama*

## Noriega est destitué

PANAMA (AFP) — Le Panama semblait s'enfoncer hier soir dans un climat de coup d'État, après la destitution par le président Eric Delvalle de l'homme fort du régime, le général Manuel Antonnio Noriega, estiment les observateurs.

Les Forces de défense du Panama, réunies autour du général Manuel Antonio Noriega, seraient en train de préparer une action « de force » contre le président Eric Delvalle, que l'on de peut joindre pour le moment, selon des informations circulant dans la capitale.

« Tout l'état-major, son entourage, et ses troupes soutiennent le général Noriega », a déclaré le chef-adjoint de l'état-major panaméen Leonidas Castillo.

Dans la capitale, les supermarchés ont été envahis par la population pour pouvoir faire face à une éventuelle crise. La police antiémeutes a pour sa part dispersé dans une rue de Panama un groupe d'individus qui tentaient de manifester contre le général Noriega.

De son côté, le colonel Leonidas Macias, chef de la police et membre de l'état-major, a déjà déclaré qu'il ne reconnaissait pas la destitution du général Noriega, précisant que celui qui doit partir, « c'est le président Delvalle ».

Dans un message transmis à la télévision, le président Delvalle a annoncé la destitution du général Noriega afin de mettre un terme aux crises politique et économique qui sévissent dans le pays depuis sept mois, principalement dues aux accusations de trafic de drogue et de corruption portées à l'encontre du général Noriega.

## Des « casques bleus » envoyés en Afghanistan

NEW YORK (Nations Unies) (AFP) — Les Nations unies ont entamé des préparatifs en vue de la mise en place d'une force d'observateurs des Nations unies en Afghanistan dans le cadre d'un règlement de ce conflit, a-t-on appris hier dans les milieux officiels de l'ONU.

Une nouvelle série de négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan débutera jeudi prochain à Genève sous l'égide du médiateur de l'ONU Diego Cordovez et pourrait déboucher sur un accord final. Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a affirmé qu'en cas d'accord le mois prochain à Genève l'URSS était prête à entamer le retrait mois de ses troupes d'Afghanistan à partir du 15 mai. Un tel calendrier de retrait implique qu'un accord soit signé le 15 mars entre le Pakistan et l'Afghanistan, puisque selon les projets d'accord déjà arrêtés, le retrait des forces soviétiques débutera soixante jours après la signature de l'accord.

Aux Nations unies les milieux officiels continuent à se montrer discrets sur les contacts entrepris pour parachever les derniers points en suspens d'un règlement.

En ce qui concerne les opérations de supervision, le porte-parole de l'ONU s'est contenté d'affirmer hier que le sécrétaire général Javier Pérez de Cuellar « envisageait un rôle (de supervision) de l'ONU en cas d'accord à Genève et y réfléchissait activement ». Il s'est refusé à indiquer quels pays avaient été contactés pour fournir des contingents d'observateurs.

Selon des sources officielles à l'ONU, le déploiement des observateurs de l'ONU en Afghanistan interviendra de manière à ce que cette force soit pleinement opérationnelle au moins 48 heures avant l'entrée en vigueur d'un règlement. La principale zone d'opérations des observateurs sera à la frontière pakistano-afghane.

Par ailleurs, le régime pro-soviétique de Kaboul a rejeté « fermement », hier, le projet de « gouvernement moudjahidine » publié mardi par la résistance afghane en qualifiant ce communiqué d'« inacceptable et de non-négociable ».

Le chargé d'affaire d'Afghanistan à Islamabad, M. Quadratullah Ahmadi a « rejeté fermement », le communiqué des dirigeants moudjahidine.

Des sources proches de l'ambassade d'Afghanistan estiment que ce document « suit la voie islamique à l'iranienne » en précisant que c'est la tendance dure des moudjahidine qui domine actuellement l'Alliance des « rebelles afghans ».

« Les moudjahidine ne veulent pas résoudre ce problème (le conflit afghan), nous ne pouvons pas travailler sur ce document, il n'est pas négociable, car il ignore complètement le gouvernement de Kaboul et les gens qui vivent actuellement en Afghanistan », a déclaré le chargé d'affaires.

## Washington veut faire condamner Cuba

GENEVE (AFP) — Les États-Unis ont déposé un projet de résolution dénonçant les atteintes aux « libertés fondamentales » à Cuba, hier à Genève devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

La délégation américaine, dirigée par l'ancien prisonnier politique cubain Armando Valladares, espère faire adopter cette résolution dans le cadre du point 12, où l'on traite de la violation des droits de l'homme « où qu'elle se produise dans le monde ». Un vote devrait intervenir à ce sujet lors de la dernière semaine de la commission qui s'achèvera le 11 mars.

Une tentative semblable de placer Cuba sur la sellette avait échoué l'an dernier. Le projet américain n'avait même pas été mis au vote à la suite de l'adoption d'une proposition soutenue par les pays de l'Est.

Le nouveau projet de résolution rappelle que « plus d'un million d'exilés et réfugiés (...) ont quitté Cuba, pour la plupart d'entre eux à cause des abus systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Il souligne que « le gouvernement cubain détient un grand nombre de prisonniers politiques dans ses prisons » et accuse les autorités de leur faire subir des mauvais traitements et des tortures.

Il « constate également que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas accès aux prisons de Cuba, (comme cela devrait être le cas) conformément aux procédures et pratiques normales du CICR ».

Le projet de résolution présenté par les États-Unis constate par ailleurs « favorablement que depuis l'année passée le gouvernement de Cuba a relâché quelques prisonniers politiques, ce qui indique qu'il s'apprêterait éventuellement à en relâcher d'autres en 1988 et que pour la première fois il a commencé à tolérer, d'une manière limitée, l'existence d'organisations des droits de l'homme sur son territoire ».

## LE MONDE EN BREF

### ■ *Pacifiste*

VARSOVIE (AFP) — Treize professeurs et enseignants de l'Université et de l'École polytechnique à Wroclaw (sud-ouest), réclament la mise en liberté d'un pacifiste polonais, M. Slawomir Dutkiewicz, 23 ans, qui observe depuis plusieurs mois une grève de la faim en prison où il purge une peine de 2 ans et 3 mois pour refus de service militaire, a-t-on appris jeudi dans les milieux de l'opposition. Dans un message adressé au Conseil d'État (collectif qui fait office de chef d'État), les signataires lui demandent d'user de son droit de recourir à une procédure juridique d'exception pour réexaminer le cas du jeune pacifiste qui refuse de s'alimenter depuis son arrestation le 12 novembre dernier.

### ■ *Soldats tués*

BELFAST (AFP) — Deux soldats ont été tués et deux autres blessés mercredi soir en plein centre de Belfast, dans une attaque contre une patrouille de l'UDR (Ulster Defence Regiment) revendiquée par l'IRA. Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier dans la capitale de la province britannique depuis plusieurs années, ont relevé les observateurs. La patrouille circulait dans une Land-Rover blindée dont le toit a été soufflé par une bombe d'environ 75 kg dissimulée derrière la palissade d'un chantier, a indiqué la police. L'attentat a été revendiqué dans la nuit par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans des appels téléphoniques à plusieurs journaux locaux.

### ■ *Manifestations*

SAINT DOMINGUE (AFP) — Le président dominicain Joaquin Balaguer a déclaré dans un message télévisé diffusé dans la nuit de mercredi à hier, au lendemain de violentes manifestations dans huit provinces, que le gouvernement réprimerait « avec toutes les forces militaires et tout les moyens à disposition de l'État » les manifestations à caractère illégal. Dans la même allocution, le chef de l'État a demandé à tous les membres du cabinet ainsi qu'à tous les hauts fonctionnaires de se tenir à la disposition du pouvoir exécutif pour que le gouvernement s'organise pour être en mesure de faire face « à toutes les circonstances ».


TOUR DE FRANCE GASTRONOMIQUE

CHEZ ANJOU QUÉBEC

FÉVRIER 1988

Ce mois-ci, notre chef cuisinera de bons plats de l'Île de France

Vendredi 26 février: *Plat du jour:* Aiguilettes de saumon Turenne

Samedi 27 février: *Plat du jour:* Médaillon de chevreuil Poivrade

Nous vous invitons à participer à la 14e étape

Anjou QUÉBEC 1953 1988

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025 rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

LE PETIT DEVOIR

LE CAHIER DES 6-12

Un cahier spécialement conçu pour les 6 à 12 ans

Un véhicule publicitaire de choix pour des publicités choisies!

Réservations publicitaires (514) 842-9645

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

*Deuxième anniversaire du régime de Mme Aquino*

## Rien de neuf pour les paysans

CLÉMENT TRUDEL

Le leader du mouvement paysan aux Philippines (KMP), Jimmy Taddeo, estime que le deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Corazon Aquino n'a rien pour le faire pavoiser. Selon M. Taddeo, le régime Aquino n'a rien changé à la situation précaire de 85 % de la populationé La situation est même selon lui « pire que jamais » aux plans politique et économique.

Invité par des groupes oecuméniques (Ten Days for World Development), M. Taddeo parle au nom d'un mouvement formé en 1985 et qui regroupe 800,000 paysans philippins. *Le Devoir* l'a rejoint dans les locaux de Inter Pares, à Ottawa, avant son départ pour Toronto, hier.

Le KMP et d'autres mouvements très près de la portion la plus humble des Philippins avaient espéré un moment que Corazon Aquino mettrait en vigueur une véritable réforme agraire — 8,5 millions de paysans sont encore sans terre tandis que 1,5 million se contentent de 2 à 2,5 hectares. « Dans mon pays, la terre est très riche pourtant; 9,5 millions d'hectares de terre fertile » dont près de 40% pour cultures commerciales (noix de coco, sucre, bananes, ananas).

La réalité fut plus que décevante car la présidente Aquino, dont la famille possède l'hacienda Luisita (6,000 ha où vivent 40,000 personnes) a choisi, en juillet dernier, de procéder par décret et laissa au Congrès, composé à 95 % de propriétaires fonciers, le sort de cette réforme. Mme Aquino tuait ainsi son propre programme en quatre volets annoncé en avril 1987 (après avoir été réécrit 18 fois) et dans lequel Manille aurait pu injecter près de $3 milliards d'ici à la fin de 1992 ($6,7 milliards d'ici à 2002, selon les projections) en vue d'une distribution plus équitable des terres productives.

Jimmy Taddeo, qui cite à profusion la Bible pour fonder ses revendications de démocratie et de justice, soutient que militaires et politiciens, dans son pays, confortent un pouvoir économique dont les structures sont, pour l'essentiel, féodales et profondément enracinées depuis la colonisation par les Espagnols.

On recense aux Philippines pas moins de 700 actes de résistance ou de révolte face à une situation qui prive les paysans de liberté et qui rend problématique l'obtention de nourriture pour leurs familles. Les paysans non propriétaires remettaient en moyenne 50 % de leurs récoltes au « propriétaire ». Il y eut bien des tentatives pour rééquilibrer le fléau de la balance, sous Magapagal, mais quand Marcos accéda au pouvoir, sa réforme agraire ne visait plus que les terres servant à la culture du maïs et du riz . . . ce qui laissa Marcos libre de fournir à Dole, à Del Monte et à d'autres mulitnationales comme Massey Fergusson d'immenses domaines. Les Philippines exportent pour $600 millions US en nourriture, souligne Taddeo mais le simple paysan doit souvent se résigner, lui, à la famine.

Les multiples contacts avec des Québécois et des Canadiens servent à Taddeo pour rajuster les distorsions (misconceptions) souvent transmises sur la réalité philippine. Il parle d'une « ruling élite » qui s'accroche à un statu quo intenable. Taddeo se glorifie de travailler pour 85 % de Philippins démunis (80 % des enfants sont mal nourris et le salaire, pour les paysans qui trouvent du travail, est de $0.50 à $1 par jour) plutôt que pour la sauvegarde de privilèges allant à un Philippin sur dix.

Le KMP est à l'origine de l'occupation, par 50,000 paysans, de 70,500 hextares ; il s'agit là d'un « combat très dur » qui se poursuit malgré toutes les réticences des propriétaires traditionnels. Les membres du KMP reprennent ainsi possession d'une partie des 350,000 hectares que « Marcos et ses amis » avaient accaparés et qui ne sont pas visés par le projet actuel de réforme agraire. La lutte des paysans est « la force principale » sur laquelle le KMP mise pour que soit modifiée la situation aux Philippines, répète Jimmy Taddeo pour qui « la solidarité internationale doit venir renforcer cette lutte ».

## Un chef militaire de l'OTAN s'oppose à la troisième option zéro

■ Priorité au désarmement conventionnel, estime Kohl

BRUXELLES (OTAN) (AFP) — Le président du Comité militaire de l'OTAN, le général Wolfgang Altenburg, a exprimé hier son opposition à une « troisième option zéro », c'est-à-dire au démantèlement complet des armes nucléaires tactiques de moins de 500 km (SNF) de portée.

Dans une interview exclusive à l'AFP, à quelques jours du sommet de l'OTAN des 2 et 3 mars à Bruxelles, le général Altenburg s'est dit en faveur d'un « parallélisme » entre de futures négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie sur l'équilibre des forces conventionnelles en Europe et celles qui pourraient être conduites sur les SNF.

« Priorité doit rester à la négociation sur le conventionnel », estime cependant le général Altenburg, 59 ans, qui préside depuis octobre 1986 la plus haute autorité militaire de l'OTAN.

Formé des chefs d'état-major de 14 des 16 pays membres (la France n'en fait pas partie et l'Islande n'a pas d'armée), ce Comité est chargé de recommander les mesures qu'il juge « nécessaires à la défense commune ».

« Le programme de modernisation du potentiel nucléaire de l'OTAN a été adopté après de longs travaux préparatoires à la réunion ministérielle de Montebello (Canada) en 1983. Comme on le voit d'emblée, il s'agit d'un programme mis en oeuvre depuis longtemps, qui n'a rien voir avec le traité FNI (sur le démantèlement de tous les missiles de 500 à 5,500 km de portée) signé en décembre dernier ».

« Une bonne partie de ce programme est déjà achevée aujourd'hui. Nous travaillons encore sur certains points, mais cela n'a rien d'extraordinaire ».

« Il y a eu une dramatisation après le traité FNI, d'une manière qui ne rend pas justice au programme de l'OTAN », a-t-il déclaré.

Quand aux 88 rampes de lancement de missiles Lance qui sont déployées par l'OTAN — la plupart en RFA et quelques-unes en Turquie — le général a précisé qu'elles seront dépassées dans le courant des années 1990. « Bien sûr, il y a le problème des armes nucléaires de moins de 500 km de portée. Nous le savons, la supériorité dans ce secteur de l'Union soviétique est écrasante — moins de 100 Lance font face à plus de 1,000 Scud, Frog et autres SS21 — et cela devra être réglé. Mais reste à prendre la décision politique sur le lieu où il convient de négocier ».

À la question de savoir si une troisième option zéro (suppression de tous les SNF après le « double zéro » du traité FNI) serait une bonne chose d'un point de vue militaire, le général a répondu: « Non. Il ne serait pas avisé d'accepter un troisième zéro à l'heure actuelle. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte : la disparité conventionnelle d'une part, et de l'autre la nécessité de l'arme atomique pour dissuader ou restaurer la dissuasion ».

« La fonction première des armes nucléaires est politique : assurer la dissuasion en temps de paix ou la rétablir en cas de conflit. On ne peut dire : OK, j'ai obtenu la parité en termes conventionnels, donc je peux consentir au troisième zéro. Car, on doit garder présent à l'esprit ces deux aspects de la question : l'un, purement militaire, qui concerne l'efficacité de l'arme, l'autre, qui doit avoir la primauté, est que les armes nucléaires sont l pour empêcher la guerre d'éclater. »

Par ailleurs, à Bonn, dans une déclaration gouvernementale devant le parlement, le chancelier Helmut Kohl a souligné que la RFA « veut que, dans le cadre d'un concept d'ensemble de l'OTAN sur l'avenir du désarmement, l'accent essentiel porte maintenant sur le contrôle des armements conventionnels ».

Dans cette déclaration consacrée au sommet de la CEE à Bruxelles (11 et 12 février) et à la visite qu'il a effectuée la semaine dernière à Washington, M. Kohl a par ailleurs « remercié » le président Ronald Reagan pour avoir réaffirmé, mercredi, que « le destin des États-Unis demeurait lié à celui des Européens ».

« Le président Reagan et moi, a souligné le chancelier, sommes d'accord pour considérer que la supériorité du pacte de Varsovie dans le domaine conventionnel constitue, précisément après l'accord sur les INF, le problème sécuritaire central de notre Alliance ». « C'est pourquoi, ajoute le chancelier, nous voulons prendre Gorbatchev au mot avec un concept de négociation qui démonte la supériorité du pacte de Varsovie par des réductions asymétriques ».

M. Kohl attend du prochain sommet de l'OTAN (2-3 mars à Bruxelles) qu'il « donne des impulsions importantes pour la définition d'un concept d'ensemble » de l'Alliance sur la suite du processus du désarmement et qu'il donne lieu à une déclaration sur le conventionnel.

À propos de la modernisation des systèmes nucléaires à courte portée, qui survivront à l'accord soviéto-américain d'élimination des armes intermédiaires, M. Kohl a indiqué que « l'exigence (de Bonn) est qu'il n'y ait pas de décisions isolées sur des systèmes d'armes particuliers ». Cette exigence « a été parfaitement comprise » par le gouvernement américain, a-t-il dit.

## Ankara et Athènes vont discuter de désarmement

BELGRADE (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères turc Mesut Yilmaz et grec Karolos Papoulias ont déclaré hier qu'ils discuteraient de « questions relatives au désarmement » au cours d'une réunion, avant que les premiers ministres se rencontrent au sommet de l'OTAN, les 2 et 3 mars, à Bruxelles.

Yilmaz et Papoulias ont indiqué avoir pris cette décision au cours d'entretiens bilatéraux à Belgrade, avant une session à huis clos hier réunissant les ministres des Affaires étrangères des six pays balkaniques — Yougoslavie, Albanie, Grèce, Turquie, Bulgarie et Roumanie. Ils ont aussi discuté de nouvelles consultations entre les premiers ministres bilatéraux.

Au cours de la session qualifiée officiellement de « très constructive », les six ministres, réunis pour la première fois depuis la Seconde Guerre monduale, ont examiné de nombreuses propositions sur une coopération multilatérale, une coordination dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, le désarmement régional et un cadre pour de nouveaux contacts multilatéraux de haut niveau.

Les relations entre la Turquie et la Grèce, tendues aussi en raison de la question chypriote, se sont améliorées depuis que le premier ministre grec Andreas Papandréou et son homologue turc Turgut Ozal se sont rencontrés le mois dernier à Davos, en Suisse, en marge d'un forum. Un différend opposant les deux pays à propos d'explorations en mer Égée avait failli dégénérer l'année dernière en guerre.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que le rapprochement gréco-turc représente un nouveau progrès dans les relations entre les six pays balkaniques.

« Les ministres des Affaires étrangères grec et turc ont eu un entretien de 45 minutes dans un climat chaleureux et amical », a déclaré un collaborateur de Yilmaz.

## Robertson fait feu de tout bois contre le vice-président Bush

WASHINGTON (AFP) — L'ex-télévangéliste Pat Robertson fait feu de tout bois pour attirer les voix conservatrices dans la course pour la désignation du candidat républicain aux élections présidentielles de novembre prochain, notamment pour battre le vice-président George Bush dans le Sud.

En quelques jours, le bouillant prédicateur devenu candidat a affirmé que son organisation religieuse avait su où se trouvaient les otages américains à Beyrouth, a accusé implicitement le vice-président d'être à l'origine des ennuis d'un autre télévéganliste, Jimmy Swaggart, et a découvert à Cuba des missiles nucléaires constituant bien sûr une menace grave pour les États-Unis.

Les démentis et les protestations n'ont paru en rien l'embarrasser.

Mercredi, Pat Robertson affirmait que son organisation, le *Christian Broadcasting Network*, avait connu et annoncé, sans que l'administration s'en occupe, le lieu où étaient gardés les otages américains au Liban. Un porte-parole précisait ensuite qu'il ne s'agissait pas des otages actuels mais de ceux qui avaient été pris à bord d'un avion de TWA en 1985. Il ajoutait que les informations diffusées par CBN avaient été obtenues par le chef du bureau de la chaîne au Liban, M. Gus Hashim.

Celui-ci démentait aussitôt avoir jamais su où se trouvaient les otages. La Maison-Blanche déclarait que si M. Robertson savait il aurait pu l'informer et M. Robertson affirmait ne jamais avoir voulu attaquer le président Ronald Reagan.

La veille, M. Robertson s'en était pris au vice-président Bush, qu'il considère comme son principal adversaire dans le Sud. Affirmant que les révélations sur les turpitudes du révérend Jimmy Swaggart, accusé d'avoir contemplé d'un peu trop près les charmes dévêtus d'une hétaïre connue — sans consommer cependant — avaient un but politique, il avait souligné qu'il n'accusait personne. Pour ajouter aussitôt que seule la campagne de M. Bush était capable de coups bas.

M. Robertson s'est contenté de répondre aux demandes d'excuses du vice-président qu'il n'avait jamais dit ce que la presse lui avait fait dire. Il n'ignorait pas cependant que sa conférence de presse était enregistrée.

À quelques jours de l'élection primaire du New Hampshire la semaine dernière, l'ex-télévangéliste avait provoqué l'étonnement en affirmant au cours d'un débat avec ses concurrents républicains qu'il disposait d'informations sûres lui permettant d'affirmer que des missiles nucléaires soviétiques se trouvaient à Cuba. Il fut aussitôt démenti par la Maison-Blanche et le département d'État.

Les affirmations à l'emporte-pièce de l'ancien prédicateur ne semblent pas lui avoir nui jusqu'à présent. Certes, il a terminé bon dernier dans le New Hampshire mais il s'est classé second mardi dernier, derrière le sénateur Robert Dole mais devant M. Bush, dans le Dakota du Sud et le Minnesota.

Les analystes estiment que l'on peut s'attendre à d'autres sorties du seul candidat à n'avoir derrière lui aucune carrière politique. Pour lui, la bataille du Sud, qui commencera le 5 mars dans son État de Caroline du Sud mais se déroulera surtout le 8 mars lors du Super-mardi, est essentielle.

Dans cette lutte, il espère surtout battre le vice-président qui est pour l'instant favori dans le Sud. On ne peut donc exclure qu'il l'attaque à nouveau.


LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

1988

Grille de parutions

✏ **Février: Culture & mécénat**
PARU
tombée publicitaire: 30 décembre 1987
parution: 29 janvier 1988

✏ **Mars: Aviation et aéronautique**
tombée publicitaire: 29 janvier
parution: 26 février

✏ **Avril: Relations publiques**
tombée publicitaire: 26 février
parution: 25 mars

✏ **Mai: Haute technologie**
tombée publicitaire: 25 mars
parution: 29 avril

✏ **Juin: Général**
tombée publicitaire: 29 avril
parution: 27 mai

Pour informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires (514) 844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE


loto-québec **Résultats**

Tirage du 88-02-24

Lotto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

7 10 15 20 27 29

No complémentaire: 30

| | GAGNANTS | LOTS |
|---|---|---|
| 6/6 | 0 | 4 577 032,00 $ |
| 5/6 + | 8 | 97 130,10 $ |
| 5/6 | 352 | 1 688,10 $ |
| 4/6 | 18 715 | 61.00 $ |
| 3/6 | 331 648 | 10,00 $ |

VENTES TOTALES: 17 527 359,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 7 000 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 88-02-27

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

tourisme

Europe

☞ **France**: la route des vins et fromages (Alsace), la Bretagne et la côte bretonne

☞ **Italie**: entre Rome et Florence, un circuit d'archéologie étrusque

☞ **Écosse**: les montagnes

☞ **Allemagne**: les deux Berlin

☞ **Belgique**: la Wallonie

☞ **Yougoslavie**: Dubrovnik et la côte adriatique

☞ **Turquie**: des plages parmi les plus belles du monde

☞ **Grèce**: les météores

Date de tombée publicitaire: 11 mars 1988
Date de parution: 26 mars 1988
Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

religion

L'église pastorale

• Le point sur le travail, les mandats et les profils des nouveaux évèques

• L'évèque dans son diocèse: une semaine type en 1988

• Les communautés religieuses: genre de vie, relations avec le monde extérieur

• Les religieuses à l'hopital traitant les victimes du sida

• Portrait d'une religieuse novice en 1988

• Le point sur les congrégations et les juvénats en 1988

Date de tombée publicitaire: 25 mars 1988
Date de parution: 31 mars 1988
Informations: Christiane Legault (514) 842-9645

# LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 26 février 1988


## EN UN COUP D'OEIL

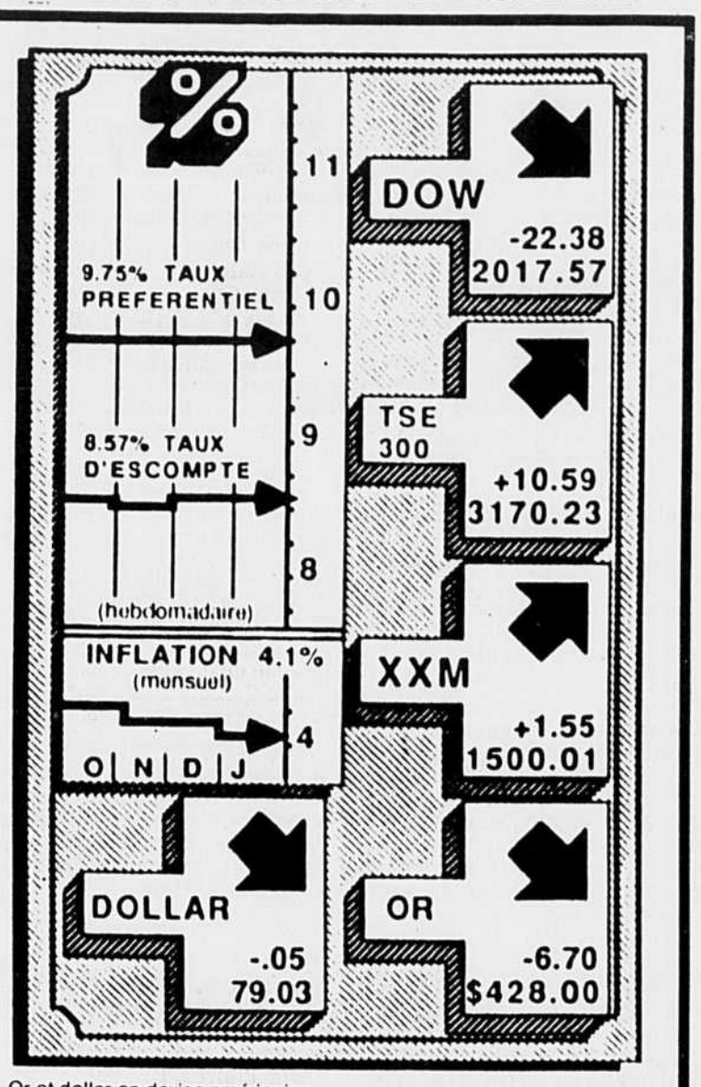


Or et dollar en devise américaine

## REPÈRES ÉCONOMIQUES

### ■ *Crow baisse le taux d'escompte*

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a baissé d'un cran hier, passant de 8.58 à 8.57 %. Cette infime variation du taux d'intervention, survenue au moment où le dollar canadien franchissait le niveau des 79 cents US, ne devrait avoir aucune incidence sur le loyer de l'argent en général. Le procès-verbal de la réunion des administrateurs de la banque centrale du 4 décembre dernier, rendu public cette semaine, confirme que le gouverneur John Crow maintient les taux d'intérêt à un haut niveau afin de maîtriser l'inflation, qui tourne autour de quatre pour cent.

Le document rapporte que M. Crow a, au début de la réunion,souligné que l'objectif fondamental de la politique monétaire, qui est de maintenir la stabilité des prix, n'a pas changé à la suite du krach boursier du 19 octobre.La Banque du Canada avait abaissé les taux à la suite du krach d'octobre, mais, craignant les pressions inflationnistes issues des fortes hausses de salaires dans le Canada central, le renchérissement des matières premières et la dépréciation de notre dollar vis-à-vis des autres devises, elle ne devait pas tarder à remonter le loyer de l'argent. Le procès-verbal indique que les hausses des salaires, des prix des matières premières et la faiblesse de la devise canadienne par rapport aux monnaies d'outre-mer, menacent l'objectif de ramener l'inflation à un niveau zéro.

Outre cette dépréciation du dollar canadien, « la croissance soutenue de la demande domestique et l'absence de retombées claires du krach d'octobre, soutient le gouverneur, doivent être pris en compte pour prévenir l'inflation ».

— PC

## VIE DES ENTREPRISES

### ■ *40 % de plus pour Canam Manac*

Pour l'exercice clos le 31 décembre dernier. Canam Manac a vu son bénéfice avant postes extraordinaires progresser de 40 %, passant de $ 14.8 millions, ou $ 0.69 par action, à $ 20.6 millions, ou $ 0.90 par action. Les postes extraordinaires au montant de $ 9 millions portent le bénéfice net à $ 29.6 millions comparativement à $ 20.7 millions en 1986. Les ventes ont connu une hausse de 20 %, passant de $ 384 millions à $ 459 millions, et ne comprennent pas l'acquisition de Noverco qui a pris effet le 1er janvier. Selon la direction, tous les secteurs d'activité ont fonctionné à plein régime, spécialement le secteur de l'acier.

### ■ *Solides résultats pour Memotec*

Memotec Data a réalisé des revenus de $ 346 millions et un bénéfice de $ 48 millions lors de son exercice clos le 31 décembre dernier, toute comparaison avec l'exercice précédent étant sans significatrion compte tenu de l'absortion de Téléglobe Canada.

### ■ *Les profits de Bestar chutent*

Le chiffre d'affaires de Bestar, de Lac-Mégantic, a augmenté de 18 % pour l'exercice 1987, passant de $ 19 millions à $ 28 millions. Le bénéfice net a toutefois diminué sensiblement: de $ 1.6 million en 1986 à $ 720,000 l'année suivante. Ce recul, note la compagnie, s'explique principalement par une forte baisse des ventes d'électronique qui avaient été prévues pour le dernier trimestre de l'année, mais la marge de profit demeure comparable aux normes de l'industrie.

— Robert Dutrisac

## MONDE DE LA FINANCE

### ■ *Une baisse pour la Banque TD*

La Banque Toronto Dominion a déclaré un revenu net de $ 146 millions au premier trimestre, en baisse de $ 16 millions par rapport au premier trimestre l'an dernier et de $ 23 millions par rapport au quatrième trimestre de 1987. Le revenu net par action ordinaire s'élevait à $ 0.93 comparativement à $ 1.06 l'année dernière et à $ 1.09 au trimestre précédent. Selon le communiqué, « ces bénéfices reflètent le nouveau traitement comptable des pertes sur prêts prescrit par le Surintendant des institutions financières ». La Banque a estimé ses pertes sur prêts à $ 150 millions pour l'exercice 1988 et a imputé $ 38 millions comme dépense pour le trimestre. Ce montant ne comprend pas toute augmentation des réserves de prudence à l'égard des prêts consentis aux 34 pays en voie de développement (PVD). À la fin du trimestre, ces réserves représentaient 42 % du risque en cours, soit le maximum permis par le Surintendant des institutions financières. Après déduction des réserves de prudence, le risque de la Banque à l'égard des prêts aux 34 PVD s'élevait à $ 1,4 milliard, soit 46 % de l'avoir en actions ordinaires à la fin du trimestre.

### ■ *B. Nationale : $ 35 millions*

N'eût été des opérations effectuées sans autorisation par un des membres de son personnel new-yorkais, la Banque Nationale aurait réalisé un bénéfice net de $ 62.3 millions ou $ 0.53 par action au lieu des $ 35.8 millions ou $ 0.28 enregistrés au cours du premier trimestre du présent exercice financier. En se conformant aux nouvelles directives comptables émises par le Surintendant des institutions financières, la Banque Nationale a indiqué que les pertes sur prêts envisagés pour l'année en cours seraient de $ 180 millions ou $ 45 millions par trimestre. Au 31 janvier, les prêts non-productifs à risque privé, nets des provisions, ont été de $ 424 millions, une baisse de $ 99 millions en un an. Ces prêts représentent 98 % de l'avoir des actionnaires, contre 106 % au 31 octobre 1987 et à 131 % il y a un an. En progressant de 14 % l'actif total s'est établi à $ 32 milliards. Dans une forte proportion cette augmentation est attribuable à la croissance de $ 3 milliards des prêts et acceptations bancaires, surtout dans le domaine des prêts hypothécaires et commerciaux, et de $ 0.7 milliard de liquidités. Un dividende de $ 0.16 par action a été alloué.

— Serge Truffaut

# Steinberg confirme son démantèlement

ROBERT DUTRISAC

Steinberg a confirmé hier les informations selon lesquelles elle avait donné à son conseiller financier McLoed Young Weir le mandat d'amorcer son démantèlement.

La maison de courtage, à qui Steinberg avait demandé d'évaluer ses actifs en janvier, est désormais chargée de rechercher activement des acheteurs pour ses 192 supermarchés du Québec et de l'Ontario, ses 72 dépanneurs franchisés La Maisonnée et ses activités de grossiste en produits alimentaires et en boucherie.

Pour l'instant, rien n'a été dit des autres activités de détail de l'empire Steinberg — les 20 magasins à rayons, les 204 restaurants, les 5 épiceries franchisées 5 Saisons, les 69 épiceries Valdi et, enfin, les 22 Smitty's aux États-Unis.

Quant à sa filiale Ivanhoe, qui regroupe les immenses actifs immobiliers de Steinberg, il y a tout lieu de croire qu'une fois le démantèlement achevé — s'il se réalise —, ils resteront dans la compagnie.

Du côté des acheteurs potentiels, seule Métro-Richelieu est sortie du silence opaque qui enveloppe tous ceux qui convoitent Steinberg. Dans un communiqué laconique, M. Gaétan Frigon, vice-président au marketing et chef des operations de détail de Métro-Richelieu a déclaré que sa société « suit de très près l'évolution de la situation et prendra en temps et lieux les decisions appropriées », ce qui est presque mot pour mot ce que la compagnie laissait savoir à la fin de janvier.

Au cours d'un bref entretien, M. Frigon a admis que ce communiqué s'assimilait à un « Pas de commentaire » poli et que sa société n'avait rien de plus à ajouter. « Nous n'allons pas dévoilé nos cartes à nos concurrents par la voie des journaux », a-t-il indiqué.

En revanche, cet entretien nous a permis de démentir une rumeur : Métro-Richelieu et Provigo n'envisagent pas de faire une offre commune pour les supermarchés Steinberg pour ensuite se les partager.

Provigo, pour sa part, est resté muette comme une carpe. Nous savons toutefois de sources sûres que le géant de l'alimentation s'intéresse activement aux supermarchés de Steinberg en Ontario qui viendraient renforcer sa filiale Loeb aux prises avec Loblaw, la chaîne d'alimentation qui domine le marché ontarien.

Ce geste de Steinberg ajoute encore un peu plus de poids à l'hypothèse selon laquelle Irving Ludmer, le président et chef de la direction de Stenberg, avec d'autres partenaires, dont sans doute Marilyn Cobrin, convoite les actifs immobiliers de la chaîne d'alimentation. Steinberg cèderait toutes ses activités de détail pour ne devenir qu'une société immobilière hautement rentable — comprise aujourd'hui dans sa filiale Ivanhoe — mais plus important encore, une société prévisible dont la gestion serait un jeu d'enfants si on la compare à celle d'une chaîne d'alimentation soumise à une féroce concurrence.

À l'appui de cette thèse, rappelons que M. Ludmer provient de la filiale immobilière Ivanhoe, qu'il a dirigée pendant plusieurs années. En outre, Steinberg tire aujourd'hui plus de 40 % de ses revenus de ses seuls immeubles et son stock de propriétés est considérable.

Le démantèlement de l'empire permettrait le versement d'un généreux dividende exceptionnel de $ 15 ou $ 20, ce qui apaiserait sans doute l'appétit des actionnaires majoritaires. Un tel scénario ne serait pas sans rappeler le geste de Rothmans qui, en cédant il y quelques années sa filiale Carling, conservait ses activités les plus rentables tout en déclarant un juteux dividende.

L'hypothèse expliquerait également pourquoi le Conseil de Steinberg rejetait cavalièrement l'offre de quelque $ 980 millions d'Oxdon, qui s'intéressait uniquement à l'immobilier et avec qui personne de chez Steinberg n'a daigné discuter.

Enfin, les derniers résultats de Steinberg pour le dernier semestre clos le 9 janvier dernier portent à réfléchir. Les ventes au détail de $ 2.1 milliards n'ont laissé qu'un mince bénéfice de $ 8.1 millions. Avec des revenus de $ 23.3 millions, les seules activités immobilières ont généré des profits de $ 6.4 millions. Globalement, les bénéfices de Steinberg, toutes catégories confondues, se sont élevés à 0.68 % de son chiffre d'affaires, alors que ce pourcentage était de 1.23 % pour la même période l'an dernier. Pour fin de comparaison, signalons que Provigo affichait l'an dernier une marge de 1.21 %.

# La paix syndicale pour 5 ans

Dans une ultime tentative pour éviter la vente et le démantèlement de Steinberg, le syndicat des 8,000 employés de l'entreprise s'est dit prêt hier à garantir la paix industrielle chez Steinberg pour les cinq prochaines années.

L'actuelle convention collective des employés — la meilleure au Québec dans l'alimentation — serait reconduite jusqu'en 1993, sauf pour les salaires, qui seraient indexés au coût de la vie. La formule de cette indexation serait négociable, a dit hier M. Jacques Toupin, président du local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec. M. Toupin a fait parvenir son offre hier matin au président de Steinberg, M. Irving Ludmer.

Le président du syndicat n'a pas caché que « le démantèlement nous inquiète ». Il voit mal comment les travailleurs pourraient conserver leur emploi et leur ancienneté, qui s'applique dans 80 magasins. « Si Provigo ou Métro Richelieu achète une partie de la division de l'alimentation et se retrouve avec 30 ou 40 magasins additionnels, il est à peu près certain qu'il y aura des fermutures et des emplois perdus », craint M. Toupin. L'exemple de la chaîne Dominion est éloquent à cet égard.

M. Toupin a été particulièrement effrayé lorsque les rumeurs de démantèlement se sont amplifiées. Tôt hier matin, il a convoqué les délégués syndicaux pour ratifier ce « précédent dans le monde syndical ».

En 1983, les employés de Steinberg avaient accepté des réductions de salaire. En 1985, ils ont reçu une augmentation sous la forme d'un montant forfaitaire, non intégré aux échelles de salaires.

L'offre syndicale s'adresse à Steinberg, et à Steinberg seulement, a dit M. Toupin. Le chef syndical enfin croit que Steinberg devrait rester québécoise.

# Avec des ventes de $ 1.2 milliard la Fédérée se penche sur son avenir

CLAUDE TURCOTTE

Même si elle a connu les meilleurs résultats de toute son histoire en 1987, la Coopérative fédérée de Québec (CFQ) ne prend pas l'avenir pour acquis et lance un imposant exercice de réflexion et de planification qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'été prochain.

Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31 octobre 1987, la Coopérative fédérée a enregistré des ventes de $ 1.243 milliard, en hausse de 6.3 % sur l'année précédente. Son trop-perçu brut s'est établi à $ 184.5 millions, soit une augmentation de 8.2 % par rapport à l'exercice antérieur. Par ailleurs, les dépenses totales furent de $ 166.2 millions, c'est-à-dire 8,8 % plus élevées qu'en 1986. Dans son rapport aux sociétaires, le nouveau directeur général, M. André F. Lizotte, successeur de M. Louis-Philippe Poulin, qui a pris sa retraite, ne cache pas que la croissance des dépenses est « quelque peu élevée ». Il ajoute que des mesures ont déjà été prises pour freiner de telles augmentations de dépenses.

Toutefois dans une perspective à plus long terme et évidemment aussi dans la perspective du libre-échange canado-américain, la Coopérative fédérée a décidé le 25 janvier dernier de donner suite à un vaste projet de planification de la coopération agricole. Hier, les 1,000 délégués à l'assemblée annuelle de la CFQ étaient invités à remplir un questionnaire comprenant 210 questions. Au cours des prochains mois, les conseils d'administration des 107 coopératives membres de la CFQ devront aussi mener leur propre exerice de réflexion et planification. Il y aura également des tournées dans les régions. On prévoit que toute la démarche sera complétée vers la fin de l'été prochain.

L'objectif principal visé est d'adapter la coopération agricole aux nouvelles réalités, ce qui pourrait impliquer des ajustements aux structures et amener éventuellement de nouveaux investissements et une diversification différente des activités. Dans le rapport annuel, le président de la CFQ, M. Alphonse-Roger Pelletier, fait des remarques plutôt générales sur l'avenir de la coopération agricole, dont le chiffre d'affaires dépasse $ 3 milliards et le nombre des employés s'élève à plus de 10,500. Cela engloge la CFQ, les grandes coopératives laitières telles Agropur, Agrinove, etc., ainsi que les coopératives locales.

Dans son message aux sociétaires, M. Pelletier rappelle qu'il ne faut pas s'asseoir sur les succès passés et présents. « Ne nous berçons pas d'illusions, dit-il. Dans la vie économique rien n'est acquis. Nos compétiteurs sont féroces et leur taille et leur puissance ne nous laissent aucun répit. Si nous voulons occuper notre place dans l'industrie agro-alimentaire québécoise en l'an 2,000, et cette place devrait être la première, nous devrons continuer à travailler avec acharnement.

« En ce sens, nous devons dès aujourd'hui planifier notre avenir. C'est une des tâches majeurs qui nous attend en 1988. Nous devrons examiner notre mission à la lumière des réalités d'aujourd'hui et de celles que nous réserve l'avenir. Définir les objectifs que nous nous assignons, adapter nos structures à nos activités en constante évolution, voilà certains des éléments que comportera la démarche à laquelle nous vous convions tous ». En 1974, la Coopérative fédérée avait fait un exercice de réflexion à partir d'un échantillonnage d'une dizaine de coopératives seulement.

M. André Lizotte, directeur général de la Fédérée.

En 1987, la CFQ détenait 20 % du commerce agricole au Québec, précise M. Pelletier, en faisant valoir qu'il y a beaucoup de place pour une croissance de sa part de marché.

Sur la question de libre-échange, M. Pelletier dit ceci: « Rendons à César ce qui revient à César. Le gouvernement fédéral a déjà à son crédit des réalisations importantes qui bonifient l'entente de libre-échange pour le monde agro-alimentaire québécois. Le texte final de l'entente contient une référence explicite à l'article 11 du GATT. Comme nous le demandions, le yogourt et la crème glacée et certains autres produits laitiers ont été placés sur la liste des importations contrôlées ».

En revanche, la CFQ demande maintenant au gouvernement de « compléter le travail qu'il a bien amorcé ». M. Pelletier souligne que « aucune de nos revendications n'exige une modification à l'entente déjà signée et il s'agit de questions qui peuvent se régler en vertu des pouvoirs dont dispose le gouvernement ». Ces demandes comprennent la mise des plats cuisinés à base de volaille sur la liste des produits d'importation contrôlée, plus de précision à la politique du blé de consommation, une attention particulière au secteur des produits horticoles trnsformés et l'allocation des quotas d'importation dans les secteurs contingentés selon des critères qui traitent toutes les entreprises équitablement en permettant aux consommateurs de bénéficier de l'économie qui résulterait du moindre coût des produits importés.

# Trustco Général dénonce la politique fédérale en matière de décloisonnement

SERGE TRUFFAUT

La politique fédérale en matière de décloisonnement des institutions financières est illogique. C'est du moins ce qu'a déclaré, en substance, M. Maurice Jodoin, président et chef de la direction de Trustco Général du Canada.

À l'occasion de la conférence de presse convoquée hier avant l'assemblée annuelle des actionnaires, le président de Trustco a épinglé M. Tom Hockin, ministre d'État aux Finances, en soulignant que « le ministre Fortier a une meilleure vision des politiques à adopter à l'égard du décloisonnement que M. Hockin ».

À l'appui de cette affirmation, M. Jodoin a rappelé les divergences qui subsistent, entre ces deux palliers gouvernementaux, sur les liens commerciaux. Pour ce dirigeant, la volonté de M. Fortier de favoriser l'émergence de mammouths financiers est tout à fait louable dans la mesure où seuls ces derniers seront aptes à livrer bataille aux sociétés japonaises ou allemandes de plus en plus nombreuses à lorgner le Canada comme un terrain de chasse intéressant.

« Il faut se donner tous les moyens de concurrencer adéquatement les institutions financières étrangères », a estimé M. Jodoin.

Tout ce remue-ménage dans le monde feutré de la finance, toute cette avalanche de lois et réglements qu'on englobe rapido-presto dans ce qu'on désigne comme une opération de décloisonnement, ne devrait avoir qu'un objectif, celui de « faire plus et mieux », a soutenu M. Jodoin.

À cette hypothèse de travail sur lequel tout un chacun devrait plancher, le président de Trustco ajoute une mise en garde. Le rythme de croisière choisie pour l'adoption et l'application des lois touchant toutes les sphères du monde financier ne doit pas se faire à une vitesse folle. Si le législateur décide de revêtir le dossard du lapin au lieu de celui de la tortue, « on risque des erreurs de parcours ».

En ce qui a trait à l'approche défendue par le fédéral dans son avant-projet de loi sur les compagnies fiduciaires, les irritants contenus dans celle-ci sont tels, qu'on risque de déboucher sur une loi lourde pour l'ensemble du milieu financier canadien.

Selon M. Jodoin, les irritants inclus dans ce projet législatif témoignent de l'obsession qu'a M. Hockin des conflits d'intérêts. Sur cet aspect éminemment délicat, le dirigeant de Trustco suggère que la loi « fixe les paramètres et, qu'ensuite, chaque compagnie ou société se donnent des lignes strictes en matière d'éthique ».

À la suite des transactions effectuées depuis que la vague du décloisonnement a déferlé en permettant avant tout aux banques de faire l'acquisition de firmes de courtage en valeurs mobilières, M. Jodoin a souhaité que les gouvernements s'évertuent à équilibrer les rapports de force entre les divers secteurs de la finance.

Conséquemment, on espère que l'interdiction faite aux banques ne pas vendre des produits d'assurance IARD (Incendie, automobile et risques divers) à travers l'immense réseau de succursales dont elles disposent ne sera pas levée.

En revanche, on n'écarte pas une association avec le groupe financier Alliance-Industrielles dans la distribution de produits, si la législation sur les intermédiaires promise par M. Fortier le permet. On se rappellera qu'au début de l'automne dernier la Corporation financière Alliance-Industrielle est devenue l'actionnaire majoritaire de Trustco Général en élevant sa participation à plus de 62 %.

Incidemment, M. Jodoin a précisé qu'aucun mouvement dans l'actionnariat n'était actuellement en vue. La Standard Life possède environ 8 %, soit 50 % de moins qu'à pareille date l'an dernier, quant à la Caisse de dépôt et placement elle détient entre 5 et 6 %, soit à peu près 6 % de moins qu'en septembre 1987.

Au cours de l'année financière 1987, le bénéfice net a été de $ 30.8 millions, en hausse de 40 % sur le bénéfice de 1986. Par action ordinaire, ce bénéfice se traduit comme suit : $ 0.80 en 1987 contre $ 0.70 en 1986. L'actif a grimpé de 17 % pour dépasser ainsi les $ 4 milliards. Au fil des cinq dernières années, le taux de croissance annuel moyen de l'actif a été de 18 %. Les biens administrés se sont établis à $ 11.3 milliards au 31 décembre 1987.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## Postes Canada cherchent à vendre des comptoirs-franchises au Québec

COMMERCE

**JEAN-PIERRE NICAISE**
Collaboration spéciale

Qui ne s'est jamais plaint des services postaux ! Des bureaux de poste aux heures d'ouverture peu commodes. Une répartition des bureaux insuffisantes. Des méthodes désuètes, lentes, inéficaces donnant lieu à de longues files d'attente aux guichets. Généralement un stationnement difficile le tout donnant une image peu sympathique du bureau de poste, un endroit aussi peu agréable à fréquenter que le cabinet du dentiste.

Telles sont les principales plaintes des consommateurs relevées par la Société canadienne des postes, par ailleurs bien consciente de ces problèmes. Un meilleur accès aux services est devenu indispensable, il faut augmenter les points de service d'où l'idée du franchisage, pour deux raisons principales : la gamme des produits à vendre est limitée et la moyenne des opérations postales est infime, $ 3.85 seulement : les dépenses en immobilisations s'élèvent, en moyenne, à plus de $ 250,000 par magasin alors que $ 0.70 de chaque dollar de recette sont dépensés pour vendre le produit ou le service au client.

Si l'on considère que les postes ont comme objectif de passer de 12,000 points de vente à 18,000 dans les 10 ans, une progression de 50 %, c'est par centaines de millions que se chiffrent les immobilisations pour moderniser et multiplier les bureaux de postes.

Toutefois, l'handicap des uns peut devenir la force des autres. La forte demande pour les services représente une valeur réelle sur le marché et permet d'amener une base de clients, captifs du fait du monopole, à l'entreprise privée. En retour, les détaillants mettent aux services des Postes canadienne leur expérience de la vente au détail dans un commerce hôte déjà bien établi. Et paient à la Société, sous forme de droit de franchise ou de redevances, le droit de vendre les produits et services postaux tout en assumant, bien entendu, les frais d'établissements.

Actuellement, huit franchises postales sont déjà installées, essentiellement en Ontario (Ottawa, Toronto, London) à Halifax, à Winnipeg, près de Calgary, etc. Il n'y en a encore aucune au Québec. M. Jean Charbonneau, gestionnaire aux communications de la Société canadienne des postes à Ottawa, nous indique qu'actuellement la Société fait des études de marché à Hull et à Sherbrooke. Selon M. Charbonneau, « le programme de franchisage se poursuit très très bien et rapidement, les analyses de marché ayant essentiellement pour but de fournir des indications précises sur la localisation des nouveaux services postaux. Nous recevons de nombreuses demandes de franchisage, une dizaine par jour, et selon nos sondages les clients sont satisfaits de cette forme de service ».

Pour accorder une franchise, la Société canadienne des postes a évidemment des exigences. La première à trait à l'emplacement des locaux. Il faut disposer d'un bon emplacement, au bon endroit, compatible avec l'image des postes (pas de sex shop!), des heures d'ouverture étendues, particulièrement en fin de semaine. Les postes considèrent également les facilités de stationnement ainsi que l'accès des camions de livraison

Le contrat de franchise offert par les Postes est d'une durée de 10 ans. Le candidat au franchisage doit donc posséder une entreprise stable. À ce chapitre, les baux de location et leur renouvellement font certainement problèmes et sont à considérer attentivement.

La Société canadienne des postes réclame, comme tous les franchiseurs, un droit d'entrée variable selon les projections de vente établies par la Société. Cela peut être aussi peu que $ 100 pour un bureau dans un village, à un maximum actuel de $ 120,000 pour une concession très prometteuse dans une grande ville. Maximum actuel payé à Toronto de $ 80,000.

Le franchisé paye son matériel, les comptoirs par exemple, ainsi que l'équipement électronique moderne. L'ensemble du design du bureau est à sa charge, selon les spécifications de la Société. Il doit aussi rémunérer le personnel, la Société se chargeant de l'entraînement complet.

En retour, le franchisé propose l'ensemble des services des Postes, qu'il s'agisse de la poste prioritaire, du courrier électronique, des mandats, etc. La Société vend les produits au prix de gros, ainsi un timbre est vendu à 80 % de sa valeur. Cela dit, point important, si le franchisé ne peut dépasser le prix de vente fixé par la loi, il peut toutefois vendre moins cher. Cela c'est produit à Toronto.

Certes, le franchisage aux postes à créé bien des remous, particulièrement dans le monde syndical. Mais du strict point de vue commercial, le franchisage des services postaux représente une opportunité d'affaires qui peut s'avérer particulièrement intéressante pour certains types de commerce offrant des produits diversifiés et placés en situation de concurrence, une pharmacie par exemple. Un gros dépanneur. De plus, la clientèle peut être facilement quantifié et les projections fincancières aisées à établir. Investissement important toutefois, de l'ordre de $ 150,000 environ pout un gros bureau.

Postes Canada compte passer de 12,000 points de vente à 18,000 au cours des dix prochaines années.

à l'inverse, de petits commerces de moyennes et petites localités peuvent trouver un plus à un prix intéressant. À vérifier soigneusement. Dans tous les cas, la stabilité prime. On ne prend pas une franchise postale à court terme.

## Vers l'exploitation commerciale de l'espace

**PATRICE LANOY**
Agence France Presse

MONTREUX (Suisse) — Gagner de l'argent dans l'espace: l'idée paraît banale, mais c'est une révolution qu'est en train de vivre le petit monde des affaires spatiales avec de nouvelles règles qui s'imposent peu à peu, comme on a pu le constater, lors du deuxième Salon Space Commerce qui s'est terminé hier à Montreux (Suisse).

« On a pratiquement perdu tout espoir de sauver les satellites TV-SAT1 et TELECOM 1-B et malgré cela les affaires continuent » constate à Montreux M. Pierre Usunier, ancien responsable de l'espace à l'Aérospatiale. De fait, observent les spécialistes, les signes de changement sont nombreux qui contribuent désormais à faire du marché spatial un secteur « presque » comme les autres.

Il y a, par exemple, cette capacité à absorber les échecs: les opportunités de lancement en orbite sont très rares en ce moment et, pour l'instant, les carnets de commmandes des sociétés commercialisant les fusées sont pleins pour des années.

« Nous entrons dans une nouvelle phase qui n'est plus la conquête de l'espace, mais celle de l'exploitation commerciale de ses possibilités », explique Mme Marie Yeronimus, responsable de la commercialisation à l'Agence spatiale européenne.

Paradoxalement, pratiquement toutes les activités commerciales que propose le secteur spatial ont un concurrent déjà en place: les satellites de télécommunications avec le système par câbles au sol, les moyens d'observation avec les avions photographes, les unités de production de substances en apesanteur à bord des stations spatiales, avec le procédé chimique au sol.

« Il nous faut habituer nos clients aux services que peut rendre l'espace, car tout va très vite et aucun secteur n'a connu de tels changements en moins de 25 ans », poursuit Mme Yeronimus.

Désormais, il sera possible de gagner l'espace par des fusées soviétiques, chinoises, japonaises, européennes, américaines et bientôt indiennes, voire italiennes ou ouest-allemandes. Demain, des laboratoires automatiques ou habités seront en orbite pour y produire des matériaux, des substances pharmaceutiques. Et, à Montreux, le débat entre responsables de l'espace tourne autour de problèmes concrets: qui sera responsable en cas de collision entre des objets spatiaux en orbite, de chutes de satellites sur un pays, ou de perte d'un service en cours d'exploitation?

La réglementation internationale, les assurances sont balbultiantes en la matière. « Ce qui manque à ce marché, c'est de tourner à plein régime. Quand les missions spatiales auront lieu plusieurs fois par mois, le marché pourra trouver plus facilement ses propres capacités à s'assurer », observe M. Mohamed Dahbi, directeur à la société d'assurances Faugère et Jutheau.

Après les années « noires » 1985, 1986, où les pertes de satellites avaient coûté plus de $ 800 millions aux assurances, les primes ont crevé tous les plafonds avec plus de 25 % de la valeur des satellites à assurer.

Il faudra également régler les problèmes d'exportation de technologies sensibles vers les pays de l'Est. Américains, Allemands de l'ouest et Britanniques auraient prévu d'envoyer des matériels dans l'espace à bord de fusées soviétiques. Une coopération délicate, que certains proposent de faciliter en confiant les matériels technologiques occidentaux à une organisation intermédiaire et non pas directement aux Soviétiques chargés du lancement.

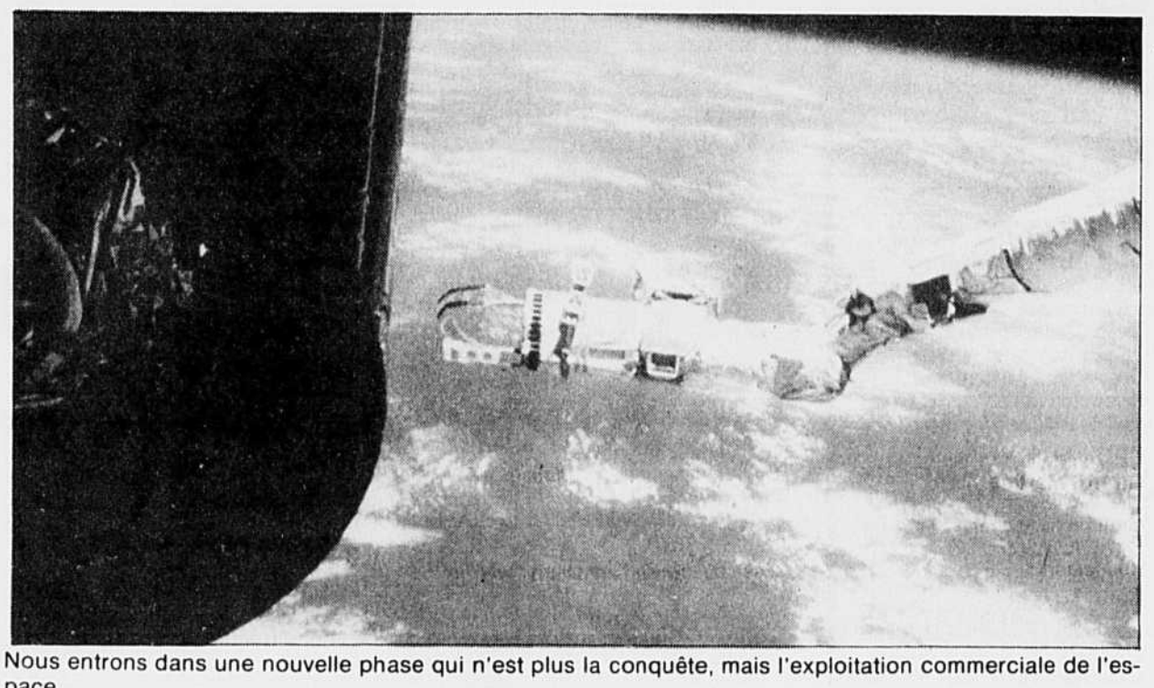
Nous entrons dans une nouvelle phase qui n'est plus la conquête, mais l'exploitation commerciale de l'espace.

## SGB : Benedetti hausse les enchères

BRUXELLES (AP-AFP) — L'Italien Carlo De Benedetti a décidé hier via sa filiale française Cerus de porter à 7,900, 8,000 et 8,050 francs belges, selon le terme de distribution du dividende, le prix auquel il se propose d'acheter les titres de la Société générale de Belgique dans le cadre de l'OPA lancée sur le holding belge.

Il s'agit là d'une nouvelle surenchère dans cette affaire qui avait commencé le 18 janvier dernier lorsque Cerus avait annoncé son OPA sur la « vieille dame ». La véritable bagarre pour le contrôle de la SGB avait toutefois commencé en octobre dernier alors que le titre était coté à un peu plus de 2,000 francs belges. En moins de six mois, si l'on tient compte de la dernière proposition de M. De Benedetti, la valeur du titre a donc pratiquement quadruplé.

Jeudi, avant que ne soit connue cette nouvelle offre de M. De Benedetti, la cotation du titre SGB à Bruxelles avait été suspendue alors qu'elle atteignait un record de 7,010 FB. La veille, le titre avait clôturé à 6,100 FB. Selon Henri Carpentier, porte-parole de la Bourse de Bruxelles, cette suspension avait été décidée car la hausse de jeudi n'était pas justifiée. « Il n'y a pas suffisamment de transactions qui permettent de justifier cette sorte de frénésie. »

Mercredi, Suez et plusieurs alliés franco-belges avaient annoncé qu'ils contrôlaient 52 % du capital de la SGB. M. De Benedetti avait répliqué qu'il détenait 43 % du capital et qu'il faudrait encore compter avec lui. Sa nouvelle surenchère montre que l'homme d'affaires italien est prêt à aller très loin pour appâter les derniers actionnaires non alignés.

Pendant ce temps, à Bruxelles, le gouvernement belge demeure préoccupé par la tournure que prend l'affaire de la Société générale de Belgique dont les deux groupes français se disputent le contrôle, a indiqué mercredi soir le vice-premier ministre belge et ministre des Affaires économiques, M. Philippe Maystadt.

Selon lui, le moment est venu de négocier. « M. De Benedetti doit comprendre qu'il ne peut pas prétendre diriger la SGB tout seul et le groupe franco-belge qui vient de se constituer ne peut pas faire comme si M. De Benedetti n'existait pas. Il est grand temps pour que les différents protagonistes de cette affaire se mettent autour de la même table pour trouver un accord sur un plan de développement de la SGB ».

S'il reconnaît que le gouvernement « n'a pas le pouvoir d'interférer dans cette affaire qui concerne une société privée », M. Maystadt estime légitimes « les préoccupations à propos de la stratégie générale de ce groupe et de certains intérêts stratégiques. Aucun Etat au monde, a-t-il dit, ne pourrait rester sans réaction s'il devait constater que par exemple tout le secteur de l'électricité passe dans des mains étrangères ». La SGB a, rappelle-t-on, un quasi-monopole sur la production et la distribution d'électricité en Belgique.

D'autre part, avant la nouvelle offre de Cerus hier, M. Renaud de la Génière, président-directeur général de la Compagnie financière de Suez, a invité, mercredi soir à Paris, tous les actionnaires de la Société générale de Belgique et notamment l'Italien Carlo de Benedetti, à discuter et à coopérer avec le groupe franco-belge mené par Suez qui, à la suite d'un accord de partenariat, détient 52 % du capital du holding belge.

« Nous venons de franchir une étape tout à fait essentielle dans cette affaire SGB », a notamment déclaré M. de la Génière. « Maintenant s'ouvre la phase suivante, notamment celle des conversations avec M. De Benedetti », a-t-il ajouté.

« Ce qui compte à présent c'est le développement et la rentabilité de la SGB, a-t-il encore dit, en précisant que l'attitude de Suez « est non hégémonique et destinée à attirer plus de Belges autour de la table ».

« C'est en respectant la spécifité belge de la SGB que l'accord entre partenaires français et belges a pu être réalisé », a ajouté le pdg de Suez qui avait à ses côtés, outre les directeurs généraux de Suez, M. Maurice Lippens, administrateur délégué des Assurances générales et porte-parole du groupe belgo-luxembourgeois qui détient 16 % du capital de la SGB.

M. Lippens a souligné que Suez et le groupe belgo-luxembourgeois étaient parvenus « à un vrai accord de partenariat » basé sur un « véritable ancrage belge » de la SGB. « Le verrouillage des actionnaires belges empêche quiconque de quitter le bateau », a encore déclaré M. Lippens.

M. Lippens a, par ailleurs, tenu à préciser qu'il n'y avait pas de « portage » dans le groupe d'actionnaires belges, ajoutant qu'il espérait que M. André Leysen, pdg de Gevaert, qui détient 2 % de la SGB, se joindrait au nouvel axe belgo-luxembourgeois.


**BP CANADA INC.**
**Avis de dividende**

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de quinze cents (15¢) par action ordinaire a été déclaré par le Conseil d'administration de BP Canada Inc. sur les actions ordinaires de la société, payable le 15 avril 1988 aux actionnaires inscrits au registre le 14 mars 1988.

En vertu du régime de réinvestissement de dividendes et de dividende-actions de la société, ledit dividende peut également être réinvesti ou payable sous forme d'actions ordinaires de la société aux actionnaires qui choisissent cette option, avant la date d'immatriculation susmentionnée.

*Par ordre du Conseil d'administration*

**A.V. Comeau**
Secrétaire

Calgary, Alberta
le 26 février 1988

**LA MARITIME**

AVIS DE DIVIDENDES

Le conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie a déclaré un dividende trimestriel de 54.69 cents par action privilégiée de premier rang de série A, payable le 31 mars 1988 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 février 1988.

Nancy S. Anderson
Secrétaire générale

Halifax (Nouvelle-Écosse)
25 février 1988

**RENDEZ-VOUS**

**VOUS PLANIFIEZ UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT?**

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire, d'un déjeuner-causerie ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique « rendez-vous » du DEVOIR.

Tous les vendredis, la rubrique « rendez-vous » regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez au:

**842-9645** Francine Gingras

**DONOHUE INC.**

AVIS DE DIVIDENDES
Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES
Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18c) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 7 mars 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er mars 1988.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES 6-1/4 % CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967
Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625c) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4 % cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 2 mai 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 18 avril 1988.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques Massicotte, avocat
Vice-président et secrétaire
Québec (Québec)
le 22 février 1988

**LE DEVOIR**

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

**Renseignements** ..... **(514) 844-3361**
**Administration** ..... **(514) 844-3361**
**Rédaction** ..... **(514) 842-9628**
**Annonces classées** ..... **(514) 286-1200**
**Publicité** ..... **(514) 842-9645**
*numéro sans frais* ..... *1-800-363-0305*

**Abonnements**
**Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-3361**

**Montréal** ..... **(514) 332-3891 ou (514) 844-3361**
**Québec** ..... **(418) 845-2080**
**Extérieur — Indicatif 514** ..... **1-800-361-6059**
**Indicatif 418** ..... **1-800-463-4747**
**Indicatif 819** ..... **1-800-361-5699**
**Indicatif 613** ..... **1-800-361-5699**

**CARTES D'AFFAIRES**

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

### *Le 22 avril au Reine Élizabeth*

# 46 cadres pour 6 Prismes

**SYLVAIN BLANCHARD**

46 cadres sont en compétition cette année pour l'obtention des seize prix qui seront remis dans le cadre du concours *Prisme* qu'organise pour la troisième année consécutive le Centre des dirigeants d'entreprise.

L'événement aura lieu le 22 avril prochain au Reine Élizabeth, lors d'un gala qui viendra clôturer la 4e édition de la *Semaine du cadre d'entreprise*, laquelle se déroulera du 18 au 22 avril autour du thème *Le cadre, acteur de changement*.

Le concours *Prisme* honorera 16 cadres : huit qui oeuvrent au sein d'une entreprise de plus de 200 employés et huit autres qui sont à l'emploi d'une société comptant moins de 200 personnes à leur service.

En plus des trois trophées *Prisme*, dont le premier prix est doté d'une bourse de $ 500, cinq plaques honorifiques seront décernées dans chacune des catégories.

Toutes les entreprises du Québec avaient l'opportunité de soumettre la candidature d'un de leurs cadres aux organisateurs de ce concours qui vise à reconnaître la contribution du personnel cadre aux succès de l'entreprise. Une quarantaine seulement l'ont fait, certaines ayant même proposé plus d'un candidat.

Selon la directrice-générale du Centre des dirigeants d'entreprise, Mme Nicole Bilodeau, ce faible taux de participation s'explique par le fait que le concours est encore relativement peu connu et que plusieurs entrepreneurs veulent éviter de diviser leur personnel en soumettant la candidature d'un cadre plutôt que celle d'un autre.

M. Jean-Pierre Bourbonnais, président de Bourbonnais Groupe Conseil, présidera le jury du concours *Prisme*.

« Certains gens d'affaires souffrent également d'un certain complexe d'infériorité, dit-elle. Ils hésitent à entrer dans la course parce qu'ils ne croient pas que les réalisations de leurs cadres soient suffisamment spectaculaires, ou importantes, pour avoir une chance de gagner. Il y en a d'autres, finalement, qui craignent que la publicité que pourrait suscitée la victoire d'un de leurs cadres incite plusieurs entreprises concurrentes à lui faire des offres d'emploi qu'il pourrait difficilement refuser ».

À noter que les membres du jury pour l'édition 88 du concours *Prisme* sont MM. Jean-Pierre Bourbonnais, président de Bourbonnais Groupe Conseil (et président du jury), Guy Bernier, président et chef de la direction de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest du Québec, André Caillé, président et chef de la direction de Gaz Métropolitain, Marcel Dutil, président et chef de la direction de Canam Manac, Jean-Yves Leblanc, président de la division transport en commun chez Bombardier, Yves Marmet, président de Société Hypocrate et Mme Madeleine St-Jacques, présidente de Young-Rubicam.

## Les 46 candidats aux Prismes du CDE

### Catégorie de 200 employés et moins:

**Beauregard, Jean-Claude**
Directeur général adjoint
*Plastique DCN*
Warwick

**Turgeon, Pierre**
Directeur financier
*Groupe Bovac*
St-Joseph de Beauce

**Simard, Cyril**
Directeur de la planification et du développement
*Musée du Québec*
Québec

**Turcotte, Charles**
Directeur des approvisionnements
*Lulumco*
Luceville

**Leclair, Marc**
Vice-président productions
*Les Fourgons Transit*
Laval

**Gagnon, Claude**
Directeur
*Magasin Coop de Rivière-du-Loup*
Rivière-du-Loup

**Gagné, Pierre N**
Vice-président et Directeur général, Division Provisoir
*C Corp*
St-Laurent

**St-Pierre, Gilles**
Directeur d'usine
*Les Entreprises Julien*
Québec

**Poulin, Marie-France**
Directeur général
*Acrylica*
Ste-Marie de Beauce

**Couillard, Berchmans**
Cadre intermédiaire
Service de l'assurance de la qualité
*Ministère des Transports*
Québec

**Vilder, André**
Éditeur en chef
*Les Publications Quebecor*
Montréal

**Chabot, Martial**
Directeur général
*Imprimerie St-Romuald*
Québec

**Grégoire, Jacques**
Directeur général
*Imprimerie Interglobe*
Québec

**Bayzelon, François**
Vice-président/opérations
*Mécanabec Systèmes*
Boucherville

**Mathurin, Diane**
Vice-présidente et Associée
*Marcel Knecht et Associés*
Montréal

**Blais, Joanne**
Vice-présidente
*Giro*
Montréal

**Daigle, Jean-Pierre**
Vice-président exportations
*Consulab*
Beauport

**Ricard, Robert**
Directeur général
*Caisse d'Établissement de Lanaudière*
Joliette

**Gagnon, Daniel**
Directeur des ventes
*Demers Machineries*
Valleyfield

**Marcouiller, Pierre**
Vice-président exécutif et Directeur général
*Venmar*
Drummondville

### Catégorie de 200 employés et plus :

**Girard, Martine**
Vice-présidente, Assurance et contrôle de la qualité
*Industries Lassonde*
Rougemont

**Cloutier, Fernand**
Vice-président Finances
*Cascades*
Kingsey Falls

**Milot, Michel**
Conseiller senior
*Le Groupe Malette*
Montréal

**Brissette, Michel**
Directeur du service des immeubles et de l'équipement
*Université du Québec à Montréal*
Montréal

**Thibeault, Jacques**
Directeur général
*Division Héritage/Octofruit*
*Provigo Distribution*
Montréal

**Lemelin, René**
Vice-président système
*Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Montréal et Ouest du Québec*

**Laurin, Serge**
Directeur
*Centre d'ordinateurs développement, Banque Nationale*
Montréal

**Rowland, Stephen A**
Vice-président
*Lingenierie Hymac*
*Laval*

**Pham-Huy, Hai**
Chef de service de génie bio-médical
*Hôpital Maisonneuve-Rosemont*
*Montréal*

**Courchesne, Aline H**
Directeur, Marketing PME
*Banque royale du canada*
Montréal

**Gauthier, Pierre L**
Directeur
*Groupe Datech, Gaz métropolitain*
Montréal

**Belgrade, Jean-Marc**
Directeur d'usine
*Shermag*
Disraeli

**Bherer, Jean-Pierre**
directeur d'usine
*Shermag*
Sherbrooke

**Marcoux, Jean-Marie**
Directeur administratif et financier
*Raymond, Chabot, Martin, Paré*
Montréal

**Corbett, Irène**
Infirmière-chef
*Hôpital Royal Victoria*
Montréal

**Hervieux, Lionel**
Directeur adjoint, division Métro
*STCUM*
Montréal

**Ohearn, Jean-Marie**
Directeur adjoint, installations fixes et bâtiments
Montréal

**Pilon, Lorraine**
Chef de division, relations avec la clientèle
*STCUM*
Montréal

**Dumais, Rock**
Directeur,
recherche et développement
*Société d'entraide économique du Québec*
Joliette

**Boudreault, Réjean**
Directeur, succursale de Joliette
*Société d'entraide économique du Québec*
*Joliette*

**Collin, Gaétan**
Directeur du service biens-fonds et recouvrement
*Société d'entraide économique du Québec*
Alma

**Lessard, Gilles**
Directeur du service marketing
*CRIQ*
Montréal

**Saint-Laurent, Yves**
Chef de service-ingénierie
*Avon Canada*
Montréal

**Dessureault, Denis**
Directeur du service des relations industrielles
*Normick Perron*
Lasarre

**Beaudry, Maurice**
Superviseur
assemblage téléphonique
*TIE Canada*
Sherbrooke

**Aubin, Michel**
Vice-président, finances
*Mont St-Sauveur International*
St-Sauveur des Monts

Les Canadiens pourront éventuellement acquérir des actions de Petro-Canada. . .quand le moment sera approprié.

# Petro-Canada : aucune décision

Le gouvernement fédéral n'a pas encore arrêté sa décision quant à l'éventuelle privatisation de Pertro-Canada.

C'est ce qu'a soutenu, hier à la Chambre des Communes, le vice-premier ministre, Don Mazankowski, en rpéonse aux interrogations du porte-parole du NPD qui accusait le gouvernement Mulroney de se contredire dans ce dossier.

Niant entrer en contradiction avec les propos tenus plus tôt cette semaine à Calgary par le ministre de l'Energie Marcel Masse, le vice-premier ministre Don Mazankowski a répété à plusieurs reprises aux Communes que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision.

M. Mazankowski a rappelé que le premier ministre Brian Mulroney, qui se trouvait hier à Calgary pour assister aux Jeux olympiques d'hiver, a maintes fois affirmé que Petro-Canada ne serait privatisée « qu'à la condition que ce soit dans l'intérêt des Canadiens ».

À Calgary et à Ottawa plus tôt dans la semaine, M. Masse indiquait que le principe de la privatisation de Petro-Canada ne faisait aucun doute et qu'il ne restait plus en fait qu'à attendre le moment opportun pour passer à l'action.

Les actions de Petro-Canada seront offertes à la population quand le moment et leur valeur seront appropriés, déclarait M. Masse, précisant que le gouvernement pourrait vouloir céder les avoirs de la société d'Etat dans le but de financer un projet d'envergure. Des discussions, ajoutait-il, se poursuivent à ce sujet au ministère de l'Energie et dans d'autres secteurs du gouvernement.

C'est la deuxième journée consécutive que l'opposition réclame des éclaircissements au sujet des propos tenus par M. Masse.

« Pourquoi le gouvernement n'est-il pas plus honnête avec la population et ne dit-il pas clairement si, oui ou non, il privatisera Petro-Canada ? » a demandé le député néo-démocrate Nelson Riis, tandis que son chef Ed Broadbent réclamait, mais en vain, l'assurance que la société d'Etat ne serait pas dénationalisée.

Selon M. Broadbent, le gouvernement Mulroney n'a aucun mandat pour privatiser Petro-Canada, cette possibilité n'ayant pas une seule fois été soulevée pendant la campagne électorale de 1984.

Craignant une éventuelle mainmise américaine sur la société d'État, M. Broadbent a d'autre part soutenu que le traité de libre-échange limitait le droit du gouvernement fédéral de s'assurer, lorsqu'il le juge nécessaire, qu'une entreprise demeure entre des mains canadiennes.

Intraitable, la ministre du Commerce extérieur Pat Carney a catégoriquement nié l'existence de telles restrictions dans le traité canado-américain signé le 2 janvier dernier par le premier ministre Brian Mulroney et le président américain Ronald Reagan.

*Ces titres ayant été vendus, cette annonce ne paraît qu'à titre d'information.*

*Nouvel appel public à l'épargne*

**4 000 000 $**

**cabano expéditex inc.**

**1 000 000 d'actions ordinaires**

**Prix: 4,00 $ l'action**

Lévesque, Beaubien Inc.

Saumier Morrisson & Davidson Partners Inc.

*Février 1988*

# Payez moins d'impôt!

En adhérant au REER créateur d'emplois du Fonds de Solidarité, vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investi.

Par exemple, si vous avez un revenu imposable de 20 000 $, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, environ 840 $ sur un placement de 1 000 $, contre seulement 440 $ pour un placement identique dans un autre REER.

De plus, le Fonds vise à vous offrir un rendement comparable aux dépôts à terme.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS -80 % REER +40% CRÉEZ DES EMPLOIS BON RENDEMENT

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal: (514) 285-6400
Extérieur: 1-800-361-7111 (sans frais)

Québec: (418) 622-3258
Trois-Rivières: (819) 373-3447
Sherbrooke: (819) 821-2070
Jonquière: (418) 547-6800
Sept-Îles: (418) 968-6254
Hull: (819) 778-1656
Baie Comeau: (418) 589-9175
Rouyn-Noranda: (819) 762-1354

Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur D'EMPLOIS

# Faites vite !

Bureau de Montréal
500, rue Sherbrooke Ouest
Niveau C-1

Bureau de Laval
2345, boul. Curé-Labelle

Bureau de Longueuil
2554, chemin Chambly

Bureau de Montréal Est
7870, rue Sherbrooke Est

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

*Directeur:* Benoit Lauzière

*Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau

*Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

*Directeur de l'information:* Jacques Chabot
*Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin

*Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

# LA FEMME DE CÉSAR

ATTENDU comme la manne céleste qui nourrirait l'opinion publique canadienne et restaurerait l'image de l'équipe ministérielle, le projet de loi sur les conflits d'intérêts doit être salué comme un pas significatif dans la bonne direction. C'est un texte important, ambitieux. Il devrait permettre d'assurer une forme de moralisation de la vie politique qui, pour être sérieusement exigeante, n'en sera que plus réconfortante du point de vue des électeurs.

Globalement, ce projet vise avant tout à éviter les conflits d'intérêts au sein de toute la classe parlementaire, députés et sénateurs, ministres et secrétaires parlementaires. Aucune exclusion n'est envisagée. Les devoirs et obligations des parlementaires franchiront un degré supplémentaire de rigueur lorsque ces derniers accéderont à des postes ministériels, ou rempliront les fonctions de chef de l'opposition ou de leader des autres formations reconnues à la Chambre des communes. En imposant une transparence en ce qui concerne avoirs, dettes et intérêts, cette loi devrait assurer une plus grande crédibilité aux élus du peuple et aux détenteurs des portefeuilles ministériels.

Cette législation multiplie les exigences et les contraintes. Elle suppose la mise en place de contrôles bureaucratiques, même légers, qui rebuteront vraisemblablement certains candidats éventuels. On comprend les réactions prudentes enregistrées à Ottawa aussi bien chez les Conservateurs qu'au sein des deux autres partis. Les contraintes de cette loi s'inscrivent même, à certains égards, à l'encontre des tendances de fond de la société. C'est ainsi que l'obligation signifiée aux conjoints — de fait ou de droit — des parlementaires de se soumettre à la déclaration de fortune personnelle va heurter non seulement les femmes, mais aussi les hommes dont la douce moitié poursuit une carrière politique. Il y a là un problème avec lequel il faudra vivre un certain temps.

En examinant plus en détail le projet ministériel, on devine rapidement les correctifs qui s'imposent. On découvre aussi des lacunes plus inquiétantes. La création d'une commission indépendante, responsable de la mise en oeuvre et du respect de cette loi, corrigera l'ambiguïté actuelle. Mais cette commission doit obligatoirement être présidée par un juge : c'est la seule façon d'assurer logique et cohérence à une démarche aux aboutissements quasi judiciaires. La « seconde affaire Masse » a clairement illustré le danger de ne pas confier à un magistrat mandat d'interprétation des lois.

Au chapitre des sanctions éventuelles, il y a aussi faiblesse et danger de blocage dans la première version du projet de loi. Cette commission devrait décider, au vu de son enquête en cas de conflit d'intérêts, ou de saisir la Chambre basse ou le Sénat, ou bien de remettre le dossier aux tribunaux compétents. La gravité de l'infraction incitera la commission à choisir l'une ou l'autre voie. Encore une fois, le merveilleux cafouillage de la même affaire Masse devant le comité des élections, privilèges et procédures confirme la nécessité de prévoir un aboutissement judiciaire aux enquêtes engagées en vertu de cette loi.

Aspect nettement positif, cette même commission pourra indiquer aux parlementaires la nature et le type de fiducie à laquelle ils devront confier leur actif durant leur mandat : c'est une disposition très intéressante. Impossible d'en dire autant en ce qui a trait à la période d'exclusion où les anciens ministres devraient se garder d'intervenir, à un titre ou l'autre, auprès de leur ancien ministère. Le code de 1985 avait prévu un délai de deux ans; il paraît sage de le maintenir. De même, on doit oublier immédiatement la possibilité de verser des « indemnités de départ supplémentaires » à d'ex-ministres incapables de jouer le rôle de consultant, de lobbyiste en d'autres termes. Cette disposition est inadmissible.

Enfin, on demeure perplexe au sujet de certaines omissions. Comment pourrait-on juger, en regard de ce projet de loi, l'affaire de « l'avance » consentie par le Parti conservateur au Premier ministre pour faire le ménage du printemps à sa résidence officielle ? Même question au sujet de la piscine creusée par les amis de M. Trudeau pour lui permettre de faire ses longueurs quotidiennes. Il y a lieu ici de resserrer encore davantage la liste des avantages en argent, les gratifications, les voyages et séjours gracieux qui doivent faire l'objet d'une déclaration formelle à la Commission. Si la femme de César doit être au dessus de tout soupçon, il doit en être ainsi pour César lui-même.

En un mot, un projet intéressant à plus d'un titre, mais qui gagnera à être encore plus précis.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

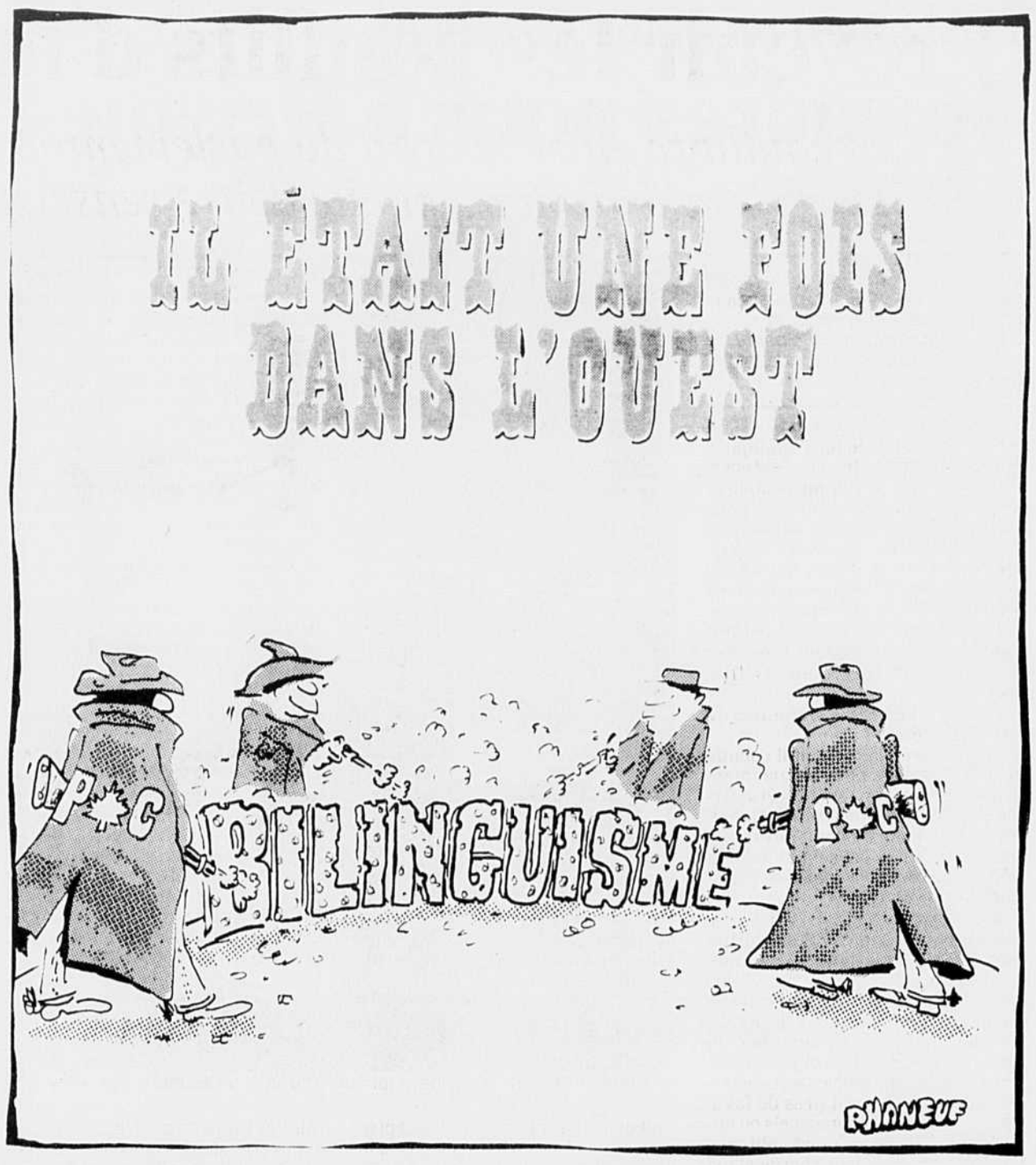


# Le tango des millions

POUR la deuxième fois en moins d'une semaine, l'Est de Montréal a été convié à la fête des millions. Le ministre fédéral de l'Expansion industrielle et régionale, M. Robert de Cotret a annoncé mercredi un investissement total de $ 275 millions au cours des cinq prochaines années. Le jeudi précédent, le ministre québécois de l'Industrie et du commerce, M. Daniel Johnson, avait rendu public un programme de relance de $ 106 millions échelonné sur trois ans.

Ces montants s'ajoutent au plan quinquennal de $ 90 millions mis en place par la Ville de Montréal, l'automne dernier. Au total donc, c'est près d'un demi milliard de dollars d'investissements qui sont prévus durant les prochaines années dans l'Est de Montréal.

Ce tango des millions témoigne non seulement de la sensibilité des gouvernements à cette zone de la métropole, mais aussi des cordes sensibles auxquelles répond la population quand il s'agit des questions de développement. Députés et conseillers municipaux sont pesés à l'aune de leur portefeuille. De même, considère-t-on la modernisation industrielle d'abord et avant tout en termes de capitaux et de signes de piastres.

Et les médias n'hésitent pas, bien entendu, à se faire l'écho et le juge de cette kermesse des dollars.

Il est évident que la relance de l'Est de Montréal ne pourra se faire sans des investissements importants. Mais encore faut-il s'attaquer aux problèmes fondamentaux. Car il est facile, en faisant miroiter des millions, de créer l'illusion que tout n'est qu'une question d'argent.

Depuis 1984, Ottawa a consenti $ 125 millions de prêts industriels dans l'Est par l'intermédiaire de la Banque fédérale de développement. Il ajoutera le même montant au cours des cinq années à venir. Il pourrait tripler ou quintupler cette somme ; il n'est pas certain qu'il y aurait plus d'implantations industrielles. Il y a une limite économique qu'impose la taille et la nature du secteur industriel de l'Est.

Les gens de l'Est ont donc tort d'évaluer les programmes gouvernementaux uniquement en termes financiers. D'autant que le problème central de l'Est, c'est celui de la persistance du chômage dans une zone où, paradoxalement, l'emploi croît plus vite que dans l'ensemble de la métropole. On aura beau y attirer les industries les plus prometteuses, celles-ci n'embaucheront qu'une faible partie des 20,000 chômeurs dont une forte proportion est manifestement sous qualifiée.

C'est donc sur la formation de la main-d'oeuvre qu'il faut mettre l'accent en priorité, sinon l'Est continuera à se développer, et rapidement, mais en maintenant son noyau dur de sans-emploi. À ce chapitre, Ottawa n'a pas prévu de budget additionnel aux sommes normalement dépensées par la Commission de l'Emploi et de l'Émigration dans l'Est. Par ailleurs, Québec a fait un effort spécial en créant un *Bureau aviseur à l'employabilité*. Comme il s'agit d'un domaine occupé par les deux niveaux de gouvernement, il reste à voir si les resssources financières prévues de part et d'autre seront suffisantes.

Quoi qu'il en soit, l'employabilité ne se décrète pas. Le milieu doit aussi se prendre en main, comme le souhaitait le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est Montréal (CREEEM). La table de concertation et de promotion proposée par le ministre Johnson, qui serait composée de représentants des trois gouvernements et de gens du milieu, ouvre dans ce contexte des perspectives stimulantes.

— ALBERT JUNEAU

# Un jour sombre pour Montréal

L'ACQUITTEMENT du policier Allan Gosset a provoqué un choc plus grand peut-être que celui de la mort du jeune Anthony Griffin pour laquelle il avait été mis en accusation. Normalement, un procès rétablit le calme dans la communauté, il donne l'assurance que justice est rendue, et finalement cela règle le problème. C'est tout le contraire qui est survenu au terme du procès que présidait le juge André Trottier.

La colère est plus grande que jamais dans la communauté noire de Montréal, l'inquiétude aussi dans les milieux un peu sensibles aux rapports interethniques en métropole. Le système judiciaire, son impartialité et son efficacité sont mis en doute, cette fois aux yeux d'un plus vaste public. Et rien n'est réglé des problèmes du policier en cause et de son service.

Dès le départ, la justice québécoise aura semblé plus pressée d'écarter toute connotation raciste que de mesurer exactement les faits de l'affaire et la responsabilité du policier. Puis, au procès, le juge a donné une telle interprétation des notions d'intention criminelle et d'homicide involontaire que l'accusé semblait acquitté avant même que le jury entre en délibération. Les jurés ont paru aussi confus, aussi bien quant à certains témoignages que sur les règles de droit rappelées par le juge.

Cela devrait suffire pour convaincre le Procureur général, M. Herbert Marx, de porter la cause en appel. Le ministre avait commis déjà une erreur en escamotant toute enquête du coroner. Il n'a guère amélioré les choses en tergiversant sur la façon d'aller au fond du problème. Ce serait le comble si le dernier épisode compromettait la crédibilité et les chances de succès des autres démarches en cours, notamment à la Commission des droits de la personne.

Certes, il n'y a pas de racisme ouvert, triomphant, institutionnalisé à Montréal. Mais il y a du racisme plus ou moins avoué, inoffensif chez les uns, cruel chez d'autres. Les sondages menés à ce sujet révèlent que seulement une minorité de gens entretiennent des idées ou des comportements racistes. Mais quand le racisme, si ténu soit-il, s'installe dans un service public névralgique comme celui de la police, le potentiel d'explosion sociale est considérable.

Or, ce potentiel existe bel et bien à la CUM, malgré les prétentions d'une bonne partie des agents, de leurs officiers et de la Fraternité des policiers. Et aussi à cause de leur aveuglement. Il n'est de pire blessure, de plus profonde injustice que l'affront racial — même simplement verbal, et à plus forte raison physique — qui attaque l'identité même des personnes et des groupes qui en sont victimes.

C'est bien ce qui a donné à la triste affaire Gosset-Griffin le retentissement émotif qu'elle connaît. À la lumière des faits établis à ce jour, il est probable que le policier n'a pas voulu abattre le jeune noir, que son comportement provenait non pas d'un esprit raciste mais d'un relâchement professionnel. La fin tragique du jeune homme serait alors attribuable à un concours de négligence professionnelle et de malchance.

Le policier et son avocat ont tenté de ramener l'événement à un accident, à une simple tragédie individuelle et familiale. Leur démarche est sincère, mais elle ne pouvait rétablir les choses.

L'affaire, à tort faut-il croire, illustrait la discrimination et même la violence dont les Noirs (et d'autres minorités) se plaignent, avec raison, de subir aux mains de la police. On aura bien du mal à en sortir.

Que peut-on faire maintenant ? La communauté noire de Montréal doit éviter de se braquer sur un policier, et laisser la famille Griffin soumettre la cause aux tribunaux civils. Il n'est interdit à personne, certes, de manifester publiquement son mécontentement, ne serait-ce que pour réveiller les policiers de Montréal et les politiciens de Québec, qui vivent encore dans un monde irréel. Mais les efforts doivent porter sur l'identification précise des sources et des causes de racisme.

Le problème se complique, à Montréal, de la querelle linguistique entre francophones et anglophones, de l'acceptation encore problématique des minorités dans la fonction publique, et du retard des autorités à prendre conscience de la gravité de la situation qui se développe dans certains quartiers de la métropole et dans quelques services publics.

Il a fallu les bombes du FLQ, quelques émeutes et l'élection du PQ pour faire prendre conscience au Canada qu'il y avait un problème au Québec, tellement était alors épaisse l'incompréhension des Canadiens. L'inconscience des Québécois est-elle encore si profonde qu'il leur faudra des fusillades à Montréal, quelques rues incendiées, voire une parade de cercueils pour reconnaître enfin qu'il y a là un problème d'importance pour toute notre collectivité ?

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ *Personnalisé*

*Lettre à M. R.D. Fullerton, chef de la direction, Banque Canadienne Impériale de Commerce*

À QUEL moment votre banque va-t-elle exiger des frais pour faire un dépôt ? Y aura-t-il un jour des frais pour chaque pas qu'un client ou une cliente fera entre l'entrée de la succursale et le guichet de la caissière ?

Suis-je dérangée pour vous poser ces deux questions ? Bien non ! Je vous les pose à la suite d'un refus de votre succursale de Sillery de me fournir gratuitement des chèques.

C'était la première fois de ma vie que je subissais un tel affront. Ce n'est pas le coût comme tel, mais bien le principe. Des chèques personnalisés ! Une idée géniale. Le numéro informatisé inscrit sur le chèque doit être suffisant pour vous retrouver dans vos papiers.

À bon entendeur, salut !

— THÉRÈSE C. FAGUY
Sillery, le 15 février.

## ■ *Des pions ?*

JE DÉSIRE vous entretenir des grèves indésirables et désagréables et des non moins désagréables et bizarres processus de négociation qui les précèdent.

Prenons le cas des grèves rotatives des professeurs de langues et d'autres spécialistes en formation du gouvernement fédéral en ce février 1988. Ce type de grève est déclenché parce qu'on refuse de négocier sérieusement.

Le syndicat entraîne ses membres à la grève grâce à la désinformation comme celle publiée dans *The Ottawa Citizen* le 22 janvier et reprise à la télé cinq jours plus tard par deux syndiqués où on mentionnait que le Conseil du Trésor obligerait les enseignants à passer 37½ heures en classe sur une semaine de travail de 37½ heures, pendant vingt semaines consécutives dans certains cas, information que l'on sait fausse.

Si le Conseil du Trésor avait voulu imposer un horaire aussi absurde, on aurait eu raison de crier au « facisme ». Il est étrange que l'Alliance de la Fonction publique prétende à de pareilles exigences. Malheureusement quelques centaines de professeurs y ont cru ou ont voulu y croire et ont déjà participé à des grèves rotatives.

D'autre part, une des répliques du Conseil va jusqu'à l'enfantillage pur et simple lorsqu'il décide de retenir deux jours de paie à tous les employés de la catégorie visée, peu importe qu'ils travaillent et soient contre la grève, ou qu'ils ne travaillent pas toutes leurs heures régulières pour participer à ces grèves rotatives.

Cette mesure me touche peu mais je désire souligner le grotesque de la situation et demander aux parties qu'elles cessent de nous prendre pour des pions.

Qu'elles osent dire clairement si l'enjeu véritable est la privatisation de l'enseignement et l'exploitation d'employés temporaires (à contrats) sous-payés et bien contrôlés.

Il serait temps d'agir en personnes raisonnables et justes, non comme de petits seigneurs de gauche ou de droite.

— ANDRÉ ROY
professeur de langues
Orléans (Ontario), le 19 février.

## ■ *Le RCM trahit sa base*

EN SOUTENANT massivement le projet *Mattox* — qui jouit d'un contrat militaire de $ $ 300 millions, ce que personne ne nie — nos élus municipaux ont trahi la confiance que deux tiers des électeurs leur ont accordée.

Le plus triste est que le maire Jean Doré, en soutenant ce projet, — qui comprend la destruction de beaux arbes — a pris une décision totalement opposée à la résolution du Conseil municipal de Montréal, votant *unanimement* en 1986 pour le projet ZLAN.

Dire que ce contrat ne touche nullement le nucléaire est ergoter sur un point de détail. Ce que les gens de Montréal voient maintenant, c'est que le RCM renie tous les espoirs portés en lui . . . et cela c'est grave !

J'ai milité pour le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal depuis ses débuts en 1974 . . . mais je ne sais pas si je voterai pour lui à l'avenir. Le fait est qu'il refuse d'avoir des contacts avec l'électorat . . . et agit à sa tête . . . pour le malheur de notre ville.

— CLAUDE DE MESTRAL
Montréal, le 18 février.

## ■ *Qui dit vrai ?*

LE JEUDI 11 février, ceux qui s'intéressent à la santé et au bien-être des Québécois étaient collés à leurs appareils de radio et de télévision. Le « suspense » était fini, on allait finalement connaître le résultat des nombreuses consultations et des travaux approfondis effectués par la Commission Rochon.

Erreur ! Plus on écoutait, plus on était perdu. La version d'un journaliste du poste X contredisait celle diffusée au poste Y. Même confusion au sujet des réactions initiales de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Dans les entrevues qu'ils ont accordées de part et d'autres, tant le Dr Rochon que Madame Lavoie-Roux ont dû rappeler constamment que l'interprétation que l'on faisait de leurs propos était un peu, beaucoup, différents de ce qu'ils avaient dit ou écrit. Il semble qu'eux non plus ne trouvaient pas qu'on présentait leur position respective de façon claire et exacte.

Il restait donc, le lendemain, à se plonger dans les journaux dont l'information est généralement plus complète et plus nuancée. Déception ! Les contradictions continuent. On nous dit tour à tour que la pierre d'angle du rapport, c'est la décentralisation; non, c'est l'élection au suffrage universel d'une régie régionale; non, non, c'est un changement de mentalité qui commandera tout le reste.

L'ambiguïté persiste quant on rapporte les commentaires de la ministre. On parle de mise sur les tablettes, de rejet du revers de la main, mais on nous informe en même temps qu'elle donnera elle-même des suites au rapport par une tournée de consultation et par une politique annoncée pour l'automne. Que faut-il comprendre ?

Les éditorialistes nous aident parfois à comprendre et même à penser. Il faudra sans doute leur laisser le temps de « posséder leur sujet ».

Entre-temps, faudra-t-il ne compter que sur soi-même et lire les 800 pages du rapport ?

— ANDRÉ J. CÔTÉ
Montréal, le 22 février.

## ■ *Ignorance à Radio-Québec*

PENDANT qu'aux États-Unis trente grandes entreprises comme IBM, ITT, Johnson et Johnson, Chemical Bank et AT&T adoptaient un code aux termes duquel elles s'engagent à informer activement leurs employés et à protéger ceux qui sont atteints du sida pour permettre à ceux-ci d'avoir les mêmes droits et possibilités que les autres personnes, ici à Radio-Québec les maquilleuses refusent de maquiller des gens atteints de la maladie, même après une rencontre avec un médecin.

Tous savent aujourd'hui que le Sida ne se transmet que par le sang et le sperme. Il est déplorable qu'on laisse libre cours à de pareilles discriminations, surtout dans le milieu si « informé » qu'est la télévision.

J'espère que ces personnes se rendront compte du ridicule de leur geste. Que craignent-elles ? Maquillent-elles avec des couteaux en se rongeant les ongles ?

— MARC TREMBLAY
Montréal, le 21 février.

## ■ *Régression*

LES JEUX olympiques n'ont plus l'authenticité qui les caractérisait jadis. Les luttes politiques et le matérialisme contemporain en sont devenus des éléments.

Ils sont toujours intéressants mais ne réflètent plus le symbole d'union et de fraternité. Plusieurs pays les exploitent à des fins de force et de pouvoir.

Leur crédibilité est aussi en péril à cause de la consommation de drogues performantes qui affectent plusieurs participants.

Les Jeux modernes ont régressé quant à leur but.

— YVES PRÉFONTAINE
Sherbrooke, le 21 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# Prévenir les conflits d'intérêts ?

*Vers un équilibre entre le droit du parlementaire à sa vie privée et le droit du public d'être renseigné*

*Texte intégral du résumé du projet de loi sur les conflits d'intérêts tel que déposé mercredi à la Chambre des communes par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney*

M. Sinclair Stevens répondant aux questions à la Chambre des communes.

LE PROJET de loi s'applique à tous les députés et sénateurs. Les règles de communication et de divulgation sont les mêmes pour tous. Les ministres, les secrétaires parlementaires et les chefs des partis d'opposition des deux Chambres sont astreints à des normes encore plus sévères en ce qui concerne certaines de leurs activités, et notamment l'après-mandat dans le cas des ministres et des secrétaires parlementaires.

**Paragraphe 2 (2) — Définition du conflit d'intérêts**

Cet article définit le conflit comme étant l'omission, par un parlementaire, d'organiser ses intérêts personnels qui lui permettraient d'en tirer profit, conformément aux dispositions de la Loi, reprenant ainsi la démarche générale proposée par la Commission Parker.

**Articles 3, 4 et 5**

L'article 3 énonce l'obligation qu'ont les parlementaires de se comporter et de gérer leurs affaires privées conformément aux dispositions du projet de loi et, de façon générale, de manière à ne pas éroder la confiance du public en leur objectivité et impartialité. Les articles 4 et 5 interdisent aux parlementaires de favoriser leurs intérêts personnels en utilisant des renseignements obtenus dans l'exercice de leur charge et qui ne sont pas accessibles au grand public ou de se servir de leur influence pour favoriser leurs intérêts personnels.

**Articles 6 et 36 — Rétribution, dons et marques d'hospitalité**

Il est interdit aux ministres, aux secrétaires parlementaires et aux chefs des partis d'opposition d'accepter une rétribution (par exemple, pour paraître à la télévision). Il n'est pas interdit de recevoir des dons et des marques d'hospitalité, sauf lorsque cela risque de susciter des interrogations sur la conduite du parlementaire (voir l'article 3).

Il faut toutefois déclarer les dons reçus d'une personne autre qu'un parent et dont la valeur totale acceptée d'une source au cours d'une période de douze mois est supérieure à $ 500, de même que les marques d'hospitalité si leur valeur totale acceptée d'une source au cours d'une période de douze mois est supérieure à $ 2,000. Les dons et marques d'hospitalité reçus par le parlementaire dans l'exercice normal et raisonnable de ses fonctions n'ont pas à être déclarés.

**Articles 7, 13 et 45 — Après-mandat**

Ces dispositions, qui ne s'appliquent qu'aux ministres et aux secrétaires parlementaires, interdisent d'accepter des emplois d'organismes avec lesquels ils ont eu des rapports officiels au cours de l'année ayant précédé la fin de leur mandat ou d'avoir des rapports avec leurs anciens ministères sur des questions dont ils ont été saisis dans l'exercice de leurs fonctions antérieures, et cela pour une période d'un an.

De plus, les ministres ne peuvent changer d'allégeance en ce qui concerne toute transaction particulière à laquelle ils ont été impliquées. Aucun contrat ou avantage ne peut être accordé à une personne qui a violé la disposition de l'article 45. La Commission peut toutefois modifier ou déroger à une interdiction lorsqu'elle est d'avis que l'intérêt public serait mieux servi. Finalement, la Commission peut, si elle le considère approprié, prolonger l'indemnité de départ que les parlementaires sont en droit de recevoir pour une période ne pouvant excéder six mois.

**Article 8 — Activités**

Il est interdit aux ministres, aux secrétaires parlementaires et aux chefs des partis d'opposition d'exercer une profession, d'avoir un emploi ou d'occuper un poste étranger à leurs fonctions officielles. Ils peuvent toutefois occuper certains postes, par exemple auprès d'un organisme de charité, pourvu que cela ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts.

**Article 9 — Commission**

Cet article constitue une Commission de trois membres. Ceux-ci sont nommés par le gouverneur en conseil, après consultation des chefs des partis d'opposition dans le cas du président, et avec leur agrément, dans le cas de l'un de ses membres, l'autre membre étant choisi par le gouvernement. Chacun de ces postes peut être occupé par un juge. Le mandat du président de la Commission a une durée de sept ans et sa rémunération est celle habituellement versée à un membre de la Cour fédérale. Les deux autres commissaires sont nommés pour une période de cinq ans. Les mandats ne peuvent pas être renouvelés.

**Articles 10 et 11 — Pouvoirs de la Commission**

La Commission reçoit l'état des renseignements personnels requis de chaque parlementaire et délivre les certificats de conformité. Elle est chargée d'aider les parlementaires à éviter les situations de conflit lorsqu'ils règlent leurs intérêts personnels. À ce titre, elle a notamment le droit de conseiller les parlementaires sur la façon d'aménager leurs intérêts personnels y compris d'en conseiller la vente. La Commission peut également recommander la constitution d'une fiducie selon les conditions qu'elle juge indiquées. Elle donne également son avis sur l'interprétation de toute disposition de la Loi de façon que chaque parlementaire puisse pleinement la respecter.

**Article 12 — Enquêtes menées par la Commission**

La Commission peut entreprendre une enquête

a) à la demande du premier ministre, dans le cas des ministres et des secrétaires parlementaires;

b) à la demande de l'une ou l'autre Chambre, par voie de résolution, en ce qui concerne leurs membres respectifs, ce qui comprend les ministres qui sont députés ou sénateurs et les secrétaires parlementaires qui sont députés, et

c) de sa propre initiative.

Conforme aux recommandations de la Commission Parker, la Commission peut exercer les pouvoirs mentionnés à la Partie I de la Loi sur les enquêtes lorsqu'elle est d'avis que cela est nécessaire dans l'exécution de son mandat.

La Commission rend compte de toute conclusion défavorable au parlementaire intéressé (lequel a l'occasion auparavant d'être entendu, en personne ou par l'entremise d'un avocat). De plus, sur demande de la Commission ou de l'une ou l'autre des Chambres, une copie du rapport est remis au président de la Chambre dans laquelle le parlementaire siège, et dans le cas d'un ministre ou d'un secrétaire parlementaire, au premier ministre. Le chef du parti auquel appartient le parlementaire reçoit un exemplaire du rapport. Lorsqu'aucun manquement n'est constaté, la Commission en informe par écrit le parlementaire intéressé de même que les autorités compétentes.

**Article 15 — Frais**

La Commission peut rembourser à toute personne visée par la Loi certaines catégories de frais engagés pour s'y conformer ou engagés dans le cadre des enquêtes.

**Article 19 — Secrétaire**

Avec l'approbation du gouverneur en conseil, la Commission nomme un secrétaire qui a pour fonctions principales d'aider la Commission à conseiller les parlementaires sur l'organisation de leurs biens, de tenir les registres des dons, des marques d'hospitalité et des intérêts privés autorisés, et d'assister la Commission dans l'exécution des enquêtes.

**Articles 20 et 21**

Par ces articles, la Commission est constituée en organisme indépendant.

**Articles 27 à 31 — Déclaration**

Les parlementaires déclarent tous leurs intérêts et activités personnels au secrétaire, lequel détermine quels renseignements doivent être rendus publics sous forme de résumé. Il appartient à la Commission de décider dans les cas de désaccord entre un parlementaire et le secrétaire concernant la déclaration publique.

**Articles 32 à 35 — Conjoint et personnes à charge**

Les intérêts et activités personnels du conjoint et des personnes à charge, ainsi que tout don et marque d'hospitalité reçus par eux, sont traités de la même façon que ceux des parlementaires, sauf qu'il n'y a déclaration publique qu'avec l'approbation expresse de la Commission sur la recommandation du secrétaire et après consultation des personnes en cause. Ces dispositions protègent le conjoint et les personnes à charge contre toute divulgation publique inutile de leurs intérêts privés.

**Article 40 — Rapport destiné au Parlement**

La Commission est tenue de rendre compte annuellement au Sénat et à la Chambre des communes.

**Article 44 — Sanctions**

Le comité compétent de la Chambre devant laquelle est déposé un rapport peut, après avoir donné au parlementaire l'occasion de se faire entendre, recommander à la Chambre compétente une ou plusieurs des sanctions suivantes :

- une réprimande;
- l'imposition d'une amende;
- le versement d'une compensation;
- la déclaration de vacance de siège si le rapport est adressé à la Chambre des communes et une demande visant à obtenir la démission d'un sénateur si le rapport est adressé au Sénat (il semble, en raison de la Loi constitutionnelle de 1867, qu'il soit impossible de révoquer un sénateur pour de tels motifs).

Le projet de loi stipule aussi des pénalités lors de violation des règles portant sur l'après-mandat tel qu'énoncé dans la Loi.

# Les affres de la troisième option zéro

*Londres, Paris et Washington s'opposent à Bonn*

**ANALYSE**

**JOCELYN COULON**

LES SEIZE membres de l'OTAN, qui se réunissent à Bruxelles les 2 et 3 mars, vont bien sûr trinquer à la signature du traité sur les euromissiles entre MM. Reagan et Gorbatchev. Les alliés européens, après s'y être opposés, quelquefois avec intensité, s'y sont ralliés, se souvenant qu'ils avaient appuyé la première option zéro du président américain en 1981. La double option zéro fut plus difficile à avaler, mais pour quelques missiles de plus on n'allait pas saboter les retrouvailles Est-Ouest.

Là où l'Alliance atlantique risque une nouvelle collision, c'est sur la question d'une troisième option zéro dont les Soviétiques sont les plus ardents défenseurs. Sur ce problème, Paris, Londres et Washington s'opposent diamétralement à Bonn.

Le traité sur les euromissiles, signé le 8 décembre à Washington, portait sur deux types de missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF) : ceux de longue portée (LRINF), de 1,000 à 5,500 kilomètres, et ceux de courte portée (SRINF) de 500 à 1,000 kilomètres. Les deux Grands se débarrasseront ainsi de 2,700 missiles.

Le mandat des négociateurs de Genève excluaient tous les missiles de moins de 500 kilomètres de portée (SNF), mais il était évident qu'après la conclusion du traité INF Moscou reviendrait à la charge pour éliminer ces systèmes et que l'OTAN ferait face à la division dans ses rangs.

Les premiers craquements au sein de l'Alliance sont apparus dès juin 1987 lorsque parmi les alliés, réunis à Reykjavik pour approuver la double option zéro, les Allemands de l'Ouest imposèrent à leurs partenaires l'inclusion dans le communiqué final d'une clause mentionnant la nécessité de négociations pour une réduction des missiles tactiques (SNF). Un mois auparavant, Bonn avait réclamé, en vain, que l'accord INF englobe tous les missiles en Europe. Londres, Paris et Washington s'étaient ligués pour dire non.

Le contentieux est loin d'être réglé entre les alliés. Durant tout l'automne et jusqu'au sommet Kohl-Reagan, du 19 février, la bataille a fait rage entre les quatre capitales occidentales. À Paris, les Français ont lancé de nombreux avertissements au gouvernement ouest-allemand allant même jusqu'à mettre en cause l'alliance particulière entre les deux pays. La France s'oppose à toute dénucléarisation de l'Europe au nom de la sécurité du Vieux continent. Elle estime que ce processus pourrait, d'une part, amener le départ des troupes américaines et, d'autre part, forcer la France à négocier sa force de frappe indépendante. Après avoir qualifié la double option zéro de « Munich nucléaire », le gouvernement français se montre le plus véhément opposant du retrait des dernières armes nucléaires.

À Londres, c'est le même leitmotiv. Mme Thatcher ne veut plus entendre parler d'autres option zéro avant que des négociations multilatérales aient réglé le sort des déséquilibres chimiques et conventionnels en Europe. Dans un moment d'emportement contre les Allemands, le premier ministre britannique s'est même déclarée « fatiguée de ces gens qui cherchent la moindre petite chose dans le désarmement ».

Les Américains sont tout en subtilités, voulant ménager l'Allemagne tout en ne déplaisant pas à la France et à la Grande-Bretagne. Si le secrétaire d'État, George Shultz, n'exclut pas une négociation sur les missiles tactiques, le secrétaire à la Défense, Franck Carlucci, se montre plus ferme en avertissant Bonn qu'a défaut de moderniser ces armes, comme le veut la décision de Montebello de 1983, la présence militaire américaine en Europe sera révisée. De quoi faire réfléchir. Toutefois, les missiles tactiques ne sont plus aussi intéressants pour Washington advenant un éventuel affrontement armé avec Moscou. Les armes de la dissuasion, celles qui pouvaient frapper l'Union soviétique seront retirées, rendant plus aléatoire un engagement américain.

Voilà ce qui inquiète toute la classe politique ouest-allemande. De gauche à droite on estime que « plus courte est la portée, plus morts sont les Allemands », de l'Est comme de l'Ouest, et cela ne plaît pas. Théoriquement, les missiles tactiques sont tout désignés pour un conflit nucléaire limité à la seule Europe et, comme par hasard, ils sont surtout concentrés sur les territoires allemands.

Même si officiellement, Bonn est d'accord avec la décision de Montebello et respecte les désirs de ses alliés, ce qu'a rappelé, dans un geste d'apaisement, le chancelier Helmut Kohl lors de sa visite à Washington, celui-ci n'a pas encore tranché entre son ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, partisan de la troisième option zéro, et son collègue de la Défense, M. Manfred Woerner, qui ne veut pas en discuter. Le gouvernement ouest-allemand cherche désespéremment une formule de négociations qui pourrait satisfaire autant l'OTAN que le Pacte de Varsovie tout en ne négligeant pas ses propres intérêts.

La controverse autour de la troisième option zéro peut apparaître spécieuse car officiellement elle ne porte que sur les missiles tactiques (200 à l'Ouest et plus de 1,000 à l'Est) et laisse de côté les armes tactiques (bombes, mines, obus) qui composent le gros des stocks de l'OTAN (4,500) et du Pacte de Varsovie (environ 4,000). Elle est cependant un symptôme croissant de la paralysie de l'Alliance atlantique devant les propositions soviétiques en matière de désarmement. Le réunion de l'OTAN promet d'être houleuse.

*Enfin une véritable vocation internationale pour l'Abitibi*

# Devenir le plus vaste dépotoir au monde !

**LIBRE OPINION**

**CLAUDE BOISVERT**

*L'auteur est président du Regroupement des écrivains de l'Abitibi-Témiscamingue*

NOUS n'avons pas assez de déchets ou de matières polluantes pour y parvenir ? Qu'à cela ne tienne : importons-en ! Et commençons par les BPC. Après tout, on part gagnant : qui donc songera à nous les contester ? À vouloir se les approprier à notre « détriment » ?

Non, mais sans blague ! Les seuls qui ont tout à gagner et absolument rien à perdre, dans cette loufoque saga des BPC, ce sont les propriétaires (et assimilés) de la compagnie Sénexan (c'est bien le nom ?) ... qui, si on fouille un peu en dessous du couvercle de la poubelle, obéissent probablement à des « intérêts étrangers ».

Et il y en aura toujours, des individus prompts et habiles à exporter ailleurs leurs problèmes. Car aucun individu (aucun peuple non plus, nous, y compris) normalement constitué ne pousserait la bêtise jusqu'à enterrer ses vieux obus, ses vieilleries explosives dans sa cour ... quand de complaisants nègres blancs sont prêts à le faire chez eux ... pour une pincée de cacahuètes ! En attendant que des accidents surviennent et que certains de chez-nous meurent pour de bon, eux, là-bas, doivent être morts de rire !

Évidemment ... si nous tenons à demeurer éternellement de la race des porteurs d'eau (quoique dans cette hilarante histoire de fous, nous risquions fort de nous transformer, à brève échéance, en porteurs d'os ...) et à ramasser les pots cassés par d'autres pour gagner quelques miettes d'un pain à forte saveur de moisi et plusieurs fois irradié, fonçons, tête baissée ! Mieux : exigeons l'exclusivité mondiale du stockage, de la manipulation et des essais de transformation des BPC et autres cochonneries analogues dans la région !

De toute façon : pourquoi s'en faire ? Ils s'évertuent à crier sur tous les toits que ce n'est pas dangereux ! À en juger au nombre effarant de collectivités qui ont tourné résolument le dos à de tels projets, il faut en conclure qu'ils n'ont trouvé qu'ici assez de naïveté pour leur prêter une oreille attentive ... qu'ils ne rendront jamais, c'est sûr !

Enfin ... Avant Three-Mile-Island, avant Tchernobyl, des catastrophes nucléaires se révélaient absolument impensables ! Et n'étaient évoquées que par des faux jetons alarmistes, éternels et inutiles objecteurs de conscience ... et pourtant ! Allez donc demander aux principaux intéressés ce qu'ils en pensent, maintenant ... alors que les alentours, et pour des centaines de milles à la ronde, sont irrémédiablement contaminés pour des générations. Alors que les nuages radioactifs font encore aujourd'hui sentir leurs « merveilleux » effets un peu partout sur le globe !

Si vous saviez que votre voisin d'en dessous fabrique des bombes pour arrondir ses fins de mois, vous continueriez de trouver ça normal ? Pourtant, il est chez lui, non ? Il est libre ! Comment ? Vous dites ? Qu'il met votre vie en danger parce que ... mais c'est exactement ce que d'aucuns font avec la nôtre, de vie, en ouvrant la porte à ces produits de malheur ...

Oh, rassurez-vous : vous avez parfaitement le droit de jouer avec le feu, à Senneterre ... mais pas si, en cas d'incendie, c'est la région entière qui est menacée !

Et quelle sera la prochaine étape ? Demander aux Russes et aux Américains, aux Français et aux Anglais (et même aux Canadiens) de venir installer un peu partout dans la région les vieux réacteurs nucléaires défectueux ou hors d'usage afin que nous puissions, là encore, jouer à créer temporairement deux ou trois emplois à haute teneur radioactive ? Ils pourraient, par la même occasion, entreposer dans nos caves tous ces déchets hautement nucléarisés dont ils ne savent que faire et qui leur créent des casse-tête à n'en plus finir !

Et les déchets de New York et des environs, de Los Angeles et de Toronto, de Detroit et d'ailleurs, et les millions de carcasses d'automobiles qui pourrissent dans la nature, pourquoi ne pas les « rapatrier » ici ?

Mieux encore : convions la terre entière au plus gigantesque poubelles-party de tous les temps ! Mettons sur pied le plus grand égout à ciel ouvert imaginable ! Invitons tout le globe à venir dégobiller par ici. À venir y déverser ses millions de tonnes de résidus de toutes sortes. Ces innombrables polluants, tous plus dangereux les uns que les autres : on aura l'expérience ! Et tant pis si nous crevons en cours de route : l'histoire se souviendra de nous comme de bons samaritains ... ou d'autruches facilement influençables, mais qu'importe ! On aura été nous-mêmes jusqu'au bout !

Soyons donc fermes et ne tergiversons pas : nous exigeons le monopole des matières dangereuses pour la région ! C'est à prendre ou à laisser !

Des employés d'une entreprise spécialisée dans la conservation de l'environnement déposent des sols contaminés de BPC dans des sacs qui seront transportés... qui sait, peut-être à Senneterre ou quelque part dans la région de l'Abiti-Témiscamingue.

Nous n'avons plus de temps à perdre ! Adoptons tout de suite notre mot d'ordre : si ce n'est pas bon pour les autres habitants de la planète, c'est sûrement bon pour nous !

Que Dieu nous bénisse ... pendant qu'il en est encore temps !

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Turner

surprise, Doug Frith ne cachait pas un certain désenchantement depuis plusieurs mois.

C'est notamment la politique du parti sur le libre-échange avec les États-Unis qui mine actuellement le parti au point ou d'autres, comme Francis Fox par exemple, ont déjà décidé de « laisser passer un tour » et de ne pas se présenter aux prochaines élections. (Pour faire sa part, M. Fox a seulement accepter la présidence du parti au Québec pour les deux prochaines années et Raymond Garneau « lui garde un comté au cas où »).

« Les gens reprochent à Lloyd Axworthy (Winnipeg) et à Herb Gray (Windsor) de dicter à Turner une position difficile à défendre, confie un homme d'affaires de Montréal: on n'ose même plus aborder la question du libre-échange et le parti est un peu baîllonné ».

Les libéraux espéraient que John Turner profite du récent congrès d'orientation de Vancouver pour assouplir un peu sa position sur le libre-échange, mais il s'en est tenu à sa promesse, à laquelle personne ne croit, de déchirer avec les Américains. Discrètement, Jean Chrétien vient de lui rappeler que c'est une « promesse colorée mais irréaliste ». Et John Turner a dû calmer Bay Street en promettant de faire volte-face après les élections. Loin de rassurer, cela n'a fait que renforcer l'image d'un chef prêt à tout pour obtenir la paix.

De longues conversations avec des libéraux de l'ensemble du pays, on peut dégager les éléments suivants:

■ la contestation du leadership de John Turner se limite à un petit noyau qui gravite autour des anciens gourous de Toronto et de quelques « ancêtres » du Rideau Club à Ottawa, mais les couteaux volent bas: ragots sur la vie privée des Turner, leur train de vie aux frais d'un parti endetté de $ 5 millions, et de soi-disant faiblesses personnelles plus inavouables encore que les « martinis bien secs ». « S'ils en sont là, ils sont vraiment désespérés », confie un ami de longue date du chef libéral;

■ tout le monde admet que John Turner s'est considérablement amélioré depuis 1984 — « il revient de loin », dit-on souvent — en particulier dans ses grands discours livrés avec de plus en plus de passion; et le parti est maintenant composé d'une nouvelle génération de libéraux qui n'ont plus la nostalgie de Pierre Trudeau: un vote sur son leadership, comme en novembre 1986, lui donnerait sans doute encore une confortable majorité parmi les délégués élus;

■ le caucus libéral projette par contre, parmi les membres du parti, l'image d'un assemblage disparate de « paresseux qu'on ne voit jamais », ou de vedettes aux idées trop tranchées qui n'ont aucun sens de la cohésion ou de la discipline. Du débat sur l'universalité des programmes sociaux à celui du libre-échange, en passant par les déchirements sur le lac Meech ou sur la question palestinienne, John Turner se retrouve ou paralysé ou enfermé dans une position extrême;

■ « Au mois de janvier c'était beaucoup moins rose, on voyait venir une vague », reconnaît un ami de Turner à Montréal; (les conservateurs se rapprochaient dangereusement des libéraux au Québec). « Si on devait se retrouver dix points derrière les conservateurs, ce serait autre chose », admet un proche de David Peterson à Toronto. « Les problèmes des conservateurs redonnent confiance et les gens votent contre les gouvernements », avoue un troisième. Autrement dit, les libéraux comptent bien plus sur Mulroney que sur leur propre chef pour prendre le pouvoir;

■ de plus en plus d'hommes d'affaires craignent de voir un chef aussi imprévisible diriger le pays et, quoi qu'en disent ses dirigeants, la situation financière du Parti libéral ne s'est pas améliorée depuis trois ans: il y a toujours près de $ 5 millions de dettes et le parti couvre à peine ses dépenses courantes. Quant au recrutement, il a frisé le fiasco dans l'ensemble du Canada alors qu'on n'a recruté que 175,000 contre un objectif de 295,000 (mille par comté).

Les libéraux sont ainsi manifestement nerveux et les membres du caucus se concentrent, chacun de leur côté, sur leurs propres dossiers. Ils voient en particulier les conservateurs rôder une machine électorale grassement financée, et ils observent un adversaire, Brian Mulroney, manifestement en grande forme quand il est, comme cette semaine, à l'attaque plutôt que sur la défensive.

Ce que les organisateurs libéraux craignent par-dessus tout, c'est une campagne électorale chevauchant l'été où conservateurs et néo-démocrates seraient capables, les premiers avec de l'argent et les seconds avec les organisattions syndicales, de « sortir le vote ». (Les néo-démocrates par exemple sont déjà en train de roder les discours de campagne d'Ed Broadbent, ont dressé un premier itinéraire du chef, et négocient même leur avion personnel !).

Bien entendu, les députés et les adjoints de John Turner voient la question différemment. « Les sondages nous aident, dit l'un des responsables de la campagne en Ontario, qui prédit un balayage à Toronto et compte sur un autre au Québec ». Et l'Ouest ? « Ah nous ne sommes pas très bons dans l'opposition et nous sommes divisés sur le libre-échange et le lac Meech », reconnaît-il.

Sur la question du libre-échange, des proches de Turner, dont Raymond Garneau, laissent entendre qu'il modifiera son attitude, « mais pas maintenant ». M. Turner serait personnellement très révolté par cette entente qu'il juge mauvaise pour le Canada et il résiste encore à ses proches qui voudraient lui faire adopter la stratégie du leader travailliste Harold Wilson dans le débat sur le Marché commun en Grande-Bretagne. « Avec son expérience dans les finances internationales, explique un startège libéral, Turner pourrait se présenter comme le chef de gouvernement le plus capable de la renégocier, plutôt que de proposer un peu stupidement de la déchirer ».

Contrairement à ce qui s'écrit au Canada-anglais, les responsaboles du recrutement au Québec et en Ontario prétendent qu'il y a abondance de bons candidats. « Le problème est qu'on n'a pas assez de comtés pour tous les candidats qu'on a à Montréal », affirme Raymond Garneau. Même chose en Ontario, affirme Jim Peterson. La seule ombre au tableau, semble-t-il, vient des candidates qui ne semblent pas attirées par le parti ou auxquelles il semble difficile de trouver un bon comté.

Quant aux tensions entre les « gauchistes » du caucus et d'autres comme Doug Frith, Raymond Garneau ou Donald Johnston qui a claqué la porte, Lloyd Axworthy les réfute carrément: « On ne s'est jamais accroché sur la question au caucus », affirme-t-il ajoutant, pour ceux qui l'accusent d'en mener trop large, que « tout le monde est sur un même pied au caucus ».

Alors, pourquoi tant de morosité au parti libéral ?

« Si Mulroney se déniche trois candidats, dont Lucien Bouchard, qui incarneront l'honnêteté et la probité, et si ces gens-là font le tour du Québec en parlant du lac Meech et de libre-échange, ils vont faire un malheur », confie un libéral très en vue de Montréal.

« Les députés sont épuisés par un surcroît de travail dû à leur petit nombre: quand je veux me remonter le moral, je m'en vais dans le champ », avoue Raymond Garneau.

### ◆ Jeunes

prendre des engagements dont aujourd'hui ils se sentent responsables. Lorsqu'il s'agit d'éliminer la discrmination, on ne peut se contenter de faire le travail à moitié ou aux trois-quarts, ont fait valoir les jeunes libéraux.

L'enjeu premier de cette réforme pour les jeunes devait être la parité pour les moins de 30 ans qui reçoivent des prestations trois fois moins élevées que celles des plus de 30 ans. Actuellement leurs prestations sont de $ 184 par mois et ne commenceront à grimper que le 1er janvier prochain. La parité ne sera établie que l'année suivante, ce qui est beaucoup trop tard. Il y a là une injustice fondamentale, croit le président des jeunes libéraux, Joël Gauthier, qui ne voit pas de raison d'attendre à 1990.

Les jeunes libéraux croient que la parité pour les moins de 30 ans devrait être accordée dès janvier 89, ce qui est déjà tard, font valoir de leur côté les jeunes péquistes. Leur présidente, Isabelle Courville, croit que la parité devrait être immédiate car il s'agit de parer au plus pressé. Elle rappelle qu'en 1985 les jeunes libéraux réclamaient aussi une parité immédiate, demandant si le gouvernement libéral ne cherche pas à prendre « en otage jusqu'à la veille des élections » les jeunes assistés sociaux. Rappelons que, plus tôt cette semaine, le Conseil du patronat adoptait une position semblable.

Encore plus grave que ce retard est le caractère factice de la parité accordée, estiment les jeunes des deux partis qui d'une même voix dénoncent la notion de contribution parentale qu'introduit le ministre avec sa réforme. Indirectement, expliquent-ils, le ministre impose un critère d'âge puisque cette contribution sera prise en compte pour tous ceux qui vivent chez leurs parents ou qui ont quitté le domicile familial depuis moins deux ans. Dans la réalité, cela établit, disent-ils, une discrimination pour les moins de 25 ans.

Cette notion se retrouve dans le Code civil mais est rarement appliquée, sauf dans le régime des prêts et bourses pour les étudiants. Quelque 17,000 jeunes assistés sociaux se verront retirer toute aide à cause de cette nouvelle norme, tandis que plusieurs milliers d'autres verront leurs prestations réduites sensiblement. Un calcul fait par les jeunes péquistes établit à seulement $ 6 par mois la hausse de prestation que pourraient recevoir des milliers de jeunes assistés sociaux. En moyenne, la contribution alimentaire des parents qui sera déuite d'une prestation théorique de $ 405 sera de $ 100. Les $ 305 restants pourront, dans les cas où deux assistés sociaux partagent un appartement, être réduits de $ 115, ce qui laissera seulement $ 190 par mois.

Le problème qui se pose est que l'expérience a démontré que les contributions alimentaires des parents sont trop souvent des contributions théoriques. Les fonctionnaires en tiennent comptent lorsqu'il s'agit de calculer le prêt-bourse d'un étudiant, mais dans au moins 30 % des cas ces contributions ne sont jamais versées par les parents. Il ne faut pas photocopier les failles d'un système pour les transposer dans l'autre, notent les jeunes péquistes

Les jeunes libéraux estiment que la contribution parentale est une notion très dangeureuse. Comme l'avait fait remarquer plus tôt cette semaine la Fédération des femmes du Québec, plusieurs prendront toutes sortes de détours pour échapper à cette contrainte et profiter d'une clause de « dénuement total ». Il y a un risque sérieux d'engendrer une certaine désintégration de la famille tout en privant les jeunes de leur autonomie. Il y a un débat en profondeur à faire dans la société, car cette notion implique aussi la responsabilité filiale envers les parents, de dire la Commission jeunesse du PLQ.

L'intention du ministre, en introduisant cette clause de contribution alimentaire des parents, est d'éviter de rendre le régime d'aide sociale plus attrayant que le régime de prêts et qu'il y ait, a-t-il reconnu hier, un déplacement de clientèle. Il faudrait alors, croient les jeunes libéraux, harmoniser les deux régimes pour que des bénéficiaires de l'aide sociale soient admissibles à certaines conditions aux prêts et bourses.

Cette suggestion sera accueillie assez froidement par le ministre Paradis qui dira aux jeunes libéraux d'aller tenter de convaincre le ministre de l'Éducation. Selon lui, les choix qui ont été effectués ont souvent constitué « la moins pire des solutions », ce qui a été le cas aussi pour la déduction pour les personnes partageant un logement. C'était ça ou la poursuite du « contrôle des chambres à coucher ».

Jeunes libéraux et jeunes péquistes croient que la véritable solution aux problèmes de l'aide sociale est du côté de l'emploi. Sur ce point, les jeunes péquistes ont fait une critique sévère du projet du ministre, soulignant que nulle part dans le projet de réforme on parle d'emplois ou d'absences d'emplois. On a réclamé la tenue l'été prochain d'une conférence nationale sur l'emploi pour élaborer un pacte entre tous les intervenants socio-économiques en cette matière.

### ◆ Enfants

d'éveiller leur conscience dans le plaisir et dans la détente ».

Une session dure 12 semaines et coûte à peine $ 120.

Pour remplir ses ambitieuses promesses, l'école de croissance personnelle pour enfants propose une approche basée sur le rêve.

Car, explique la directrice Francine Paquin, « dans le rêve d'enfant réside le comportement futur à l'état potentiel de l'enfant ».

Le rêve de l'enfant, explique-t-elle, est un outil par lequel l'enfant entre en contact avec son « senti » à lui sur les plans physique, émotif et spirituel.

« Nous utilisons plusieurs médias, comme le jeu, le dessin, l'association, l'imagerie, le théâtre, les contes de fée pour que les enfants laissent jaillir ce puits de ressources déjà existant en eux », dit Mme Paquin.

Par exemple, « si un enfant a fait un cauchemar et qu'il a vu un monstre effroyable, nous l'invitons à recréer ce monstre avec de la pâte à modeler pour qu'il puisse se distancier », explique Mme Paquin.

Le programme comporte aussi des exercices de respiration, de relaxation, de méditation, de massage, de tai-chi, et d'expression corporelle.

Un compte rendu des progrès de l'enfant est fait régulièrement aux parents. Ces même parents sont d'ailleurs invités à suivre un programme spécialement conçu pour eux, de façon à ce qu'ils puissent « poursuivre et entretenir une relation harmonieuse avec les enfants ».

Autodidacte, la fondatrice des Ateliers fanfan a déjà travaillé avec des adultes. C'est à ce moment qu'elle a compris l'importance d'agir dès l'enfance.

Mme Paquin a aussi oeuvré auprès d'enfants de LEUCAN, des jeunes cancéreux. Elle aimerait d'ailleurs pouvoir accueillir un jour des enfants malades à son école. « Je suis convaincue que l'émotivité joue un grand rôle dans la maladie, chez les enfants comme chez les adultes », dit-elle.

La fondatrice des Ateliers fanfan prononcera une conférence ce soir à 20 h, au Pavillon d'Outremont, petit théâtre du Collège Français, au 5210 Durocher.

« Les consommateurs doivent être prudents avant de s'inscrire à un cours de croissance. Et si ce cours s'adresse à des enfants, il faut redoubler de prudence et vérifier dans quelles conditions se font ces cours », a dit Mme Lise Béliveau, porte-parole d'Info-croissance, un groupe d'étude sur les centres de croissance personnelle mis sur pied par l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal (ACEF-centre) en octobre dernier.

### ◆ Visage

gouvernement rendait public le rapport Osbaldeston et faisait savoir qu'il acceptait ses 34 recommandations, dont le démantèlement de la division de l'anti subversion.

Ce groupe, dirigé par M. Gordon Osbaldeston, avait été formé à la suite de la publication du rapport du Comité de surveillance du SCRS (SCARS) en juin 1987. Le comité soulignait, entre autres, que trop de gens étaient visés par la division de l'antisubversion et que cette dernière tendait à confondre dissidence et activités subversives.

Le groupe Osbaldeston lui devait examiner les politiques d'embauche du SCRS, son fonctionnement et le travail de la division antisubversion. Il remettait son rapport à la fin d'octobre.

Il y reprenait une vieille demande visant à éliminer les dossiers inactifs, hérités pour la plupart de la GRC et qui étaient conservés en attendant la fin de l'enquête de la Commission Deschênes sur les criminels de guerre.

Leur nombre a toujours suscité la controverse et continue de constituer un mystère. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) a toutefois cité le chiffre de 30,000 en juin 1987 lors du dépôt de son rapport, soulevant l'indignation.

À la suite de l'annonce d'hier, le SCRS ne conservera que les dossiers reliés à des enquêtes sur des crimes de guerre ou ceux qui ont été transférés aux divisions du contre-espionnage et de l'antiterrorisme. Ces deux divisions ont repris en décembre les dossiers des personnes toujours considérées comme des menaces.

Le solliciteur général a assuré que 95 % des dossiers du SCRS ont été classés inactifs depuis la création du service et qu'ils attendent maintenant d'être détruits ou cédés aux Archives nationales.

Mais son discours tentait aussi à dissiper les critiques selon lesquelles le ministre n'a pas le contrôle de son service, que le SCRS est dénué de direction politique. Depuis l'été dernier, ces commentaires ont été alimentés par plusieurs bavures révélées par les médias et qui ont mis particulièrement en cause la division de l'antisubversion.

Le ministre a plusieurs fois répété hier que « la subversion n'est pas une priorité en matière d'enquête pour l'ensemble du SCRS ». Il s'adressait aux participants à la conférence sur « La défense d'une cause, la protestation et la manifestation d'un désaccord ».

### ◆ Armée

continué à manifester, certains brandissant des portraits de M. Mikhaïl Gorbatchev, le numéro un soviétique, et scandant des slogans tels que : « Rendez-nous Karabakh » ou encore « Nous ne sommes pas des extrémistes ».

Le procureur général-adjoint de l'URSS, Alexander Katousev, s'est rendu dans le Nagorny-Karabakh où des rumeurs ont fait état d'affrontements entre Arméniens, qui représentent 80 % de la population, et Azerbaïdjanais qui auraient fait un nombre de morts indéterminé.

Démentant certaines informations faisant état de 60 Arméniens tués, M. Katousev, cité par l'agence Tass, a déclaré que « pas une seule personne de nationalité arménienne » n'avait été tuée. Il n'a toutefois pas précisé si des Arméniens avaient été blessés ou si il y avait eu des victimes parmi les Azerbaïdjanais. Sa déclaration a été lue à la télévision nationale.

Des sources dissidentes à Moscou citant le militant arménien Parouir Airikian ont affirmé que M. Vladimir Dolgikh, membre du bureau politique du Parti communiste soviétique, avait déclaré mercredi à la télévision arménienne que « malheureusement » il y avait eu des « victimes » dans la région de Nagorny-Karabakh.

M. Dolgikh est l'un des quatre dirigeants soviétiques à s'être rendus en Arménie au début de la semaine pour tenter de reprendre le contrôle de la situation. De même source, on affirme que M. Dolgikh a éclipsé le dirigeant local du parti en Arménie et qu'il est désormais en charge de la normalisation.

Le comité central du PCUS a rejeté les demandes arméniennes et exigé la restauration de l'ordre. Dans le même temps, les autorités soviétiques ont promis d'améliorer la situation culturelle et socio-économique de l'Arménie.

Hier, le patriarche de l'Église arménienne, le Catholicos Vasken 1er, âgé de 80 ans, a lancé un appel au calme dans un message télévisé, ont également affirmé des sources dissidentes.

D'autre part, certains militants arméniens ont exprimé leurs craintes que la présence de l'armée soit le signe avant-coureur d'une proclamation de l'état de siège. Des diplomates occidentaux estiment toutefois que la réaction des autorités soviétiques s'apparente à leur attitude durant les récentes manifestations dans les États baltes où l'armée avait été appelée mais n'était pas intervenue.

Un Arménien en provenance d'Erevan a déclaré à l'AFP que « tout le peuple arménien » était en train de manifester et que « le mouvement continuerait jusqu'à ce qu'on nous rende le Karabakh ». D'autres voyageurs arméniens ont affirmé que des gens se rendaient à Erevan en provenance des campagnes.

Par ailleurs, deux écrivains arméniens, Zora Balaian et Silva Kaputikian, ont gagné Moscou pour tenter d'obtenir un entretien avec M. Gorbatchev.

Les informations en provenance d'Arménie et de la région de Nagorny-Karabakh n'ont pas pu être vérifiées de façon indépendante en raison de l'interdiction faite par les autorités soviétiques aux journalistes de se rendre sur place. Certaines lignes de téléphone ont également été coupées entre l'Arménie et la capitale soviétique.

### ◆ Cour suprême

les restrictions que lui impose l'art. 110, puis déclarant valides toutes les lois provinciales, nonobstant le fait qu'elles aient été adoptées, imprimées et publiées en anglais uniquement », écrit le juge LaForest.

Si elle choisit cette dernière voie, la province devra, compte tenu du principe de la primauté du droit « agir aussitôt que possible » et le choix de l'option à retenir devra aussi être fait rapidement, notent les juges majoritaires.

En 1985, la Cour suprême avait invalidé de la même façon toutes les lois adoptées en anglais seulement par le Manitoba depuis 1870, mais il existe une différence fondamentale entre cette situation et celle de la Saskatchewan, affirme la Cour.

Les droits linguistiques de la minorité française du Manitoba étaient enchâssés dans la Constitution par l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba* alors que les exigences de l'article 110 ne sont pas de nature constitutionnelle et peuvent être abrogées par une simple loi de la législature provinciale.

Les procureurs de la Fédération des francophones hors Québec ont tenté de convaincre la Cour que l'article 110 avait une valeur constitutionnelle, comme l'article 23 au Manitoba ou l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* au Québec.

Mais, au terme d'une longue analyse historique, le juge LaForest affirme que le Parlement fédéral avait voulu laisser à la future province « le droit de décider de quelle langue on devra se servir devant les tribunaux ou devant la législature », selon l'expression de sir Wilfrid Laurier.

Quant à l'usage du français devant les tribunaux de Saskatchewan, la Cour estime là aussi que la province n'ayant jamais légiféré spécifiquement sur la question, les exigences de l'article 110 existent toujours et permettent l'utilisation du français.

Toutefois, le juge LaForest souligne que si une personne a le droit constitutionnel de s'exprimer en français devant le tribunal, « elle n'a pas le droit d'être comprise dans cette langue ».

Le juge et les autres officiers de la Cour peuvent donc utiliser l'anglais, et le citoyen n'a pas droit à un traducteur, sauf si cela est nécessaire pour avoir un procès équitable. Dans le cas du père Mercure, la Cour estime « qu'il était possible de tenir un procès équitable sans offrir une traduction de l'anglais au français ».

Cependant, si la loi exige que les propos de celui qui désire de s'exprimer en français soient consignés, ils devront l'être en français.

Pour les juges dissidents Willard Estey et William McIntyre, les garanties linguistiques de l'article 110 étaient propres à la législature et aux tribunaux des Territoire du Nord-Ouest, et la Saskatchewan a, comme toutes les provinces, obtenu à sa création le pouvoir de spécifier quelle langue pourrait être employée dans leurs débats.

« Ce n'est qu'en forçant l'interprétation de la loi qui a créé la Saskatchewan et en ne donnant pas aux lois organiques de la nouvelle province leur effet législatif ordinaire qu'on peut conférer à l'art. 110 la qualité de disposition constitutionnelle. Il en découlerait un résultat qui ne serait ni celui que le gouvernement du Canada de l'époque voulait, ni celui expressément mentionné dans les actions parlementaires ou législatives au moment de la création de la province », estiment-ils.

# Regina regardera de près le jugement de la Cour suprême

REGINA (PC — LE DEVOIR) — Le sous-ministre de la Justice de la Saskatchewan, M. Brian Barrington-Foote, a soutenu hier que le gouvernement provincial étudiera toutes les possibilités avant de décider ce qu'il fera à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada.

Le sous-ministre agissait en l'absence du ministre de la Justice, M. Bob Andrew, qui assistait à une conférence en Argentine en son autre qualité de ministre du Commerce.

L'incertitude du gouvernement est également partagée par l'opposition, puisque le leader néo-démocrate Ned Shillington s'est demandé ce qu'il allait faire à la suite du jugement du plus haut tribunal du pays.

« J'aimerais pourtant que le gouvernement puisse éviter le genre de débat acrimonieux qui a eu lieu au Manitoba ».

À Ottawa, les porte-parole de la Fédération des francophones hors Québec, de l'Association culturelle Franco-canadienne de Saskatchewan et de l'Association canadienne-française de l'Alberta, MM. Yvon Fontaine, Rubert Baudais et George Arès, ont soutenu qu'il s'agissait d'une étape importante dans la reconnaissance de leurs droits.

« Cette décision confère aux francophones une légitimité de leur existance et de leurs droits », ont-ils soutenu.

Ils ont également soutenu que le gouvernement fédéral avait maintenant la responsabilité morale de s'assurer que la Saskatchewan et l'Alberta ne modifieront pas l'article 110.

« Nous sommes d'avis que la Saskatchewan et l'Alberta ne peuvent modifier unilatéralement l'article 110 étant donné les engagements pris par ces provinces dans l'entente constitutionnelle du 3 juin 1987 » (l'entente du Lac Meech), ont-ils soutenu.

« Le gouvernement fédéral doit profiter du présent processus de révision constitutionnelle pour constitutionnaliser ces droits comme il l'avait fait en 1867 pour les anglophones du Québec », ont-ils conclu.

Aux Communes, le député libéral d'Ottawa-Vanier Jean-Robert Gauthier a soutenu que si le premier ministre Devine abolissait les droits linguisitiques des francophones, l'esprit même de l'accord du lac Meech serait menacé.

Il a demandé au gouvernement fédéral d'aider financièrement et matériellement la Saskatchewan à faire face aux exigences du jugement de la Cour suprême.

« Le gouvernement fédéral doit mettre le paquet, a-t-il soutenu. Il faut dire à la Saskatchewan qu'on a de l'argent et des ressources humaines pour la traduction. Il faut faire ça pour garder le pays uni ».

« Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir », a répliqué le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, qui s'est dit confiant de voir la Saskatchewan se plier au jugement la Cour suprême et traduire ses lois, au lieu d'adopter une loi abolissant les droits des francophones.

« L'accord du lac Meech offre certaines garanties, même s'il n'a pas encore été signé par toutes les provinces, a-t-il déclaré. Il reste que le gouvernement fédéral, lorsqu'il est question de bilinguisme, tient des négociations extrêmement serrées avec les provinces, autant la Saskatchewan que l'Alberta ».

*Le conflit canado-français sur la pêche*

# Ottawa invite les grévistes de la faim à raisonner Paris

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a sommé hier les représentants des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, qui sont actuellement au Canada, de cesser de faire pression sur lui par médias interposés.

Il serait nettement plus utile, selon Ottawa, qu'ils invitent plutôt Paris à retourner à la table des négociations pour régler le contentieux canado-français sur la pêche.

Dans une déclaration conjointe, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et les ministres des Pêches et des Transports, MM. Tom Siddon et John Crosbie, tiennent la France entièrement responsable de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations depuis cinq mois.

Le maire-sénateur de l'archipel français, M. Albert Pen, mène depuis lundi une grève de la faim depuis une chambre d'hôtel du centre-ville d'Ottawa, dans l'espoir que le Canada fasse preuve de plus de souplesse dans le conflit. Un homme politique français, le député centriste Gérard Grignon, a lui aussi entrepris un jeûne à Québec.

Apparemment embarrassée par l'initiative de M. Pen, l'ambassade de France à Ottawa a refusé de lui prêter ses locaux pendant sa grève de la faim.

Réagissant à la plus récente sortie canadienne, M. Pen a affirmé que les déclarations des trois ministres témoignaient une fois de plus « de la mauvaise foi de leur gouvernement en ce qui concerne leur vision de nos problèmes ».

Prenant les choses à la blague, le ministre Crosbie indiquait dès lundi que le « coup publicitaire » de M. Pen ne modifierait en rien la position canadienne sur la double et épineuse question des quotas de pêche accordés aux Français et de la frontière maritime de l'archipel.

Le litige canado-français a dégénéré en une complexe guerre de chiffres, les deux pays, engagés dans un dialogue de sourds, s'accusant mutuellement de surpêcher dans la zone litigieuse située au sud de Terre-Neuve.

Hier encore, M. Siddon a accusé la France d'avoir augmenté depuis 1983 ses prises dans la zone contestée à 26,000 tonnes, quatre fois sa part traditionnelle de 6,400 tonnes. Une situation que le ministre trouve « très préoccupante », mais que M. Pen estime être le fruit de calculs strictement théoriques.

Ottawa soutient que la valeur des exportations de poisson de Saint-Pierre-et-Miquelon a presque triplé ces dernières années, passant de $ 9 à $ 26 millions entre 1982 et 1986.

« L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon n'est pas en danger, de l'avis de M. Crosbie. C'est tout le contraire: les pêcheurs de l'archipel n'ont jamais capturé autant de morue ».

M. Pen a de son côté reconnu que l'archipel avait augmenté sa production ces dernières années, comme le lui autorisait les accords canado-français de 1972. « Mais on voit maintenant que le Canada désire vivement enrayer ce développement en nous privant de poisson », a-t-il déclaré.

Le gouvernement fédéral se dit disposé à assurer un approvionnement stable aux quelque 200 pêcheurs de l'archipel, dont « les habitants sont nos voisins ».

« Mais nous n'assisterons pas sans rien faire à l'appauvrissement des pêcheurs canadiens découlant de la surpêche française », a déclaré M. Crosbie.

Il n'est pas question pour Ottawa d'ouvrir des négociations séparées avec Saint-Pierre-et-Miquelon. « Ottawa ne peut négocier qu'avec Paris », a dit M. Crosbie, invitant les représentants de l'archipel à « adresser leurs plaintes au gouvernement français ».

La France réclame une zone économique de 200 milles autour de l'archipel — le Canada lui en offre 12 — et juge insuffisants les quotas de pêche que lui offre Ottawa en eaux canadiennes.

En riposte à la décision française de quitter la table des négociations le 9 octobre dernier, le gouvernement fédéral fermait ses ports aux chalutiers français et leur retirait pour cette année le droit de pêcher en eaux canadiennes.

# Daniel Lavoie : gérer le succès

PAUL CAUCHON

Daniel Lavoie romantique, Daniel Lavoie *crooner*, Daniel Lavoie rockeur, Daniel Lavoie électronique, les étiquettes valsent et on n'arrive pas toujours à en trouver une qui soit définitive. Ce qui est bien le dernier souci du principal intéressé. Car Daniel Lavoie est avant tout un musicien, qui trippe dans toutes les musiques, habillant son nouveau spectacle d'atmosphères jazz, rock, country, glissant un solo de flûte des Andes avant de se lancer dans un potpourri très *rock'n roll*.

Et au moment où vous aurez fait le tour de tous ses « désirs musicaux », voilà qu'il vous raconte qu'un musicien classique très connu a retrouvé de grandes influences baroques dans son dernier disque ! « Ça ne m'a pas étonné du tout, répond Lavoie. Je suis un grand *fan* de la musique de Bach, j'écoute énormément ses cantates. J'aime beaucoup le contre-chant, les mélodies qui jouent l'une contre l'autre... »

Daniel Lavoie, qui fera sa grande rentrée montréalaise au Théâtre Outremont le 2 mars — il tiendra l'affiche presque un mois — revient d'Europe, où ce nouveau spectacle triomphait à l'Olympia. Un disque *live* tout juste paru nous donne à entendre des anciennes chansons complètement transformées, comme un tourbillon sonore aux couleurs contrastées où les pièces s'enchaînent voluptueusement l'une derrière l'autre sans applaudissements. Un disque qui se termine par un pot-pourri de vieux airs de rock anglais et français. Oui ?

« Eh oui, répond-il, j'ai voulu aussi interpréter les rockeurs qui m'ont influencé. À l'époque où je travaillais dans une boîte à chansons, je chantais Aznavour et Vigneault mais j'écoutais surtout du rock. J'ai « sauté » sur Charlebois et Antoine quand ils ont commencé, parce qu'ils nous redonnaient confiance face aux Anglais... »

Aujourd'hui, cette confiance ne manque pas. Sans prétention, mais avec un brin de satisfaction, Daniel Lavoie commente son passage à Paris : « là-bas il existe un phénomène bizarre : les gens qui font des disques n'ont pas de métier et plusieurs ne sont à peu près jamais montés sur scène même après plusieurs disques. Ils ne savaient pas que j'avais vingt ans de métier, alors ils ont été surpris... »

Le matin de l'entrevue Daniel Lavoie, toujours aussi *cool*, détendu, mais toujours un peu réservé, de retour de ses exercices au très démocratique YMCA (le Nautilus, c'est bon pour les snobs) espérait ne pas reparler de sa timidité sur scène, ni de sa collection de prix et de récompenses (« le plus gros problème avec les prix, c'est d'être obligé d'en parler après. Que veux-tu que je te dise, j'suis bien content, c'est mieux qu'un coup de pied au derrière »).

Mais lui parler de la musique et du merveilleux monde des variétés, aucun problème. « Dans les années 1970, on lançait un disque par semaine, on l'achetait, et c'était souvent de la *scrap*. Aujourd'hui il y en a moins, mais le produit est supérieur, ce qui nous oblige tous à mieux travailler. On commence à bien savoir utiliser la technologie, à bien savoir jouer avec les sons, les ambiances, les textures, et on s'en va probablement vers une simplification musicale ».

« Mon spectacle, ajoute-t-il, est en compétition avec les spectacles américains. Je ne suis pas en compétition avec Rivard ou Dubois, je le suis avec Sting ou Alice Cooper. Il faut être à la hauteur face à eux, et avec moins de moyens mais plus d'énergie et d'imagination on arrive à être compétitif ».

Après son succès récent en Europe (où il retourne l'automne prochain) Daniel Lavoie rêve-t-il de percer le marché américain ? « La situation me permet d'essayer. Mais ça prend LA *toune*. *Fleetwood Mac* a fait dix albums avant que ça marche... Moi je veux faire mon travail à un certain niveau, où ma compétence puisse être utilisée ».

« Je ne dis pas que ma carrière est toute planifiée, continue-t-il. Mais c'est certain qu'il faut prévoir la réussite ». Lavoie cite avec appréhension le cas du groupe *Men Whitout Hats*, qui a fait un disque de $ 10,000 et s'est retrouvé avec un million de disques vendus. « Ils ont capoté ! Parce quand ça part, la pression est énorme... J'essaie simplement de m'organiser avec le succès. Et puis les artistes ont tous peur de se sentir dépassés. Mais je ne pense pas qu'on soit dépassé si on reste toujours aux aguets ».

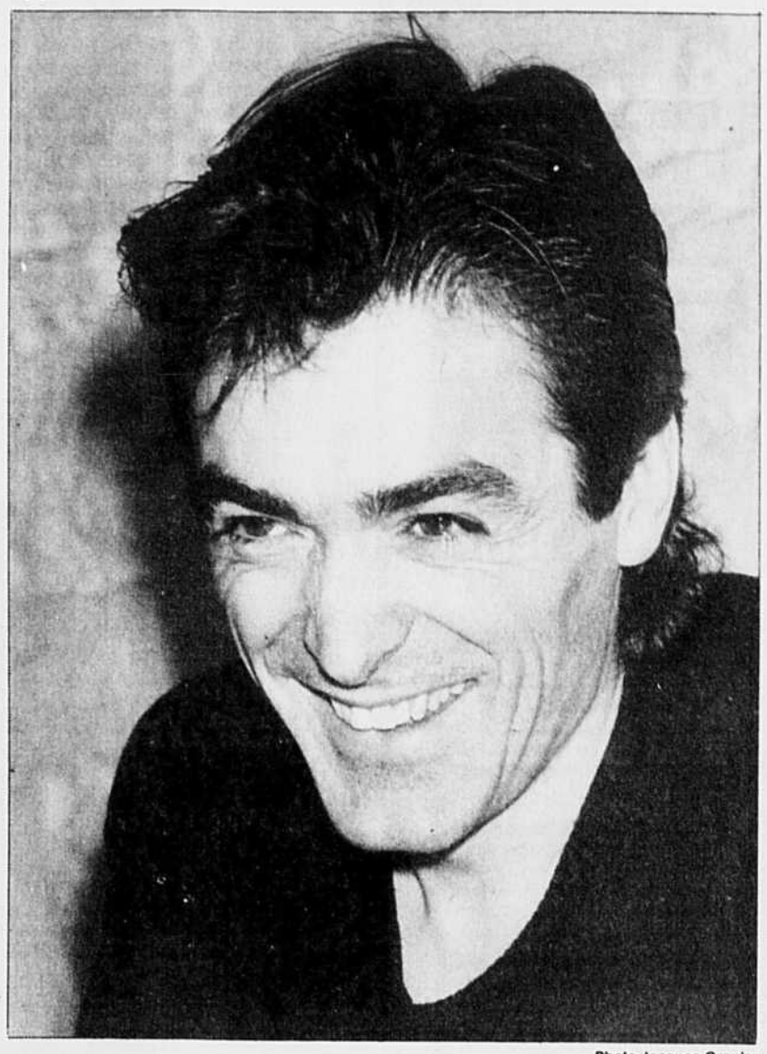

Photo Jacques Grenier

Daniel Lavoie

Daniel Lavoie semble donc très occupé à gérer son succès, et depuis deux ans les vieilles images qu'il traînait s'estompent lentement. Sur son disque *Vue sur la mer* il a étonné avec un chanson vaguement politique (la villa de Ferdinand Marcos). Et sur le prochain, qui sortira probablement en 1989, il ne faudrait pas se surprendre de retrouver « des trucs du genre ».

« Je suis de plus en plus répugné par l'irresponsabilité de nos dirigeants politiques, explique-t-il calmement. Je commence à en avoir plein l'cul. Il est le temps de le crier un peu plus sur tous les toits. « Ils » sont en train de détruire la planète à coup d'égoïsme et d'irresponsabilité. Ils n'ont pas le droit, je trouve que ce sont des cons, et j'ai envie de le dire, c'est tout. Un disque c'est un beau podium pour crier. Si tu arrives à le faire avec humour, on peut rire jaune ensemble... Je ne suis pas un chanteur à message, je lance plutôt une idée et on embarque ou on n'embarque pas. Avec *Ferdinand Marcos* les gens ont embarqué parce qu'ils se sentaient concernés... »

# Le graphisme suisse est intelligible avant tout

ANNE-MARIE THIBAULT

Le Centre de design de l'UQAM présente jusqu'au 13 mars une rétrospective d'affiches graphiques suisses, conçues entre 1946 et 1986 par des professeurs et d'anciens étudiants de l'École de Bâle sous la direction d'Armin Hofmann. L'enseignement et la pensée de ce dernier ont favorisé l'éclosion d'une « école » axée sur une visualisation instantanée du message.

Hofmann ayant pris sa retraite l'année dernière, cette exposition lui rend en quelque sorte hommage et témoigne de son apport incontestable au milieu. Ostensiblement, ces oeuvres laissent transparaître les bases de sa théorie, telle qu'il l'a exercée et enseignée. De plus, nous pouvons percevoir les nouvelles tendances qui se dégagent de cette tradition par l'entremise du travail des étudiants d'Hofmann qui font carrière internationalement.

Les affiches publicitaires de Hofmann, de format standard, se distinguent par l'usage presque exclusif du caractère Helvética. C'est la simplicité de ce lettrage et sa directe intelligibilité qui motiva son usage durant 30 ans. Par une réflexion du même orde, ces affiches d'un mètre sur 1.3m sont conçues dans des dimensions suffisamment grandes pour être vues à bonne distance.

Quant aux affiches des étudiants d'Hofmann, elles sont le résultat de recherches ou s'interpénètrent les techniques auxiliaires au graphisme. La photographie, l'imprimerie et la séparation de couleurs transmettent au graphisme leurs récents perfectionnements.

On sort aussi de la convention en diversifiant les formats. On fait usage de nouvelles méthodes d'appréhension des sujets à illustrer, on redouble leurs effets par des expérimentations basées sur les notions futuristes du mouvement qui envahit le papier. Ce mouvement devient innovateur et sort littéralement de la surface chez April Greiman. On convoque les sensations du spectateur et on rejette le lettrage au second plan.

Même si ces pratiques peuvent sembler contredire les principes d'Armin Hofmann, elles sont conformes à ses convictions quant à l'intelligibilité du message, à ceci près que de cérébral qu'il était, il devient plus sensuel.

*Requiem allemand* de Brahms, une affiche d'Armin Hofmann, et une affiche d'April Greiman sur les Jeux olympiques de Los Angeles.

# Dubois, pourquoi t'as emmené ta *Harley* ?

JEAN-FRANÇOIS DORÉ

Le show part et Dubois arrive. C'est d'ailleurs un peu ça le problème. L'un et l'autre ne se rencontrent jamais. Dubois arrive de derrière la salle sur une splendide Harley Davidson. Elle est toute chromée et rouge, roulante et feulante et elle est là... juste là. Il monte sur scène avec sa Harley, fait quelques « vroum vroum », et puis il la laisse là... juste là.

Après l'entracte la Harley est encore là... juste là. Si j'avais pu, à la place de la Harley Davidson, je serais parti à l'entracte. Mais moi aussi je suis resté là... juste là. C'est d'autant plus insultant que quand il chante *Chapitre*, extraite de son dernier disque, les bruits de moto du début de la chanson sont faits aux synthés plutôt qu'à la Harley.

Pourtant la Harley est encore là. Quand Dubois est arrivé avec sur scène on se disait : « Awwright. Let's go ». On était prêts à partir, à le suivre n'importe où, voir le lever du soleil à Baie-Saint-Paul, Roland Chenail ramasser des agathes aux Barachois, n'importe quoi.

Mais la Harley Davidson, Dubois, et nous autres, on est resté sur place, à l'arrière-scène. C'est dommage parce que j'aime beaucoup Claude Dubois. J'aime beaucoup ses chansons. J'aime beaucoup ses disques et plus particulièrement son plus récent. Mais je me suis ennuyé à mourir l'autre soir quand j'ai vu son show à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Oh ! bien sûr il y avait d'autres choses que la moto dans le « show » de Dubois. Il y avait un guitariste avec une couette, une choriste qui avait amplement le temps de partir avec la moto sans se faire prendre, et deux (comptez-les bien, deux) claviéristes qui avaient l'air de s'amuser tout autant que la moto qui était là, juste là.

Il y avait aussi un bassiste. Mais lui, de toute évidence, n'avait pas compris le sens profond du show. Contrairement à la moto, à la choriste, à Claude Dubois, et au reste du « Salon de l'Éclairage » fourni à même ce dont Michael Jackson n'avait plus besoin, le bassiste, lui, avait du « fun ».

Ah oui ! le « show ». Les chansons étaient pourtant belles. C'était un *greatest hits* des tounes de Dubois, des belles tounes, des tounes que je connais par coeur, même celles qu'il nous dit qu'on ne connaissait pas. L'ennui c'est qu'il y manquait de l'âme, du *soul*, l'ennui c'est qu'il y manquait peut-être Dubois, l'ennui c'est que la Harley s'ennuyait... et moi aussi.

Il y avait pourtant un écran télé à côté du claviériste du haut. On y voyait toutes sortes de belles choses : du bleu surtout, un peu de vert et à l'occasion on y voyait même du jaune et quelques traces de rouge. L'ennui c'est que sur cet écran là on ne voyait pas ni Katerina Witt, ni la chute de Karen Percy, ni même la victoire Rytsolainen... en reprise. Mais que voulez-vous : le metteur en scène ne pouvait quand même pas tout prévoir. Il avait déjà pensé à la Harley alors imaginez.

Quand je suis rentré chez moi, la première chose que j'ai faite c'est de me mettre le dernier disque de Dubois sur ma table tournante. Là je me suis imaginé un spectacle de Dubois me chantant toutes ses belles chansons. J'ai aimé ça vous pouvez pas savoir comment !

L'ennui c'est qu'en plein milieu du disque que j'écoutais il y a une Harley-Davidson qui est venue se coller à côté de moi et qui a commencé à ronronner. À ronronner tellement que mon chien l'a prise pour un chat et s'est mis à japper, que la chicane a pogné et que Claude Dubois est arrivé.

L'ennui c'est que j'étais déjà parti quand Dubois est arrivé.

# À NE PAS MANQUER

## CINÉMA

Avec ***Les Possédés***, d'après Dostoïevski, Andrjez Wajda a su contourner les obstacles de la coproduction internationale et de l'adaptation réductrice pour nous donner une oeuvre intense, brûlante, sombre et enfiévrée, à laquelle la musique de Sygmunt Konieczny confère une grandeur tragique. Au Berri.

## ARTS VISUELS

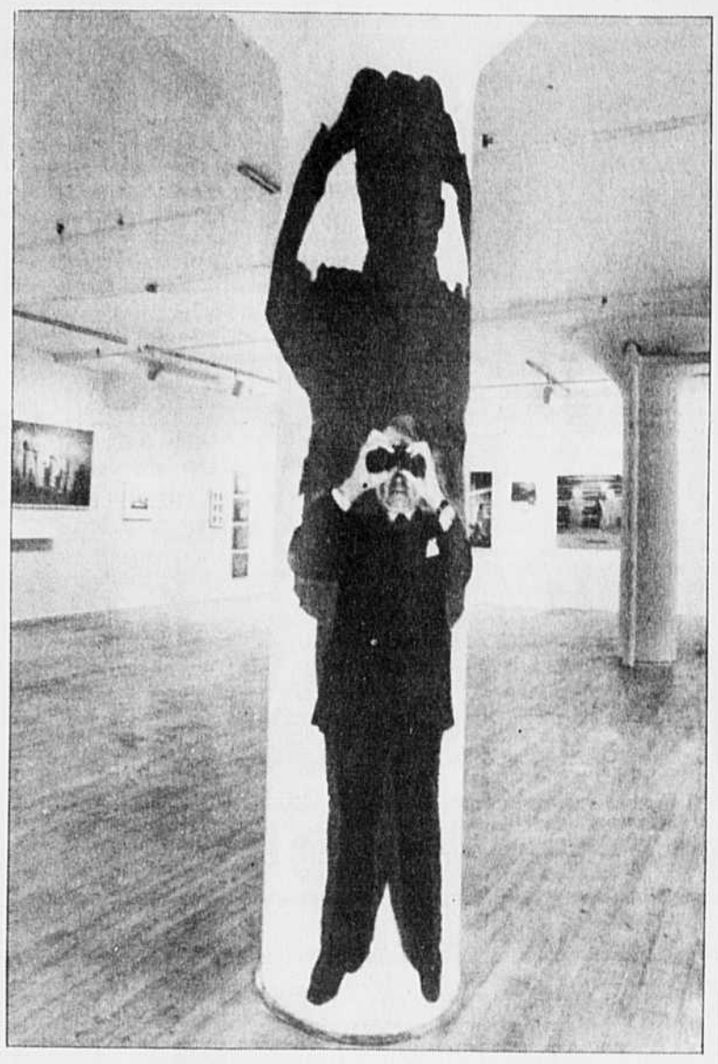

Pour célébrer les quinze ans d'Optica, Cheryl Simon, Sorel Cohen, Dominique Guillaumant et Lorne Falk ont coordonné un triple événement : l'exposition, chez Optica, au 3981 Saint-Laurent, le colloque, les 26, 27 et 28 février au Musée des Beaux-Arts de Montréal et le lancement du livre, ***La photographie en tant que document vulgaire***, aux éditions Parachute. Un événement à ne pas manquer. Info : 287-1574.

## THÉÂTRE

Par les vertus de l'humour noir et de la dérision, le couple cruel de « La Danse de mort » d'August Strindberg devient le couple grinçant et loufoque de ***Play Strindberg*** de Friedrich Dürrenmatt. En douze rounds, un combat saisissant, mis en scène par Yves Desgagnés, avec Monique Mercure, Paul Hébert et Gilles Renaud. Au Théâtre du Nouveau-Monde.

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

*Jerzy Radziwilowicz, un acteur grandiose...*
*Peu à peu "Les possédés" nous envahissent et nous transportent dans la folie de cette jeunesse...*
*Un Wajda surprenant...* - CKAC

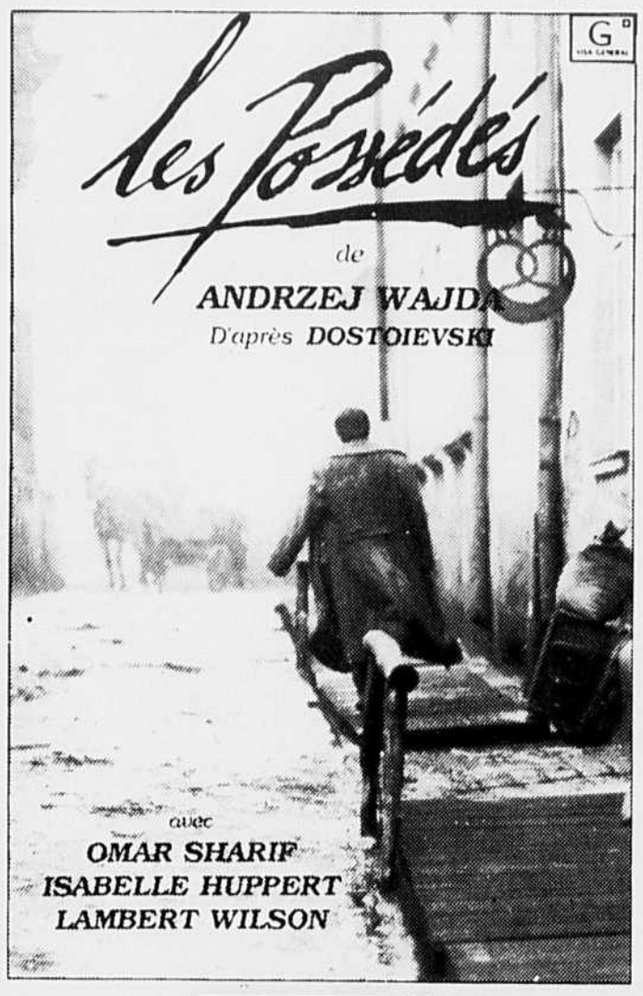


BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
COUCHE-TARD: SAM. 12:00

---

PHILIPPE NOIRET
«NOIRET POUR LE PLAISIR» — LE FIGARO

LES LUNETTES D'OR

COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
ASTRE
9480 LACORDAIRE 327-5001
5e SEM

---

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

JACQUES VILLERET
SOIGNE TA DROITE
DE JEAN-LUC GODARD

1:15 - 3:10 - 5:00 - 7:00 - 9:00
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
5e SEM

---

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

UN HOMME AMOUREUX
Un film de DIANE KURYS
(Coup de Foudre)
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
5e SEM

---

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT

PRIX DU 40e FESTIVAL DE CANNES
"INTERVISTA DE FELLINI : UN HYMNE AU CINÉMA."
SERGE DUSSAULT, La Presse

FEDERICO FELLINI
INTERVISTA
EN VERSION FRANÇAISE

1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
2e SEM

---

# 2 NOMINATIONS AUX OSCARS
DONT
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURE ADAPTATION DE SCÉNARIO

**"Magnifique...**
la griffe d'un maître".
*Vincent Canby — The New York Times*

**"Un chef-d'œuvre...**
un des meilleurs films dans l'histoire du cinéma".
*Jay Scott — The Globe and Mail*

**"Un véritable bijou,**
parfaitement taillé et éblouissant."
*Peter Goddard — The Toronto Star*

G VISA GÉNÉRAL

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
— La société des critiques de cinéma américains

CKAC 73

Un film de
JOHN HUSTON
d'après le chef-d'oeuvre de JAMES JOYCE

ANJELICA HUSTON - DONAL McCANN - JOHN HUSTON - «LES GENS DE DUBLIN» - HELENA CARROL - CATHLEEN DELANEY - RACHAEL DOWLING - INGRID CRAIGIE - DAN O'HERLIHY - MARIE KEAN - DONAL DONNELLY - SEAN McCLORY - FRANK PATTERSON - BARTELL D'ARCY - DOROTHY JEAKINS - STEPHEN GRIMES - DENNIS WASHINGTON - DISTRIBUÉ PAR - WILLIAM J. QUIGLEY - TOM SHAW - ALEX NORTH - ROBERTO SILVI - FRED MURPHY - TONY HUSTON - WIELAND SCHULZ-KEIL - CHRIS SIEVERNICH - JOHN HUSTON

CINÉPLEX ODEON FILMS
EN VERSION FRANÇAISE AU BERRI:
1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45 COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
COUCHE-TARD: SAM. 11:45
BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
LE FAUBOURG 1616 STE-CATHERINE O. 932-2121
VESTRON PICTURES
EN V.O. ANGLAISE AU FAUBOURG: "THE DEAD"
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
COUCHE-TARD: SAM. 11:20

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

---

DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT
"Le meilleur film depuis les 10 dernières années."
— Paul Toutant, RADIO-CANADA (Montréal Ce Soir)
"LA PASSION BÉATRICE... Émouvant !... Troublant !" — Paul Villeneuve, Journal de Montréal

Un film de BERTRAND TAVERNIER
LA PASSION BEATRICE
BERNARD-PIERRE DONNADIEU
JULIE DELPY

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35
COUCHE-TARD: SAM. 12:05
4e SEM

---

APPARTEMENT 5½ A LOUER.
MURS LÉZARDÉS. PLOMBERIE DÉFECTUEUSE. COQUERELLES OU PUCES FOURNIES. IDÉAL POUR PUNKS OU PAUVRES IMMIGRANTS

UNE COMÉDIE QUI VOUS EN FERA VOIR TOUTES LES COULEURS!
2e SEM
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
COUCHE-TARD: SAM. 11:30

---

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE
Meilleur film étranger

Prix de la mise en scène
Cannes 1987

un film de WIM WENDERS avec PETER FALK
BRUNO GANZ • SOLVEIG DOMMARTIN • OTTO SANDER • CURT BOIS
5e MOIS
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:25

---

9 NOMINATIONS AUX CÉSARS
— DONT —
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

2 NOMINATIONS AUX OSCARS
— DONT —
MEILLEUR FILM ÉTRANGER
MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Au revoir les enfants
UN FILM DE LOUIS MALLE
LION D'OR VENISE'87
4e MOIS
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
STE-ADÈLE
CINÉMA PINE

---

EN NOMINATION POUR L'OSCAR
MEILLEUR ACTEUR
MICHAEL DOUGLAS

WALL STREET
EN VERSION FRANÇAISE
CKAC 73
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
3e SEM
ODEON-LAVAL CENTRE 2000 - ST. MARTIN BLVD. 687-5207
PARADIS 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD

---

NASTASSJA KINSKI (PARIS, TEXAS)
JEAN-HUGUES ANGLADE (37.2 LE MATIN)
3e SEM

JACQUES DERAY
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
1:00 - 4:00 - 7:10 - 9:30

---

**Depuis tellement longtemps, nous attendions ces retrouvailles de l'intelligence et de l'érotisme...**
Ce film ouvre un oeil adulte sur la sexualité actuelle de la scène américaine... On y évoque la vie et la mort, le sens des responsabilités et l'amour, et on y voit s'affronter la puissance de la politique et la force de la moralité privée.
Richard Corliss, *Time Magazine*

«...j'ai adoré le déroulement de ce film — c'était comme un rêve que l'on souhaite voir réapparaître et soudainement, le voici devant vous. C'est une comédie aux malicieuses connotations sexuelles, qui donne aux événements politiques de la vie moderne un double sens fugace qui ne va pas sans évoquer la tragédie.»
Pauline Kael, *The New Yorker*

«Un film intensément érotique... une merveilleuse histoire d'amour... un pur chef-d'oeuvre.» ★★★★
Richard Freedman, *Newhouse Newspapers*

«... vibrant, sexy et romantique.»
Bruce Williamson, *Playboy*

THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING
...c'est l'histoire d'une passion

THE SAUL ZAENTZ COMPANY — A PHILIP KAUFMAN FILM
THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING — DANIEL DAY LEWIS — JULIETTE BINOCHE — LENA OLIN — DEREK DE LINT
ERLAND JOSEPHSON — PAVEL LANDOVSKY — DONALD MOFFAT — DANIEL OLBRYCHSKI — STELLAN SKARSGARD — SVEN NYKVIST
PIERRE GUFFROY — ANN ROTH — WALTER MURCH — BERTIL OHLSSON
MILAN KUNDERA — JEAN CLAUDE CARRIERE & PHILIP KAUFMAN — SAUL ZAENTZ
PHILIP KAUFMAN — ORION

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
VEN. SAM.: 12:00 - 3:30 - 7:00 - 10:20
DIM. A JEU.: 1:15 - 4:40 - 8:30
ÉGYPTIEN 1455 RUE PEEL 843-3112 NIVEAU INFÉRIEUR DES COURS MONT-ROYAL
POINTE-CLAIRE 6341 TRANSCANADIENNE 630-7266
VEN. SAM.: 12:30 - 3:45 - 7:00 - 10:15
DIM.: 12:30 - 4:00 - 8:00
LUN. A JEU: 8:00

---

# 4 NOMINATIONS AUX CÉSARS'88
MEILLEURE ACTRICE ■ MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN ■ MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN

CATHERINE DENEUVE ■ RICHARD BOHRINGER ■ PIERRE ARDITI

G VISA GÉNÉRAL

«... raconté avec humour et suspense, Mocky nous régale par sa virtuosité désinvolte et les acteurs sont excellents." FRANCE SOIR

"... une aventure à la fois mystérieuse et fascinante, couchée dans une illustration soignée et ornée de quelques touches d'humour grinçant propre à l'auteur." FILMS À L'ÉCRAN

"... on se laisse volontiers aller aux plaisirs cumulés du frisson entretenu et du sourire entendu. L'interprétation est de premier ordre, dans laquelle Deneuve-enlaidie? Allons donc! — rayonne." FICHES CINÉMA FRANÇAIS

AGENT TROUBLE
Un film de JEAN-PIERRE MOCKY
TOM NOVEMBRE • DOMINIQUE LAVANANT • SYLVIE JOLY
D'après le roman de MALCOM BOSSE "THE MAN WHO LOVED ZOOS" Musique GABRIEL YARED
Distribution FRANCE FILM

COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
1:15 3:15 - 5:05 - 7:00 - 9:00
COUCHE-TARD: SAM. 11:10

# LE GUIDE DU WEEK-END

# Remis en cause, le 9e Festival jeune cinéma aura lieu quand même

JOHANNE LENNEVILLE

(PC) — Il s'en est fallu de peu pour que le 9e Festival international du jeune cinéma — 1er au 6 mars — n'ait pas lieu cette année, plusieurs ministères provinciaux ayant en effet décidé de réduire leurs subventions ou tout simplement de retirer leurs contributions financières.

« Le Festival de cette année a été sérieusement remis en cause. À un mois et demi de l'inauguration, nous avions envisagé l'hypothèse de l'annuler », a déclaré hier le directeur de l'événement, M. Jean Hamel.

C'est grâce entre autres à l'aide de commanditaires comme Alcan et à l'émission *La course des Amériques* (une production de Radio-Canada et de l'ONF) que les organisateurs ont pu réunir l'argent nécessaire à leur budget, soit un peu plus de $ 65,000. Toujours selon M. Hamel, « on ne fait qu'assurer la survie de l'événement plutôt que de voir à son développement ».

La programmation de 1988 a été ouverte aux films de format 16 mm. En 1987, la direction décidait d'ajouter les productions vidéo, alors qu'auparavant le Festival n'était réservé qu'aux films super 8.

Plus d'une cinquantaine de productions réalisées par des jeunes cinéastes amateurs du Québec et de l'étranger seront en compétion : 43 films et vidéos, dont 22 provenant du Québec, ont été choisis pour la compétition officielle. Par ailleurs, 10 réalisations produites à l'intérieur d'un cours de cinéma ou de communication dans huit collèges du Québec ont été sélectionnées dans le cadre de la compétition intercollégiale.

Plusieurs trophées et prix seront décernés. L'Association pour le jeune cinéma québécois, qui organise ce 9ème Festival, accordera le prix Alcan et le prix Radio-Canada pour encourager la relève dans le milieu du cinéma.

De plus, l'Union des artistes attribuera deux prix pour souligner la meilleure interprétation féminine et masculine des productions québécoises inscrites en compétition. Le Syndicat des techniciens de cinéma du Québec récompensera pour sa part le travail des meilleurs technicienbs dans une production québécoise. Les noms de tous les gagnants seront dévoilés le dimanche 6 mars.

Programme, billets ($ 3) et projections à la Cinémathèque québécoise du 1er au 6 mars prochains.

## NOS CHOIX

### CINÉMA

**Au Parisien mais bien caché**. Le documentaire vivant, chaleureux et généreux de Serge Giguère sur *Oscar Thiffault*, le sympathique auteur du Rapide Blanc, prend enfin l'affiche dans une salle montréalaise. Mais en catimini : le film ne sera projeté qu'en début d'après-midi, soit à 12h45 et à 14h05, au Parisien.

**Une adaptation de Milan Kundera**. C'est la semaine des adaptations ! Philip Kaufman a osé adapter à l'écran l'inadaptable *Insoutenable légèreté de l'être*. Les amateurs de Kundera attendent en tremblant *The Unbearable Lightness of Being, A lovers Story* (sic). À l'Egyptien.

**Mozart et Bergman au générique**. *La Flûte Enchantée*, d'Ingmar Bergman, c'est un pur ravissement tout aussi musical que visuel. À la Cinémathèque, samedi, 20h30.

— Francine Laurendeau

### MUSIQUE

**Haute tension.** Depuis le 7 février, à tous les dimanches soirs à 19 h 30, le Jeu d'Improvisation Musicale, le JIM, s'installe au Spectrum de Montréal. Suivant exactement le modèle de la LNI le JIM permet à trois équipes de musiciens hors-pair de s'affronter dans des improvisations compliquées —exemple de thèmes : « Beethoven fait son marché », ou encore « Jean-Paul » (!). Difficile mais fascinant. Dimanche, les Blancs (leur capitaine Vincent Dionne adore contester l'arbitre Walter Boudreau) affrontent les Rouges (leur capitaine Lorraine Desmarais —notre photo— fit preuve d'une certaine démagogie la semaine dernière contre les Noirs, mais elle devrait se ressaisir dimanche). Deux raisons supplémentaires pour vous convaincre : l'entrée est gratuite, et c'est diffusé en direct sur les ondes de Radio-Canada FM à la grandeur du pays.

— Paul Cauchon

## EN BREF...

### ■ *Une version de Broadcast News* qui laisse à désirer

La corporation Cinéplex Odéon a déclaré aujourd'hui qu'elle a retiré la version originale, en anglais, du film *Broadcast News* de ses salles au Québec parce que la qualité de sa version française sous-titrée n'était pas conforme aux exigences du producteur, Twentieth Century Fox. Le producteur avait commandé une version sous-titrée afin de pouvoir prolonger son visa jusqu'à ce que la version doublée soit disponible, conformément à la loi 109 sur le cinéma. La version doublée ne sera pas disponbile avant le 4 mars.

### ■ *Belafonte et Makeba chantent ensemble*

HARARE (AFP) - Harry Belafonte, Manu Dibango, Miriam Makeba et Hugh Masekela donneront deux concerts communs, les 3 et 5 mars Harare, dans le cadre du symposium international sur la Survie et le Développement de l'Enfant, ont annoncé hier les organisateurs. Vingt-deux tonnes de matériel de sonorisation sont attendus dans la capitale zimbabwéenne, pour ce qui devrait être le plus grand festival de musique jamais organisé en Afrique australe. Le festival est appelé *Enfants sur la ligne de front*, du nom du groupement des « pays de la ligne de front » (contre l'apartheid, outre le Zimbabwe, la Zambie, le Botswana, le Mozambique, l'Angola et la Tanzanie). Le symposium est organisé conjointement par l'UNICEF et le Comité du Zimbabwe pour la Survie et le Développement de l'Enfant dans les pays de la Ligne de Front et en Afrique australe. Une centaine d'écrivains, artistes, intellectuels et personnalités politiques de différents pays sont attendus à Harare, pour y dénoncer très probablement, à travers cette rencontre, le régime sud-africain.

### ■ *Les lettres de Josephine Baker*

NEW HAVEN, Connecticut (AFP) — La bibliothèque de la prestigieuse université de Yale, à New Haven (Connecticut), a annoncé cette semaine avoir acquis une collection de documents ayant appartenu à Josephine Baker, dont des lettres que lui avait adressées la princesse Grace de Monaco. Mme Particia Beinecke, conservatrice de la section de littérature américaine de la bibliothèque, a précisé que les documents avaient été achetés en décembre dernier au cours d'une vente aux enchères à Londres par les héritiers de Harry Harford Janes, un Britannique décédé l'an dernier alors qu'il travaillait sur une biographie de la danseuse. Josephine Baker, native de St Louis (Missouri), était devenue célèbre à Paris grâce à son passage dans *La revue Nègre*, aux Folies Bergères dans les années 1925. Mariée au chef d'orchestre Jo Bouillon, elle avait adopté douze orphelins venant de toutes les parties du monde, surnommant sa famille «la tribu arc-en-ciel». Elle est morte en 1975 à l'âge de 69 ans.

### ■ *Orwell en URSS*

MOSCOU (AFP) — Le roman utopique de George Orwell *1984*, interdit en URSS depuis sa parution en Occident il y a près de 40 ans, sera publié au début de l'année prochaine dans la revue *Novy Mir*. A l'aube de l'année 1984, la presse soviétique avait évoqué pour la première fois le roman d'Orwell, affirmant que son auteur, mort en 1950, visait non pas l'URSS mais les États-Unis. « C'est le capitalisme réel dont Orwell avait pris la mesure », dans ce livre décrivant un pays où existe un ministère de la Vérité, occupé à récrire le passé pour plaire à Big Brother, expliquait l'hebdomadaire *Novoe Vremia* (Temps Nouveaux).

## TÉLÉVISION

**SIDA.** Fin de *Véronique et Louis*, la dramatique de Janette Bertrand commencée vendredi dernier, suivie d'un *Parler pour parler* aux séropositifs et aux malades atteints du SIDA. La soirée se termine par une ligne ouverte publique avec des spécialistes et des malades. Ce soir, Radio-Québec, de 21 h à minuit trente.

**Impact.** Parmi les sujets : l'euthanasie et les enfants; entrevue avec Victor Lévy-Beaulieu; l'avenir de l'industrie militaire au Canada (avec Yves Bélanger et Jocelyn Coulon du DEVOIR). Samedi, Radio-Canada 18 h 05.

**Collection de médailles.** Les jeux Olympiques de Calgary se terminent dimanche soir, dernière occasion pour faire le plein de médailles. Tout le week-end à TVA.

**La grande visite** reçoit Geneviève Letarte (écrivain), Joe Bocan (chanteuse), Michel Lemieux (performeur) et Raymond Lavoie (peintre). Dimanche, Radio-Canada 16 h.

**Marketing sous chapiteau.** Parmi les sujets du *Sens des affaires*, le Cirque du Soleil. Dimanche, Radio-Canada 18 h 30.

**Soirée rock.** *L'autobus du showbusiness* reçoit Marjo, Pagliaro et Pierre Flynn. Ça va chauffer ! Dimanche, Radio-Canada 19 h.

**Cinéma, cinémas.** Demain à Radio-Québec 21 h *Le dernier survivant*, film de science-fiction qu'on dit très fort, sur un scientifique qui se croit le seul survivant d'une explosion atomique.

Demain aussi, Quatre Saisons 23 h 30, *Rendez-vous* de André Téchiné, un triangle amoureux passionné, fou, pervers (avec Juliette Binoche et Lambert Wilson).

Et dimanche à Radio-Québec 21 h un Nicolas Ray de 1955, de l'époque où le cinéma américain étudiait de lourds conflits psychologiques. *Derrière le miroir* avec James Mason : un professeur, parano, tente de tuer son fils.

— Paul Cauchon

## Sur les affiches

### THEATRE

Au Théâtre Port-Royal. *Le Temps d'une vie*, de Roland Lepage. Rosana en huit temps, ou les travaux et les jours du Québec rural des années trente. Une interprète fascinante : Murielle Dutil. Un théâtre québécois d'une humanité et d'une sobriété classique.

★

**À l'Espace Libre.** D'étranges pharaons et pharaonnes lancés par le Nouveau Théâtre Expérimental à l'assaut du *Trésor des Pyramides*. Un texte du quatuor Claing-Gravel-Provencher-Ronfard. L'antiquité comique dans le bain tourbillon du surréalisme.

★

**Au Café de la Place.** Patricia Nolin sur un air de Marguerite Duras, *La Musica deuxième*.

★

**À la Butte Saint-Jacques.** La Grande Famille présente le *Georges Dandin* de Molière, une farce cruelle où c'est la femme infidèle qui fait rouer de coups le « mari confondu ».

★

**Au Café-théâtre Le Faux Bourgeois.** *SOS Hold-up*, de David Lonergan, cinquième production de la Ruelle Mondaine, après des pièces de René-Daniel Dubois, Janette Bertrand, etc.

— Alain Pontaut

## À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.) de 10 h à 18 h; au Centre commercial Domaine (Sherbrooke/Langelier) de 14 h 30 à 20 h 30; à Dorval au Centre Scouts (2001 Transcanadienne) de 14 h à 20 h et à Chomedey-Laval au Centre Laval (1600 boul. Le Corbusier) de 10 h 30 à 20 h 30.

■

Séminaire sur les Icônes russes I animé par Blanche LeBlanc, c.s.c., samedi le 27 février de 14 h à 16 h 30 à la Maison de Prière Emmaüs (2600 Desjardins - Métro Pie-IX). 255-4773.

■

Atelier sur « La joie de vivre : sens et vision de la vie » animé par Nicole Lutzy-Durand le 1er mars à 19 h au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561, poste 303.

■

Musique et chansons d'Amérique latine avec Gustavo Saavedra ce soir à 19 h 30 au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336.

■

Introduction gratuite au Club de conversation (anglais, français, espagnol) au Centre de langues Transatlantiques (1445 Bishop). 844-2921.

■

Le Centre de santé des femmes propose une démarche collective de 2 rencontres aux femmes désirant mieux connaître leur corps les mardis 15 et 22 mars de 19 h à 22 h (16 boul. St-Joseph E.). 842-8903.

■

Le Service des cours à l'étranger du Collège de Maisonneuve offre un programme de séjours linguistiques en Espagne et en Angleterre (3800 Sherbrooke E., H1X 2A2). 251-1444, poste 146.

■

Jeunesse Lambda invite les gais, lesbiennes ou bisexuel(le)s de 25 ans et moins à sa discussion de ce soir ayant pour thème : « Relations en milieu scolaire et milieu de travail » ce soir à 19 h 30 au CLSC Centre-ville (salle La-Mi-Temps - 1199 Bleury - Métro Place-des-Arts). 933-2395.

■

Souper-causerie de la Ligue des Femmes du Québec ayant pour thème : « Les syndicats » ce soir à 18 h (17 Berri O. - coin St-Laurent). 527-1176.

■

Introduction au médecines douces, le 2 mars prochain à 19 h « L'acupuncture » avec Michel Levasseur, homéopathe acupuncteur, au Centre des Arts et Loisirs d'Outremont (215 de l'Épée, salle 112). 731-8531.

■

L'École de natation Ginette Déziel offre des cours de natation privés et semi-privés à toute personne désireuse de vaincre sa peur de l'eau. 523-3188.

■

Journées d'études internationales sur la modélisation et l'analyse des marchés du gaz naturel à l'École des Hautes Études Commerciales du 29 février au 1er mars (5255 Decelles, salle 3073). 340-6042.

■

Jass Inc., organise tous les vendredis soirs du badminton, à 18 h 30 4 terrains disponibles, à 20 h 30 clinique de badminton gratuite au Cégep de Rosemont (6400 - 16e ave Rosemont). 388-8727.

■

Le Centre culturel Jacques-Ferron de Longueuil annonce la reprise de la série de conférences audio-visuelle « Splendeurs d'Espagne » avec Maurice Marleau, les 26 fév., 4 et 11 mars à 19 h 30 (100 St-Laurent O.). 646-8610.

■

Le Comité Logement de la Petite Patrie organise une session de formation sur la loi régissant les relations locataires-propriétaires en 7 rencontres de 3 heures, inscription avant le 1er mars (6747 St-Denis). 272-9006.

■

Réunion d'information concernant la mise sur pied d'un Centre pour les femmes sans-abris (Logifemmes) le samedi 27 février à 19 h 30 à l'église People's Church (Sherbrooke/Union - Métro McGill). 465-7887.

■

Session ayant pour thème : « Vivre l'Alliance avec le pauvre » animée par Bernard Ménard samedi le 27 février de 9 h 30 à 16 h 30, dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.

■

Le Collège Marie-Victorin propose une escapade en ski de fond à Huberdeau, ski alpin au Monts Blanc et Faustin dimanche le 28 février; départ à 8 h du collège et à 8 h 15 du métro Henri-Bourassa. 328-3828.

■

Concertation-Femmes offre une série de 5 rencontres sur les relations inter-personnelles dès le 15 mars, mardi de 13 h 30 à 16 h. (12137 Bois-de-Boulogne). 336-3733.


FAMOUS PLAYERS

OSCAR THIFFAULT
Un film de Serge Giguère
AVEC OSCAR THIFFAULT ET ROLLAND PROVENCHER
AH! OUIGNE IN HIN IN!
Gagnant du Prix André Leroux de l'Association Québecoise de la Critique du Cinéma. (A.Q.C.C.)
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:45-2:05

«adorable comédie... Ce film m'a enchantée.» — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
«Une des plus belles scènes érotiques que le cinéma nous ait jamais données» — Luc Perreault, LA PRESSE
«Excellent film.» — Richard Gay, C.B.F.
14 ANS (INDICATIF)

LA BEAUTE DU PECHE
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
3:25-5:30-7:35-9:40

«UNE SORTE DE HITCHCOCK...HABILE» — L'Express
«SURPRENANT CHEF-D'OEUVRE» — Le Figaro
«DIGNE DE PSYCHOSE» — Le Parisien
G VISA GÉNÉRAL

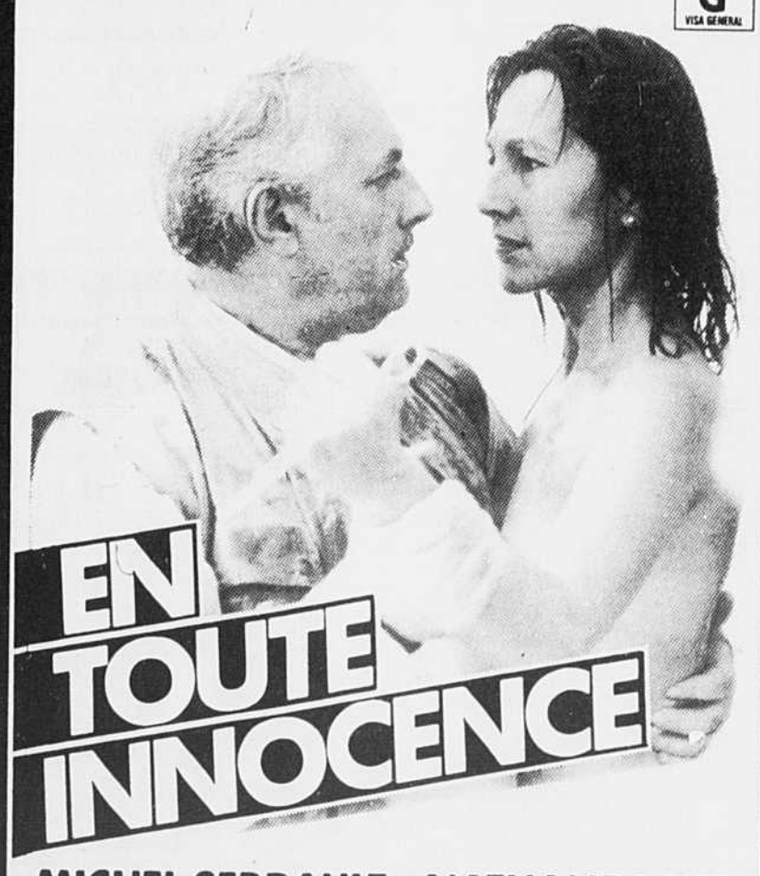

EN TOUTE INNOCENCE
MICHEL SERRAULT • NATHALIE BAYE
PRODUIT ET RÉALISÉ PAR ALAIN JESSUA
SUZANNE FLON / BERNARD FRESSON
d'après le roman de André Lay: SUICIDE À L'AMIABLE.
Le PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:30-2:40-4:50-7:00-9:10

# CINÉMA

**ASTRE I:** (327-5001) — ***Satisfaction*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h, 9 h

**ASTRE II:** — ***The Serpent and the Rainbow*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h 15, 9 h 15

**ASTRE III:** — ***Action Jackson*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h.— sem. 7 h, 9 h

**ASTRE IV:** — ***Lunette d'or*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 10, 9 h 10

**BERRI I:** (288-2115) — ***Passion Béatrice*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h 05

**BERRI II:** — ***Éclair de lune*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h. sam. dern. spect. 24 h.

**BERRI III:** ***Les gens de Dublin*** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45 sam. der. spect. 11 h 45

**BERRI IV:** — ***Les possédés*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h.

**BERRI V:** — ***L'oeil au beurre noir*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

**BOGART 1:** (844-9470)— ***Moonstruck*** sem. 7 h 15, 9 h 25, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

**BOGART 2:** ***Good Morning Vietnam*** tous les jours 7 h , 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

**BOGART 3:** ***Hope and Glory*** sem. 7 h 10, 9 h 15 sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 15

**BONAVENTURE I:** (861-2725) — ***Julia and Julia*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30

**BONAVENTURE II:** — ***Action Jackson*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sem. 7 h, 9 h

**BROSSARD I:** (465-5906) — ***Éclair de lune*** ven. sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 30

**BROSSARD II:** (465-5906) — ***Le cri de la liberté*** ven. sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h dim. 1 h 30, 5 h 15, 8 h 30 lun. au jeu. 8 h 30

**BROSSARD III:** ***L'empire du soleil*** ven. sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684)— ***Toquée*** ven. sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 24 h. lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30

**CARREFOUR LAVAL 2:** ***Action Jackson*** ven. sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45 lun. au jeu. 7 h 20, 9 h 40

**CARREFOUR LAVAL 3:** ***Piles non comprises*** ven. sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h 20 lun. au jeu. 7 h, 9 h 35

**CARREFOUR LAVAL 4:** ***Le cri de la liberté*** ven. sam. dim. 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30 sem. 8 h 30

**CARREFOUR LAVAL 5:** ***Satisfaction*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35 sem. 7 h 10, 9 h 20

**CARREFOUR LAVAL 6:** ***Éclair de lune*** ven. sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30— sem. 7 h 15, 9 h 25

**CHÂTEAUGUAY 1:** (698-0141)— ***3 hommes et un bébé*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30— ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15

**CHÂTEAUGUAY 2:** ***Beauté fatale*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15— ***Piles non comprises*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h.

**CINÉMA DE MONTRÉAL 1:** (521-7870) — ***Les sorcières d'Eastwick*** sam. dim. 4 h 55, 7 h, 9 h 10 — sem. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10 — ***C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*** sam. dim. 12 h, 1 h 40, 3 h 20

**CINÉMA DE MONTRÉAL 2:** — ***Danse lascive*** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30

**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, Mtl— ***The Serpent and the Rainbow*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

**CINÉMA ÉGYPTIEN 2:** Mtl— ***The Unbearable Lightness of Being*** ven. sam. 12 h, 3 h 30, 7 h, 10 h 20 dim. au jeu. 1 h 15, 4 h 40, 8 h 30

**CINÉMA ÉGYPTIEN 3:** Mtl— ***The Unbearable Lightness of Being*** ven. sam. 12 h, 3 h 30, 7 h, 10 h 20 dim. au jeu. 1 h 15, 4 h 40, 8 h 30

**CINÉMA OMEGA 1:** — ***Toquée*** ven. sam. dim. 1 h, 5 h 10, 9 h 30 lun. au jeu. 9 h 30— ***Mosquito Coast*** ven. sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h. sem. 7 h 30

**CINÉMA OMEGA 2:** — ***Le jeu du défi*** ven. sam. dim. 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 sem. 9 h 10— ***Man on Fire*** ven. sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h. sem. 7 h 30

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 1:** 6361 Trans-Canada— ***Action Jackson*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 2:** ***Cry Freedom*** ven. sam. dim. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30 lun. au jeu. 8 h 30

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 3:** ***Wall Street*** ven. sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 45 lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 45

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 4:** ***Serpent and the Rainbow*** ven. sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20, lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 20

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 5:** ***Unbearable Lightness of Being*** ven. sam. 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 10 h 15 dim. 12 h 30, 4 h, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

**CINÉMA POINTE-CLAIRE 6:** ***Satisfaction*** ven. sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20. lun. à jeu. 7 h 20, 9 h 20

**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9768)— Cinéma de Jazz, ven ***Babar's Basse Mother, Cecil Taylor et le 2e Festival de Jazz à Paris, Michel Portal et le jazz français, Le Quatuor de saxophones, Le Festival d'Avignon reçoit Steve Lacey, Steve Lacey : Lift the Bandstand*** 18 h 35, ***Stormy Weather*** 20 h 35 — sam. ***L'heure du loup*** 18 h 35— ***La flûte enchantée*** 20 h 35 — dim. ***Bob le flambeur*** 15 h.— ***Les quatre cents coups*** 18 h 35— ***Les cousins*** 20 h 35

**CINÉPLEX I:** (849-4518) — ***Batteries not Included*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20 (le 2 mars 3 h 20, 5 h 30)— ***Le cri de la liberté*** 8 h 30

**CINÉPLEX II:** — ***Les ailes du désir*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

**CINÉPLEX III:** — ***Soigne ta droite*** 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h.

**CINÉPLEX IV:** — ***Un zoo la nuit*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20

**CINÉPLEX V:** — ***Apiculteur*** 1 h 10, 3 h 45, 7 h, 9 h 20

**CINÉPLEX VI:** — ***My Life as a Dog*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

**CINÉPLEX VII:** — ***Intervista*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

**CINÉPLEX VIII:** — ***Maladie d'amour*** 1 h, 4 h, 7 h 10, 9 h 30

**CINÉPLEX IX:** — ***Un homme amoureux*** 1 h 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

**COMPLEXE DESJARDINS I:**(288-3141)— ***L'agent trouble*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 05, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 10

**COMPLEXE DESJARDINS II:** — ***Lunette d'or*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

**COMPLEXE DESJARDINS III:** — ***Si le soleil ne revenait pas*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35

**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — ***Au revoir les enfants*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45 (mer. 2 mars 3 h 10, 5 h 20, 9 h 40)

**COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.:** 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Perversion, Les Bleus au coeur***, du 27 fév. au 8 mars (sauf lundi et mercredi) ***Voyage en Amérique avec un cheval emprunté*** *20 h.*

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878)— ven. ***Hour of the Furnaces*** 19 h, ***La bataille d'Alger*** 21 h — sam. ***Pixote*** 19 h, ***The Assault*** 21 h 15 — dim. ***Les fous de bassan*** 19 h, ***Nous sommes des juifs arabes en Israël*** 21 h.

**CRÉMAZIE:** (388-4210) — ***Wall Street*** sam. dim. mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sem. 7 h 10, 9 h 30

**DAUPHIN I:** (721-6060) — ***Le dernier empereur*** ven. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30 sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. lun. mer. jeu. 6 h, 9 h. mar. 2 h, 6 h, 9 h.

**DAUPHIN II:** ***Toquée*** ven. sam. dim. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30— lun. mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30— mar. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30

**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — ***Cry Freedom*** sam. dim. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30 sem. 8 h 30

**CINÉMA DÉCARIE 2:** ***Wall Street*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30

**DORVAL I:** (631-8587) — ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

**DORVAL II:** ***Shoot to Kill*** tous les jours 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

**DORVAL III:** ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h, 9 h 25. sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

**DORVAL IV:** — ***Hope and Glory*** tous les jours 7 h 10, 9 h 15 sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 15

**FAIRVIEW I:** (697-8095) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

**FAIRVIEW II:** — ***Three Men and a Baby*** 7 h 05, 9 h 10 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230)— ***Wall Street*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50

**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — ***The Dead*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20 (le 3 mars 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10)

**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — ***Slamdance*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 15

**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — ***Withnail and I*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30

**GREENFIELD I:** (671-6129) — ***Shoot to Kill*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

**GREENFIELD 2:** — ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

**GREENFIELD 3:** — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30

**IMPÉRIAL:** (288-7102) — ***Ironweed*** 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15

**JEAN-TALON:**(725-7000) — ***L'empire du soleil*** ven. 7 h, 9 h 50 sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

**KENT I:**(489-9707) — ***Moonstruck*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25 sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

**KENT II:** ***Running Man*** ven. 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

**LAVAL I:**(688-7776) — ***Shoot to Kill*** sem. 7 h 10, 9 h 35 sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

**LAVAL II:**— ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h, 9 h 20 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

**LAVAL III:** — ***L'ascenceur*** tous les jours 7 h 20, 9 h 40 sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

**LAVAL IV:**— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

**LAVAL V:**— ***Kenny*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

**LAVAL 2000 1:** (687-5207)— ***L'empire du soleil*** ven. sam. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 50 dim. 1 h 30, 4 h 30, 8 h. lun. au jeu. 8 h.

**LAVAL 2000 2:** ***Wall Street*** ven. sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30

**LOEW'S I:**(861-7437) — ***Good Morning Vietnam*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 10, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h 15

**LOEW'S II:**— ***Moonstruck*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 30

**LOEW'S III:**— ***Empire of the Sun*** 1 h, 5 h, 8 h, sam. dern. spect. 11 h.

**LOEW'S IV:**— ***Hope and Glory*** 12 h 45, 2 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 45

**LOEW'S V:**— ***Nuts*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

**OUIMETOSCOPE:**(525-8600) — ven salle 1 ***The 20e international tournee of animation*** 19 h 15 — ***La symphonie pathétique*** 21 h 15 — salle 2 ***La brute*** 19 h — ***La brute*** 19 h — salle 3 ***Hellzapoppin*** 19 h 30, 21 h 30 — sam. sam. salle 1 ***Manon des Sources*** 19 h — ***Les sorcières d'Eastwick*** 21 h 15 — salle 2 ***The 20th international tournee of animation*** 19 h 15— ***Fando et Lis*** 21 h 15 — salle 3 ***Hellzapoppin*** 19 h 30, 21 h 30 — dim. salle 1 ***Le frère André*** 13 h.— ***1er Festival d'animation pour enfants*** 14 h 45 — ***1er Festival d'animation pour adultes*** 16 h 45, ***Manon des sources*** 19 h, ***Les sorcières d'Eastwick*** 21 h 30 — Salle 2 ***The 20th international tournee of animation*** 13 h 15, 17 h, 21 h — ***Hellzapoppin*** 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30

**PALACE I:**(866-6991) — ***Shoot to Kill*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40 sam..dern. spect. 11 h 55

**PALACE II:**— ***Hairspray*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50

**PALACE III:**— ***The Untouchable*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

**PALACE IV:**— ***Running Man*** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 45

**PALACE V:**— ***Fatal attraction*** tous les jours 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 30

**PALACE VI:**— ***She's Having a Baby*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40

**PARADIS I:** (354-3110)— ***Éclair de lune*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15

**PARADIS II:**— ***Wall Street*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45. sem. 7 h 10, 9 h 30

**PARADIS III:**— ***Piles non comprises*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h

**PARISIEN I:** — ***En toute innocence*** tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10

**PARISIEN II:**— ***L'ascenceur*** tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15

**PARISIEN III:**— ***Liaison fatale*** 7 h 15, 9 h 30— ***Kenny*** tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20

**PARISIEN IV:**— ***Le jeu du défi*** tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h.— ***La publicité 87, ça change le monde ou presque*** tous les jours 9 h 30

**PARISIEN V:**— ***Oscar Thiffault*** 12 h 45, 2 h 05— ***La beauté du péché*** tous les jours 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40

**PLACE ALEXIS NIHON I:**(935-4246) — ***Action Jackson*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dern. spect. 11 h

**PLACE ALEXIS NIHON II:**— ***Satisfaction*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15

**PLACE ALEXIS NIHON III:**— ***Cry Freedom*** 2 h, 5 h, 8 h

**PLACE DU CANADA:**(861-4549) — ***The Last Emperor*** sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h. dim. 2 h, 5 h 30, 8 h 30 sem. 8 h.( le 1er mars 6 h, 9 h.)

**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — ***Wall Street*** ven. sam. dim. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30

**PLACE LONGUEUIL 2:** — ***Piles non comprises*** ven. sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 20

**SAINT-DENIS II:**(849-4211) — ***L'empire du soleil*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.

**SAINT-DENIS III:**— ***Piles non comprises*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

**UNIVERSITÉ:** Mtl— ***Too Much*** sem. 7 h 25, 9 h 40— sam. dim. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

**VERSAILLES I:**(353-7880) — ***Shoot to Kill*** tous les jours 7 h 20, 9 h 40 sam. dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40

**VERSAILLES II:**— ***She's Having a Baby*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30 sam. dim. 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45

**VERSAILLES III:**— ***L'ascenceur*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 35, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45

**VERSAILLES IV:**— ***Liaison fatale*** tous les jours 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h.

**VERSAILLES V:**— ***Kenny*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

**VERSAILLES VI:**— ***Le jeu du défi*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20 sam. dim. 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30

**WESTMOUNT:**(931-2477) — ***Good Morning Vietnam*** 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

**YORK:**(937-8978)— ***Three Men and a Baby*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

# THÉATRE

**LA BUTTE ST-JACQUES:** 50 ouest St-Jacques, Montréal (523-1267)— « George Dandin » de Molière, m. en s. Jacques Brouillet, du 25 au 28 fév. à 21h.

**CAFÉ DU MARCHÉ:** 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « Les enfants du silence » de Mark Medoff, les 27-28 fév. et 5-6-13 mars

**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA Montréal (842-2112)— « La Musica Deuxième » de Marguerite Duras, m. en s. Daniel Roussel, du 13 janv. au 12 mars

**CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX BOURGEOIS:** 550 rue Poupart, Montréal (526-4552)— « S.O.S. hold-hup » de David Lonergan, présenté par le Théâtre La Ruelle Mondaine, m. en s. Dominique Trudel, du 19 fév. au 5 mars, les jeu. ven. sam. 20h.

**CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE:** 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe (467-1381 poste 274)— Les finissants de l'option théâtre présentent « Scènes à la carte » m. en s. Jacques Rossi, les 26-27-28 fév. et 4-5 mars à 20h.

**ÉCOLE WEST HILL:** 5851 Somerled (486-7321) — « The Importance of Being Earnest » 19 h 30, à l'auditorium de l'école.

**ESPACE LIBRE:** 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Le trésor des pyramides » texte de Robert Claing, Robert Gravel, Anne-Marie Provencher et Jean-Pierre Ronfard, du 23 fév. au 19 mars, mar. au sam. 20h.30

**L'ESKABEL:** 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « L'inquisiteur inquandescent » texte Yves-Etienne Banville, m. en s. Bernard Lavoie, du 5 au 28 fév. du mer. au sam. à 20h.30

**LA LICORNE:** 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Le Klaxon et La Manufacture présentent « Noir de monde » de et avec Julie Vincent, m. en s. Guy Beausoleil, musique François Myrand, du 4 au 27 fév. à 20h.30— « Faux-frère » de Jocelyne Beaulieu, du 4 mars au 16 avril

**MAISON-THÉÂTRE:** Cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario angle Sanguinet, Montréal (288-7211)— L'Arrière-Scène présente « Train de nuit ou le premier amour de Roy Rogers » de Serge Marois, du 24 au 27 fév. à 20h.

**MCGILL PLAYERS THEATRE:** 3480 McTavish (398-6813). — « McGill Drama Festival », pièces écrites par des étudiants en théâtre; lundi le 29 *Dr Greenburg's Last Stand* et *Waiting*.

**MONUMENT NATIONAL:** 1182 St-Laurent, Montréal— Les élèves de la section anglaise de l'École Nationale de Théâtre présentent « Tis Pity She's a Whore » de John Ford, m. en s. Derek Goldby, du 23 au 27 fév. à 20h.

**SALLE ALFRED-LALIBERTÉ:** UQAM, JM-400 **(282-3074)** — Spectacle de théâtre gestuel « Les milles grues » de Larry Tremblay jusqu'au 27 fév. à 20 h 30.

**SALLE FRED-BARRY:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Centre d'essai des auteurs dramatiques, présente un marathon de lectures, aujourd'hui « Une femme à la fenêtre » de Robert Claing à 19 h, « Le futur antérieur » d'André Jean à 20 h 30, sam. « Baby Blues » de Carole Fréchette à 16 h, « Novembre, Hyde Park » de Yolande Prémont à 19 h, « Contes de la zone crépusculaire » de Guy Beausoleil à 20 h 30, dim. « L'Oiseau de paradis » d'Hélène Lasnier à 12 h, « Léola Louvain, écrivaine » d'André Ducharme à 14 h 30, « Rétrovision » à 16 h, « Carte blanche de fermeture » à 17 h; « Le chien » texte de Jean-Marc Dalpé, m. en s. de Brigitte Haentjens du 3 au 26 mars à 20 h 30, sam. 17h et 20h30

**SALLE CALIXA-LAVALLÉE:** 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-4198)— La troupe Chat Chat Théâtre « Jacques ou la soumission » de Ionesco, m. en s. de Mario Desjardins, le 26, 27 février à 20h30

**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The road to Mecca » de Athol Fugard, du 4 fév. au 20 mars

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Play Strindberg » de Dürrenmatt, m. en s. Yves Desgagnés, du 23 fév. au 19 mars, du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.

**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La ménagerie de verre » de Tennessee Williams, m. en s. Michèle Magny, jusqu'au au 27 fév. les ven. et sam. 20h.30

**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, m. en s. Gilbert Lepage, du 17 fév. au 26 mars, sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Qui a peur de Virginia Woolf ? » d'Edward Albee, m. en s. Michèle Magny, du 2 mars au 2 avril, mar au ven à 20h, sam 17h, 21h, dim 15h.

**THÉÂTRE DE LA VEILLÉE:** 1371 est rue Ontario, Montréal (526-7288)— « Balzac Opus 2 » d'après La Peau de Chagrin, conception, montage des textes et m. en s. Téo Spychalski, du 10 au 27 fév. du mar. au dim. 20h.30, « Il Campiello » de Goldoni, m. en s. Serge Denoncourt à compter du 3 mars, mar. au sam. 20h30, dim. 15h.

**THÉÂTRE DOUBLE SIGNE:** Sherbrooke, (819)567-9632 — « Le Vent de Krisis » du 18 fév. au 6 mars du jeudi au dim. à 20h30.

**THÉÂTRE DU MANOIR VERCHÈRES:** 614 Marie-Victorin, Verchères (1-800-363-9850)— « Le million » de Raymond Lévesque, les 26-27 fév. et 4-5 mars à 21h.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** 269 est St-Cyrille, Québec— « Les deux jumeaux vénitiens » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andrea, du 23 fév. au 19 mars

**L'IMPLANTHÉÂTRE:** 939 ave de Salaberry, Québec— Le Théâtre de la Commune présente « Doc » de Sharon Pollock, traduction de Francine Pominville, m. en s. Denise Gagnon, du 3 au 27 fév. du mar. au sam. 20h.30., « Van Line » de Richard Aubé du 2 au 20 mars à 20h30 (le 20 mars à 15h).

**THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 rue Wellington, Hull (819-771-6669)— « Ben voyons donc, ma tante » du 23 fév. au 2 avril, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**CENTRE NATIONAL DES ARTS:** Ottawa— Salle Théâtre: « Les archanges » de Dario Fo, m. en s. André Montmorency, du 3 au 12 mars

# VARIETES

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST-LÉONARD:** 8420 boul. Lacordaire, St-Léonard — La France, ses vins, sa gastronomie, sa littérature, ses chansons, durant tout février— activités jeunesse, le 26 fév.— Expositions fin fév.

**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, et Sala, guitariste autour des tables, à compter de 18h. — Sylvie Bernard en spectacle ven. et sam. à 22h.— Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse

**CAFÉ TIMÉNÉS:** 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

**CAFÉ CAMPUS:** 3315 Reine-Marie, angle Decelles — Danny Avron Quartet samedi le 27; tous les dimanches, « New Music Foundation » avec Benoit Dufresne, lundi : ligue universitaire d'improvisation, « blanc vs rouge » le 29 fév.

**ÉGLISE ST-GABRIEL:** 2157 Centre, Pointe-St-Charles - Métro Charlevoix — Spectale, danse et musique du groupe communautaire « Black Rock » ce soir de 20 h à 2 h.

**LA CHACONNE:** 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— « C'est dans les chansons » avec Jean Viau et Isabelle Brassard, le 27 fév. à 14h.— Musique d'Amérique du sud avec le groupe chilien Manantial le 26 et 27 février à 21 h. — La pièce Rapunzel adaptation d'un conte écrit par les Frères Grimm, présenté par Les Marionnettes de Claire et René, les dim. de fev. et mars 13h30 et 15h30.

**GALERIE L'OEIL DE POISSON:** 25 boul. Charest, Québec, 648-2975 — Festival de musique ennuyante, les 26, 27 et 28 février à compter de 20h.

**HÔTEL LE CHÂTEAU CHAMPLAIN:** 1 Place du Canada, Montréal (878-9000)— Le Caf'Conc: La Fête des Fêtes, spectacle avec Tracey Brian, chanteuse, et Michael Roloff, jusqu'au 26 mars

**HÔTEL LE QUATRE SAISONS:** 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

**LE REINE ÉLIZABETH:** Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL:** Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Films et conférences sur la restauration et conservation: « Van Meegeren's Faked Vermeers », « Corredgio in Parma, frescoes in the Dome » et « La restauration de la ronde de nuit » aujourd'hui à 14 h

**PIPS CLUB DE BACKGAMMON:** 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Tous les dimanches tournoi de backgammon, à 15h.

**LE PUZZLES-SCENE:** 3625 ave du Parc, Montréal— « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, à compter du 22 oct. du mar. au dim. 20h., les ven. 2e spectacle à 22h.45

**RESTAURANT LES FILLES DU ROY:** 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vielle, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens

**SPECTRUM:** 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— « Vis ta vinaigrette » du 24 au 27 fév. à 20 h; Jeu d'improvisation musicale « Rouges vs Blancs » le 28 fév. à 19h.30

**STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ:** 405 est Ste-Catherine, salle J-M400, Montréal (282-3074)— « Les mille grues » conception et m. en s. Larry Tremblay, du 18 au 27 fév. à 20h.30

**THÉÂTRE ÉLYSÉE:** 35 rue Milton, Montréal (843-6376)— « The kiss of the spiderwoman », spectacle, texte de Manuel Puig, m. en s. Alexandre Hauswater, à compter du 28 janv. du mar. au dim. à 20h.

**UNIVERSITÉ CONCORDIA:** 7141 Sherbrooke O. (848-4706) — Deux soirées « Électroacoustique et informatique », *Obeying the Laws of Physics* de Daniel Scheidt et *Praescio-I* de Bruce Pennycook, les 26 et 27 février, salle AD-131 à 20h15.

# MUSIQUE

## Populaire

**L'AIR DU TEMPS:** 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30; le groupe « Primo » du 24 au 28 février

**BAR JAZZ 2080:** 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jean Baudet Quartet, le 25, 26 et 27 fév., — Michael Gauthier, guitariste

# Cuisine familiale à Verdun-les-Bains

## LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

On dit de Verdun qu'elle est la ville la plus densément peuplée au Canada avec une population de 60,000 habitants. Le croirez-vous, cette ville-dortoir n'autorise aucun permis pour les bars, tavernes, brasseries, hôtels et autres refuges nocturnes, en vertu de la loi Scott. Verdun, « tranquille aux portes » après dix-huit heures est condamnée au couvre-feu des banlieues qui n'en sont pas vraiment. Ville Émard a son Blues Band, Verdun son aqueduc, à chacun sa vocation.

À Montréal, ce sera bientôt le grand chic d'aller manger à Verdun. D'abord parce que ce n'est pas très loin du centre-ville (à moins que vous ne fassiez le détour par Brossard comme moi l'autre soir), ensuite parce que personne ne songe à Verdun autrement que pour se remémorer la célèbre bataille du même nom.

La Pinpinoise, l'ancienne crêperie sur la rue de L'Église, est installée là depuis quelques temps déjà. Un couple, elle en cuisine, lui en salle, ont voué leur enseigne à la restauration familiale (celle du dimanche !). Louise Conroy est diplômée de l'Institut de tourisme et d'Hôtellerie du Québec et a opté pour une carte souple, chaque soir effacée au tableau noir. Sa Pinpinoise est un petit restaurant de quartier sans prétentions et sans façon, où chaque jour on retrouve des spécialités cuisinées avec application. En attendant le repas on peut grignoter des crudités accompagnées d'une sauce mayonnaise-ketchup comme en faisait ma mère autrefois.

Les plats principaux varient entre $ 12 et $ 18 incluant l'entrée. Une *salade César* garnie de fromage râpé et très forte sur l'anchois, des *escargots au vin blanc* à l'ail et à la tomate fraîche un peu quelconques et une *crêpe garnie de ratatouille* niçoise, gratinée au four, constituaient d'honnêtes préludes.

À la Pinpinoise, le mari de « la » chef explique chaque plat un à un, avec les ingrédients dominants et la technique de cuisson correspondante. Cette gentille attention (un peu laborieuse au fil des plats) met l'eau à la bouche et donne plus d'ampleur aux appellations simplistes du menu.

Les *ris de veau dijonnaise*, bien rehaussés dans une sauce à la moutarde costaude garnie d'oignons émincés, étaient poêlés et manquaient de moelleux. Les légumes d'accompagnement, parfaitement choisis et bien cuits (ni trop, ni trop peu) ajoutaient de la couleur, tant de la tomate provençale, que du brocoli, des champignons café que de l'excellente croquette de pomme de terre. La *poitrine de poulet farcie* était une jolie ballotine rondelette farcie aux épinards et servie sur une demi-glace de viande. Le poulet était juteux et la farce savoureuse. Le *ragoût d'agneau* présenté sur des nouilles était le moins attrayant des trois plats et le moins original, ni navarin, ni goulash, un peu terne dans sa définition.

Le service, parce qu'assuré par l'homme de la maison, a cette touche personnelle qui sied aux petites maisons pas encore constipées par la gloire et l'affluence. La carte des vins, modeste, offre un bon Gamay de Touraine à $ 16.40, quelques Beaujolais de Duboeuf et pas tellement plus.

Au dessert on retrouve ces noms familiers de nos dimanches en famille. Le *gâteau roulé glacé* était un gâteau vanillé fourré à la crème glacée à la vanille, nappé d'une sauce au chocolat, plus fudge que coulis. La *tarte au chocolat* garnie de crème sure était « homey » mais la croûte goûtait vaguement le « frigo ». Le *Carioca*, un gâteau au chocolat, était d'honorable confection, du moins avait-il l'avantage d'être frais sans avoir l'intensité des grands chocolats.

Pour les résidents de la municipalité, pour les employés de l'hôpital de Verdun, La Pinpinoise n'est ni un détour ruineux, ni un restaurant coincé où il faut à tout prix réserver.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 35 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Un petit resto beau, bon pas cher. Une cuisine familiale, une coche au-dessus. Un service comme à la maison.

CONTRE : La radio en sourdine. La carte des vins un peu courte et trop « Duboeuf » en genre et en nombre.

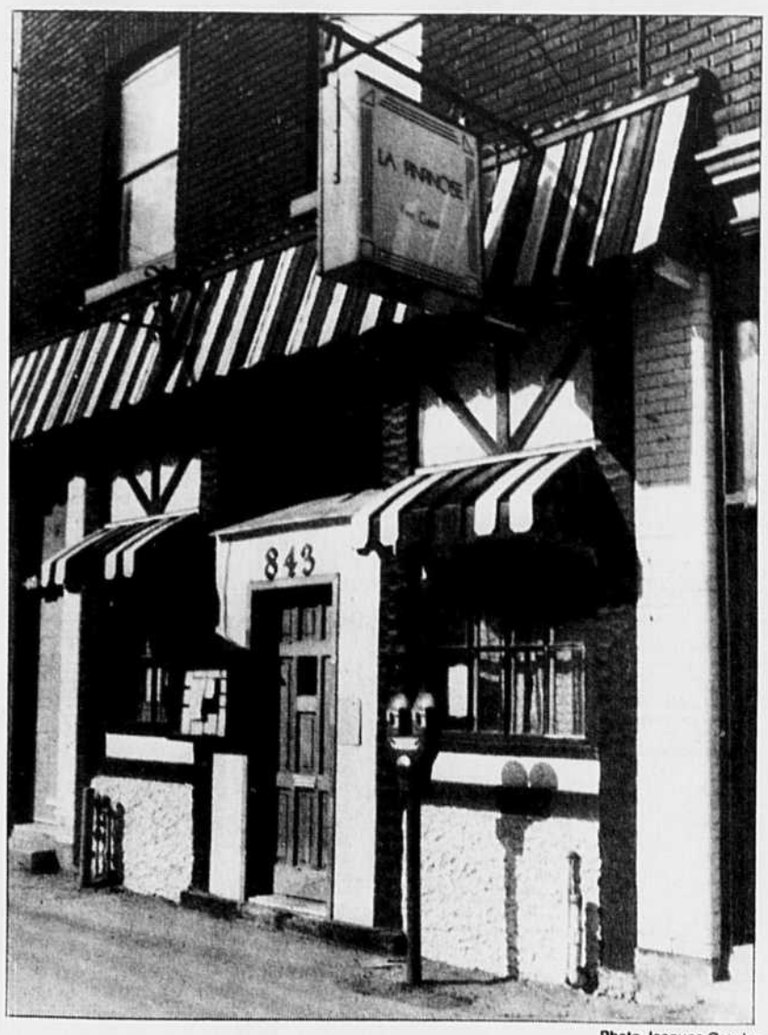


Photo Jacques Grenier

La Pinpinoise, rue de l'Église à Verdun.

**LA PINPINOISE**
843 rue de L'Église
Verdun
tél. 765-8869
Fermé le lundi

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

# Les Américains sont friands de généalogie québécoise

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Une série de livres sur l'origine des familles canadiennes françaises, *Nos ancêtres*, publiée au Québec et traduite en anglais se vend mieux aux Etats-Unis que dans la province de Québec.

M. Thomas Laforest, l'auteur américain qui a traduit et adapté ces livres n'est pas surpris puisque 13 millions d'Américains descendent de Canadiens-français et sont intéressés à connaître leurs ancêtres et leur histoire.

C'est d'ailleurs cet intérêt qui a fait que M. Laforest, un citoyen de Palm Harbor, Floride, s'est maintenant lancé à fond de train dans la généalogie des familles québécoises.

Son grand-père Dosithée Laforest, né à Baie Saint-Paul et ayant habité différentes localités du Québec avant d'aller s'établir à Michigan où il se faisait appeler Dexter Laforest a eu un fils dans cette ville, mais comme celui-ci voulait devenir prêtre, il est venu faire ses études à l'Université Laval, de Québec. Par la suite ce fils est retourné aux Etats-Unis où il a épousé une Allemande.

C'est de cette union qu'est né Thomas Laforest, qui a fait une carrière de 30 ans dans la marine américaine, une bonne partie comme capitaine de navire. Il a ensuite enseigné la géographie et l'histoire durant une douzaine d'années.

Il venait de prendre sa retraite en 1983, quand sa soeur a suggéré qu'il aille au Québec faire connaissance avec le pays de ses ancêtres et, si possible, rencontrer ses petits cousins.

M. Laforest et sa soeur se sont rendus directement au monastère des Pères Rédemptoristes où ils ont fait connaissance avec le père Gérard Lebel, un généalogiste réputé. Le père Lebel et M. Jacques Saintonge, de Québec, publient depuis quelques années une série de livres, intitulés *Nos Ancêtres* sur l'histoire des familles québécoises qui sont imprimés par les Rédemptoristes.

Chaque livre raconte en quelque 175 pages, l'histoire d'une vingtaine de familles. La série compte maintenant 14 volumes et deux autres sont en préparation. De sorte qu'entre eux, le père Lebel et M. Saintonge ont relaté jusqu'ici les origines d'environ 300 familles québécoises.

M. Laforest a appris dans ces volumes que sept générations ont défilé depuis que Pierre Laforest s'est établi sur la côte de Beaupré. Devant son intérêt pour la généalogie, le père Lebel, qui recevait continuellement des demandes d'information de la part de Franco-américains, lui a suggéré de traduire en anglais la série *Nos Ancêtres* pour le bénéfice des descendants de francophones.

Il en est maintenant au sixième volume de la série qu'il a baptisée *Our French Canadian Ancestors*. Chacun des livres comporte, en plus de la traduction du texte français, un glossaire ainsi que deux chapitres sur l'histoire du Québec.

« Les Franco-Américains sont très intéressés non seulement à entendre parler de leurs ancêtres et de leur façon de vivre mais aussi de l'histoire du Québec », a expliqué M. Laforest.

Il vend ses livres sans intermédiaires et possède une liste de 1,700 clients réguliers qui achètent chacun des volumes au fur et à mesure des traductions. Ce nombre augmente d'environ une centaine par année. Parmi ses clients, il compte plusieurs bibliothèques publiques, collèges et même quelques universités. De sorte que chacun de ses livres est tiré à 2,000 exemplaires.

C'est mieux qu'au Québec, où le tirage est d'environ 1,000 exemplaires par volume, a déclaré M. Saintonge, l'un des auteurs de la série québécoise, en expliquant que pour la première fois de sa vie il venait de recevoir des droits d'auteur qui lui avaient été versés par M. Laforest, sur l'édition américaine.

# Téléfilm Canada scruté à la loupe

(PC — LE DEVOIR) — Les libéraux demandent des comptes à la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, sur la situation de Téléfilm Canada, le Nouveau Parti démocratique réclame une enquête sur cette société d'État qui a transformé dans la même semaine, l'été dernier, un excédent de revenus de $ 50 millions en un déficit d'ampleur équivalente, bref Téléfilm est le nouveau sujet « culturel » en débats aux Communes ces jours-ci.

Le chef de l'opposition libérale, John Turner, a déclaré que la politique du gouvernement sur le film est « minée » par le manque d'orientation, l'incompétence, l'abus des comptes de dépenses, les démissions massives de personnel et l'ingérence politique au sein de Téléfilm Canada.

« Au cours des deux derniers jours, a poursuivi le chef libéral, la ministre a fait des déclarations trompeuses, a cité incorrectement la mauvaise source concernant la dette de Téléfilm et déposé une lettre incomplète de la démission du directeur général de l'agence (Peter Pearson) ».

La ministre a prié M. Turner de porter de véritables accusations, s'il en est capable. « S'il a des accusations précises à porter, il peut être assuré qu'elles seront prises en considération », a précisé Mme MacDonald.

La ministre a admis que la question de la démission du président de Téléfilm Canada, Me Sirois avait été discutée au cabinet mais qu'on avait passé outre à la suggestion.

Mme Flora MacDonald refuse d'ordonner une enquête indépendante sur le cas de Téléfilm. Le NPD a proposé cette semaine que le comité permanent de la culture et des communications des Communes se charge alors de faire la lumière sur la mauvaise gestion et les trafics politiques reprochés à la haute direction de l'entreprise subventionnaire.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

| Nom et adresse du requérant | Nature de la demande | Endroit d'exploitation |
|---|---|---|
| 157615 CANADA INC. Restaurant Bar La Forge 1100 Crémazie Est Montréal | Changement de catégorie Restaurant pour vendre avec danse | 1100 Crémazie Est, Montréal |
| BISTRO L'ESPACE QUATRE INC. Bistro L'Espace Quatre Inc. 4040 boul. St-Laurent Local K, Montréal | 1 restaurant pour vendre 1 Bar | 4040 boul. St-Laurent Local K, Montréal |
| PHILIPPOPOULOS Periklis Chez Pierrot Le Roi du Sous-Marins Enr. 450 boul. des Seigneurs Terrebonne | 1 Restaurant pour vendre | 450 boul. des Seigneurs, Terrebonne |
| THÉÂTRE DE LA RAMPE Théâtre de la Rampe 209 rue St-Jacques La Prairie | Bar dans théâtre | 247 Ste-Marie La Prairie |
| LES ROTISSERIES ST-HUBERT LTÉE Les Rôtisseries St-Hubert Ltée 2 Place Laval, Bureau 500, Laval | 1 Restaurant pour vendre | 1600 McGill Collège, Local A7, Montréal |
| LE SUPERMARCHÉ MAT INC. Le Supermarché Mat 8265, 14e avenue Laval | 1 Epicerie | 1235 Montée du Moulin Laval |
| COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT HE SHENG INC. Restaurant Tong-Po 25 Lagauchetière Est Montréal | 1 Restaurant pour vendre | 25 Lagauchetière Est, Montréal |
| 2324-1631 QUÉBEC INC. Les Fortifications du Vieux Montréal 262 rue St-Paul Est Montréal | 1 Bar avec danse et spectacle | 262 rue St-Paul Est Montréal |
| 156857 CANADA INC. Michael D. Il 1304 avenue Greene Westmount | 1 Épicerie | 1304 avenue Greene Westmount |
| VU BA, Vinh Restaurant Japonais Akita 166, Prince Arthur Est Montréal | 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur mezzanine | 166, Prince Arthur Est Montréal |
| 2331 0477 QUÉBEC INC. Dome de Tonnerre 1252 & 1254 Stanley Montréal | Changement de capacité de 2 Bars danse et spectacle | 1252 et 1254 Stanley Montréal |
| 2437 0223 QUÉBEC INC. Marina de Repentigny - 364 Notre Dame Repentigny | Augmentation de capacité de 1 Bar danse spectacles et films | 364 Notre Dame Repentigny |
| 152851 CANADA INC. Pizzeria et Restaurant Verdun 4622 ave Verdun Verdun | 1 Restaurant pour vendre | 4622 ave Verdun Verdun |
| RESTAURANT DIMENNA INC. Restaurant Dimenna Inc. 6323 rue Jarry Est St-Léonard | Changement de capacité de 1 Restaurant pour vendre | 6323 rue Jarry est St-Léonard |
| 2531-4980 QUÉBEC INC. Pizza Nino 3228 rue Allard Montréal | 1 restaurant pour vendre | 1455 rue Peel Montréal |
| COUTO, Antonio Restaurant Palace Duluth 530 rue Quintal Laval | 2 Restaurants pour vendre | 9 & 11 rue Duluth Montréal |
| MOGIL, Joseph Epicerie J. Mogil 635 Côte Vertu St-Laurent | 1 Epicerie | 625 Côte Vertu St-Laurent |
| JEAN-MARIE POULIN & LYSE POULIN St-Hubert Billard Enrg. 7474, rue St-Hubert Montréal | DEMANDE CORRIGÉE 1 Restaurant pour vendre | 7474, rue St-Hubert Montréal |

**Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat**

Québec

Gastronomie

Le Armoricain
Un vent de Bretagne dans la cuisine française!
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)
1550, Fullum coin Maisonneuve
Rés.: 523-2551
Fermé le dimanche

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

Petit restaurant français au coeur d'Outremont
L'Auvergnat
• Table d'hôte tous les soirs, sauf le samedi • Menu gastronomique • Ouvert le dimanche • Salon privé pour groupes entre 20 et 30 pers.
1231 avenue Lajoie
(entre Bloomfield et Champagneur)
Tél.: 277-7380

GASTRONOMIE
CONTACTER CHRISTIANE LEGAULT
(514) 842-9645

Casa FERNANDEL
Cuisine italienne recherchée
50 est, rue JARRY
près du boul. Saint-Laurent
RÉSERVATIONS:
(514) 381-9650

chez Vito
c'est plus qu'une promotion c'est une tradition
Restaurant italien
Cuisine recherchée
Cave à vins sélectionnés
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant métro Côte des Neiges

CHEZ BETTER RESTAURANT
SAUCISSES EUROPÉENNES ET BIÈRES IMPORTÉES
4382, boul. St-Laurent, Mtl 845-4554
1310, boul. de Maisonneuve est, Mtl 525-9832

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS
TABLE D'HOTE GOURMET EN VEDETTE
$24.50 par personne
abacus
Cuisine chinoise par excellence
2144 mackay • 933-8444

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

| tombées publicitaires | parutions | thèmes |
|---|---|---|
| 8 janvier | PARU 23 janvier | Industrie des pâtes et papiers |
| 14 janvier | PARU 27 janvier | Éducation |
| 22 janvier | PARU février | Camps d'été |
| 11 mars | 26 mars | Tourisme Europe |
| 25 mars | 31 mars | Religion |
| 1er avril | 16 avril | Salon du livre de Québec |
| 8 avril | 22 avril | Région de Québec |
| 29 avril | 13 mai | Environnement |
| 13 mai | 20 mai | Rapports annuels |

1988

Pour informations ou réservations publicitaires
(514) 842-9645

# L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, vendredi 26 février 1988

## MONTRÉAL

### La hausse se poursuit

MONTREAL (PC) — La tendance était à la hausse pour la seconde journée de suite hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 1.55 point et affichait 1600.01 au terme d'une séance animée. En tout 6,778,107 actions ont changé de main alors que la veille le volume était de 5,713,654.

Le groupe des valeurs forestières a progressé de 19.17 à 3061.28, les bancaires de 17.42 à 1323.84 et les minières de 12.26 à 1456.62. Par contre, le secteur des pétroles a cédé 10.97 à 1434.23.

CP, en hausse de 5/8 à $23 s'est traité à 355,285 exemplaires. Placer Dome a monté de 1/8 à $14 1/4 et 150,945 actions ont circulé dans le marché. D'autre part, Rogers Communications A a gagné $3 1/2 à $43 1/2, Inco $1 à $28 1/8, BCE 1/4 à $38 3/8, Moore 1/4 à $30 1/8 et Dylex A 1/8 à $9 3/4. Alcan a perdu 1/2 à $35 et Laidlaw B 1/4 à $18.

Les titres en hausse étaient plus nombreux que ceux en baisse (234 contre 204) et 156 autres campaient sur leurs positions.

## TORONTO

### Le TSE échappe à la baisse

TORONTO (PC) — Le marché est reparti en hausse hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé a clôturé avec un gain de 10.59 points à 3170.23. Quelque 24.31 millions d'actions ont été échangées.

Les commentaires de Paul Volker, ex-président de la réserve fédérale américaine, à l'effet que le déficit du gouvernement devrait être réduit et qu'une hausse de taxe était la solution, ont secoué le marché. «Ça a mis des bâtons dans les roues du marché obligataire et freiné le marché des valeurs mobilières,» a expliqué Mike Palmer, de Deacon, Morgan, McEwen et Easson. À Toronto, le fort prix des marchandises a protégé le marché à la hausse, a complété John Ing de Maison Placements Canada.

Dans les industrielles, Canadien Pacifique a gagné 1/2 à $23; Inco 1 à $28 1/8; Nova 1/4 à $97/8; BCE 1/8 à $38 3/8 et Falconbridge 1/4 à $20 7/8. Cara Operations a perdu 1/8 à $10 7/8; Alcan 5/8 à $35; Imperial Oil A 1 1/2 à $57 5/8; Steinberg A 1 1/2 à $38 et Seagram 1 1/8 à $70 1/2. Dans les mines, Placer Dome a gagné 1/8 à $14 1/4; Wharf Resources 1/8 à $6 et Hemlo Gold 1/4 à $14. Echo Bay a cédé 1/8 à $23 1/2 et American Barrick 1/4 à $23 7/8. Dans les pétroles, PPC Oil and Gas gagne 15 cents à $2.40; Atlantis International un cent à 85 cents et Gulfstream Resources deux cents à 51 cents. Renaissance abandonne 3/4 à $14 et Warren Exploration deux cents à 55 cents.

## NEW YORK

### L'indice chute en fin de séance

NEW YORK (AFP) — Une vague de dégagements de dernière heure a brusquement renversé la tendance, hier, à Wall Street sur un marché très actif. En progression initiale de plus de 30 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,017.57 en baisse de 22.38 points. Quelque 215 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 805 contre 697; 477 titres ont été inchangés.

L'annonce que le Produit national brut américain avait progressé à la moyenne annuelle de 4.5 pc au quatrième trimestre de l'an dernier contre une estimation préliminaire de 4.2 pc a initialement relancé la reprise qui avait marqué une pause au cours des deux précédentes séances. Alors que l'indice avait passé son meilleur niveau depuis le krach du 19 octrobre, il s'est brusquement effondré, perdant en quelques minutes près de 25 points. "C'est un mystère. Nous n'avons aucune idée sur les causes d'un tel comportement du marché", a indiqué le directeur d'une compagnie de services financiers, WEFA Group, M. Paul Getman. Des observateurs ont supposé que la forte progression du PNB a rehaussé la possibilité d'une croissance économique faible au premier trimestre de 1988 et pour le reste de l'année.

Dow Chemical a perdu 3 à 83; Amoco 2 à 72 7/8 et American Cyanamid 2 à 47. Certain Teed qui fait l'objet d'une OPA, a gagné 13 1/2 à 45 1/8; Olin Corp 1 5/8 à 46 1/2 et Scott Paper 3/4 à 74 1/4.

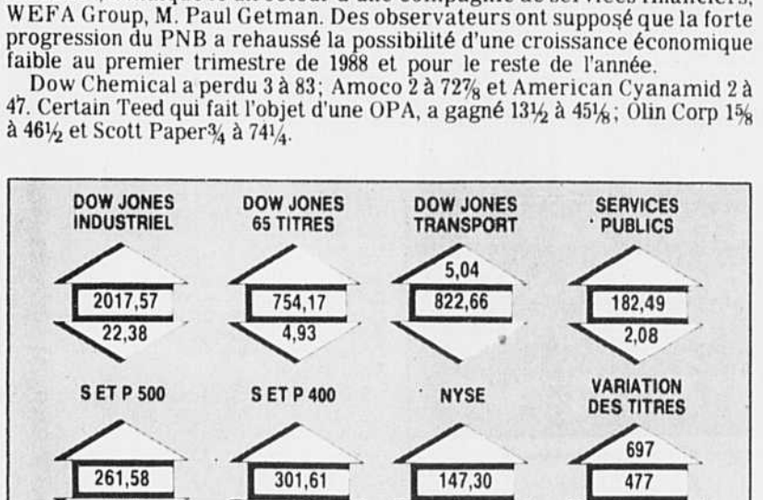


## DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 0.6045 | Hong Kong | Dollar | 0.1625 |
| Afrique franco | Franc CFA | 0.004408 | Inde | Roupie | 0.0976 |
| Allemagne-Ouest | Mark | 0.7449 | Israël | Sheqels | 0.8041 |
| Antilles Angl. | Dollar | 0.4699 | Italie | Lire | 0.001013 |
| Australie | Dollar | 0.9081 | Jamaïque | Dollar | 0.2346 |
| Autriche | Schilling | 0.10604 | Japon | Yen | 0.009804 |
| Bahamas | Dollar | 1.2660 | Liban | Livre | 0.00343 |
| Belgique | Franc | 0.03564 | Mexique | Peso | 0.000561 |
| Danemark | Couronne | 0.1951 | Norvège | Couronne | 0.1979 |
| Espagne | Peseta | 0.011063 | Nouv.-Zélande | Dollar | 0.8387 |
| États-Unis | Dollar | 1.2660 | Portugal | Escudo | 0.009109 |
| Finlande | Mark | 0.3085 | Royaume-Uni | Sterling | 2.2282 |
| France | Franc | 0.2204 | Suède | Couronne | 0.2106 |
| Grèce | Drachme | 0.009310 | Suisse | Franc | 0.9057 |
| Hollande | Florin | 0.6636 | Venezuela | Bolivar | 0.04257 |

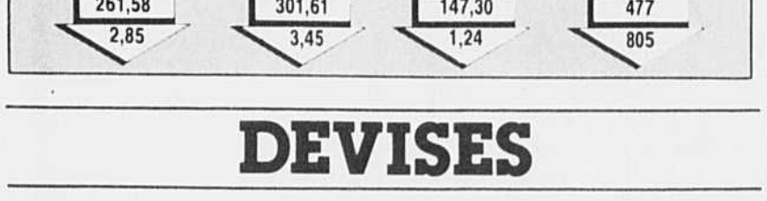


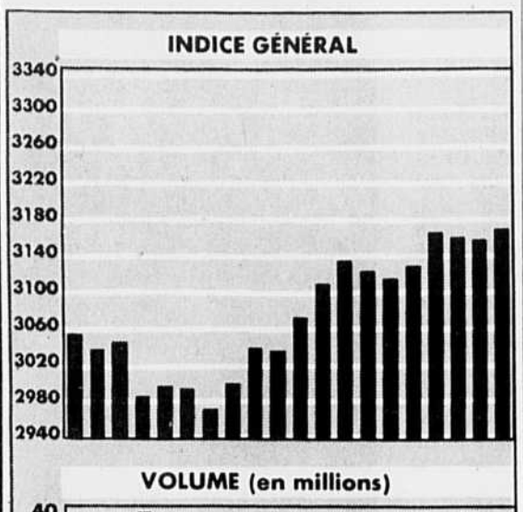


### A B

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 4500 | $8 3/8 | 8 1/2 | 8 3/8 | — 1/8 |
| AHA Auto | o 1300 | 410 | 410 | 410 | |
| AMCA Int | 10139 | $6 3/8 | 6 1/4 | 6 1/4 | — 1/4 |
| AMCA p | 400 | $23 3/4 | 23 3/4 | 23 3/4 | |
| AMCA 2 p | 14000 | $19 1/2 | 19 | 19 | — 1/2 |
| AMCA 3 p | 4720 | $22 7/8 | 22 3/4 | 22 3/4 | |
| ARC Int | 7800 | 325 | 310 | 315 | + 35 |
| Abermin o | 4110 | 95 | 90 | 90 | |
| Abti Prce | 172137 | $23 1/2 | 23 1/4 | 23 1/2 | |
| Abitibi w | 18700 | 425 | 410 | 415 | —10 |
| Acadia M o | 29450 | 315 | 295 | 300 | —15 |
| Acugrph A o | 2200 | 155 | 155 | 155 | |
| Agassiz | 2000 | 365 | 365 | 365 | |
| Agnico E | 15000 | $16 1/8 | 15 3/4 | 16 | + 1/8 |
| Agra Ind A | 2000 | $7 1/2 | 7 | 7 1/2 | + 3/8 |
| Agra B f | 100 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | + 1/4 |
| Alt Energy | 17952 | $18 1/8 | 18 | 18 1/8 | + 1/8 |
| Al Enr 775 | 300 | $27 1/2 | 27 1/4 | 27 1/4 | — 1/4 |
| Alta Nat | 3040 | $15 | 14 3/4 | 14 3/4 | — 1/4 |
| Alcan | 503632 | $36 | 34 7/8 | 35 | — 3/8 |
| Alcan A | 2900 | $26 1/4 | 26 | 26 | |
| Alcan C p | 400 | $22 | 21 3/4 | 22 | + 1/4 |
| Alexis N 1 | 13700 | $25 | 24 7/8 | 24 7/8 | |
| Algo Gr A f | 100500 | $6 1/4 | 6 | 6 1/4 | + 1/4 |
| Algo Gr w | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Algo Cent | z19 | $19 7/8 | 19 7/8 | 19 7/8 | |
| Algoma St | 407 | $17 7/8 | 17 1/2 | 17 7/8 | + 1/2 |
| Algoma St p | 1100 | $22 7/8 | 22 7/8 | 22 7/8 | |
| Algma St B | 6975 | $20 1/2 | 20 1/8 | 20 1/4 | + 1/8 |
| Algon Merc | 100 | $8 1/2 | 8 1/2 | 8 1/2 | |
| Allied Lyns | 31100 | $7 7/8 | 7 3/4 | 7 3/4 | |
| Altex | 1000 | 125 | 125 | 125 | + 5 |
| A Barick | 192850 | $24 1/4 | 23 3/4 | 23 7/8 | — 1/4 |
| A Barik w | 13400 | $7 3/4 | 7 3/8 | 7 3/8 | — 1/8 |
| ABarik A | w62900 | 175 | 170 | 170 | —10 |
| Am Eagle o | 7100 | 83 | 81 | 81 | — 1 |
| Am Expres | 400 | $33 | 33 | 33 | + 1 1/2 |
| Am Leduc | 600 | 29 | 29 | 29 | |
| Amir o | 8970 | 195 | 187 | 193 | + 3 |
| Ancom o | 2008 | 160 | 160 | 160 | |
| Ancom w | 5006 | 18 | 18 | 18 | — 2 |
| Andrs WA f | 2710 | $11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | |
| Ang CT 315 | 200 | $36 1/4 | 36 1/4 | 36 1/4 | + 1/2 |
| Anthes | 6500 | 45 | 45 | 45 | |
| Asamera I | 22364 | $8 1/4 | 8 | 8 1/4 | + 1/8 |
| Asmra I B | 2100 | $23 1/2 | 23 | 23 | — 1/8 |
| Asmra Iw | 3714 | 35 | 35 | 35 | — 5 |
| Asmra Mnl | 4400 | 400 | 390 | 400 | |
| Asmra M | w14850 | 65 | 60 | 60 | — 5 |
| Asoc Porc o | 1000 | 160 | 160 | 160 | — 2 |
| Atco I f | 8000 | $9 3/4 | 9 3/4 | 9 3/4 | |
| Ateba o | 2000 | 54 | 54 | 54 | — 2 |
| Ateba B r | 2100 | 1 | 1 | 1 | |
| Atl Shop A f | 3800 | $7 7/8 | 7 3/4 | 7 7/8 | |
| Atlantis o | 35500 | 85 | 84 | 85 | + 1 |
| Audrey R o | 5300 | 250 | 250 | 250 | —10 |
| Augmitto o | 29530 | 130 | 127 | 130 | |
| Aur Res o | 10900 | 55 | 480 | 485 | —15 |
| Avcorp Ind | 2200 | 335 | 330 | 335 | + 5 |
| BCE Inc | 378702 | $38 3/8 | 38 1/8 | 38 3/8 | + 1/8 |
| BCE I 205 | 300 | $38 1/4 | 38 1/4 | 38 1/4 | + 1/2 |
| BCE I 270 | 17175 | $38 1/2 | 38 1/8 | 38 3/8 | + 1/4 |
| BCED | 16313 | 274 | 271 | 272 | + 1 |
| BCED 9¾ | 700 | $10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | + 1/8 |
| BCED I p | 5680 | $24 3/8 | 24 1/4 | 24 3/4 | — 1/8 |
| BCED w | 1000 | 70 | 70 | 70 | + 2 |
| BCE Mobl | 5000 | $12 | 12 | 12 | + 3/8 |
| BCEP I p | 500 | $24 1/4 | 24 1/4 | 24 1/4 | + 1 1/8 |
| BCEP 2 p | 400 | $24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 | + 1/8 |
| BCED C I | 2000 | $24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 | + 1/2 |
| B C Bancor | 12329 | 78 | 77 | 77 | |
| BC Banc B | 200 | $24 1/4 | 24 1/4 | 24 1/4 | |
| BC Rail p | 700 | $26 | 25 7/8 | 26 | — 1/4 |
| BC Sugar A | 1309 | $28 1/2 | 28 3/4 | 28 7/8 | + 1/8 |
| BC Sugar w | 650 | 460 | 460 | 460 | |
| B Corp p | 800 | $29 1/8 | 29 1/2 | 29 1/2 | + 1/8 |
| BGR A | 7334 | $9 1/8 | 8 7/8 | 8 7/8 | — 1/4 |
| BGR 2 w | 3200 | 165 | 150 | 150 | —16 |
| BMB Comp | z16 | 100 | 100 | 100 | |
| BMO nt fin | 125000 | $5 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | — 1/2 |
| BMO II p | 3400 | $19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | |
| BP Canada | 11800 | $18 1/4 | 18 1/4 | 18 1/2 | + 1/4 |
| BYG o | 5000 | 119 | 114 | 119 | + 14 |
| Bachelor | 300 | 210 | 210 | 210 | |
| Bancshr p | 600 | $19 3/4 | 19 3/8 | 19 3/8 | — 3/8 |
| Banister C | 800 | $9 1/8 | 9 | 9 | — 1/8 |
| Bank Mtl | 275837 | $26 1/4 | 25 7/8 | 25 3/4 | + 1/4 |
| Bk Mtl 250 | 4700 | $25 7/8 | 25 3/4 | 25 7/8 | + 1/8 |
| Bk Mtl 3p | 2500 | $25 3/8 | 25 1/8 | 25 1/8 | — 1/4 |
| Bk Mtl w | 116133 | 40 | 33 | 36 | + 1 |
| Bank N S | 176331 | $12 7/8 | 12 3/4 | 12 3/4 | + 1/4 |
| Bk N S 1p | 1110 | $20 1/8 | 20 | 20 | |
| Barons Oil | 3000 | 265 | 265 | 265 | |
| Barincor f | 1900 | 270 | 245 | 270 | + 20 |
| Baringtn o | 6000 | 105 | 105 | 105 | |
| Baton | 900 | $14 1/2 | 14 1/4 | 14 1/4 | |
| Battle MA f | 2000 | $18 3/4 | 18 3/4 | 18 3/4 | — 1/8 |
| Beau CA o | 1000 | 55 | 55 | 55 | — 1 |
| Beaufield o | 6200 | 131 | 131 | 131 | |
| Beaver R o | 7500 | 104 | 100 | 102 | + 1 |
| Bell 1.94 p | 23200 | $25 1/8 | 25 | 25 1/8 | + 1/8 |
| Bell 9 p | 2300 | $25 | 24 3/4 | 25 | |
| Belmoral o | 143086 | 219 | 202 | 202 | — 1 |
| Bimori G w | 400 | 240 | 240 | 240 | |
| Belmori w | 5000 | 30 | 30 | 30 | — 1 |
| Bentall 1 p | 150 | $25 3/8 | 25 3/8 | 25 3/8 | — 1/8 |
| Bet Public | 700 | $21 3/8 | 21 3/8 | 21 3/8 | + 1/8 |
| Bethlem R | 2000 | 165 | 165 | 165 | + 10 |
| Bettr Bus o | 24090 | 265 | 245 | 260 | + 25 |
| Beverly o | 16300 | 85 | 80 | 80 | |
| Biltrite Nat | 800 | 425 | 425 | 425 | + 5 |
| Biomira o | 12300 | 240 | 235 | 235 | —15 |
| Bl Hawk o | 24500 | 75 | 70 | 70 | |
| Bombdr B f | 4700 | $8 1/2 | 8 3/8 | 8 1/2 | |
| Bonar | 2500 | $24 | 24 | 24 | |
| Bow Valy | 61061 | $16 | 15 3/4 | 15 3/4 | |
| Bow Valy 4 | 1845 | $15 3/4 | 15 3/4 | 15 3/4 | — 1/8 |
| B V 2025 | 300 | $30 1/4 | 30 1/2 | 30 3/4 | + 1/4 |
| B V 1875 | 5300 | $30 1/2 | 30 1/4 | 30 1/2 | + 1/4 |
| Bow Vly | 205 2900 | $21 1/8 | 21 1/8 | 21 1/8 | + 1/4 |
| Bow Valy w | 9193 | 3 | 3 | 3 | |
| Bow Vly R | 20967 | 31 | 31 | 31 | — 2 |
| Bow VR p | 30200 | 345 | 340 | 340 | — 5 |
| Bracknel f | o 500 | 73 | 73 | 73 | — 2 |
| Bralorne | 1000 | 160 | 160 | 160 | + 10 |
| Bralor 8.75 | 3100 | $9 | 8 1/2 | 8 3/8 | + 1/8 |
| Bramalea | 2176 | $21 1/4 | 21 | 21 1/4 | + 1/4 |
| Brmptn A f | 2000 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | + 1/4 |
| Brascad A | 200 | $39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | — 1/4 |
| Brascan A | 43012 | $26 | 25 7/8 | 25 3/4 | — 1/4 |
| Brascan F p | 1500 | $25 | 25 | 25 | |
| Brkwater o | 45250 | 485 | 480 | 480 | — 5 |
| Brenda M | 1900 | $20 | 20 | 20 | + 1/8 |
| Brik Brw o | 500 | 150 | 150 | 150 | —10 |
| Bright A | 500 | $9 1/2 | 9 1/2 | 9 1/2 | + 1/8 |
| BCFP | 102198 | $20 1/4 | 19 3/4 | 19 3/4 | — 1/8 |
| BCFP p | 150 | $46 1/4 | 46 1/4 | 46 1/4 | |
| BC Res | 61420 | 85 | 83 | 84 | — 2 |
| BC Res p | 600 | $25 | 24 7/8 | 25 | + 1/4 |
| BC Phone | 12050 | $28 1/4 | 28 | 28 1/4 | + 1/4 |
| BCPh 4¾ p | z75 | $49 1/2 | 49 1/2 | 49 1/2 | |
| BCPh 4½ p | z90 | $51 1/2 | 51 1/2 | 51 1/2 | |
| BCPh 4¾ p | z11 | $53 3/8 | 53 3/8 | 53 3/8 | |
| BCP 7.04 p | z65 | $20 3/8 | 20 3/8 | 20 3/8 | |
| BCP 11.24 p | 200 | $27 3/8 | 27 3/8 | 27 3/4 | + 1/4 |
| BrAir ads | 450 | $37 1/2 | 37 | 37 1/2 | + 1 1/2 |
| BrTel ads | z30 | $54 1/2 | 54 1/2 | 54 1/2 | |
| Brohm R o | 38100 | 325 | 295 | 300 | —30 |
| Bruncor | 2725 | $17 1/4 | 17 | 17 | — 1/8 |
| Brunswk | 1000 | $10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | + 1/8 |
| Budd Can | 600 | $28 1/4 | 28 | 28 1/4 | + 1/2 |

### C D

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| CAE | 49200 | $7 | 6 3/4 | 6 3/4 | — 1/4 |
| CB Pak | 27900 | $23 1/4 | 23 1/8 | 23 1/4 | |
| CCL A | z98 | $7 3/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | |
| CCL B f | 34000 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| CDC Life | 18000 | $24 | 23 3/4 | 23 3/4 | — 1/8 |
| CFCF f | 100 | $17 1/2 | 17 1/2 | 17 1/2 | |
| CGC Inc | 31000 | $12 | 11 1/2 | 11 3/4 | + 1/8 |
| CHC Hicpt | 1700 | 310 | 300 | 300 | + 5 |
| CIL | 750 | $32 1/4 | 31 3/4 | 32 1/2 | + 1 |
| CM NT Equ | 5400 | $7 | 6 7/8 | 7 | + 1/2 |
| CM Pref p | 11100 | $12 1/2 | 12 3/8 | 12 1/2 | |
| CME A o | 12000 | 75 | 74 | 75 | + 1 |
| CML Ind o | 10000 | 135 | 135 | 135 | |
| CSA A f | 5250 | $5 1/2 | 5 1/4 | 5 1/2 | + 1/4 |
| CT Financl | 150 | $21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | + 1/4 |
| Cableshr A | 21350 | 300 | 250 | 285 | + 45 |
| Cableshr B | 500 | 280 | 280 | 280 | + 35 |
| Cad Frv A | 1700 | $9 1/2 | 9 3/8 | 9 1/2 | |
| Cad Frv 2 | 300 | $10 3/4 | 10 3/8 | 10 3/4 | — 1/8 |
| Calgary I p | z50 | $25 1/4 | 25 1/4 | 25 1/4 | |
| Cambior | 38250 | $14 | 13 1/2 | 13 3/4 | — 1/2 |
| Cambior w | 56750 | $5 3/4 | 5 3/8 | 5 1/2 | — 3/8 |
| Cambridg | 23530 | $24 3/4 | 24 3/8 | 24 1/2 | + 1/8 |
| Camb I | 3100 | $28 1/2 | 28 1/2 | 28 1/2 | + 1/8 |
| Camco Inc | 1200 | $7 3/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | — 1/4 |
| Camndx o | 5000 | 50 | 50 | 50 | — 4 |
| Camp Res | 4200 | 210 | 200 | 205 | + 5 |
| Camp R w | 25500 | 11 | 10 1/2 | 10 1/2 | — 1/2 |
| Camp Soup | 1800 | $21 1/4 | 21 | 21 1/4 | + 1/4 |
| Campeau f | 100703 | $21 1/8 | 20 3/8 | 21 1/4 | + 1/4 |
| Campeau B | 5100 | $23 | 22 3/4 | 23 | + 1/8 |
| Campeau C | 300 | $22 1/2 | 22 3/4 | 22 3/4 | + 1/8 |
| Campeau D | 500 | $21 1/8 | 21 1/8 | 21 1/8 | + 1/8 |
| Camreco o | 1000 | 35 | 35 | 35 | — 4 |
| Canacord o | 19810 | 95 | 90 | 90 | |
| Cancrd w | 5000 | 11 | 11 | 11 | — 2 |
| Can Lease | 350 | 425 | 425 | 425 | |
| Can Malt | 1000 | $22 1/2 | 22 1/2 | 22 1/2 | |
| C Nor West | 8000 | $17 1/4 | 17 | 17 1/8 | + 1/2 |
| C Packrs | 1900 | $13 1/2 | 13 1/8 | 13 1/2 | + 1/8 |
| CS Pete f | 2100 | 370 | 365 | 365 | + 5 |
| C Trsco C | 450 | $20 | 19 3/4 | 20 | + 1/8 |
| C Trsco G | 400 | $23 1/8 | 23 1/8 | 23 1/8 | |
| C Tung | z2 | $5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/8 | |
| CDolar A f | 500 | $14 | 14 | 14 | + 1/8 |
| C Energy | 200 | 315 | 315 | 315 | |
| C Futr Ao | 9000 | 50 | 48 | 48 | — 2 |
| C Home o | 300 | $7 3/4 | 7 3/4 | 7 3/4 | — 1/4 |
| Cl Bk Com | 283913 | $20 | 19 1/2 | 19 3/8 | + 1/8 |
| CIBC J p | 5000 | $96 7/8 | 96 1/8 | 96 7/8 | |
| Cibc w B | 47300 | 80 | 70 | 77 | + 7 |
| Cdn Jorex | 2000 | 180 | 180 | 180 | + 10 |
| Cdn Nat Res | 1700 | 13 | 13 | 13 | + 1 |
| C Nth Star | 420 | 375 | 355 | 355 | |
| C Occidental | 16013 | $17 1/4 | 17 | 17 | |
| CP Ltd | 1363268 | $23 3/8 | 22 1/2 | 23 | + 1/2 |
| Cdn Roxy | 3108 | $8 1/4 | 8 1/4 | 8 1/4 | |
| Cdn Tire | 1450 | $29 1/2 | 29 | 29 1/4 | — 1/4 |
| CTire A f | 89096 | $14 | 13 3/4 | 13 3/4 | — 1/8 |
| CUtil A f | 12316 | $20 1/4 | 20 1/8 | 20 1/4 | |
| C Util B | 1100 | $20 1/4 | 20 1/4 | 20 1/4 | |
| C Util 7.30 | 250 | $24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 | |
| CUtil 2nd I | 650 | $26 1/4 | 26 | 26 1/4 | + 3/8 |
| CUtil 2nd K | 600 | $25 1/4 | 25 1/4 | 25 1/4 | + 1/8 |
| CUtil 2nd L | 200 | $25 | 25 | 25 | |
| CWN 5½ p | 100 | $12 3/4 | 12 3/4 | 12 3/4 | + 1/4 |
| Cnamax o | 10800 | $6 3/4 | 6 3/8 | 6 1/2 | — 1/8 |
| Canrchon | z20 | 260 | 260 | 260 | |
| Canbra | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| CanCapTl | 2324 | $5 | 490 | 4 | —10 |
| Candol D o | 1000 | 52 | 52 | 52 | — 2 |
| Canfor | 30330 | $26 1/4 | 26 | 26 | |
| Canfor pr | 3900 | $24 1/2 | 24 1/8 | 24 1/2 | |
| Canharn o | 3900 | 160 | 150 | 155 | + 5 |
| Canron A | 1100 | $11 3/4 | 11 1/2 | 11 1/2 | |
| Canron B f | 100 | $11 | 11 | 11 | |
| Canuc o | 33000 | 20 | 20 | 20 | — 2 |
| Capsule T | 5500 | 355 | 350 | 350 | —10 |
| Cara | 605750 | $11 | 10 3/4 | 10 7/8 | — 1/8 |
| Cara A f | 200 | $10 3/8 | 10 1/4 | 10 1/4 | |
| Carena | 1400 | $25 3/4 | 25 1/4 | 25 3/4 | + 1/4 |
| Carlyle o | 9500 | 13 | 13 | 13 | — 4 |
| Carolian o | 7000 | 100 | 95 | 95 | — 3 |
| Carpita C | 950 | $8 | 7 3/4 | 7 3/4 | — 1/2 |
| Cascades | 2150 | $6 | 5 7/8 | 5 7/8 | — 1/8 |
| Cassiar | 91610 | 205 | 200 | 205 | + 5 |
| Cassidy L | 200 | $6 7/8 | 6 1/2 | 6 7/8 | + 1/8 |
| Cathedrl o | 200 | 235 | 235 | 235 | — 5 |
| Celanese | 400 | $18 1/4 | 18 1/4 | 18 1/4 | |
| Celanes 2 p | 400 | $13 3/4 | 13 1/4 | 13 1/4 | |
| Celanes I p | 3000 | $24 | 23 3/4 | 23 3/4 | — 1/4 |
| Cntrl Cap | 7850 | $11 1/8 | 11 1/8 | 11 1/2 | |
| Cnt Cap Af | 16400 | $10 1/8 | 10 | 10 | |
| CFund A f | 10150 | $6 1/2 | 6 1/4 | 6 1/4 | — 1/8 |
| Cntrl Tr p | 100 | $26 | 26 | 26 | |
| Charan | 1200 | 320 | 315 | 320 | + 5 |
| Chateau A f | 100 | 415 | 415 | 415 | —10 |
| Chauvco A o | 2973 | 425 | 420 | 420 | —15 |
| Cheni Gld o | 6200 | 335 | 315 | 335 | + 10 |
| Cheni Gld w | 1600 | 125 | 115 | 125 | + 15 |
| Chrysler | 228 | $32 | 32 | 32 | + 1/2 |
| CHUM B f | z34 | $18 | 18 | 18 | |
| Cimaron o | 1500 | 435 | 420 | 420 | —15 |
| Cineplex | 6125 | $14 1/4 | 14 | 14 | — 1/4 |
| Cinram | 500 | $5 | 5 | 5 | — 1/8 |
| Citadel G o | 5900 | 250 | 240 | 250 | + 10 |
| Citicorp | 1500 | $27 | 27 | 27 | + 1/8 |
| Claude R o | 10000 | 350 | 350 | 350 | |
| Clv Mil Af | 2900 | 115 | 110 | 113 | + 6 |
| Clav Mil w | 1700 | 16 | 16 | 16 | — 4 |
| Cliff o | 1000 | 100 | 100 | 100 | + 3 |
| Cliff w | 5000 | 4 | 4 | 4 | — 1 |
| Co Steel f | 50000 | $14 | 14 | 14 | |
| Cobi Food | 5000 | 97 | 92 | 97 | + 5 |
| Cognos | 31410 | $9 1/2 | 8 1/2 | 9 1/4 | + 3/4 |
| Coho A | 2500 | 180 | 180 | 180 | |
| Coin Lake o | 12400 | 220 | 206 | 208 | —12 |
| Colin Enr o | z200 | 60 | 60 | 60 | |
| Colony P o | 2900 | 65 | 60 | 60 | — 8 |
| Colray R o | 3000 | 51 | 50 | 50 | — 5 |
| Cominco L | 131409 | $15 3/4 | 15 1/4 | 15 1/4 | |
| Cit L D | 1100 | $26 3/8 | 26 1/4 | 26 3/8 | + 1/8 |
| Comnco H p | 5300 | $11 3/8 | 11 1/2 | 11 1/2 | — 1/8 |
| Comnco R | 25000 | 185 | 178 | 180 | + 2 |
| Comnco R w | 22200 | 38 | 37 | 38 | |
| Compu H o | 7500 | 55 | 55 | 55 | + 5 |
| Computlog | 50500 | 445 | 430 | 440 | + 10 |
| Cmp Inov | 2300 | 172 | 170 | 172 | — 1 |
| Comterm | 9900 | 52 | 52 | 52 | — 2 |
| Coniagas o | 1500 | 260 | 245 | 260 | + 25 |
| Con Bath A | 46210 | $18 3/4 | 18 1/8 | 18 3/4 | + 3/4 |
| Con Bath 6 | 200 | $18 3/4 | 18 3/4 | 18 3/4 | |
| C Brinco Ao | 4100 | 365 | 360 | 360 | |
| C Carma A | 11778 | 189 | 185 | 185 | |
| CCarm A r | 5000 | 18 | 18 | 18 | |
| C HCI Al | 357 | $7 3/4 | 7 3/4 | 7 3/4 | — 1/8 |
| C HCI B | 1000 | $8 3/8 | 8 3/8 | 8 3/8 | + 1/4 |
| Con Prof o | 1500 | 105 | 105 | 105 | — 3 |
| C TVX o | 2045 | $8 | 7 3/4 | 7 3/4 | — 1/8 |
| C Talcorp | 2040 | 330 | 325 | 325 | + 25 |
| C Thomsn o | z248 | 60 | 60 | 60 | |
| Cons Gas | 3116 | $24 1/2 | 24 3/8 | 24 3/8 | — 1/8 |
| C Gas 13½ | 300 | $28 1/4 | 28 1/4 | 28 1/4 | + 1/8 |
| Con Pkg | 10500 | $23 1/4 | 23 1/4 | 23 1/4 | + 1/4 |
| CTL Bank | 10000 | 325 | 325 | 325 | |
| Contour B o | 6000 | 175 | 160 | 160 | —15 |
| CPhrma A f | 500 | 225 | 215 | 215 | + 5 |
| Contrns A f | 2100 | $7 | 7 | 7 | |
| Conwst B f | 612 | $10 3/8 | 10 3/8 | 10 3/8 | |
| Conwst 12 | 204 | $19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | —11 |
| Co enerco A | 800 | 380 | 375 | 380 | + 5 |
| Corby B f | 1000 | $15 3/4 | 15 3/4 | 15 3/4 | — 3/8 |
| Car Mark f | 27900 | 204 | 190 | 203 | + 11 |
| Car Mrk A | 5300 | $14 | 14 | 14 | |
| Core Mrk w | 2000 | 2 | 2 | 2 | — 1 |
| Corncopa o | 7119 | 300 | 290 | 295 | |
| Coronet C | 500 | 280 | 280 | 280 | — 5 |
| Corp Food | 1800 | $7 | 6 3/4 | 6 3/4 | — 1/4 |
| Coscan D | 100 | $8 1/8 | 8 1/8 | 8 1/8 | |
| Coseka R | 21100 | 44 | 43 | 43 | — 2 |
| Counsel | 2600 | $7 1/4 | 7 | 7 | |
| Coxheth o | 158600 | 133 | 118 | 118 | + 1 |
| Crain RL f | 1800 | $6 7/8 | 6 3/8 | 6 7/8 | + 1/4 |
| Crestbrk | 189400 | $18 1/4 | 17 3/4 | 18 1/4 | + 3/8 |
| CLife I A | 2000 | $26 1/2 | 26 1/2 | 26 1/2 | + 1/4 |
| Crownx | 2700 | $10 1/4 | 10 | 10 1/4 | + 1/4 |
| Crownx A | 178803 | 490 | 475 | 475 | —10 |
| Crownx 1 p | 3600 | $20 | 19 3/4 | 19 3/4 | — 1/4 |
| Crownx 2 p | 990 | $20 1/2 | 20 1/8 | 20 1/8 | |
| Crownx 3 p | 400 | $18 | 17 7/8 | 18 | + 1/4 |
| Crownx A w | 500 | 10 | 10 | 10 | — 2 |
| Crownx B w | 7110 | $12 3/8 | 12 1/4 | 12 1/4 | — 3/8 |
| Cuvier o | 12300 | 45 | 42 | 42 | — 1 |
| Cyberm B f | 3200 | $7 1/2 | 7 3/8 | 7 1/2 | + 1/8 |
| Cymric A o | 1000 | 35 | 35 | 35 | — 5 |
| Czar Res | 3000 | 130 | 130 | 130 | — 5 |
| DMR A f | 3800 | 410 | 410 | 410 | + 10 |
| Dor Val o | 45200 | 94 | 84 | 92 | + 12 |
| Dale Prz p | 700 | $6 3/4 | 6 1/2 | 6 3/4 | |
| Datatech o | 1000 | 59 | 59 | 59 | + 1 |
| Davidson o | 100 | 135 | 135 | 135 | + 7 |
| Dejour o | 5000 | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 | — 1 1/2 |
| D Eldona o | 8000 | 41 | 40 | 41 | + 1 |
| Denison A | p14850 | $5 3/8 | 5 1/4 | 5 3/8 | + 1/8 |
| Denison B | f 3700 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/8 | |
| Denison p | 1600 | $23 1/2 | 23 3/8 | 23 1/2 | + 1/4 |
| Denison B | p 5690 | $20 3/4 | 20 3/8 | 20 3/4 | — 1/8 |
| Denison w | 15500 | 16 | 15 | 15 | — 3 |
| Derlan | 33700 | $11 | 10 1/2 | 10 1/2 | — 1/4 |
| Develctn | 2100 | 110 | 100 | 110 | + 5 |
| Devtek f | 900 | $9 3/8 | 9 1/2 | 9 1/2 | — 1/8 |
| Dexleigh | 3900 | 191 | 190 | 191 | + 6 |
| Dabrasve o | 4600 | 190 | 185 | 190 | |
| Dicknsn A | 111300 | $6 3/4 | 6 3/8 | 6 3/8 | — 1/8 |
| Dickns

# L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

## MONTRÉAL

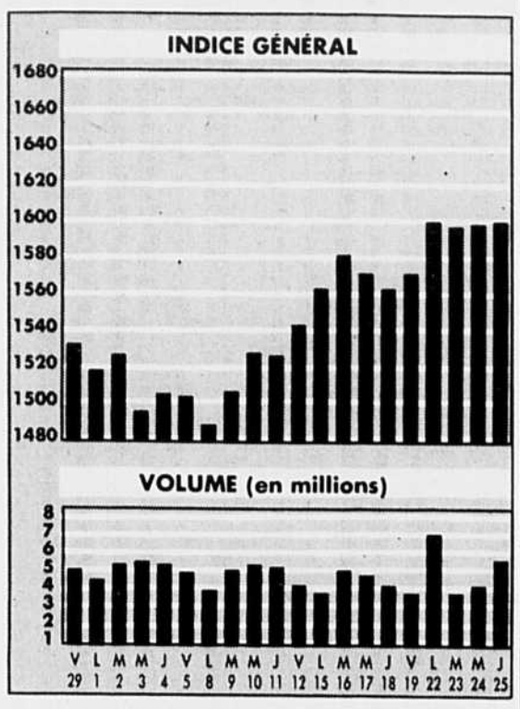


### A B

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| ACDS | 800 | 115 | 115 | 115 | — 5 |
| ADS | 1000 | 140 | 140 | 140 | — 20 |
| AMCA Int | 3323 | $6½ | 6¼ | 6¼ | — 1/8 |
| AMCAsr3 | 900 | $22⅞ | 22¾ | 22¾ | + 1/8 |
| Amco9.5 | 1400 | $19½ | 19 | 19 | — ⅜ |
| Abti Prce | 1264 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | — ⅜ |
| Abitibi.Wt | 2700 | 425 | 425 | 425 | + 10 |
| Agnico E | 21500 | $16 | 15¾ | 16 | + ¼ |
| Agrivest | 1500 | 70 | 70 | 70 | — 10 |
| fAgromx | 12000 | 135 | 130 | 135 | + 10 |
| Akers | 5000 | 11 | 11 | 11 | |
| Alta.energ | 195 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | + 1/8 |
| Alta N Gs | 6500 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | |
| Alcan Alu | 186993 | $36 | 35 | 35 | — ½ |
| Alcan 2.31 | 200 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | + ¼ |
| Algo.W | 3600 | 20 | 20 | 20 | |
| Algoma St | 203 | $17½ | 17½ | 17½ | + ⅛ |
| Alim.ct.w | 2250 | 10 | 10 | 10 | |
| Am.Barric | 8930 | $24¼ | 23⅜ | 23⅜ | — ½ |
| A.Barr.wt | 1000 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| fAmr.rs.A | 1200 | 90 | 90 | 90 | — 5 |
| Artopex | 200 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Asamera | 5000 | $8⅜ | 8¼ | 8¼ | |
| Asamera.B | 100 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | + 1/8 |
| Asa Min | 500 | 385 | 385 | 385 | — 20 |
| Asa Minw | 5000 | 60 | 60 | 60 | — 5 |
| fAstral A | 145 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | — 1/8 |
| fAtco I | 3600 | $9⅞ | 9¾ | 9⅞ | + 1/8 |
| fAtlant.A | 100 | 250 | 250 | 250 | |
| Auberges | 2700 | 270 | 261 | 261 | — 4 |
| AubergW | z300 | 6 | 6 | 6 | — 3 |
| Auto.Point | 7500 | 116 | 111 | 111 | — 13 |
| Avcorp | 3080 | 330 | 325 | 325 | — 5 |
| B Corp.A | 600 | $29⅜ | 29½ | 29⅜ | + 1/8 |
| BC Forest | 9225 | $20¼ | 19¾ | 19¾ | — 1/8 |
| BC Phone | 2300 | $28⅛ | 28 | 28⅛ | + 1/8 |
| BCE Inc. | 135831 | $38⅜ | 38⅛ | 38⅜ | + 1/4 |
| BCE 2.70p | 4300 | $38½ | 38¼ | 38⅜ | + 1/4 |
| BCE Mbl | 5550 | $12 | 11½ | 12 | + ½ |
| BCED | 7200 | 273 | 271 | 271 | — 3 |
| BCED.Wt | 10350 | 67 | 67 | 67 | — 1 |
| BCED Sr1 | 3200 | $24⅞ | 24¾ | 24¾ | — 1/8 |
| Bgr.pm.A | 1800 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | — 1/8 |
| BGR.wt.A | 3200 | 155 | 150 | 150 | — 20 |
| BP Can | 5800 | $18¾ | 18½ | 18½ | + ½ |
| Bcshare.p | 300 | $19½ | 19½ | 19½ | — 1/8 |
| Bank NS | 80010 | $12⅞ | 12⅜ | 12⅜ | + 1/8 |
| Baq.Laur | 35900 | $11⅞ | 11¾ | 11⅞ | + 3/8 |
| Baue Nat | 102196 | $10 | 9¾ | 9¾ | |
| Bq Royale | 73628 | $27¾ | 27¼ | 27½ | + ¼ |
| Bq Rv Wt | z1900 | 9 | 8 | 9 | + ½ |
| BaRy 1.45 | 5690 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | + 3/8 |
| BaRy 2.75 | 5095 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | |
| Baue Mtl | 93889 | $26¼ | 25⅝ | 25¾ | + ¼ |
| BMO Wts | 26600 | 37 | 35 | 35 | |
| Beaugrte | 500 | 145 | 145 | 145 | + 5 |
| Bell.p.1.94 | 300 | $25 | 25 | 25 | + ¼ |
| Bell.p.7.5 | 1000 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | — ¼ |
| Belmoral | 9200 | 215 | 205 | 208 | + 5 |
| Bestar | 500 | 200 | 200 | 200 | + 5 |
| Biltrite | 1200 | 430 | 430 | 430 | + 5 |
| Biltrite.Wt | z300 | 5 | 5 | 5 | — 3 |
| Biochem | 750 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + 1/8 |
| Biomira | 3000 | 235 | 235 | 235 | + 5 |
| Biotech | 1100 | 245 | 245 | 245 | — 5 |
| Bocenor | 1000 | 130 | 130 | 130 | + 5 |
| BF Royal | 5550 | 130 | 120 | 130 | |
| Bomb A | 32288 | $8⅜ | 8¼ | 8¼ | |
| fBomb B | 87495 | $8½ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Bomb.Sr1 | 410 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | + ¼ |
| Bomb.w.B | 600 | $13¾ | 13⅜ | 13¾ | + 3/8 |
| Bomem | 600 | 265 | 265 | 265 | — 5 |
| Bow Val | 35038 | $15⅞ | 15¾ | 15¾ | |
| BowVl2.02 | 196 | $30¾ | 30¾ | 30¾ | + 1/8 |
| BowVl2.05 | 200 | $21½ | 21½ | 21½ | + 1/8 |
| fB.Brick.A | 600 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + 1/8 |
| Brascan.A | 7900 | $26 | 25⅝ | 25⅝ | — 1/8 |
| Bruncor | 5056 | $17¼ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Brunswick | 150 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | — 1/8 |

### C D

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CIL | 1500 | $32½ | 32⅜ | 32½ | + ½ |
| CAE Ind | 54650 | $7 | 6¾ | 6⅞ | — 1/8 |
| CB Pak | 6400 | $23¼ | 23⅛ | 23¼ | + 1/8 |
| fCCL.In.B | 1000 | $7¼ | 7⅛ | 7⅛ | — 1/8 |
| CDC Life | 4400 | $24 | 23⅞ | 24 | + 1/8 |
| fCFCF.Inc | 7100 | $18 | 17⅝ | 18 | + ½ |
| CFS | 500 | 120 | 120 | 120 | — 10 |
| CGC Inc. | 1800 | $12 | 11½ | 11¾ | — ¼ |
| fCGI Gr.A | 250 | 201 | 201 | 201 | — 29 |
| CT Fin. | 150 | $21 | 21 | 21 | — ¼ |
| Cabano | 2350 | 330 | 325 | 330 | — 20 |
| Cambior | 60900 | $14 | 13⅜ | 13⅜ | — ½ |
| Cambio.w | 35225 | $5¾ | 5⅜ | 5½ | — ¼ |
| Cambridg | 800 | $24⅜ | 24½ | 24½ | |
| Camp Res | 4700 | 210 | 200 | 200 | |
| CampWtG | 2500 | 25 | 10 | 25 | |
| fCampeau | 8313 | $21⅞ | 20⅞ | 21½ | + 3/8 |
| Cda Pack | 175 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + 1/8 |
| C Imp Bk | 97739 | $20 | 19½ | 19½ | |
| CIBC wB | 7900 | 80 | 75 | 75 | + 5 |
| Cdn Tire | 100 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | — ¼ |
| fC Tire A | 62300 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | |
| fC Utilit.A | 4500 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |
| C Utilit B | 2626 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| CP Ltee | 355285 | $23½ | 22⅝ | 23 | + 3/8 |
| fCmnac.A | 7825 | $7⅜ | 7½ | 7⅜ | + 1/8 |
| Canamax | 1540 | $6⅝ | 6½ | 6½ | — ¾ |
| fCantrexA | 33200 | 320 | 290 | 320 | + 20 |
| CantrexW | 13300 | 11 | 7 | 11 | + 1 |
| Cara Oper | z1 | $11 | 11 | 11 | |
| Carena | 200 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | + ½ |
| Cascades | 50377 | $6⅛ | 5⅞ | 5⅞ | — 1/8 |
| Cassidys | 1000 | $7 | 7 | 7 | — ¼ |
| C.Capital | 2542 | $11⅝ | 11½ | 11⅝ | |
| fC.Cap A | 46675 | $10⅛ | 10 | 10 | |
| Central.Tr | z40 | $17 | 17 | 17 | + ¾ |
| Charan | 22100 | 325 | 310 | 320 | + 10 |
| fChateau | 1300 | 415 | 415 | 415 | |
| Cheni | 5000 | 325 | 325 | 325 | + 10 |
| Chrysler | 100 | $33¾ | 31¾ | 31¾ | —2¼ |
| fCimStL.a | 6375 | $11⅞ | 11¾ | 11¾ | + ¼ |
| Circo Crft | 1400 | 335 | 335 | 335 | + 10 |
| fCogeco | 3620 | $6¼ | 6⅛ | 6⅛ | — 1/8 |
| CohoRs.A | 200 | 180 | 180 | 180 | |
| Cominco | 76227 | $15¾ | 15¼ | 15½ | + ¼ |
| Comin3.25 | 1366 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | |
| Comi.Sr.H | 1200 | $11½ | 11½ | 11½ | + 1/8 |
| Concom | 300 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Comptime | 3100 | 35 | 35 | 35 | + 5 |
| Comterm | 28750 | 54 | 52 | 52 | — 3 |
| CBath. A | 16500 | $18⅜ | 18⅛ | 18⅜ | + 3/8 |
| C Bath B | z2 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | + ½ |
| fCPCI.A | 500 | 225 | 225 | 225 | + 5 |
| Cover | 1500 | 240 | 230 | 240 | — 5 |
| Cover.w | 700 | 25 | 25 | 25 | |
| fCiDesi.A | 200 | 425 | 425 | 425 | |
| C.life.2.28 | 400 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | + 3/8 |
| fCrownx.A | 2900 | 485 | 485 | 485 | |
| Crwn.wt.a | 16900 | 12 | 12 | 12 | + ½ |
| Crwn.wt.b | 6190 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | — 3/8 |
| Crwn.Pr.1 | 500 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | + 1/8 |
| fDMR.grA | 10900 | 410 | 400 | 400 | — 25 |
| Datagrm | 4200 | 225 | 225 | 225 | |
| Datamark | 952 | 380 | 375 | 380 | + 5 |
| Denison.A | 500 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | + 1/8 |
| Denis 9.50 | 1700 | $20¼ | 20⅜ | 20⅜ | — ¼ |
| Denis 9.75 | 3325 | $23⅜ | 23½ | 23½ | + 1/8 |
| fDevtek | 900 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Diabrasiv | 1200 | 190 | 185 | 190 | |
| Dionne | 500 | 260 | 260 | 260 | + 5 |
| Disnat | 2100 | 150 | 140 | 140 | — 5 |
| Dofasco | 3600 | $28 | 27¾ | 27¾ | — ¼ |
| Dofasc2.60 | 3500 | $35¼ | 35 | 35 | |
| Domco.Ife | 1000 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Dome Pet | 5552 | 118 | 118 | 118 | |
| Domicil | 30400 | 75 | 55 | 75 | + 25 |
| Dominion | 100 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + 1/8 |
| Domtex | 7257 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | — 1/8 |
| Domtar | 24822 | $15⅜ | 15⅜ | 15½ | |
| Donohue | 300 | $30 | 30 | 30 | |
| Dorel | 6389 | 200 | 200 | 200 | |
| fDylex.Ltd | 113000 | $9⅞ | 9½ | 9¾ | + 1/8 |

### E F

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| East Bak | 300 | $9½ | 9½ | 9½ | — ½ |
| Echo Bay | 80850 | $23⅜ | 23⅛ | 23⅜ | — 1/8 |
| EnerplusB | 1000 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | — ¼ |
| Enrpls.Un | 1600 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | + ¼ |
| fEnheat.a | 800 | $17 | 16¾ | 17 | + ¼ |
| Enheat.b | 1000 | $17 | 16¾ | 17 | + ¼ |
| EqDenis.A | 600 | 169 | 165 | 169 | + 14 |
| Espadon | 600 | 110 | 110 | 110 | — 10 |
| Espalau | 100 | 350 | 350 | 350 | + 10 |
| Expnd.Wa | z300 | 8 | 8 | 8 | — 2 |
| FCA Inter | 1300 | $9⅛ | 8⅞ | 9⅛ | |
| FPI Ltd | 800 | $17 | 16⅞ | 16⅞ | — 1/8 |
| Falcon.W | 9300 | 210 | 200 | 200 | + 5 |
| Falcnbrdg | 92840 | $21¼ | 20⅜ | 20⅜ | — 1/8 |
| F.armt.6.5 | 1000 | 43 | 43 | 43 | — 7 |
| fFid.QueA | 400 | 400 | 400 | 400 | + 5 |
| Fd.Que.s1 | 300 | $22½ | 22½ | 22½ | + ½ |
| Finan E.C | 15753 | 165 | 165 | 165 | |
| FCtyTco | 1300 | $6¼ | 6 | 6¼ | + ¼ |
| FCtyTcoW | 500 | 45 | 45 | 45 | — 4 |
| Flet.Con | 600 | $21⅜ | 21¼ | 21¼ | |
| Fletcher | 2000 | 415 | 405 | 415 | + 10 |
| F.Europ.w | 600 | 19 | 19 | 19 | — 1 |
| fFdCr.Que | 2600 | 405 | 400 | 400 | |
| ForesbecA | 3950 | 159 | 150 | 155 | + 10 |
| Forex | 2000 | 127 | 125 | 127 | + 7 |
| Fortis Inc | 1800 | $19⅛ | 19¾ | 19¾ | + 1/8 |

### G H

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| GBC Ltd | 500 | 235 | 235 | 235 | + 3 |
| GTC.trans | 2884 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — 1/8 |
| GW Util | z43 | $24⅜ | 23⅜ | 23⅜ | — ⅜ |
| Galactic | 23600 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — 1/8 |
| Gen Motr | 300 | $88¾ | 88¾ | 88¾ | + ¼ |
| fGeofrioB | 1200 | 170 | 165 | 165 | — 5 |
| GeofrionW | z550 | 22 | 20 | 20 | |
| fGldcrp.A | 400 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | — 1/8 |
| Goodfellw | 300 | 345 | 345 | 345 | — 5 |
| Govette | 1100 | 240 | 240 | 240 | |
| Grma Lee | 2000 | 22 | 22 | 22 | + 1 |
| G.W.lifeco | 500 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ¼ |
| Grilli | 1400 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | — 1/8 |
| Gr.L.1.875 | 200 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | + 1/8 |
| fGr.laur.b | 79873 | $9⅛ | 8⅞ | 9 | + ¼ |
| Gr.Laur.w | 26350 | 5 | 4 | 5 | + 2 |
| Guardcor | 1500 | $6½ | 6½ | 6½ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Gdcor.wt | 700 | 60 | 60 | 60 | + 4 |
| Guard.p.A | 200 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — 1/8 |
| Guard.p.B | 1150 | $8⅜ | 8½ | 8½ | — 1/8 |
| Gulf Res | 46913 | $17 | 16¾ | 16¾ | — 1/8 |
| Gulf.R.p.a | 250 | 435 | 435 | 435 | + 10 |
| Harric.A | 1750 | 375 | 370 | 370 | |
| Hartco | 500 | 325 | 325 | 325 | |
| Hawker | 1700 | $20 | 19¾ | 19¾ | + ¾ |
| Hees.Int | 7800 | $21½ | 21 | 21⅛ | + ¼ |
| Hees.wt | 4600 | $9½ | 8⅞ | 9⅜ | + ½ |
| Hemlo | 9545 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | + ¼ |
| Henlys.Gr | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Heroux | 40800 | $8⅜ | 8¼ | 8⅜ | + ⅛ |
| Hubbard | 4100 | 145 | 135 | 135 | — 5 |
| Hypocrat | 14600 | 69 | 67 | 68 | |

### I J

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| InvFnd A | 500 | $66½ | 66¼ | 66¼ | — |
| IPL INC | 100 | 380 | 380 | 380 | |
| fGrIdeal.a | 2570 | $6 | 5¾ | 6 | + ¼ |
| Ideal Mtl | 3300 | 300 | 285 | 290 | — 10 |
| Imasco.ltd | 79530 | $27¾ | 27 | 27 | — ⅜ |
| Imp Oil A | 23566 | $59 | 57¾ | 57¾ | —1¼ |
| Inco Ltd | 220214 | $28½ | 27⅜ | 28⅛ | + 1 |
| IFX 2000 | 600 | 205 | 203 | 203 | + 1 |
| Innopac | 1900 | $9 | 9 | 9 | |
| Innotech | 2400 | 180 | 175 | 180 | + 2 |
| Int.dta.pr | 1000 | 125 | 125 | 125 | + 10 |
| Intercan | 1800 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| IBM | 224 | $148½ | 148½ | 148½ | + 7 |
| Inter Pipe | 3000 | $45¼ | 45⅛ | 45⅛ | — ⅛ |
| Inverness | 1300 | $5 | 5 | 5 | |
| Invern8.75 | 375 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Inv Grp | 4100 | $15¼ | 15 | 15 | — ¼ |
| fIvaco A | 5800 | $10⅛ | 10 | 10 | + ¼ |
| Ivaco Wts | 24700 | 9 | 8 | 9 | + 1 |
| Ivaco.sr1 | 3600 | $17½ | 17¼ | 17½ | + ¼ |
| Ivaco.sr2 | 3600 | $17½ | 17½ | 17½ | + ⅜ |
| Janock | 25300 | $19¼ | 19 | 19 | + ⅛ |
| JEan.Cl.A | 2500 | $7½ | 7½ | 7½ | |

### K L

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Kaufel.A | 23020 | $8⅞ | 8½ | 8¾ | + ¼ |
| Kaufel.B | 69775 | $8⅞ | 8¾ | 8¾ | |
| fKaufl.wB | 110630 | 90 | 70 | 90 | + 20 |
| Kiena | 600 | $12 | 11½ | 11½ | — ⅜ |
| fLGS.A | 1600 | 110 | 110 | 110 | |
| LGS.Wa | z950 | 8 | 5 | 5 | — 2 |
| Laur.Mutl | 150 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | |
| Labatt | 3552 | $25 | 24⅜ | 24⅜ | — ⅛ |
| Lac Min | 30033 | $12⅛ | 11¾ | 11⅞ | — ¼ |
| Lacana | 2700 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | — ¼ |
| Lacroix | 820 | 102 | 100 | 100 | — 2 |
| LfrgCan.p | 318 | $17⅞ | 17¾ | 17⅞ | + 1/8 |
| LafargeCo | 102 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Laidlaw A | 4275 | $19 | 18⅜ | 18⅞ | + ¼ |
| fLaidlw B | 120310 | $18¼ | 17⅝ | 18 | — ¼ |
| LamSo.inc | 1500 | 114 | 112 | 114 | — 6 |
| Lanpar T. | 2000 | 135 | 130 | 135 | + 5 |
| LapVer | 600 | 205 | 205 | 205 | + 5 |
| fLasond.a | 1600 | 350 | 350 | 350 | |
| fLasnd.Wt | z375 | 21 | 21 | 21 | + 1 |
| LavalnInd | 500 | 390 | 390 | 390 | — 10 |
| Lvltec | z800 | 95 | 90 | 95 | |
| Lvltec.Wt | z200 | 10 | 10 | 10 | |
| fLMGL.A | 1600 | $14 | 13¾ | 13⅞ | + ⅜ |
| Lepine—cl | z200 | 92 | 92 | 92 | — 7 |
| Leroux | 2100 | 200 | 195 | 200 | |
| LBL.Inc | 6050 | 105 | 100 | 100 | |
| LBL.Inc.w | z250 | 1 | 1 | 1 | — 3 |
| fLevesq.a | 2400 | 370 | 365 | 365 | |
| Loblaw | 3750 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅝ | — ⅛ |
| Loewen | 500 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ⅜ |
| Log.G.Inf | 1100 | 135 | 130 | 135 | |
| Logistec.A | 500 | $8½ | 8½ | 8½ | + 1/8 |
| Logis.Clb | 550 | $7¼ | 7⅛ | 7¼ | |
| Lonvest | 8000 | $16 | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| Louvem | 18705 | 133 | 132 | 133 | — 2 |
| LouvmWt3 | z600 | 10 | 10 | 10 | — 4 |
| Louvm.pr | 1900 | 325 | 300 | 325 | — 5 |

### M N

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| M Corp | 1161 | $9½ | 9½ | 9½ | — 1/8 |
| MaBale | 1000 | 300 | 300 | 300 | |
| Maax | 2050 | 100 | 100 | 100 | + 5 |
| McM Bldl | 28500 | $22 | 21⅜ | 21⅞ | + ⅜ |
| McMil.p10 | 100 | $24½ | 24½ | 24½ | + 1/8 |
| Mclean X | 78670 | $22⅞ | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| Macyro | 800 | 280 | 270 | 270 | — 10 |
| Madleine | 1400 | 345 | 340 | 345 | — 55 |
| Marconi C | 500 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | — 1/8 |
| Marit El | z52 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| fMarit Tel | 1133 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | + 1/8 |
| Mrt pr D | 300 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | — ¼ |
| Matco | 3490 | 160 | 155 | 160 | + 9 |
| Mavtech | 7000 | 330 | 320 | 330 | |
| McNeil M | 3800 | 212 | 210 | 210 | |
| Memotec | 37760 | $13½ | 12⅞ | 13¼ | + ⅜ |
| Memot.Wt | 16018 | $19 | 18¼ | 18¾ | + ¾ |
| fMetroR.A | 19556 | $5⅞ | 5⅜ | 5⅜ | — ¼ |
| Mtp Mtl | 3000 | 200 | 200 | 200 | + 18 |
| M.Tempus | 9575 | 110 | 105 | 105 | — 5 |
| Minnova | 206 | $18½ | 18½ | 18½ | — ½ |
| fMiron.A | 3235 | $6⅜ | 6⅛ | 6¼ | |
| Miron.Wt | 35800 | 23 | 21 | 21 | — 2 |
| fMitchll A | 450 | $22 | 22 | 22 | — ½ |
| Mitel.Corp | 8200 | 340 | 340 | 340 | + 10 |
| fMolson A | 3285 | $24¼ | 24 | 24⅛ | |
| MTrustco | 73525 | $13⅞ | 13½ | 13¾ | + ½ |
| Moore | 102850 | $31⅛ | 29¾ | 30⅛ | + ¼ |
| Morgan F | z19 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — 1/8 |
| Mbanc.p.a | 500 | $15⅜ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| Mbnc.cap | 3700 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | + ¼ |
| fMultidv.A | 800 | 26 | 26 | 26 | — 9 |
| Multidv.B | 3000 | 30 | 22 | 22 | — 13 |
| Multid.Wa | 1000 | 2 | 2 | 2 | — 2 |
| Multv.p.A | z230 | 50 | 50 | 50 | |
| Muscocho | 3300 | 290 | 285 | 290 | + 10 |
| fMux.labA | 16200 | 110 | 100 | 110 | + 20 |
| Nautilus | 1300 | 66 | 66 | 66 | — 4 |
| Nautilus.w | z350 | 5 | 3 | 3 | + ½ |
| Neti.Tech | 7500 | 51 | 48 | 51 | + 1 |
| NB.TI 1.85 | 551 | $20½ | 20½ | 20½ | + ¼ |
| NewTel | 3150 | $16⅞ | 16¾ | 16⅞ | + 1/8 |
| Noramco | 3100 | 405 | 395 | 395 | — 15 |
| Noram.w | 3450 | 85 | 80 | 80 | — 7 |
| Nor.Forst | 8100 | $18 | 17⅜ | 17¾ | — 1/8 |
| Noranda | 72875 | $23¼ | 22¾ | 22⅞ | |
| Noran pb | 135 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| Noran.7.75 | 1930 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| fNorcn.A | 369 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — 1/8 |
| Norcn.8.12 | 800 | $25⅛ | 25 | 25⅛ | + 1/8 |
| fNormckA | 3725 | 375 | 360 | 360 | — 5 |
| NormickB | z84 | 425 | 425 | 425 | |
| Nor.can.O | 799 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | — ⅜ |
| NC oil.sr6 | 500 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | + 1/8 |
| NC oil.sr7 | 200 | $23⅛ | 23⅛ | 23⅛ | + ¼ |
| Nor Tel | 95941 | $25 | 24 | 24¼ | — 1/8 |
| Nova Albt | 288556 | $10 | 9¾ | 9¾ | |
| Novatron | 30350 | 310 | 300 | 305 | + 5 |
| Noverco | 27629 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | |

### O P

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| OE INC | 12775 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | — 1/8 |
| Ocelot A | 500 | $9 | 9 | 9 | — ¼ |
| fOcelot B | 500 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | — 1/8 |
| Ogivar | 7600 | 125 | 122 | 122 | — 3 |
| Oico.A | 2210 | 235 | 230 | 230 | — 5 |
| fOnexCorp | 2375 | $10⅛ | 9¾ | 10 | + 3/8 |
| fONP | 7900 | 415 | 395 | 415 | + 25 |
| fOsha A | 2700 | $22⅛ | 22 | 22 | |
| Pancdn.Pf | 10800 | $26⅜ | 26 | 26⅜ | + 1/8 |
| Pantoram | 100 | 140 | 140 | 140 | — 10 |
| Pathonic.a | 2350 | $5 | 490 | 490 | — 10 |
| P.Martin | 700 | 225 | 215 | 225 | |
| Peerless | 1050 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | + 1/8 |
| fPerry.B | 200 | 135 | 135 | 135 | — 10 |
| Pet Sun | 3000 | 26 | 26 | 26 | + 1 |
| Pt.Sun.w | z500 | 8 | 8 | 8 | — 1 |
| Pla.Dome | 150945 | $14⅜ | 14⅛ | 14¼ | + 1/8 |
| Pla.D.wt.g | 13000 | 215 | 210 | 210 | + 10 |
| Pla.D.wt.d | 27100 | 148 | 137 | 137 | — 6 |
| Pla.D.wt.p | 45000 | 435 | 390 | 420 | |
| Plastibec | 1500 | 175 | 170 | 175 | — 5 |
| Polys7.60 | 7000 | $20¾ | 20⅛ | 20⅜ | |
| Polysar | 7178 | $15⅞ | 15⅜ | 15⅞ | + 1/8 |
| fPowr Cr | 100576 | $14 | 13¾ | 13¾ | |
| Power.Fin | 3000 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Premier.a | 1500 | $6⅜ | 6½ | 6½ | |
| Pr.Choix.a | 700 | 465 | 465 | 465 | + 5 |
| Prooptic | 3200 | 100 | 100 | 100 | |
| Promatek | 600 | 160 | 155 | 155 | |
| Provigo | 12472 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅜ | + 1/8 |

### Q R

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Q—Vest f | 200 | 275 | 275 | 275 | |
| Que Tel | 567 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| QuebecoA | 10800 | $17¾ | 17¼ | 17½ | |
| fQuebecoB | 17565 | $16¼ | 16 | 16 | — ¼ |
| Queenston | 1000 | 118 | 118 | 118 | — 7 |
| RPM Tec | 1352 | 120 | 110 | 120 | |
| RPM wt | z700 | 2 | 2 | 2 | |
| Ryll.F.pr | 200 | $22⅜ | 22⅜ | 22⅜ | + ¼ |
| fRadio.A | 400 | 450 | 450 | 450 | |
| Redpath | 3800 | $9½ | 9¼ | 9½ | + ¼ |
| fReitmn A | 1900 | $18¼ | 18 | 18¼ | + ½ |
| fRepap | 9525 | $13¾ | 13⅜ | 13½ | + ¼ |
| Rio.Algom | 9100 | $19½ | 18⅞ | 19¼ | + ⅜ |
| Robin Intr | 600 | 175 | 170 | 175 | + 15 |
| Rogr.Pr.A | 325 | $43½ | 43½ | 43½ | + 3½ |
| fRogerC.B | 9723 | $29⅜ | 28½ | 28⅞ | + 1⅜ |
| fRollnd A | 1000 | $10½ | 10½ | 10½ | + ⅛ |
| fRyTrco.A | 8525 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅜ |
| RTrst G.fl | 2300 | $22½ | 22⅜ | 22⅜ | |
| Royex.gld | 2033 | 430 | 425 | 430 | — 5 |
| Royx PrA | 400 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Royex.WT | 1090 | 205 | 205 | 205 | — 5 |
| RoyexWtA | 500 | 120 | 120 | 120 | + 5 |

### S T

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| fSNC | 950 | $6½ | 6¼ | 6⅜ | + 1/8 |
| fSt.Sauv.a | 500 | 200 | 200 | 200 | — 10 |
| St.Sauv.w | 750 | 10 | 10 | 10 | |
| SaniGes.w | 2750 | 12 | 12 | 12 | — 8 |
| Sanivan | 700 | 280 | 280 | 280 | — 10 |
| Saskoil | 17700 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅞ | + ⅜ |
| SasOil.7.25 | 13950 | $9⅝ | 9⅜ | 9⅝ | + ⅜ |
| Saturn.D | 2300 | 175 | 175 | 175 | |
| Sceptre | 6000 | 380 | 375 | 380 | + 10 |
| Scot.paper | 937 | $18 | 17½ | 18 | + ½ |
| fScott Hos | 2001 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |

## NEW YORK

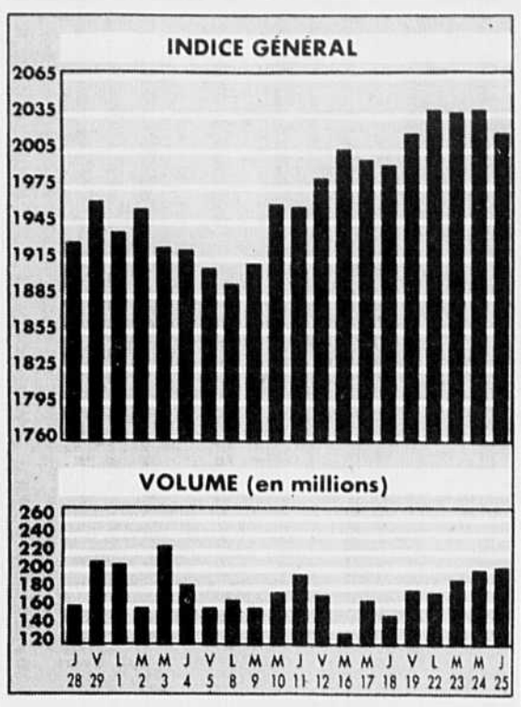


### A B

| | PB | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AMX | | 12 | 11247 | 40¾ | 38⅞ | 39⅜ + ⅜ |
| ASA | | 3 | 780 | 45⅛ | 44¼ | 44⅜ + ⅛ |
| AbtLab | | 1 | 18 4788 | 52⅛ | 50¼ | 50¼ — ¼ |
| AcmeC | | 40 | 24 | 10⅜ | 10½ | 10½ |
| AdaEx | 3.05e | | 122 | 15⅞ | 15⅜ | 15⅞ + ¼ |
| Advest | .12a | 8 | 61 | 7⅜ | 7⅜ | 7½ — ⅛ |
| Aican s | .72 | 11 | 5823 | 28½ | 27⅜ | 27¾ — ⅜ |
| AlexAlx | | 1 | 14 x673 | 21⅜ | 20⅞ | 20⅞ + ⅛ |
| AllegCp | | 7 | 39 | 7½ | 7⅛ | 7⅛ — ⅜ |
| viAlgint | | | 467 | 2⅞ | 2¾ | 2¾ — ⅛ |
| AlligPw | | 3 | 10 763 | 39⅜ | 39¼ | 39⅜ + ⅛ |
| Allegis | | 13 | 11608 | 76⅛ | 74⅜ | 75¼ + ¾ |
| AllenG | | | 560 | 10¼ | 9¾ | 9¾ — ¼ |
| AldSgnl | 1.80 | 9 | 4070 | 33⅛ | 31¼ | 31¾ — 1 |
| Alcoa | 1.20 | 18 | 2554 | 46⅜ | 45⅜ | 45⅝ + ⅛ |
| Amax | | 21 | 2720 | 17⅞ | 17⅜ | 17½ |
| Amax pf | .3 | | 3 | 39¾ | 39¾ | 39¾ |
| AmHes | .45e | 10 | 2526 | 29¼ | 28⅛ | 28¼ — ⅜ |
| AmBrnd | 2.20 | 10 | 9016 | 45¾ | 43⅞ | 44⅛ — 1½ |
| ACyan | s1.05 | 16 | 3407 | 49⅛ | 47 | 47 —2 |
| AEiPw | 2.26a | 11 | 2431 | 28¾ | 28 | 28⅛ — ⅛ |
| AExp s | .76 | 21 | 14655 | 26½ | 25¼ | 25⅜ — ⅜ |
| AGnCp | 1.40 | 9 | 1726 | 34⅜ | 33⅞ | 33⅞ |
| AHome | 3.60 | 13 | 2860 | 78⅜ | 76¾ | 76½ — 1½ |
| Amrtch | 5.40 | 11 | 2439 | 93⅝ | 92 | 92⅛ — ½ |
| AMI | | 7 | 2 11572 | 14 | 13½ | 13¾ + ¼ |
| AmStd | 1.80 | 17 | 2533 | 68⅞ | 68½ | 68⅝ |
| AT&T | 1.20 | 16 | 21198 | 29⅞ | 29 | 29¼ — ⅛ |
| Ametk s | .60 | 17 | 1622 | 16⅜ | 15¾ | 16 — ⅛ |
| Amoco | 3.50 | 14 | 3990 | 74⅞ | 72⅛ | 72⅝ — 2 |
| AMP | | 1 | 22 3621 | 50¼ | 49½ | 49¾ + ¼ |
| Amrep | | 14 | 9 | 8¼ | 8⅛ | 8⅜ |
| Anheus | .60 | 16 | 5945 | 32½ | 31¾ | 32⅛ + ¼ |
| Apache | .28 | | 456 | 8½ | 8⅛ | 8½ |
| Armco | | 9 | 2163 | 11¾ | 11⅛ | 11¼ — ¼ |
| ArmWl | .90 | 12 | 7734 | 37⅜ | 36½ | 36¾ + ⅝ |

# L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

## DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

**ATCO Ltd**, classes I et II: cinq cents; payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 10 mars.

**B.C. Telephone Ltd**, ord.: 44 cents; 1er avr., 11 mars.

**Bonar Inc.**, ord.: 13 cents; 29 avr., 15 avr.

**Canadian Foundation Co. Ltd**, 6 pc priv., série A: 30 cents; 4 avr., 18 mars.

**Crown Life Insurance Company**, ord.: $1.60; 1er avr., 14 mars.

**Crownx Inc.**, ord.: 10 cents; 15 mai, 29 avr.

**Faraday Resources Inc.**, ord.: 11 cents, semestriel; 1er avr., 11 mars.

**Goodyear Canada Inc.**, ord.: 35 cents; 31 mars, 10 mars.

**Greyhound Lines of Canada Ltd**, ord.: 30 cents; 31 mars, 10 mars.

**Morgan Financial Corp.**, $1.75 priv. C: 43.75 cents; 15 mars, 1er mars.

**Peerless Carpet Corporation**, ord.: six cents; 15 mars, 29 fév.

**The Exelsior Life Insurance Co.**, priv., 1ère série: 47.65625 cents; 31 mars, 15 mars.

**Cadillac Fairview**, huit mois clos le 31 oct.: 1987, $26,366,000 ou sept cents par action.

**Shepherd Products**, trimestre clos 31 déc.: 1987, $188,044,000 ou 13 cents; 1986, $127,272,000 (perte) ou neuf cents.

**Sherritt Gordon Mines**, exercice clos 31 déc.: 1987, $5,885,000 ou 10 cents; 1986, $27,796,000 (perte) ou $1.45 (perte).

**T.G. Bright and Company**, classe A: 12.5 cents, semestriel; payable le 1er avr. aux actionnaires inscrits le 14 mars.

**E-L Financial Corporation**, priv. série A: 12.5 cents; 17 avr., 3 avr.

**Elite Insurance Management Ltd**, ord.: cinq cents; 17 mars, 2 mars.

**Imperial Oil Ltd**, classe A: 45 cents; 1er avr., 2 mars.

**Ivaco Inc.**, $4.425 priv. C: $1.10625; 1er avr., 8 mars.

**Orbit Oil and Gas Ltd**, 7½ pc, classe A priv., 2ème série: 18.75 cents; 31 mars, 15 mars.

**Placer Dome Inc.**, ord.: cinq cents; 31 mars, 3 mars.

**Rolland Inc.**, classe A: 13.5 cents; 15 mars, 3 mars.

**The Molson Companies Ltd**; classes A et B: 20 cents; 1er avr., 10 mars.

**Unigesco Inc.**, $0.65, priv. 1er rang, 2ème série: 61.25 cents; 31 mars, 4 mars.

**George Weston Ltd**, ord.: 15 cents; 1er avr., 7 mars.

**Maritime Telegraph and Telephone Co.**, ord.: 25 cents; 15 avr., 18 mars.

**Moore Corporation**, ord.: 19 cents US; 3 avr., 11 mars.

**Poco Petroleums**, $1.35, priv. 2ème rang, série D: 33.75 cents; 30 avr., 20 avr.

**Saskatchewan Oil and Gas**, 7.25 pc, priv. 2ème rang, série A: 18.125 cents; 31 mars, 11 mars.

**Banque nationale du Canada**, ord.: 16 cents; 1er mai, 30 mars.

**BCE Inc.**, ord.: 61 cents; payable le 15 avr. aux actionnaires inscrits le 15 mars.

**BP Canada Inc.**, ord.: 15 cents, semestriel; 15 avr., 14 mars.

**Dylex Ltd**, ord.: cinq cents; 31 mars, 16 mars.

**General Electric Canada Inc.**, ord.: 12.5 cents; 25 mars, 7 mars.

**National Trust Company**, 5.35 pc, priv., série A: 66.875 cents; 1er mai, 6 avr.

**R.L. Crain**, ord.: cinq cents; 31 mars, 11 mars.

**Standard Trustco Ltd**, ord.: 17.5 cents; 15 avr., 1er avr.

## LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 7-100 et cotait $1.2653 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 54-100 à $2.2358.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a cédé 5-100 à $0.7903 tandis que le sterling gagnait 33-100 à $1.7670.

## OBLIGATIONS

TORONTO (PC) - La tendance était généralement à la baisse, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de cinq cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé un quart de point. Le long terme a reculé d'un huitième.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8.38 pour cent.

# OPTIONS

## TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes

| | Volume | Op Int |
|---|---|---|
| Canadian Pacific | 2344 | 12046 |
| Falconbridge | 2062 | 12835 |
| TSE 35 Index | 1503 | 3531 |
| Placer Dome | 1226 | 35836 |
| Inco Ltd | 1124 | 5633 |

| Series | Bid | Ask | Last | Vol | Op Int |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcan Aluminum C..35.. Opt Vol..1025 | | | | | |
| Mr $30 | $5⅛ | $5⅝ | $6¼ | 5 | 91 |
| $32½ | 320 | 325 | 380 | 175 | 593 |
| $35 | 130 | 155 | 130 | 97 | 1851 |
| $35 P | 120 | 145 | 145 | 41 | 416 |
| $37½ | 60 | 65 | 50 | 78 | 658 |
| $37½ P | 285 | 310 | 310 | 38 | 79 |
| My $27½ P | 15 | 40 | 25 | 5 | 197 |
| $30 P | 50 | 75 | 75 | 66 | 524 |
| $32½ | 425 | 430 | 475 | 10 | 1478 |
| $32½ P | 115 | 140 | 125 | 55 | 512 |
| $35 | 270 | 275 | 290 | 176 | 4209 |
| $35 P | 235 | 240 | 220 | 53 | 369 |
| $37½ | 155 | 160 | 160 | 86 | 1793 |
| $37½ P | 360 | 365 | 315 | 43 | 612 |
| $40 | 50 | 65 | 60 | 13 | 555 |
| Ag $32½ P | 205 | 230 | 185 | 3 | 62 |
| $35 | 415 | 440 | 415 | 15 | 196 |
| $35 P | 340 | 365 | 340 | 12 | 21 |
| $37½ | 295 | 300 | 305 | 52 | 486 |
| $37½ P | 440 | 465 | 450 | 2 | 48 |
| Amer Barrick C..23½.. Opt Vol..284 | | | | | |
| Mr $22½ | 200 | 225 | 225 | 10 | 46 |
| $25 | 80 | 100 | 90 | 40 | 346 |
| $27½ P | 365 | 390 | 370 | 5 | 25 |
| Ap $20 | 455 | 480 | 480 | 10 | 15 |
| $20 P | 50 | 70 | 65 | 40 | 266 |
| $22½ | 270 | 295 | 285 | 10 | 85 |
| $22½ P | 115 | 135 | 125 | 6 | 206 |
| $25 | 150 | 170 | 170 | 60 | 288 |
| $25 P | 250 | 270 | 250 | 65 | 252 |
| $27½ P | 400 | 425 | 400 | 5 | 68 |
| Jy $20 | $5½ | $5⅞ | $5¾ | 5 | 40 |
| $25 | 300 | 320 | 305 | 10 | 111 |
| $25 P | 330 | 355 | 330 | 5 | 67 |
| $27½ | 205 | 225 | 210 | 5 | 290 |
| $30 | 125 | 150 | 150 | 5 | 227 |
| Oc $27½ | 315 | 335 | 315 | 3 | 3 |
| Asamera Inc C..8¼.. Opt Vol..17 | | | | | |
| Jy $8 P | 60 | 80 | 60 | 5 | 35 |
| $9 | 50 | 70 | 55 | 12 | 122 |
| BCE Inc C..38¾.. Opt Vol..542 | | | | | |
| My $35 | 340 | 365 | 375 | 10 | 107 |
| $37½ | 120 | 140 | 150 | 25 | 2033 |
| $40 | 20 | 35 | 30 | 152 | 1008 |
| $40 P | 205 | 210 | 180 | 139 | 299 |
| Ag $35 | 360 | 385 | 385 | 30 | 26 |
| $37½ | 160 | 185 | 180 | 86 | 981 |
| $37½ P | 75 | 100 | 75 | 86 | 143 |
| $40 | 50 | 70 | 60 | 14 | 233 |
| BC Forest Prod C..19¾.. Opt Vol..29 | | | | | |
| Mr $19 | 90 | 115 | 100 | 15 | 2120 |
| $20 | 30 | 55 | 40 | 10 | 528 |
| Jn $20 | 150 | 175 | 130 | 3 | 66 |
| Sp $20 | 205 | 230 | 200 | 1 | 10 |
| Bk Nova Scotia C..12¾.. Opt Vol..100 | | | | | |
| Mr $12½ | 30 | 40 | 35 | 30 | 569 |
| Jn $12½ P | 70 | 90 | 65 | 15 | 309 |
| $15 | 15 | 30 | 30 | 20 | 766 |
| Sp $12½ | 115 | 125 | 115 | 25 | 166 |
| $12½ P | 70 | 95 | 75 | 10 | 74 |
| Bk Of Montreal C..25¾.. Opt Vol..121 | | | | | |
| Ap $25 | 130 | 155 | 160 | 12 | 279 |
| $25 P | 20 | 50 | 35 | 5 | 530 |
| $26 | 70 | 95 | 95 | 7 | 587 |
| Jy $25 | 195 | 200 | 220 | 10 | 1264 |
| $25 P | 80 | 85 | 60 | 21 | 1004 |
| $26 | 115 | 140 | 130 | 5 | 230 |
| $26 P | 105 | 130 | 100 | 10 | 39 |
| $27 | 90 | 100 | 85 | 35 | 662 |
| Oc $25 P | 90 | 115 | 100 | 10 | 38 |
| $27 | 205 | 130 | 110 | 6 | 119 |
| Bombardier B C..8½.. Opt Vol..100 | | | | | |
| Ap $8 | 80 | 85 | 85 | 20 | 794 |
| Jy $8 | 105 | 115 | 90 | 10 | 279 |
| $9 | 55 | 60 | 50 | 70 | 2652 |
| Bow Valley Ind C..15¾.. Opt Vol..272 | | | | | |
| Ap $12½ | 315 | 340 | 320 | 7 | 24 |
| $15 | 65 | 90 | 100 | 174 | 2610 |
| $15 P | 130 | 155 | 130 | 10 | 1318 |
| Jy $15 | 85 | 110 | 125 | 61 | 116 |
| $15 P | 175 | 200 | 190 | 10 | 35 |
| Oc $15 | 105 | 130 | 130 | 10 | 145 |
| $40 | 50 | 25 | 60 | 10 | 7 |
| Brascan Class A C..25½.. Opt Vol..7 | | | | | |
| Ap $40 P | 14½ | $15 | 14½ | 5 | 5 |
| Jy $27½ | 135 | 170 | 150 | 2 | 65 |
| CAE Industries C..6⅞.. Opt Vol..5 | | | | | |
| Jn $6 | 105 | 130 | 130 | 5 | 56 |
| Cambior Inc C..13½.. Opt Vol..31 | | | | | |
| My $15 P | 185 | 210 | 185 | 1 | 138 |
| $17½ | 35 | 50 | 50 | 16 | 554 |
| $27½ | 1 | 15 | 5 | 3 | 109 |
| $27½ P | 13⅝ | 14⅛ | $14 | 1 | 1 |
| Nv $12½ P | 115 | 140 | 135 | 10 | 10 |
| Campeau C..21¼.. Opt Vol..67 | | | | | |
| Mr $22½ | 45 | 70 | 70 | 10 | 15 |
| $22½ P | 135 | 160 | 130 | 10 | 10 |
| Ap $20 P | 75 | 100 | 85 | 15 | 65 |
| $22½ | 90 | 115 | 105 | 20 | 103 |
| Jy $22½ | 185 | 210 | 225 | 12 | 29 |
| Canadian Pacific C..23.. Opt Vol..2344 | | | | | |
| Mr $20 | 290 | 340 | 285 | 10 | 45 |
| $21 | 200 | 225 | 240 | 10 | 95 |
| $22 | 130 | 150 | 145 | 115 | 319 |
| $22 P | 25 | 45 | 45 | 68 | 283 |
| $23 | 55 | 75 | 75 | 188 | 656 |
| $23 P | 60 | 85 | 70 | 40 | 60 |
| Ap $22 | 145 | 170 | 210 | 152 | 237 |
| $23 | 85 | 100 | 120 | 55 | 47 |
| $23 P | 95 | 120 | 105 | 10 | 15 |
| My $18 | $5 | $5½ | $5 | 30 | 22 |
| $20 | 325 | 355 | 365 | 40 | 387 |
| $21 | 250 | 280 | 300 | 88 | 1033 |
| $22 | 180 | 200 | 200 | 56 | 926 |
| $22 P | 60 | 85 | 85 | 57 | 260 |
| $23 | 125 | 140 | 140 | 208 | 3054 |
| $23 P | 100 | 125 | 120 | 25 | 426 |
| $24 | 85 | 95 | 80 | 1011 | 1842 |
| $24 P | 165 | 190 | 185 | 55 | 64 |
| $25 | 40 | 60 | 50 | 60 | 1009 |
| $20 P | 50 | 55 | 55 | 6 | 131 |
| $22½ | 85 | 100 | 85 | 3 | 437 |
| Ag $20 | 290 | 305 | 295 | 16 | 34 |
| $22½ | 145 | 160 | 145 | 3 | 12 |
| Nv $22½ | 195 | 215 | 195 | 11 | 11 |
| Hemlogold C..14.. Opt Vol..10 | | | | | |
| Jy $17½ | 70 | 95 | 85 | 10 | 16 |
| Imasco Ltd C..27.. Opt Vol..872 | | | | | |
| Ap $25 | 255 | 275 | 275 | 35 | 1212 |
| $27½ | 105 | 110 | 100 | 662 | 3486 |
| $27½ P | 100 | 125 | 100 | 10 | 130 |
| $30 | 20 | 35 | 35 | 120 | 232 |
| Jy $25 | 315 | 340 | 355 | 10 | 35 |
| $27½ | 180 | 185 | 170 | 15 | 690 |
| Oc $27½ | 220 | 245 | 260 | 20 | 25 |
| Imperial Oil A C..57¾.. Opt Vol..220 | | | | | |
| My $50 P | 45 | 70 | 55 | 25 | 33 |
| $57½ | 375 | 400 | 490 | 10 | 113 |
| $57½ P | 290 | 330 | 295 | 15 | 173 |
| $60 | 240 | 260 | 240 | 28 | 877 |
| $60 P | 390 | 440 | 400 | 24 | 67 |
| $65 | 85 | 110 | 135 | 12 | 70 |
| $65 P | $7½ | $8 | $6¼ | 32 | 42 |
| Ag $47½ P | 55 | 80 | 55 | 10 | 20 |
| $57½ | $5 | $5½ | $6¼ | 25 | 34 |
| $57½ P | 450 | $5 | 435 | 30 | 64 |
| Nv $60 | $5½ | $6 | $6½ | 9 | 9 |
| Inco Ltd C..28⅛.. Opt Vol..1124 | | | | | |
| Mr $27½ | 150 | 175 | 175 | 231 | 461 |
| $27½ P | 95 | 115 | 90 | 20 | 101 |
| $30 | 45 | 70 | 75 | 2 | 60 |
| $30 P | 235 | 255 | 250 | 32 | 137 |
| My $22½ | $6¼ | $6¾ | $7¼ | 1 | 150 |
| $25 | 440 | 460 | 465 | 43 | 283 |
| $25 P | 115 | 125 | 115 | 11 | 217 |
| $27½ | 300 | 315 | 295 | 66 | 1320 |
| $27½ P | 205 | 230 | 205 | 23 | 95 |
| $30 | 150 | 160 | 160 | 420 | 784 |
| $30 P | 325 | 350 | 340 | 181 | 398 |
| $32½ | 65 | 90 | 75 | 10 | 91 |
| Ag $25 P | 150 | 175 | 155 | 20 | 75 |
| $30 | 315 | 340 | 315 | 64 | 257 |
| Intl Corona Res C..7⅝.. Opt Vol..208 | | | | | |
| My $8 | 50 | 75 | 55 | 68 | 340 |
| $8½ P | 125 | 140 | 135 | 15 | 125 |
| Ag $7 P | 55 | 80 | 55 | 30 | 100 |
| $8 | 75 | 100 | 100 | 5 | 110 |
| $8 P | 120 | 140 | 110 | 5 | 250 |
| $9 | 60 | 85 | 70 | 30 | 100 |
| Nv $8 | 130 | 140 | 140 | 55 | 105 |
| Jannock C..19.. Opt Vol..32 | | | | | |
| My $17 | 210 | 235 | 225 | 5 | 64 |
| Jn $18 | 230 | 235 | 200 | 5 | 205 |
| $19 | 155 | 180 | 150 | 10 | 33 |
| $20 | 115 | 140 | 145 | 12 | 66 |
| Lac Minerals C..12.. Opt Vol..133 | | | | | |
| My $10 | 200 | 225 | 215 | 10 | 347 |
| $12½ | 40 | 55 | 50 | 20 | 1224 |
| $12½ P | 100 | 115 | 110 | 10 | 671 |
| $13⅜ P | 180 | 200 | 190 | 15* | 215 |
| Jn $10 | 245 | 275 | 270 | 10 | 140 |
| $10 P | 50 | 65 | 50 | 10 | 249 |
| $11 P | 80 | 105 | 80 | 10 | 59 |
| $12 | 145 | 165 | 160 | 15 | 553 |
| $12 P | 130 | 155 | 130 | 5 | 159 |
| $14 | 75 | 100 | 85 | 2 | 258 |
| $15 | 55 | 75 | 70 | 16 | 733 |
| Sp $12 P | 160 | 180 | 165 | 10 | 146 |
| Laidlaw B C..18.. Opt Vol..394 | | | | | |
| My $16 | 195 | 220 | 240 | 10 | 237 |
| $17 | 110 | 135 | 150 | 10 | 1331 |
| $17 P | 15 | 40 | 25 | 10 | 136 |
| $18 | 45 | 70 | 70 | 25 | 1707 |
| $18 P | 50 | 75 | 50 | 11 | 60 |
| $20 P | 215 | 240 | 205 | 10 | 130 |
| Jn $16 | 260 | 285 | 310 | 3 | 277 |
| $17 | 190 | 215 | 225 | 6 | 841 |
| $18 | 130 | 155 | 160 | 10 | 2005 |
| $18 P | 115 | 140 | 110 | 14 | 354 |
| $19 | 80 | 100 | 105 | 39 | 1110 |
| $19 P | 170 | 195 | 160 | 9 | 57 |
| $20 | 50 | 75 | 60 | 132 | 1332 |
| $20 P | 235 | 260 | 220 | 10 | 127 |
| $22 | 15 | 40 | 20 | 60 | 515 |
| Sp $18 | 220 | 235 | 245 | 10 | 1214 |
| $19 | 165 | 175 | 170 | 25 | 964 |
| Laurentian Bank C..11⅞.. Opt Vol..5 | | | | | |
| Sp $13 | 25 | 50 | 50 | 5 | 10 |
| Mac Bloedel C..21¾.. Opt Vol..100 | | | | | |
| Ap $15 | $6¾ | $7 | $7 | 10 | 32 |
| $20 | 225 | 245 | 220 | 8 | 779 |
| $22½ | 75 | 80 | 65 | 33 | 945 |
| Jy $20 | 300 | 305 | 275 | 24 | 570 |
| $20 P | 85 | 110 | 105 | 20 | 20 |
| $22½ | 170 | 175 | 155 | 5 | 644 |
| Memotec Data C..13¼.. Opt Vol..32 | | | | | |
| My $12 | 160 | 185 | 200 | 10 | 10 |
| $13 | 105 | 130 | 120 | 10 | 80 |
| $14 | 55 | 80 | 60 | 4 | 28 |
| Ag $13 | 155 | 180 | 150 | 3 | 14 |
| $14 | 105 | 130 | 115 | 5 | 9 |
| Moore Corp Ltd C..30¼.. Opt Vol..228 | | | | | |
| My $27½ P | 40 | 65 | 50 | 8 | 82 |
| $30 | 165 | 175 | 150 | 141 | 1074 |
| $30 P | 110 | 135 | 85 | 22 | 25 |
| $32½ | 65 | 80 | 75 | 33 | 61 |
| $32½ P | 270 | 320 | 250 | 3 | 17 |
| Ag $30 | 240 | 265 | 225 | 11 | 87 |
| Nv $30 | 315 | 345 | 340 | 6 | 29 |
| Nv $22½ | 180 | 205 | 175 | 4 | 4 |
| National Bank C..9¾.. Opt Vol..166 | | | | | |
| My $10 | 55 | 60 | 40 | 19 | 463 |
| $10 P | 50 | 75 | 60 | 47 | 128 |
| Ag $10 | 70 | 80 | 65 | 50 | 250 |
| Nv $10 | 95 | 105 | 110 | 50 | 55 |
| Noranda Inc. C..22⅞.. Opt Vol..173 | | | | | |
| My $20 | 340 | 350 | 340 | 32 | 1070 |
| $22½ | 170 | 195 | 170 | 85 | 1654 |
| $22½ P | 110 | 135 | 110 | 10 | 202 |
| $25 | 80 | 95 | 80 | 25 | 1274 |
| $27½ | 30 | 40 | 30 | 18 | 487 |
| Ag $25 | 155 | 165 | 150 | 3 | 136 |
| Northern Tel C..24½.. Opt Vol..788 | | | | | |
| Mr $22½ | 200 | 220 | 205 | 8 | 32 |
| $25 | 50 | 75 | 85 | 12 | 639 |
| $25 P | 120 | 145 | 115 | 16 | 55 |
| Ap $20 | 455 | 480 | 475 | 10 | 125 |
| $22½ | 240 | 265 | 250 | 3 | 1185 |
| $22½ P | 45 | 65 | 45 | 13 | 344 |
| $25 | 105 | 120 | 90 | 681 | 4916 |
| $25 P | 150 | 170 | 155 | 5 | 622 |
| Jy $22½ | 335 | 355 | 350 | 2 | 37 |
| $25 | 200 | 215 | 220 | 28 | 489 |
| $25 P | 200 | 260 | 200 | 5 | 58 |
| Oc $25 | 285 | 310 | 310 | 5 | 5 |
| Nova Alta Corp C..9⅞.. Opt Vol..379 | | | | | |
| My $7 | 280 | 305 | 290 | 5 | 30 |
| $8 | 180 | 205 | 200 | 10 | 105 |
| $9 | 110 | 120 | 120 | 30 | 5484 |
| $10 | 45 | 50 | 45 | 135 | 4210 |
| $10 P | 40 | 65 | 40 | 10 | 142 |
| $11 | 15 | 20 | 15 | 49 | 2625 |
| Ag $9 | 120 | 145 | 150 | 15 | 936 |
| $9 P | 40 | 50 | 40 | 10 | 105 |
| $10 | 70 | 75 | 70 | 56 | 5245 |
| $11 | 25 | 35 | 30 | 40 | 767 |
| Nv $9 | 150 | 175 | 170 | 9 | 15 |
| $10 | 100 | 110 | 100 | 10 | 20 |
| Noverco Inc. C..11¼.. Opt Vol..3 | | | | | |
| Ag $12 | 50 | 60 | 50 | 3 | 119 |
| PWA Corp C..18½.. Opt Vol..21 | | | | | |
| Jy $18 | 185 | 210 | 210 | 10 | 78 |
| $20 | 95 | 100 | 100 | 5 | 446 |
| $22½ | 40 | 60 | 40 | 6 | 61 |
| Pagurian A C..9⅛.. Opt Vol..25 | | | | | |
| Jn $10 P | 160 | 170 | 145 | 5 | 116 |
| Sp $10 | 115 | 120 | 100 | 20 | 377 |
| Placer Dome C..14¼.. Opt Vol..1226 | | | | | |
| Mr $12½ | 185 | 205 | 200 | 100 | 240 |
| $15 | 40 | 50 | 40 | 103 | 2383 |
| $15 P | 110 | 125 | 120 | 85 | 1556 |
| Ap $12½ | 220 | 240 | 225 | 60 | 63 |
| $15 | 70 | 85 | 80 | 20 | 24 |
| $15 P | 130 | 150 | 155 | 20 | 35 |
| $17½ P | 335 | 355 | 340 | 5 | 35 |
| Jn $12½ | 250 | 270 | 260 | 130 | 1275 |
| $12½ P | 55 | 70 | 55 | 25 | 505 |
| $15 | 135 | 145 | 135 | 505 | 6388 |
| $15 P | 170 | 190 | 175 | 10 | 409 |
| $17½ | 50 | 60 | 50 | 35 | 4483 |
| $17½ P | 355 | 375 | 375 | 10 | 220 |
| $20 | 20 | 30 | 20 | 60 | 969 |
| $22½ | 10 | 20 | 20 | 2 | 326 |
| Sp $12½ | 310 | 335 | 320 | 7 | 121 |
| $12½ P | 105 | 120 | 110 | 15 | 143 |
| $15 | 200 | 220 | 205 | 29 | 379 |
| $17½ | 110 | 120 | 110 | 5 | 485 |
| Power Corp Cda C..13¾.. Opt Vol..126 | | | | | |
| My $12 | 200 | 225 | 215 | 25 | 81 |
| $14 | 70 | 75 | 65 | 30 | 1699 |
| $15 | 25 | 30 | 25 | 20 | 432 |
| Ag $14 | 115 | 120 | 115 | 41 | 209 |
| Nv $14 P | 120 | 135 | 120 | 10 | 10 |
| Power Financial C..13⅞.. Opt Vol..15 | | | | | |
| My $15 | 30 | 55 | 40 | 5 | 95 |
| Ag $15 | 60 | 85 | 65 | 10 | 10 |
| Quebecor Inc. C..17½.. Opt Vol..17 | | | | | |
| My $14 | 365 | 390 | 380 | 5 | 10 |
| $15 | 275 | 300 | 275 | 2 | 21 |
| Ag $17 | 220 | 245 | 225 | 10 | 10 |
| Ranger Oil Cda C..6¾.. Opt Vol..10 | | | | | |
| Ap $7 | 20 | 30 | 25 | 10 | 584 |
| Rogers Comm.B. C..22⅞.. Opt Vol..38 | | | | | |
| Ap $20 | $8⅞ | $9⅜ | $8⅝ | 5 | 200 |
| $27½ | 215 | 265 | 225 | 11 | 20 |
| Jy $25 | $5¼ | $5¾ | $6⅛ | 6 | 4 |
| $25 P | 155 | 180 | 155 | 4 | 4 |
| Oc $25 | $6⅛ | $6⅜ | $6¾ | 2 | 17 |
| $30 | 350 | 400 | 325 | 10 | 10 |
| Royal Bk Cda C..27¾.. Opt Vol..504 | | | | | |
| Mr $25 | 245 | 275 | 250 | 10 | 10 |
| $27½ | 50 | 75 | 75 | 12 | 22 |
| Ap $27½ | 90 | 100 | 90 | 420 | 2379 |
| $27½ P | 50 | 70 | 55 | 14 | 1360 |
| Jy $27½ | 135 | 145 | 145 | 28 | 729 |
| Oc $25 P | 35 | 55 | 45 | 20 | 20 |
| Seagram Co C..70½.. Opt Vol..363 | | | | | |
| Mr $70 | 210 | 235 | 260 | 85 | 282 |
| $70 P | 185 | 210 | 130 | 5 | 86 |
| $75 | 40 | 50 | 85 | 4 | 37 |
| Ap $65 P | 95 | 120 | 100 | 10 | 187 |
| $70 P | 260 | 285 | 260 | 74 | 151 |
| $75 | 150 | 175 | 175 | 164 | 689 |
| $75 P | $5⅝ | $6⅛ | $5⅜ | 20 | 113 |
| Jy $65 | $8¾ | $9¼ | $9⅞ | 1 | 234 |
| Sears Canada C..10⅞.. Or Vol..68 | | | | | |
| My $8 | 305 | 325 | 31 | 30 | 57 |
| $12½ | 20 | 25 | ' | 8 | 200 |
| $12½ P | 150 | 170 | 1¼ | 20 | 35 |
| Nv $11 | 145 | 160 | 1¼ | 10 | 10 |
| Shell Canada A... C..38.. O, Vol..20 | | | | | |
| Mr $40 | 60 | 95 | 75 | 10 | 33 |
| $35 | $5½ | $6 | $5½ | 5 | 31 |
| $35 P | 175 | 200 | 160 | 5 | 11 |
| Stelco A C..23.. Opt Vol..137 | | | | | |
| My $17½ | $5⅛ | $6⅛ | $6 | ' | 36 |
| $20 | 350 | 375 | 380 | 20 | 148 |
| $22½ | 185 | 210 | 200 | 56 | 196 |
| $22½ P | 110 | 135 | 110 | 10 | 34 |
| $25 | 70 | 90 | 85 | 17 | 800 |
| Ag $20 | 400 | 425 | 415 | 2 | 226 |
| $25 | 135 | 160 | 150 | 25 | 95 |
| TD Bank C..27⅝.. Opt Vol..35 | | | | | |
| Mr $27½ | 50 | 65 | 80 | 35 | 193 |
| Sp $30 | 90 | 115 | 110 | 20 | 90 |
| Texaco C..31½.. Opt Vol..40 | | | | | |
| Mr $27½ P | 25 | 35 | 30 | 5 | 48 |
| $30 | 195 | 205 | 205 | 10 | 283 |
| $35 | 10 | 35 | 20 | 20 | 67 |
| Jn $30 P | 180 | 205 | 160 | 5 | 10 |
| Total Petroleum C..19.. Opt Vol..15 | | | | | |
| Ap $20 | 55 | 80 | 65 | 15 | 540 |
| Transcda Pipe C..13¼.. Opt Vol..18 | | | | | |
| Nv $14 | 55 | 75 | 75 | 10 | 10 |
| $14 P | 130 | 135 | 135 | 8 | 16 |
| TSE 35 Index C167.74 Opt Vol..1583 | | | | | |
| Mr $155 P | 30 | 35 | 35 | 115 | 400 |
| $160 P | 100 | 110 | 105 | 125 | 513 |
| $165 | $5⅛ | $5⅜ | $5½ | 139 | 156 |
| $165 P | 240 | 250 | 250 | 143 | 286 |
| $170 | 265 | 285 | 245 | 344 | 429 |
| $170 P | 490 | $5⅛ | 490 | 144 | 196 |
| $175 | 105 | 125 | 110 | 282 | 658 |
| $175 P | $8⅛ | $8⅜ | $6½ | 30 | 100 |
| Ap $155 P | 105 | 125 | 95 | 5 | 75 |
| $160 | 10½ | $11 | 12¾ | 5 | 22 |
| $160 P | 225 | 240 | 240 | 32 | 98 |
| $165 P | 390 | 410 | 410 | 76 | 59 |
| $170 | 490 | $5⅛ | $5½ | 51 | 314 |
| $170 P | $6¼ | $6¾ | $5½ | 9 | 9 |
| My $160 P | 345 | 365 | 335 | 3 | 25 |
| Cda 10.25 Feb 04 C..108¼.. Opt Vol..146 | | | | | |
| Mr $90 | 17¾ | 18¾ | 1880 | 20 | - |
| 107½ P | 70 | 95 | 75 | 10 | 150 |
| $110 | 30 | 55 | 60 | 50 | 468 |
| $110 P | 210 | 235 | 200 | 5 | 81 |
| Ap 107½ P | 125 | 150 | 120 | 20 | 45 |
| $110 P | 290 | 315 | 315 | 30 | 83 |
| Jn 107½ P | 240 | 265 | 215 | 5 | 5 |
| Sp $105 | 465 | 490 | 565 | 6 | 50 |
| Cda 10.25 Jun 92 C..104¼.. Opt Vol..630 | | | | | |
| Mr $100 | 260 | 285 | 450 | 40 | 40 |
| $101 | 410 | 410 | 410 | 40 | 40 |
| $105 P | 110 | 135 | 130 | 200 | 200 |
| Ap $104 | 80 | 105 | 105 | 40 | 80 |
| $105 P | 150 | 175 | 170 | 300 | 300 |
| Jn $105 | 85 | 110 | 105 | 10 | 20 |
| Cda 9.5 Oct 01 C..101¾.. Opt Vol..667 | | | | | |
| Mr $80 | 20¾ | 21¾ | 2162 | 40 | 10 |
| $97½ | 370 | 395 | 465 | 10 | 222 |
| $100 | 165 | 190 | 210 | 40 | 710 |
| $100 P | 50 | 60 | 65 | 42 | 641 |
| 102½ | 40 | 65 | 65 | 81 | 633 |
| 102½ P | 160 | 185 | 150 | 200 | 813 |
| Ap $97½ P | 40 | 60 | 50 | 50 | 304 |
| $100 | 220 | 245 | 260 | 32 | 165 |
| $100 P | 110 | 135 | 90 | 11 | 291 |
| 102½ | 100 | 115 | 140 | 15 | 215 |
| 102½ P | 220 | 245 | 180 | 4 | 32 |
| $105 | 45 | 60 | 60 | 10 | 148 |
| My $97½ | 410 | 435 | 475 | 1 | 21 |
| $100 | 255 | 280 | 310 | 20 | 20 |
| Jn $97½ P | 100 | 125 | 100 | 4 | 179 |
| 102½ | 170 | 195 | 200 | 76 | 251 |
| 102½ P | 320 | 345 | 290 | 4 | 41 |
| $105 P | 475 | $5¼ | 445 | 2 | 4 |
| Sp 102½ P | 415 | 440 | 385 | 5 | 213 |
| Cda 9.75 Oct 97 C..103.. Opt Vol..932 | | | | | |
| Mr $80 | 22½ | 23½ | $23 | 245 | - |
| $100 | 280 | 305 | 360 | 23 | 85 |
| $104 | 50 | 75 | 80 | 50 | 170 |
| Ap $100 | 300 | 325 | 350 | 20 | 55 |
| My $102 P | 170 | 195 | 140 | 544 | 904 |
| $104 | 140 | 165 | 165 | 10 | 10 |
| $104 P | 275 | 300 | 250 | 40 | 40 |

Total contract volume 19743
Total open interest 399929

## TORONTO

Suite de la page 18

| | | | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Scpt R | 8deb | | 190 | $86 | 85⅛ | 85⅛ | |
| Thornmk | d | | 2900 | $108¼ | 107¼ | 107¼ | + ¼ |
| W Corp | deb | | 40 | $90 | 90 | 90 | |
| Partially Paid Shares | | | | | | | |
| B Corp | r | | 13000 | $9⅜ | 8⅞ | 8⅞ | — ⅛ |
| Bancshr | r | | 4500 | $6¾ | 6⅛ | 6¾ | + ¾ |
| British G | r | | 700 | $29½ | 29¼ | 29½ | + ¾ |
| RY Fin | r | | 1100 | $6 | 6 | 6 | |
| Partnership Units | | | | | | | |
| P Storag | J | | 100 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| RyLepg | C | u | 100 | $22 | 22 | 22 | — ¼ |
| RyLepg | C | w | z100 | 38 | 38 | 38 | |
| Resale Restricted Trust Units | | | | | | | |
| C Income | | u | 10065 | $9 | 9 | 9 | |
| Cincm 86 | | u | 9454 | $9 | 9 | 9 | |
| Cincm 87 | | u | 4560 | $9½ | 9⅜ | 9⅜ | |
| C Trust | un | | 2500 | $9 | 8⅞ | 8⅞ | — ⅛ |
| FirstPr Tr | | u | 6700 | $21⅛ | 21 | 21⅛ | + ⅛ |
| Rnb Gold | U | | 500 | 36 | 36 | 36 | |
| RT Enrgy | | u | 10263 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | |
| UCarb Eq | | u | 700 | $26½ | 26⅜ | 26½ | |
| Traded In US Funds | | | | | | | |
| Alcan D | p | | 475 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | + ⅛ |
| Asamera | I | | 2000 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| C Bath | 525 | | 600 | $52 | 52 | 52 | + ⅛ |
| Dickensn | | | 300 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| Dicknsn | B | | 300 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | + ⅛ |
| IBM | | | 300 | $117⅜ | 117⅜ | 117⅜ | + 2⅜ |
| Nat Bk | 6 | | 1010 | $29 | 29 | 29 | |
| Tex Can | | | 1500 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | + ⅛ |

## TABLEAU DE BORD

| | | Mois précé. | | Variation annuelle en % |
|---|---|---|---|---|
| **EMPLOIS, REVENUS** | | | | |
| Gains moyens hebdomadaires ($) | nov. | 450.89 | 451.90 | — |
| Revenu du travail (millions $) | nov. | 24,618.4 | 24,907.1 | 6.9 |
| Personnes occupées (en millions) | jan. | 11.82 | 12.03 | 4.29 |
| Chômeurs | jan. | 1,161,000 | 1,025,000 | −13.5 |
| **INVENTAIRES** | | | | |
| Grands magasins (millions $) | nov. | 5,132.9 | 5,185.3 | −1.2 |
| Appartenant aux fabricants (millions $) | déc. | 34,374.0 | 34,277.6 | 4.4 |
| Nouvelles commandes (millions $) | déc. | 21,644.0 | 23,039.4 | 9.2 |
| Commandes en carnet (millions $) | déc. | 24,221.1 | 24,572.9 | 2.9 |
| **PRIX** | | | | |
| Prix à la consommation (1981 = 100) | jan. | 140.8 | 140.5 | 4.1 |
| Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100) | déc. | 123.2 | 122.

# LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

## ■ Condos à vendre 122

**MONTRÉAL-NORD** bord de rivière, luxueux condo sur 3 étages. Architecture et décoration soignées. Environnement paisible, copropriété privée. M. Guyon 327-5852.

**POINTE-CLAIRE "ARISTOCRATE"** Face au lac. 2 c.c., 2 s.bain, foyer, garage intérieur, luxueux. Pas d'agents. Après 17h. **352-1723**

**ST-HUBERT: Condos neufs 4½** Très grands, luxueux. Prix à partir de $53,000. **Inf: 676-8266**

**ST-LAURENT: 740, Montpellier.** 2 c.c., climatisé, garage int., piscine/sauna. Pas d'agents. **747-7886**

**VIEUX LONGUEUIL**, condo 4½, 2 chambres, garage intérieur, frais condo $75.56, rez-de-chaussée, occupation immédiate. Jean-Guy Berthiaume 651-9381, 651-4894. TRUST GÉNÉRAL crtr.

## ■ Chalets à louer 125

**4 CHALETS: entièrement équipés** Et hivernisés. À la journée, semaine ou mois. 65 milles au nord de Hull. 15 milles du Mont Ste-Marie. Ouvert à l'année. Chalet Jean-Paul, Gracefield, Québec, J0X 1W0. **819-463-2531.** Dépliant sur demande.

**A MONT SHEFFORD:** Face Bromont. Maison récente, 3 c.c., toute équipée, panorama. Libre début mars. **653-9279**

**A STE MARGUERITE**, chalet luxueux, 3 c.c., foyer, sauna, du 12 au 26 mars, $250/sem. 655-5783.

**CANTONS DE L'EST** Au coeur des stations de ski. Endroit paisible au bord Lac Memphrémagog. 4½, très luxueux, très propre, tout équipé. Réservez maintenant! **(819) 564-0111**

**♦♦♦ CHALET ♦♦♦**
**Lac Montagne Noire, St-Donat**
**15 min. pentes ski. 527-4086**

**MONT-ORFORD**, chalet neuf style canadien, 3 chambres, foyer, à partir du 22 fev. au 15 avril ou à la semaine, 1-819-278-4017.

**STE-AGATHE**
6 pièces, pentes de ski. Semaine/mois.
**256-0179**

**STE-AGATHE:** Lac, foyer. Sem./week end. ($175. et $300.) Spécial 5 jrs.
**1-337-9240, 1-819-326-8207**

**SUTTON** Jay Peak, Owl's Head. Semaine et week-end. Tout équipé + lingerie. 848-8143, 538-2425.

## ■ Maisons de campagne à vendre 141

**26 CAP TOURMENTE** 30 milles de Québec, situé dans le Sanctuaire National de l'Outarde, 3½ milles de la station de ski bien connue du Mont Ste-Anne. Maison ancienne (1665), 17 pièces, récemment rénovée, 75,565 pi.ca. de terrain gazonné. $230,000. Zonage semi-commercial. Prop. Paul Lamarre: (418) 827-3815.

**MONT-GABRIEL: Versant sud.** Maison canadienne semi-détachée 24 X 24', meublée, foyer, site exceptionnel sur vallée de St-Sauveur, proximité auberge, pentes de ski, piscines et tennis. $119,000. **(514)227-6772, avant 10h. ou après 18h.**

**STE-ANNE DES LACS** À vendre ou louer. Semi-détaché, situé sur grand terrain bois. Ensoleillé, foyer, 2 grandes c.c., 1½ s./bain, tout équipé incluant plantes vertes et rideaux de dentelle. Clé en main. $78,000. 581-4014, (1)224-5840.

**TERRE À VENDRE** 100 acres, petit verger, vieux bâtiment, belle maison de campagne fini. 2 milles de St-Gédéon de Beauce. Pour informations appelez au: 418-582-3204.

## ■ Terres, fermes à vendre 145

**126 ARPENTS** Bâtiment et maison 9 pièces, 5 c.c., $99,000. 773-2223 ou 773-7737. Mme Gauthier, Trust Général Inc.

**CANTONS** de l'est, manoir ancestral très bonnes conditions, 60 acres, endroit tranquille, bons bâtiments, érablière, 80 milles de Mtl, faut voir, clients sérieux seulement, $235,000. 1-514-6385.

**FERME**, St-Jovite, aprox. 175 acres, 2 maisons, grange, ruisseau, bonne eau de source, après 19h: (819)687-9160.

**VALCOURT: 20 acres + maison mobile** meublée, vue panoramique, tranquille. Spécial $22,500. Location à discuter. **1-535-6686**

## ■ Terrains à vendre 149

**5 LOGEMENTS** 4½, chauffage électrique. Ind. $25,000. Comptant a discuter avec propriétaire. 276-9822.

**BORD DE L'EAU** Vaudreuil-sur-le-Lac. 32,250 pi.ca., avec services. (514) 631-0941, (613) 632-3819.

**HULL: Boul. Cité des Jeunes** 20,353 pi.ca. pour logements multiples. **1-819-778-1935**

**ILE BIZARD** Prêt à construire. $1.50 à $4.00 pi.ca., 620-1530.

**L'ASCENSION** Mine d'oxyde de fer. Environ 150 acres.
J. Legault: (819) 275-3208.

**SHAWBRIDGE** 162,000 pi.car., hydro, dans secteur en développement. Daniel, jour: 679-2400, soir: 445-8553 ou 1-613-830-2739.

**ST-BRUNO, SOMMET TRINITÉ** 30 terrains de prestige en bordure du parc. Construction printemps 88. **441-0918.**

## ■ App. et log. à louer 160

**"DE MARS À JUILLET." N.D.G.,** Beaconsfield près Monkland, 7½, tout meublé, tout équipé. $650. non-chauf. Références. **483-6159, après 18h.**

**AHUNTSIC,** près boul. St-Michel, 3½, 4½, 5½, insonorisés, porte-patio, entrée lav./séc. 389-3745.

**APPARTEMENTS** Meublés ou non. Agence Appartex. 937-5798.

**C.D.N. PLACE DECELLES**
**Grand 2½,** à sous-louer, $355.
**665-1988**

**C.D.N.: BARCLAY, 3½ et 4½** à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3. **737-9644**

**ILE DES SOEURS** sous location, maison de ville en bordure forêt, 6 pièces, stationnement, environ $850. 1er avril 768-8581, 861-6711.

**ILE DES SOEURS** À sous louer. Grand 3½, vue fleuve, grand balcon. éclairé. $556./mois. 762-1617.

**LONGUEUIL** Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

**LONGUEUIL. Luxueux condo.** 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

**MÉTRO JOLIETTE**, app. 5½, neuf 2è étage, porte-patio, près de toutes commodités, $600. après 18h. 527-5233.

**MÉTRO JOLIETTE** beaux 1½, 3½, 4½, très propres, rénovés, frais peinturés. 525-1707.

**MEUBLÉS** Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES — 288-4194.**

## ■ App. et log. à louer 160

**BOUCHERVILLE**
**«PROJET TYPE INTÉGRÉ»**
**IMMEUBLE NEUF**
**(3½ - 4½ - 5½)**
— Surface de 830 pi.ca. à 1,400 pi.ca.
— Ascenseur
— Salle communautaire
— Air climatisé dans chaque unité
— Insonorisation supérieure (murs mitoyens à double paroi)
— Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle et four micro-onde inclus
— Sauna et bain tourbillon
— Système d'alarme
— Système de sécurité avec caméra et vidéo dans chaque unité.
**449-0587**
23-03-88

**C.D.N.**
**PLACE DECELLES**
**APP. DESIGN, 5 pièces.**
Immeuble entièrement rénové. Moquettes pleine grandeur, Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière fournis. Chauffage électrique 750 $/mois, garage inclus.
Après 18h. **488-4695**
29-2-88

**OUTREMONT**
**OCCUPATION IMMÉDIATE**
**APPARTEMENTS LUXUEUX**
**Tour d'Habitation**
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
**277-5873**
1-3-88

**PROJET**
**JEAN BRILLANT**
**C.D.N.**
Pour personnes retraitées et pré-retraitées, 3½, $375. — 4½, $425, neufs. Bien éclairés, sécuritaires.
*Pour plus d'inf.:*
**872-2040**
**Société de Développement Montréal**
29-2-88

## ■ App. et log. à louer 160

**N.D.G.** 2½ meublé, chauffé: $315. Grand boulevard. Libre immédiatement. 1er mois gratuit. 481-4431.

**OUTREMONT** Grand 6½ chauffé, eau chaude, cuisinière et frigo, lav./séch. au sous-sol. Dans immeuble de classe. Libre 1er mai 88. $950./mois. 495-4421.

**OUTREMONT AVE WILLOWDALE.**
Beau grand 4½. Tous les services.
738-2028 ou 733-0632.

**PLATEAU MT-ROYAL:** GRAND 5½, 2ème. étage, terrasse arrière 12 X 26', balcon avant. $700./mois, .
**GRAND 6½.** R.d.c., $725./mois. Entièrement rénovés, non-chauffés. De Lanaudière/Marie-Anne. Professionnels. Occup. Mars-avril. **521-8550**

**PLATEAU** St-Dominique. Ensoleillés, rénovés. 2 X 4½, non-équipés, non-chauffés. $475./$500. 282-9326.

**ST-ANDRÉ/ONTARIO:** 8½ rénové, 2 étages, 4 c.c., s.lavage, 1½ s.bain, tapis neufs, chauff. électr. $795. **523-9028**

**ST-LÉONARD** Duplex à louer. Très luxueux, électrique, électro-ménagers, céramique, beau jardin , garage, sous-sol fini. Face grand parc. Idéal pour professionnel ou personne agée. Disponible 1er mai: $1,200./mois. 325-3018.

**ST-LAMBERT-CENTRE: rue Mercille.** Duplex 5½, tout rénové, cave, balcons, jardin, calme. $615./mois.
**671-3545**

## ■ App. et log. demandés 163

**CHERCHE** à Outremont ou Westmount Maison 4 c.c., meublée, pour juillet, (1 mois). **499-0478**

## ■ Bureaux à louer 251

**$295 ET PLUS**
St-Denis et aussi boul. St-Joseph, 100 pi. car. et + Réception et téléphone. Lyne Rivet: 271-1155 ou 592-0168.

**4221, ONTARIO-EST: Près Pie IX**
1,000 à 4,000 pc. Complètement rénovés de A à Z. Prix rég. **254-6419, M. Bill.**

**BOUL. RENÉ LEVESQUE**
Et Université. Bureau de designer d'intérieur, 1,200 pi.ca. Sous-location pour 2 ans, avec option de 5 ans. $12. pi.ca. net. Disponible mi-mars.
**875-8696**

**BUREAUX À LOUER: Secteur Parc Industriel** proximité de Transcanadienne et Côte-Vertu-Ouest. 300 pi. ca. et plus, avec ou sans réceptionniste.
**336-4030**

**BUREAUX RÉNOVÉS** 200 à 2,000 pi.ca., Centre-est. Chauffés, air climatisé. Par mois ou avec bail. 525-6751 ou 933-5101.

**BUREAUX: 3,800 pi.ca.** ou moins, pouvant être subdivisés, air climatisé, stationnement gratuit. Pie IX et Jean-Talon. M. Lauzon, **721-8393**

**CENTRE-VILLE** Mc Gill College, petit bureau, immeuble A-1, $550/mois, 866-6905, 634-3327.

**CENTRE-VILLE**
**Sous-location.** Bureau "classique", fenêtre, secrétariat. 1200, McGill Collège, **861-1721**

**COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU**
3,200 pi.ca., services, stationnement, clé en main. 739-3641.

**COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU**
Magasin dans centre d'achat. 1,100 pi.ca., 739-3641.

**ESPACES (2)** de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

**IDÉAL POUR PHOTOGRAPHE**
Atelier, chambre noire
1,000 pi.ca. Vieux-Montréal
**845-1022**

**JARRY.** À l'est de Viau
Bureaux modernes. Nouveau projet Mai 1988. 648-2135

**LONGUEUIL**, bureau 1,300 p.c., 2è étage, sous location, $760. tout inclus, occ. immédiate, bail à long terme possible. Jean-Guy Berthiaume 651-9381, 651-4894. TRUST GÉNÉRAL crtr.

**MARS GRATUIT**
Local, l,600. pi.ca. à louer, contient 5 bureaux fermés, salle d'attente réception, cuisine, idéal pour clinique médicale, avocats, notaires, etc., bien situé. Tel: 725-3918.

**N.D.G., CAVENDISH,** immédiatement. Climatisé, secrétaire bilingue, télex, fax, ascenseur, stationnement. $500.
**484-3516**

**ONTARIO/ST-DENIS** Idéal pour bureau, galerie d'art, etc... Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. À peu près 2,000 pi.ca. 481-8936.

**ST-LAURENT PRÈS LAURIER**
650 — 700 — 1350 — 3800 pi.ca. Magnifiques, entièrement rénovés, très modernes, divisibles, climatisés.
**277-4044**

## ■ Offres d'emploi 407

# LE DEVOIR

## VENDEURS(SES) DEMANDÉS(ES)

**Temps plein ou partiel**

**Disponibilité:** Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

**Exigences:** Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

**Salaire plus commission**

***Communiquez avec Marie-Claude Gaudet***

**844-7531**
Entre 13h. et 21h.

J.N.O

## ■ Offres d'emploi 407

**CAMELOTS DEMANDÉS**
(filles ou garçons)
Le sous-distributeur de

# LE DEVOIR

est à la recherche de CAMELOTS pour les villes de:

**ST-LÉONARD**
**HAUT-D'ANJOU**

*communiquez avec:*

**Danielle Lussier**
**au**
**335-9042**
**REVENUS INTÉRESSANTS**

J.N.O

# LE DEVOIR

## REPRÉSENTANTS (ES)
temps partiel

Sollicitation porte-à-porte
à Sherbrooke, Ottawa et Québec
*On demande:* une présentation agréable
et une personnalité audacieuse
*Conditions:* Disponibilité de 16h à 21h
Possibilité: 12$/heure et plus
Communiquez avec Pierre Pariseau
au (514) 844-3361
*Postes ouverts aux jeunes et moins jeunes*

3-3-88

## ■ Bureaux à louer 251

**PRESTIGIEUX: Espace à bureaux**
1320, Graham, centre de V.M-R. Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. avec ascenseur, stationnement. Appelez:
**CONSULTANT PERVAL**
**738-3312**

**VIEUX-MONTRÉAL:** Coin Pl. d'Armes, 900 pi.ca. rénové, climatisé, 9e. étage, ensoleillé, clé en main. 1er. mai, $850./mois. **844-7689 — 288-6231**

## ■ Espaces commerciaux à louer 259

★★★★★★★★★★★★★★★★★★
**LAVAL, BOUL. DES LAURENTIDES**
**PRÈS 440. 750 PI. CA. OU PLUS.**
**CLÉ EN MAIN.**
**CONTACTEZ MARCO:**
**JOUR, 288-3952,**
**SOIR: 355-6795.**
★★★★★★★★★★★★★★★★★★

**BENNETT** 3,000, 5,000 et 11,000 pi.ca., 18 pilots, gros — détail. 2035-75, Bennett; **849-6625, 482-2550**

**BROSSARD**
1000 pi.ca. 4765, Grande Allée. Libre imm. **348-5771. Après 17h., 348-6825**

**ESPACE** commercial, Boul St-Jean-Baptiste (P.A.T.), 2,000 à 5,000 pi. car. 654-7879

**ESPACES COMMERCIAUX:**
**Bureaux et magasins.**
**CENTRE D'ACHATS FRONTENAC**
**526-8294**

**RECHERCHE LOCATAIRE:** Bail Galeries des Tours, centre-ville, librairie, mode, bière et vin, ou autres.
**875-8120**

**ST-HUBERT 7604,** env. 2,000 pi.ca., chauffé. Libre immédiatement.
**270-4469 ou 271-6017**

## ■ Espaces industriels à louer 268

**À BAS PRIX** Plusieurs espaces industriels à louer. A partir de 400 pi.ca., à 5,000 pi.ca. Prix à partir de $150./mois. Sud-ouest de Montréal. Diane: 931-4158.

**ATELIER: 1000 pi.ca. BUREAU: 220 pi.ca.** V. St-Laurent. Quai chargement, 550 volts. **337-7801.Soir: 683-7195**

**CENTRE-VILLE: 7,000 pi.ca.**
Bureaux et espaces d'entrepôt-fabrication: portes de camions. **937-9577**

## ■ Locaux à louer 275

**BOUL. INDUSTRIEL** à St-Eustache, tél.: 665-6827, 665-2177.

**GRANBY: Centre d'Achats**
Magasin, 1,600 pi.ca. Idéal, vêtements pour hommes, chaussures, etc... **488-6033, 1-539-1755, après 18h.**

**♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦**
**LE PETIT BOURG**
Centre commercial de prestige, 275 Boul. Samson, Ste-Dorothée, Laval. Locaux neufs à louer, 800 pi.ca., 1,500 pi.ca. et 2,000 pi.ca. disponibles, locataire AAA présents. **514-435-1274**
**♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦**

**LOCAL** à louer, 1,300 pi. car., 2eme. Cartierville, chauffé $1,600. Libre 334-1963, 331-9333.

**LOCAL COMMERCIAL**
**Pour bureau ou magasin, 750 pi.ca.**
**374-9106**

**RUE ST-HUBERT** près Ontario, environ 1,000. pi.car., propre, libre 1er mars, 522-2020, 527-7663.

**ST VIATEUR COIN WAVERLY**
2 magasins 600 à 1,700 pieds carrés, Renseignements: 989-2900.

**ST-DENIS** Coin Gounod. Grand local disponible. $1,750./mois, chauffé. Jour: 383-4894, soir: 381-1425.

## ■ Commerces à vendre 283

**ÉCOLE DE CONDUITE**
Cause maladie. **761-5155**

**A VENDRE OU À LOUER**
**Garage** pour mécanique générale (camions, autos), situé à St-Stanislas, à 30km. au nord-est de Trois-Rivières. Il y a 3 portes et 3 leviers hydrauliques, plusieurs équipements de garage sont également inclus. Le tout en bonne condition. contactez: **418-328-3977**

## ■ Commerces à vendre 283

COURTAC Bureau QUÉBEC

**CENTRE-VILLE DE QUÉBEC: HÔTEL** avec chiffre d'affaires de 900 000 $, salle à manger, banquets, brasserie, salon privé et bar salon, stationnement 300 places.
**Yvon St-Jean (418) 842-9165**
**bureau (418) 627-1355**
29-2-88

## ■ Commerces à vendre 283

**À VENDRE** Région Trois-Rivières. 3 logements plus dépanneur, cantine à l'extérieur. Rénovés à neuf. $145,000. le tout. (819)289-2097.

**A VENDRE SANS AGENT**
**Commerce de débosselage et peinture** 6,000 pi.ca., tout équipé, peut entrer 20 voitures, machine à chassis, voiture de courtoisie. Demander Réal,
**661-9191**

**ATELIER D'USINAGE: V. St-Laurent**
1000 pi.ca., équipement.
**337-7801. Soir:683-7195**

**BAR SALON:** Avec terrasse extérieure pour 20 personnes, intérieur pour 70 personnes. Construction 1979, brique, directement du propriétaire.
**692-3932**

**BAR-SALON** et salle de réception, capacité 175 personnes, logement 6½ au sous-sol, bon chiffre d'affaires. Après 18h. 1-836-6337.

**BOUTIQUE DE FLEURS** Clientèle. Bon prix. Intérieure boutique mode. 637-8251, soir: 363-8835.

**CENTRES D'ACHATS** Un à Lavaltrie et un à Longueuil. Bons potentiels; aussi restaurant à vendre, sur le boulevard Taschereau à Brossard. Chiffre d'affaires: $1,250,000./année. Prix demandé: $725,000. Personne sérieuse seulement. André: 656-1335.
Imm. Marieout inc. crtr.

**♦ CLUB COUNTRY WESTERN ♦**
À Deux-Montagnes. Possibilité d'acheter la bâtisse. Après 18h.
**473-0611**

**GARAGE 3 portes:** Mécanique générale, avec essence, très bon chiffre d'affaires, situé, rive-sud. **1-783-6690**

**HOTEL:** Avec chambres et logements. Au Lac des Iles.
**819-597-2269**

**LIBRAIRIE** Livres neufs et usagés. Bien située. Dans mail fermé, à Mascouche. 474-3536.

**♦♦♦ OUTREMONT ♦♦♦**
**Nettoyeur (Franchise)**
À vendre, affaire sans unique. Prix $17,000. Tel: **288-7028**

**RESTAURANT LICENCIÉ** à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

**RESTAURANT ( 30 places)**
Plus bâtisse et local $550./mois. À Val des Lacs. **819-326-2788**

**SOSUA**
**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**
**Pâtisserie** en plein essor, fournissant depuis 4 ans, 85% des restaurants de la région. $50,000. US.
**Mtl.: Denis, 276-4680**
**Sosua: Ruth ou Daniel,**
**1-809-571-2624, (9h. à midi).**

**ST-LUC** compté St-Jean.
Bâtisse commerciale à vendre.
1-348-1563.

**SUR LE PLATEAU** Mont-Royal, pâtisserie, occasion pour pâtissier seulement, 527-9052.

## ■ Articles de sport 317

**CANADA BILLARD & BOWLING**
Inscription gratuite de votre nom avec achat de baguettes professionnelles ou de boules de quilles. Table de billard: Spécial $495.
BRUNSWICK au Canada: 687-5991.

## ■ Machineries diverses 336

**CHARIOT** élévateur Clark, propane, pneus durs, capacité 5,000 livres, bonne condition, $7,000. 322-2095, 8h à 17h, lun au ven.

**COMPRESSEUR PORTATIF:**
**Ungersoll.** Rand., 125 CFM à gaz, $3,000. **1-819-478-8685**

## ■ Entretien, réparations, rénovations 559

# NE LISEZ PAS CETTE ANNONCE

- Parce que vous pourriez être étonnés par notre compagnie d'entretien ménager.
- Notre compagnie offre un programme de nettoyage:
— Lavage de vitre, murs, tapis
— Cuisine, salle de bain, céramique et autre
- Notre fierté est de vous offrir n'importe quelle gamme d'entretien ménager.
- Nous vous offrons, les services de conciergerie et de ménagère 24 hres sur 24 hres, 7 jours par semaine.
- Nous vous défions de trouver de meilleurs prix au Canada, pour le même service, sinon nous vous l'offrons gratuitement.
- **Spécialité:** Entretien de construction
de bureau
résidence et commercial
- **Spécial février et mars**
3½ 30,00$ — 4½ 40,00$ — 5½ 50,00$ ou plus
- Ce spécial comprend lavage de vitres, tapis ou/et lavage planchers, salle de bain, cuisine, etc...

Faites vite nos spécialistes conciencieux (hommes et femmes) attendent votre appel. Travail garanti, assurance complète, bon nettoyage.

**328-1250**

29-2-88

## ■ Ameublements 351

**FAUTEUIL** 4 places, en velours. Grand bureau de chambre attrayant. Très bons prix! 385-3282.

**LIT CAPITAINE NEUF,** adulte, matelas neuf, huche double assortie. Très bon prix. **637-5433**

## ■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

**A.B. DICK 350, 10 X 15** Presse Offset avec chaine. Demande: $3,200.
**Tel: 748-7096**

**MATÉRIEL DE BUREAU USAGÉ**
49, St-Joseph est, Québec
**(418) 647-4444**

**PHOTOCOPIEUR MINOLTA**
4 ans d'usure, 22 000 copies, $699. 845-1118.

**XÉROX** photocopieuse 2830 avec stand et mémoire Xérox, dactylo 630 à vendre ou louer: 878-1064.

## ■ Équip. de commerce 365

**A BAS PRIX:** Équipement de restaurant. Ventilation air climatisé.
**MCO Ventilation. 677-5915**

## ■ Photos, cinés et accessoires 367

**ACHÈTE, VEND** échange, réparation équipement photo. European Camera service. 1108 Boul. de Maisonneuve ouest, 844-1766.

**CAMÉRA CONTAX** 2 caméras avec moteur, 159mm, 5 lentilles Zeiss, 1 Tamron miroir, flash, état neuf. Valeur $7,000. prix demandé $4,500.
**435-0432**

**J'ACHÈTE,** j'échange et je vends équipements de photo. 287-8965.

**MINI LAB.** Couleur. 2 ans d'usure. Incluant équipement pour E-6. $45,000. 489-2513.

**RÉPARATION**
Caméra Test Service
67 est St-Cyrille, Québec, G1R 2A9.
ESTIMATION GRATUITE
**(418) 529-2803**

## ■ Ordinateurs 371

**IBM** PS-2, tous les modèles, les plus bas prix. Garantie complète: Computer Tailoring, 933-9766.

**MAC +, MAC SE, et MAC II:** Service de balayage d'images avec scanner**ABATON** et travail sur **ILLUSTRATOR, IMAGE STUDIO,** Mac Paint, etc... Aussi, service de graphisme et de traitement de texte. Près du métro Berri-UQAM. **CARTO-MEDIA, 521-4927**

**ORDINATEUR** Rexon Rx400 usagé, 84Mo sur disque, 256 Komev, 4 ports sériels, 2 ports paralelles, copies sur cassettes, RECAP 403.4, communiquez avec Luc Gagnon, 335-2071.

## ■ Instruments de musique 375

**PIANO** droit laqué noir, reconditionné, évalué par un accordeur, $1,250. discutable: 276-2017.

**PIANO DROIT, 58 po. de haut**X 60 po. de large, en très bonne condition, $1,450., à discuter. **453-5379**

**SPÉCIALISTE EN MUSIQUE**
Licencié de McGill. Cours de guitare, piano, chant, batterie. **363-6771**

**STEINWAY,** 6 pi., 1900, $10,000.
**PLEYEL,** 6'8", 1907, $10,000.
1-819-372-6119

## ■ Bois de foyer 383

**BOIS DE FOYER À VENDRE**
90% érable. $50. et moins. Livraison rapide. M. Pelletier, 491-6932

**BOIS SEC** ou SEMI SEC, à vendre, aucun minimum. Livraison rapide, érable, 492-6434.

## ■ Antiquités 391

**A VENDRE: Art Africain, ancien et nouveau, Pré-Colombien, Asie. Demi-prix, privé. 659-5636**

**L'ATELIER**
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

**MAGNIFIQUE ENSEMBLE:** de salle à manger, centenaire, (7 morceaux).
**622-8530**

## ■ Astrologie/Ésotérisme 393

**ANALYSE DE CARTES**
Médium: Cartes et tarots; Prédiction.
Louise: 933-9790

## ■ Oeuvres d'art 395

**ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS**
Paie comptant. Particulier.
Lemieux, Richard, Riopelle, Péland, Fortin, ect... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

**VOICI L'OCCASION**
**Quelques pièces à vendre,** d'une collection privée, d'Art primitif de la Nouvelle-Guinée. **435-8159**

## ■ Animaux 397

**CHATS HIMALAYEN:** Seal Point, Blue Point, Cream Point. Pour accouplement. **253-0691**

## ■ Divers 399

**COMMERCE** de matériel d'artistes et d'encadrement. Extérieur de Mtl, possibilité d'acheter inventaire et équipement seulement. 527-0481 de 10h à 17h.

## ■ Offres d'emploi 407

**DICTA-DACTYLO**
Avec expérience et bilingue, pour bureau d'avocats. 845-5171

## ■ Postes cadres, et professionnels 451

**COMPTABLES AGRÉÉS**
Nous cherchons personnes bilingues, ambitieuses, C.A. ou étudiants de niveau Senior et techniciens en vérification, qui souhaitent faire carrière dans la pratique de la comptabilité publique. Si vous possédez minimum de 2 ans d'expérience des cabinets C.A. Nous cous offrons d'excellentes perspectives de carrière. Veuillez transmettre **C.V. à: M. William Grzywacz C.A., Berman Chait, Wolman Grzywacz Cie. Comptables Agréés. 5250 Ferrier, Bur: 814. Mtl. Qc. H4P 2N7**

## ■ Secteur Ventes 459

**COMPAGNIE INTERNATIONALE D'HUILES** offre des possibilités de hauts revenus plus primes d'argent et bonus de voyage, de nombreux bénéfices, extras, à personnes sérieuses dans la région de Montréal. Ecrivez: Airmail President, Dept CF, P.O. Box 70, Sta. R, Toronto, Ontario, M4G 3Z6.

**REPRÉSENTANTS(ES)** (3) avec expérience, salaire de base plus très bonnes commissions. Possibilité d'avancement. Pour compagnie de plan de maison résidentielle. M. Robert: 963-0100, poste: 101.

**URGENT BESOIN**
Représentant des ventes en publicité. Revue spécialisée. **677-1691**

## ■ Hospitalier, santé, médical 467

**PHARMACIEN(NE)**
Demandé(e). Région de l'Outaouais. Bonnes conditions. **1-819-684-0006**

## ■ Personnel de bureau 471

**SECRÉTAIRE LEGALE**
Bilingue, recherchée. Jusqu'à $30,000.
**866-2981**

## ■ Cours 510

**COURS DE CHANT,** techniques de respiration, vocalises, libération des tensions par la voix, régénération. Cours privés. Hélène 522-5746.

**COURS DE DESSIN**
peinture, aquarelle, pastel, professeurs qualifiés, 254-1710.

**MUSIQUE AU PIANO**
**DÉTENTE ET PLAISIR**
Leçons: adultes débutants ou en recyclage. Professeur qualifié et expérimenté. **737-1751**

## ■ Déménagement 551

★★★★★★
DÉMÉNAGEMENT PAQUIN
Bas prix. Assurances. 594-5963.

**♦♦ L' EXCELLENCE ♦♦**
C'est ma devise. Déménagement Assurances, prix fixe. 254-2025.

**A BAS PRIX,** appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

**DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE.** Ne partez pas sans lui. Fournissons boites. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

**GILLES JODOIN TRANSPORT INC** déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

**PETITS DÉMÉNAGEMENTS**
**Pas cher. Entreposage.**
**3 & 4 TRANSPORT INC. 287-9820**

**TRANSPORT LIRETTE (père et fils)** Déménagement local et longue distance, tous genres de transport. Spécialité: pianos. Prix très compétitifs, estimation gratuite. Tél. tout temps (418) 847-4332.

## ■ Entretien, réparations, rénovations 559

★★★★★★★★★★★★★★★★★★
**SABLAGE** de planchers. Vieux planchers remis à neuf. 664-1831.

**AAA PLANCHER BOIS**
Entretien, sablage, finition.
ECONO. SP: 521-6458, 521-1029.

**ABANDONNONS** l'extérieur pour entrer chez-vous et effectuer les rénovations que vous souhaitez depuis longtemps. **RÉNOVITE INC. 645-0869.**

**ART & COMPÉTENCE**
Rénovation de qualité.
Restauration, plans. Permis.
**RICHARD SANTO: 671-3661**

**B & G** construction, toutes les phases de construction et rénovation, charpenterie, gyproc, etc. 494-2522.

**CÉRAMIQUE & MARBRE**
Pose: murs & planchers
525-2479

**CÉRAMIQUE, MARBRE**
Installation, vente
745-5544

**DÉMOLITION,** service complet, prix raisonnable, spécialisé en remises. Aussi peinture, 768-5719.

**DOCTEUR ROBINET**
Spécialiste en robinetterie de tous genres, vente, service et réparation. 24 heures. Maintenance préventive.
**637-7223**

**ENTREPRENEUR** licencié. Construction et rénovation. Travail de qualité. Estimation gratuite, 526-6382.

**ENTRETIEN G.O.D. INC.** Entretien d'immeuble, peinture et réparation de tous genres, avec assurance. Estimation gratuite. **585-4798.**

## ■ Entretien, réparations, rénovations 559

**MENUISERIE GÉNÉRALE** Gyproc, peinture. Bon prix. 8 ans d'expérience. Estimation gratuite. Éric: 522-6365.

**MENUISERIE** 20 ans d'expérience. Finition sous-sol, pose portes & fenêtres. **467-5677.**

**MURALES** Faites sur mesure et installation de cabinets de cuisine. Pour évaluation gratuite, appeler Baci. Jour: 494-0835, soir: 669-1613.

**PEINTRE** 3½: $195., 4½: $245., maison: $395. et plus. Travail de qualité. Résidentiel/commercial. 628-4083.

**PEINTURE ET RÉNOVATION**
privée ou commerciale
Yves 523-3853

**PEINTURE** Gyproc et joints plus préparation. Ouvrage garanti. Pierre: 728-8755.

**PEREIRA** Construction, rénovation, démolition tous genres.
628-0728 ou 272-2804.

**RÉNOVATION, PRIX COMPÉTITIF**
Gyproc, joints, réparation de plâtre, menuiserie. **478-4070, 478-5620**

**RÉPARATION pierre/brique/bloc, + travaux intérieurs. 7 jours. 329-2597.**

**« SPÉCIALISTE »**
**Plâtre — Peinture — joints — Gyproc — Menuiserie, etc... 722-8364**

**SPÉCIALITÉS** céramique, rénovation au complet. Salle de bain, entrées, planchers, murs. J. Bilodeau: 729-9084.

**THÉOPHILE PEINTURE ENR.**
Int., ext., gyproc, joints, sous-sol, balcons, fer forgé. **642-5314, 498-3352**

## ■ Décoration intérieure 561

**DÉCORATION INTÉRIEURE**
**Consultation — Service complet**
**L. RENAUD, 684-3914**

## ■ Sociétés, sports, loisirs 565

**AUBERGE LA BOULE**
**FORFAITS**
**SKI ALPIN:** $225. 5 jours, incluant: Petits déjeûners, dîners et remontée mécanique.
**SKI DE FOND:** $175. 5 jours, incluant: repas (15) et hébergement. (Forfaits du lundi au vendredi seulement)
**— 656-5627 —**
**— 688-2503 —**

## ■ Perdus, trouvés 569

**COMP. DESJARDINS** 18 février 1988, porte-documents gris, contenant documents de travail imp. 596-0200.

## ■ Peintres, peinture 571

**A-1 SERVICE**
peinture & décapage 345-1829.

**PEINTURE INTÉRIEURE**
Travail très propre. 20 ans d'expérience. **678-2203.**

**PEINTURE**
Prix raisonnable, travail garanti, estimation gratuite. Pierre, **253-8167**

**SERGE, PEINTRE DÉCORATEUR**
**Réparation tous genres**
**Estimation gratuite. 526-6134**

## ■ Garderies, gardiennes 575

**GOUVERNANTE**
Résider à la maison, s'occuper de 3 enfants 8-10-12 ans. Région Mirabel. Nourrie, logée. $180. négociable. 1-439-6590.

## ■ Santé 578

**CONNAISSANCE DE SOI**
Apprenez à connaître vos défauts, qualités, tendances positives et négatives, ainsi que votre personnalité et votre quotient intellectuel.
**13h. à 23h. 646-4905**

**MASSOTHÉRAPIE** Suédois, Shiatsu, Rolfing, anti-stress, cellulite: âge d'or, sportifs, médical. CL. Santé Bien-Être, 4400 Salaberry.: 745-8008, Avédis.

**PERDEZ** de 5 à 10 lb ou + aisément et améliorez votre santé en utilisant le pouvoir des herbes naturelles. Satisfaction garantie 100%. Pour inf: Claude et Joanne Mageau au 768-3908.

## ■ Traiteurs 579

**ÉPICERIE "Livraison"**
Préparer les repas est un fardeau, l'épicerie est une corvée, vous n'avez pas le temps ou vous êtes dans l'impossibilité d'y consacrer du temps. Alors imaginez un repas prêt à servir à un prix imbattable. Une épicerie livrée à la maison à un prix concurrentiel aux grandes chaines d'alimentation. **APPELEZ M. ÉMILE TRAITEUR INC. 367-3090, 366-4743** entre 9.30h. et 17h., pour rencontrer un de nos représentants.

## ■ Traitement de texte 589

**SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE**
Thèse, mémoire, documents divers. Cueillette possible. Jeannine Bertrand-Audet Enr. **254-1855.**

**TRAITEMENT DE TEXTE** IBM AT. Demandez Adèle: 486-1080, après 6 h.

## ■ Occasions d'affaires 591

**A VENDRE**
**Compagnie, pour fabrication**
De bains flottants.
Pour renseignements. Jean,
**1-(514)839-6180**

**BESOIN D'ARGENT** ou augmenter vos revenus de $500. à $1,000. ou + par mois. Venez nous rencontrer tous les lundis soir au 6850 Shebrooke est à 19:30h. Claude et Joanne Mageau au 768-3908.

## ■ Occasions d'affaires 591

**FRANCHISE** à vendre. Vente de distilateurs électroniques. Très payant!

# AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-012222-871

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
PROTONOTAIRE
OMER BEAUSÉJOUR,
Partie demanderesse
c.
GESTION L. ET M. MORIN INC., et
LÉVIS PELLETIER, et
SYLVIE PELLETIER, et
DANIEL RICHARD, et
MARC MORIN, et
99816 CANADA INC., et
DOMINIQUE DELORME, et
MOHAMED AZIZ BOUSLIKHORE, et
PETER SULLIVAN, et
DAVE EGAN, et
JOHN B. SYLLIVAN,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à DANIEL RICHARD, 99816 CANADA INC. et DAVE EGAN, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: Le 10 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

**LOI SUR LA FAILLITE**
**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**
**DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:**
GESTION HATTEM INC. (BAMBERGHER RESTAURANT ENRG.) société légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires au 3811, St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9G 1X2
Débitrice.

AVIS est par les présentes donné que GESTION HATTEM INC. (BAMBERGHER RESTAURANT ENRG.) a déposé une proposition le 18 février 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 mars 1988 à 13h30, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Chambre 07, Tour Ouest, Salle no 1 ou 2, Montréal, Québec.
MONTRÉAL, ce 23 février 1988.
JEAN FORTIN
ET ASSOCIÉS INC.,
Syndic.
50, Place Crémazie Ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

---

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION DE COUDS-CI COUDS-CA INC.
PRENEZ AVIS que la compagnie COUDS-CI COUDS-CA INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 19 février 1988.
Me Normand La Badie
Avocat et procureur
315, boul. Ste-Rose,
Laval, (Québec) H7L 1M7.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-259-888

**COUR PROVINCIALE**

PRÉSENT
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE
Partie demanderesse
c.
MARCEL DANSEREAU,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à Marcel Dansereau de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 rue Laviolette, St-Jérôme, salle SS05, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Lieu: St-Jérôme
Date: 18 février 1988
ROLLANDE ÉTHIER
Greffier-adjoint.

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JACQUES NORMANDIN, représentant, et CLÉMENCE DUHAMEL NORMANDIN, commis comptable, domiciliés et résidant au 1030, Denicourt, St-Césaire, Québec J0L 1T0
Faillis.

AVIS est par les présentes donné que JACQUES NORMANDIN et CLÉMENCE DUHAMEL NORMANDIN ont fait cession de ces biens le 16 février 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1988 à 11h30, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Chambre 07, Tour Ouest, Salle no 1 ou 2, Montréal, Québec.
MONTRÉAL, ce 22 février 1988.
JEAN FORTIN ET
ASSOCIÉS INC.,
Syndic.
50, Place Crémazie Ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

---

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie BRASSERIE HOCHELAGA INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 18ième jour de décembre 1987.
MARCELLE GALIPEAU-LÉGARÉ
Secrétaire de la compagnie, BRASSERIE HOCHELAGA INC.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-003828-879

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME LISE PAQUIN
Partie demanderesse
c.
NORMAND LORTIE
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à NORMAND LORTIE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la demande en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de NORMAND LORTIE.
Lieu: Montréal
Date: Le 18 février 1988
RONALD CHASSÉ, P.A.

---

**LOI SUR LA FAILLITE**
**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**
**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**
LUC LAURIN, menuisier, ayant fait affaires sous la raison sociale de «SOLUC ENR» et «L'ESCALE AU SOLEIL» 388C, ch. Grande Côte, Rosemère, Québec, résidant au 80, Chénier, St-Eustache, Québec J7R 1W9
Failli.

AVIS est par les présentes donné que LUC LAURIN a fait cession de ces biens le 17 février 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1988 à 13h30, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Chambre 07, Tour Ouest, Salle no 1 ou 2, Montréal, Québec.
MONTRÉAL, ce 22 février 1988.
JEAN FORTIN
ET ASSOCIÉS INC.,
Syndic.
50 Place Crémazie Ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

---

**LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (L.R.Q., ch. C-10)**
**AVIS**

ANNE REBOUX
AVIS VOUS est donné que Anne Reboux, camionneur, domiciliée au 7700, rue des Écores à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anne Reboux Williams.
Le nom d'aucune autre personne n'est affecté par la requête.
Signé à Montréal,
le 16 février 1988
Me Ghislaine Laramée,
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-237-884

**COUR PROVINCIALE**

PRÉSENT
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HIPPOLYTE
Partie demanderesse
c.
HUGH SHEA,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à hugh Shea de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 rue Laviolette, St-Jérôme, salle SS05, dans les (30) jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie a été remise au greffe à l'intention de Hugh Shea.
Lieu: St-Jérôme
Date: 18 février 1988
ROLLANDE ÉTHIER
Greffier-adjoint.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-168721-888

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME MARIE JOCELYNE MORAVIA
Partie demanderesse
c.
FRANTZ AUGUSTE
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à FRANTZ AUGUSTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Frantz Auguste.
Lieu: Montréal
Date: Le 17 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040727-872

**COUR PROVINCIALE**

PRÉSENT
LE GREFFIER
BIJOUX PIER LOU INC.,
Partie demanderesse
c.
MONSIEUR JEAN (COMPLEXE DESJARDINS) INC.,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à MONSIEUR JEAN (COMPLEXE DESJARDINS INC) de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, (Québec), salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN-PAUL DYOTTE POUR MONSIEUR JEAN (COMPLEXE DESJARDINS) INC.
Lieu: Montréal
Date: Le 17 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033606-877. TELECHECK SERVICES INC., partie demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE BOILEAU, partie défenderesse. Le 8 mars 1988 à 11:00 heures, au 910 rue Nelan, Greenfield Park, district LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jean-Claude Boileau, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Bleu G.M.C., licence 728 H 536 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Informations: MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. Gaucher & Gaucher, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc., J3V 1C8.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033270-872. TELECHECK SERVICES INC., partie demanderesse, -vs- Claudette Trudel, partie défenderesse. Le 8 mars 1988 à 11:00 heures, au 729 rue Bourgeois, LaPlaine, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Claudette Trudel, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet Monte Carlo couleur Brun et acc., licence J6B 543. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier (514)461-3340, Gaucher & Gaucher, huissiers, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc., J3V 1C8.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040385-879

**COUR PROVINCIALE**

PRÉSENT
LE GREFFIER
NYGARD INTERNATIONAL,
Partie demanderesse
c.
BOUTIQUE ATOUT REG'D, YVAN COULOMBE & LUCIE MCMAHON,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à Yvan Coulombe & Lucie McMahon, faisant affaires sous le nom de BOUTIQUE ATOUT REG'D de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, (Québec), salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de YVAN COULOMBE ET LUCIE MCMAHON.
Lieu: Montréal
Date: Le 17 février 1988
RONALD CHASSÉ, P.A.

---

Avis de présentation
d'un Projet de loi d'intérêt privé
**THE YOUNG MEN'S AND YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL**

Avis est, par les présentes, donné que The Young Men's and Young Women's Hebrew Association of Montreal, s'adressera au Parlement du Québec, à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de faire déclarer exempt de toute taxe foncière, municipale ou scolaire, conformément aux dispositions du paragraphe 10(a) de l'article 204 de la **Loi sur la fiscalité municipale**, à effet rétroactif du 1er janvier 1983, les immeubles situés aux numéros civiques 5480 et 5500, avenue Westburry, dans la Ville de Montréal; l'immeuble situé au numéro civique 5700, avenue Kellert, dans la ville de Côte St.Luc; et, à effet rétroactif du 1er janvier 1985, l'immeuble situé au numéro civique 755, rue du Sablon, dans la ville de Laval.
Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.
Montréal, le 2 février 1988
Les procureurs,
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-009509-873

**COUR PROVINCIALE**

PRÉSENT
LE GREFFIER ADJOINT
CARTE CORP RATE INC.
Partie demanderesse
c.
DIABRASIVE INDUSTRIES INC.,
et
ALEX SCHWARTZ
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à Diabrasive Industries Inc., et Alex Schwartz, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, (Québec), salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Diabrasive Industries Inc., et Alex Schwartz.
Lieu: Montréal
Date: Le 15 février 1988
MICHEL MARTIN, P.A.

---

Province de Québec, District de RICHELIEU, COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000542-872. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- MADAME LISE BERGERON, défenderesse. Le 8e jour de mars 1988, à 11:00 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, LISE BERGERON, au no.: 739 rue REMI, en la cité St-Amable, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Hyunday Pony de l'année 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFLAMME & ASS., huissiers, (514) 743-5581. Sorel, ce 19 février 1988.

---

Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE, No.: 505-32-001538-876. Le Greffier de la Cour Prov. div. Petites Créances p/ Joan BOND, demanderesse, -vs- Benoit THERRIEN INC., défenderesse. Le 10 mars 1988, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 65 rue Sherbrooke # 312, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Imprimante de marque FUJITSU, Ds 2400 et divers... 1 Bureau exécutif 5 tiroirs, 1 Filière...Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 679-3080. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT. Montréal, le 24 février 1988.

---

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11ième février, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 127010 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 15ième jour de février 1988, sous le numéro 3985161.
Le 17ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

---

RÉTROCESSION DE TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec que la Banque Nationale du Canada a rétrocédé et retransféré toutes les créances et comptes de livres actuels et futurs à ENTREPRISES FERMAT INC.
Ce transport général de créances avait été signé antérieurement le 15 juin 1977 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 2790316.
La présente rétrocession a été signée le 02 décembre 1987 et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 15 février 1988 sous le numéro 3985023.
Daté à Montréal, ce 18 février 1988.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-168471-880

**COUR SUPÉRIEURE**

(Chambre de la famille)
(Divorces)
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
MEDINA MARIE MARTHE,
Partie demanderesse
c.
GUY FRANÇOIS BERTRAND,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à GUY FRANÇOIS BERTRAND de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est St-Antoine, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GUY FRANÇOIS BERTRAND.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003676-884

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Demandeur
vs
MARCHÉ GROS LOUIS INC., ROLAND LÉGARÉ, RAYMOND BOURBONNIÈRE
Défendeur

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à MARCHÉ GROS LOUIS INC. ET RAYMOND BOURBONNIÈRE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon art. 119-a-cpc a été remise au greffe à l'intention de Marché Gros Louis inc. et Raymond Bourbonnière.
Lieu: Montréal
Date: Le 22 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

AVIS est par les présentes donné que CFOX TRAFFIC CONSULTANTS INC. - CONSEILLERS EN TRAFIC CFOX INC., par contrat intitulé "General Assignment of Book Debts" et daté du 2 novembre 1987, a cédé, transporté et mis en gage tous ses comptes, dettes réclamations et argents, présents et futurs, en faveur de M. Norris Cochrane, résidant au 129 Taylor Street, Bruce Mines, Ontario, et que ce contrat a été enregistré aux bureaux d'enregistrement de la division de Vaudreuil le 1er février 1988 sous le numéro 223213 et de la division de Montréal le 17 février 1988 sous le numéro 3986043.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 31-880203-017-G

**RÉGIE DU LOGEMENT**

AQUILINI INVESTMENT GROUP INC.,
Partie demanderesse (Locateur)
-vs-
MICHEL VALLÉE,
Partie défenderesse (Locataire)

**AVIS** Il est donné avis à Michel Vallée qu'une demande de résiliation de bail, d'éviction et de recouvrement de loyer dû lui a été intenté par AQUILINI INVESTMENT GROUP INC. en date du 26 janvier 1988.
Copie de ladite demande a été laissée à l'intention de la partie défenderesse (locataire) à la Régie du logement, 5199 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H1T 3X1.
Montréal, le 22 février 1988.
CHAIT SALOMON
Procureurs de la partie demanderesse (locateur).

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-168719-882

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
MICHELLE ARLENE BLOOMFIELD, résidant au 2285 Madison, app. 303, Montréal,
Partie demanderesse
c.
NIGELL REYNOLDS,
de domicile inconnu,
Partie défenderesse

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à NIGELL REYNOLDS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de NIGELL REYNOLDS.
Lieu: MONTRÉAL
date: le 19 février 1988
MICHEL MARTIN,P.a.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002778-889

**COUR SUPÉRIEURE**

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
85673 CANADA LDT.
Demandeur
vs
HYDRO MÉTÉO INC.
Défendeur

**ASSIGNATION**

ORDRE EST donné à HYDRO MÉTÉO INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation déclaration et avis selon art. 119-a-cpc a été remise au greffe à l'intention de Hydro Météo inc., défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: Le 22 février 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

---

AVIS EST par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, TYROL SPORTS INC. - SPORTS TYROL INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de février 1988.
Les procureurs de la compagnie,
PHILIPPS & VINEBERG.

---

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie MACHINERIE DE DORVAL INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 8 janvier 1988.
ESTELLE KAHAN, secrétaire.

---

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er février 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Distribution Cadroporte Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8e jour de février 1988, sous le numéro 3983028.
Ce 12e jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

---

AVIS EST par les présentes donné que la compagnie EDITION A.N. PAPADOPOULOS LTÉE constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans La Ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉ à Montréal, le 22 février 1988.
Me Angelo Velentzas
Procureur de la compagnie.

---

RÉTROCESSION DE TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec que la Banque Canadienne Impériale de Commerce a rétrocédé et retransféré toutes les créances et comptes de livres actuels et futurs à 125212 CANADA INC. sous la raison sociale de A.S. & T.
Ce transport général de créances avait été signé antérieurement le 21 janvier 1987 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 3823109, le 28 janvier 1987.
La présente rétrocession a été signée le 26 janvier 1988 et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 15 février 1988 sous le numéro 3985022.
Daté à Montréal, ce 18 février 1988.

---

LA PRÉSENTE EST pour vous aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3983437, la Banque de Montréal, (ci-après appelée « la Banque ») a rétrocédé et transféré de nouveau à Traitement De Texte Wordz Ltée./Wordz Processing Corporation Ltd., (ci-après appelé « le client ») 3520, rue Griffith, Ville St-Laurent, Québec, Conseiller En Marketing, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 8 juin 1983 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no.: 3368711.
Fait ce 18ième jour de février 1988.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
T. Cosgrove.

---


**AVIS PUBLICS**
**POUR VOS RÉSERVATIONS**
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
**PIERRETTE ROUSSEAU**
OU
**SYLVIE LAPORTE**
HEURE DE TOMBÉE:
**15h30 POUR PUBLICATION**
**2 JOURS PLUS TARD**
**286-1200**

## appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser les soumissions présentées, même la plus basse.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

**Projet 02881345** — Gestion du parc historique de la Pointe-du-Moulin à l'Île Perrot. Ce site de 30 acres appartient au ministère des Affaires culturelles et abrite un ensemble de bâtiments dont un moulin à vent et une maison de meunier ainsi qu'un centre d'interprétation du patrimoine. Il est ouvert au public 180 jours par année durant la saison estivale et reçoit environ 100 000 visiteurs.

**Travail à effectuer:** Sous l'autorité du Ministère, prendre en charge la gestion et l'administration des ressources humaines (15 personnes durant la saison estivale) et matérielles du parc historique de la Pointe-du-Moulin. Gérer le budget et les activités de promotion, d'animation et d'interprétation et superviser les contrats d'entretien et de sécurité.

**Expérience:** Une expérience pertinente en gestion d'équipement culturel (site, parc, etc.,) et en gestion du personnel est requise.

Seules seront admises à soumissionner les entreprises qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. L a garantie de soumission exigée est de 10% de la soumission si la garantie est un cautionnement et de 5% de la soumission si la garantie est un chèque visé.

Un versement de 10 $ (chèque certifié ou mandat-poste), non remboursable, à l'ordre du ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

La vente des documents et la reception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine
454, place Jacques-Cartier, 2e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3B3

Clôture de la réception des soumissions, à Montréal, à 15 heures, le 14 mars 1988.

**Le sous-ministre des**
**Affaires culturelles**
**Albert Jessop**

Québec

---

## appel d'offres

Gouvernement du Québec

**ERRATUM**

Ministère des Communications
Direction générale de l'informatique

**PROJET: Traitement de texte**

Cet avis annule et modifie la date de remise des soumissions quant à cet appel d'offres déjà publié le 16 février dernier.

On aurait dû lire:

Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse, à l'intention de madame Ghislaine Pouliot, **au plus tard le 2 mars 1988, à 15h00.**

Le ministère ne sera lié par aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre
**JACQUES PIGEON**

Québec

---

Transports Québec

Québec

## APPELS D'OFFRES

*Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.*

*Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:*

*Service des Contrats*
*Ministère des Transports*
*700 est, boul. St-Cyrille (20e)*
Québec, Qué., G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

*ou*

*Service des Contrats*
*Ministère des Transports*
*255 est, Crémazie (1er)*
Montréal, Qué., H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

**Le sous-ministre,**
**Pierre Michaud, ing.**

■ **Projet: 311-2623-7** — Entretien et réparations des débarcaderes routiers à la traverse du Saguenay sur la route 138 dans les municipalités de Baie Sainte-Catherine sd et de Tadoussac village, M.R.C. de Charlevoix-est et de la Haute Côte-Nord, circonscriptions électorales de Charlevoix et du Saguenay.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 400,00 $ ou chèque visé: 1 700,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 15 mars 1988.**

■ **Projet: 663-1903-8** — Balayage de la chaussee pour les années 1988 et 1989, sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Thérese de Blainville, Mirabel, La Riviere-du-Nord et Les Pays-d'en-Haut, circonscriptions électorales de Groulx, Argenteuil, Prévost, Rousseau, Labelle et Terrebonne, sur une longueur de 155,707 km de voies balayées.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 700,00 $ ou chèque visé: 350,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie, (1er), Montréal, H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 16 mars 1988.**

■ **Projet: 665-2613-7** — Rénovation d'un poste de pompage sur l'autoroute 20 dans la Ville de Lachine, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Marquette.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 35 000,00 $ ou chèque visé: 17 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie, (1er), Montreal, H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 23 mars 1988.**

■ **Projet: 667-1917-7** — Abattage d'arbres et broyage de souches en bordure de diverses routes, dans le territoire du district no. 67, dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscriptions électorales de Châteauguay, Huntingdon et St-Jean.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800,00 $ ou chèque visé: 900,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie, (1er), Montréal, H2M 1L5.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mercredi, 16 mars 1988.**

■ **Projet: 884-1902-8** — Concassage de gravier et de mise en réserve dans divers bancs de diverses municipalités de la circonscription électorale d'Abitibi-Ouest. 50 000 tonnes.
Un versement de 5,00 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 11 000,00 $ ou chèque visé: 5 500,00 $.
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.
Clôture de la réception des soumissions à: **15:00 heures le mardi, 15 mars 1988.**

## APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques.

Spécialité: Environnement

■ **Projet: 1140-87-522** — Réaliser une étude d'impact sur l'environnement pour le projet de construction d'un tronçon de 11,5 kilometres de l'autoroute 30, entre les autoroutes 10 et 15, municipalités de Brossard, La Prairie, Saint-Philippe et Candiac, circonscription électorale de Laprairie.
Seules sont admises à présenter une proposition les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.
Les interessés peuvent obtenir les documents pertinents aux endroits suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des contrats
Ministère des Transports
255, rue Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec)
H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Les propositions devront parvenir aux mêmes endroits mentionnés ci-haut pour le vendredi, 18 mars 1988, à 15:00 heures, date et heure de la clôture de la réception des propositions.
Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues.

**Le Sous-ministre,**
**Pierre Michaud, ing.**

---


Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.


## LES MOTS CROISÉS

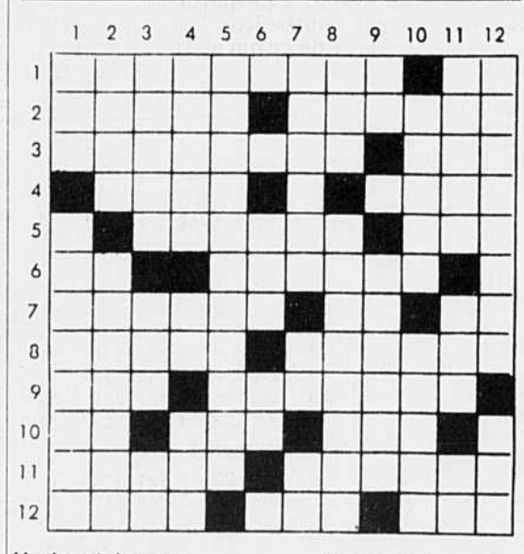

**Horizontalement**

1—Polyèdre à quatre faces. — Possessif.
2—Mariage. — Embarcation des Esquimaux.
3—Enzyme du suc intestinal. — Éclat de voix.
4—Partie du monde. — Nourriture du bétail.
5—Sur lequel le cavalier appuie le pied. — Héros du Déluge.
6—Usages. — Plante à graines toxiques.
7—Article textile. — Molybdène. — Paresseux.
8—Rétroviseur. — Action de rider un cordage.
9—Époque. — Entaille longue et étroite.
10—Lanthane. — Avec qui on est lié d'une affection réciproque. — Volonté.
11—Tige ligneuse grimpante. — Pend à l'entrée du gosier.
12—Sorte de crochet double. — Conspue. — Pronom personnel.

**Verticalement**

1—Infusion. — Dispute.
2—Petit puma de l'Amérique du Sud. — Évaluais le volume d'une quantité de bois.
3—Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou plusieurs autres mots. — Enlève. — Carte à jouer.
4—Temps de repos. — Francium. — Mammifère voisin du cheval.
5—Oiseau palmipède.
6—Espèce de bugle à fleurs jaunes. — Paresseux.
7—Attribuer définitivement. — D'un verbe gai. — Lutécium.
8—Voie publique. — Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon.
9—Eminence. — Sel de l'acide iodhydrique.
10—Image du Christ. — Os de certains poissons.
11—Prénom masculin. — Temps écoulé depuis la naissance. — Pronom familier.
12—Absence pathologique de mouvement. — Unité de mesure de masse linéique.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | U | D | B | U | R | Y | ■ | T | I | T | O |
| 2 | A | L | O | E | S | ■ | P | A | U | V | R | E |
| 3 | U | T | I | L | I | S | E | R | ■ | R | A | I |
| 4 | G | I | T | A | N | ■ | R | E | V | E | I | L |
| 5 | E | M | ■ | N | A | R | I | N | E | ■ | N | ■ |
| 6 | ■ | E | S | T | ■ | A | T | E | L | I | E | R |
| 7 | K | ■ | P | E | L | T | E | ■ | E | T | U | I |
| 8 | I | C | I | ■ | I | ■ | ■ | B | R | A | S | ■ |
| 9 | M | O | R | V | E | U | S | E | ■ | L | E | T |
| 10 | O | D | I | E | U | S | E | 

# Serge Roy s'en prend aux professionnels

## ■ Le défenseur offensif remet en question le jugement de Dave King

GUY ROBILLARD

CALGARY (PC) — Serge Roy ne le prend pas. Il n'accepte pas d'avoir été évincé de la formation lors de trois des six premiers matches du Canada aux Jeux olympiques et il a égratigné au passage les anciens joueurs de la Ligue nationale membres de l'équipe de Dave King, tout en questionnant le jugement de son entraîneur.

Le défenseur de Sept-Îles est pourtant un des pionniers du programme olympique.

« C'est très frustrant, a-t-il commenté. Ce qui me met le plus en maudit c'est que tout le monde dit qu'on a besoin de plus d'offensive et que je suis le meilleur compteur chez les défenseurs. Encore lors du dernier match hors-concours contre la Suède, nous avions annulé 2-2 et j'avais obtenu deux assistances. Pourtant, j'ai été laissé de côté lors du premier match contre la Pologne. »

Il a fallu une blessure à Tony Stiles pour lui permettre de disputer trois matches de suite, au cours desquels il a amassé trois points et présenté une fiche de plus 4, de loin la meilleure de l'équipe canadienne. « Pour moi, explique-t-il, ça veut dire que j'ai fait de bonnes choses sur la glace. J'ai toujours produit lorsque je suis utilisé. C'est ça qui est frustrant. »

Au retour de Stiles, c'est encore lui qui a écopé.

« Est-ce que c'est parce je parle français ? » a-t-il lancé à un moment donné.

Comme Randy Gregg, qui est là depuis le début de la saison, Roy estime que l'arrivée de joueurs à la dernière minute a diminué l'esprit d'équipe.

« Je ne veux rien enlever aux joueurs de la Ligue nationale, dit-il, mais nous formions un bon groupe uni lorsque nous avons gagné le tournoi des Izvestia. Cliff Ronning, par exemple, était très apprécié. Nous avons aussi beaucoup parlé du départ de Don McLaren, le premier joueur engagé dans le programme olympique (et qui fut renvoyé avant le début des Jeux). »

« Ce n'est pas de cette façon qu'on va convaincre des jeunes de s'inscrire au programme olympique », estime Roy, qui a évolué à St-Hyacinthe, dans la Ligue collégiale AAA, avant de se joindre à l'équipe de l'Université de Moncton.

« Si on me demande mon opinion, lance-t-il, je vais leur dire les choses telles qu'elles sont. Le programme comme tel a été bon pour moi, mais avec ce qui se passe actuellement, je me pose des questions. »

Le défenseur de 25 ans, qui n'avait pas la langue dans sa poche hier, prétend également que d'anciens joueurs de la Ligue nationale ou déjà repêchés au sein de l'équipe doivent beaucoup plus à leur réputation qu'à leur talent réel. Sans doute jugé trop petit, il oriente plutôt sa carrière vers la Suisse ou l'Europe.

Il était légèrement blessé à une épaule avant le match contre les Soviétiques mais il rappelle qu'on lui a « assez répété depuis trois ans qu'on doit accepter de souffrir et de jouer malgré la douleur ».

Il était prêt à le faire, et il était parfaitement rétabli pour le match contre l'URSS, que le Canada a perdu 5-0.

C'était sa quatrième défaite de suite subie par blanchissage dans la ronde des médailles du tournoi olympique, puisqu'il avait été blanchi à ses trois derniers matches à Sarajevo.

« C'est bien beau la défensive, mais si l'on veut gagner, il faut tout de même marquer quelques buts », constate Roy, en rappelant le sort réservé à Mario Lemieux et le peu d'intérêt manifesté envers un joueur comme Gilles Thibaudeau.

Il trouve aussi que Randy Gregg, Zarley Zalapski et le capitaine Trent Yawney ont été surutilisés et il s'explique mal ce que le premier faisait sur le jeu de puissance, avec son faible lancer frappé. »

Dave King, qui n'aurait pas adressé la parole à Roy depuis le début des Jeux, n'a pu faire connaître son point de vue hier puisqu'il a évité de rencontrer la presse après l'entraînement canadien.

Malgré tout, Serge Roy prédit que le Canada va gagner ses deux derniers matches contre l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie. Et il espère de tout coeur avoir l'occasion de jouer ... et de faire regretter son absence des matches précédents.

« J'en rêve », dit-il.

■ Le Canada a pratiquement besoin de gagner ses deux derniers matches contre la RFA et la Tchécoslovaquie et doit espérer deux défaites de la Suède contre l'URSS et la RFA (ce qui est fort peu probable) pour gagner la médaille de bronze.

Photo PC

L'entraîneur canadien Dave King.

# Douze favorites pour un slalom

CALGARY (AFP) — Une douzaine ... Elles ne sont pas moins en effet à pouvoir prétendre, aujourd'hui sur la piste de Nakiska, à la dernière médaille d'or du ski alpin féminin des Jeux de Calgary, celle du slalom. Difficile, sinon impossible de les départager, compte tenu de la spécificité de cette discipline, de ses pièges, de ses hasards. De la Suissesse Vreni Schneider à la Suédoise Camilla Nilsson, elles ont toutes de bonnes raisons de croire en leurs chances de succès. D'ailleurs, les sept slaloms de Coupe du monde disputés cet hiver ont tous été remportés par des skieuses différentes.

En premier lieu, la nouvelle championne olympique du slalom géant, Vreni Schneider, et, au même titre, ses compatriotes Brigitte Oertli et Corinne Schmidhauser. La première, médaillée d'argent en descente et en combiné, de surcroît victorieuse du slalom du combiné, est en totale confiance. La seconde s'est placée dans six courses sur sept cette saison.

Est-ce que ce sera plutôt le tour de l'Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer-Guetlein, vice-championne olympique du slalom géant, huit ans après l'avoir été dans le slalom ?

Il y a aussi la Yougoslave Mateja Svet, puis l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa, qui voudra en appeler de son élimination dans cette même course. Seulement pour clore la liste des prétendantes, il faudra compter avec la cohorte des Autrichiennes (Anita Wachter, Ida Ladstaetter et Ulrike Maier).

# Kinshofer gagne l'argent et le mérite

DOMINIQUE MIGNON

CALGARY (AFP) — Christa Kinshofer existe encore. Le monde du ski alpin l'a de nouveau rencontrée, mercredi, sur un podium olympique, longtemps après l'avoir rangée au rayon des souvenirs, des palmarès dans un coin de page, des portraits qu'on dépoussière, devant un vin chaud, en se remémorant les courses d'antan.

En remportant la médaille d'argent du slalom géant de Calgary, huit ans après celle du slalom de Lake Placid, l'Allemande de l'Ouest a réussi l'un des plus incroyables retours de l'histoire du ski. Un retour émouvant, presque pathétique.

« Il y a trois hivers, je n'étais plus rien, plus personne ne me regardait », avoue Christa Kinshofer, mariée Guetlein. La Bavaroise sait par où elle est passée, tout ce qu'elle a dû endurer pour goûter de nouveau une telle joie.

Christa avait connu sa période de gloire en 1979. Avec l'enthousiasme et la fougue de ses 18 ans, avec une classe monstre, elle avait alors gagné cinq des sept slaloms géants courus dans la saison. Une étoile était née. Mais elle allait vite pâlir.

La blonde de Rosenheim était ensuite blessée, aux sens propre et figuré. Jusqu'à la déchirure. En 1983, elle quittait l'équipe allemande par la petite porte vers laquelle l'avait poussée Willi Lesch, l'entraîneur de l'époque.

« Il était rétrograde, ne vivait pas avec son temps, dit-elle. Il nous empêchait notamment de nous entraîner avec les nouveaux piquets articulés, allant contre une évolution inéluctable. Je ne pouvais pas m'entendre avec lui. »

Pour continuer à vivre sa passion, Christa cherchait donc un pavillon de complaisance. Elle trouvait celui des ... Pays-Bas, dont le plus haut sommet culmine à 400 mètres. Elle perdait du même coup tous ses points FIS qui gèrent l'accès aux épreuves de la Coupe du monde.

Sans équipe, sans assistance, l'ancienne petite merveille était contrainte de refaire ses gammes dans des courses de seconde zone. Dossards élevés, pistes défoncées. Pendant quatre ans, elle skiait ainsi dans un anonymat complet sous les couleurs néerlandaises.

Dans sa quête d'un impossible retour, elle allait jusqu'à payer ses billets d'avion et ceux de son entraîneur pour participer à la tournée nord-américaine, sans un florin d'aide de sa deuxième fédération.

En 1987, sa ténacité était effectivement récompensée, par de bons dossards et de bons résultats. Mieux : Klaus Mayr, son entraîneur de l'époque dorée, reprenait en main l'équipe féminine allemande et réintégrait la Bavaroise.

Mercredi, Christa a gagné deux médailles. Celle d'argent, et celle du mérite.

*Le policier du Canadien blâme plutôt Ron Lapointe*

# John Kordic n'en veut pas à Donnelly

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — John Kordic, qui a comparu devant Brian O'Neill, hier, n'en veut pas à Gord Donnelly à qui il vient de livrer deux violents combats de boxe. Il est même prêt à réaliser une autre affiche avec le « policier » des Nordiques.

« Il a un rôle à jouer et j'ai un rôle à jouer, a déclaré Kordic après avoir comparu devant le préfet de discipline de la Ligue nationale. « Je le respecte pour ce qu'il fait comme je sais qu'il me respecte pour ce que je fais. »

S'il ne critique pas Donnelly pour son rôle dans la bagarre de mardi, Kordic tient par contre Ron Lapointe responsable de ce qui s'est passé.

« Il est le seul à blâmer, d'affirmer le « protecteur » du Canadien. Donnelly n'a fait qu'obéir aux ordres. »

Alors qu'il commentait la participation de l'entraîneur des Nordiques dans cette affaire, Kordic a tenu à préciser que jamais Jean Perron lui a demandé de se battre depuis qu'il est avec le Canadien.

« J'ai dit à O'Neill que je ne voulais pas me battre une deuxième fois. Mais quand Donnelly m'a attaqué, je n'ai pas eu le choix », de dire Kordic.

« O'Neill m'a dit que cette bagarre était une honte et que je n'aurais pas dû laisser tomber les gants. Serge Savard a dit la même chose même s'il ne m'a pas reproché ma conduite. Personnellement, je ne vois pas en quoi cette bagarre est différente des autres dans la mesure où la ligue les tolère jusqu'à un certain point », d'ajouter Kordic qui a l'impression que O'Neill, par ses interventions, blâme davantage les entraîneurs que les joueurs dans cette histoire.

Kordic dit qu'il n'était pas nerveux avant d'entrer dans le bureau de O'Neill, convaincu qu'il n'avait rien à se reprocher.

« Lors du premier match, je savais qu'un combat était inévitable en regardant les formations de départ. Les deux équipes se préparaient à s'affronter trois fois en 10 jours et il était important d'imposer son tempo. »

« Mais dans son esprit, le combat de mardi n'était pas nécessaire. Faut croire qu'ils pensaient différemment. »

■ L'exploit est passé inaperçu, mais le Canadien a remporté une quatrième victoire de suite en battant les Canucks de Vancouver, mercredi au Forum. Il s'agit-là de la plus longue série victorieuse du Tricolore cette saison. Jean Perron était également très fier d'annoncer que l'équipe avait déjà accumulé 11 points de plus qu'à pareille date l'an dernier.

■ Seulement quelques joueurs se sont présentés à l'entraînement hier. Parmi les absents, on notait Bobby Smith et Sergio Momesso. Smith, qui est affaibli par une vilaine grippe, et Momesso, qui soigne une blessure à une cheville, ne seront pas en mesure d'affronter les Jets de Winnipeg, demain soir au Forum. John Kordic est un cas douteux, cependant que Rick Green et Brian Skrudland, qui n'ont pu terminer le match de mercredi, devraient être à leur poste demain. Gilles Thibaudeau et José Charbonneau devraient aussi être de la partie. Ces deux joueurs, rappelés des Canadiens de Sherbrooke, ont créé une vive impression depuis leur arrivée à Montréal. Thibaudeau par sa rapidité et son jeu intelligent, et Charbonneau par sa combattivité et sa robustesse. Charbonneau en a surpris plusieurs lorsqu'il a servi une solide mise en échec à Randy Boyd. Le premier surpris a sans doute été le joueur des Canucks qui a été ébranlé sur le jeu.

■ Parlant de Charbonneau, l'athlète de Ferme-Neuve déclare que Pat Burns est l'un des grands responsables de ses succès avec les Canadiens. « Il m'a dit qu'il me donnerait toutes les occasions de jouer si je lui donnais ce qu'il demande », de dire Charbonneau qui a inscrit 65 points dont 30 buts jusqu'ici à Sherbrooke.

# Ron Lapointe ne peut pas parler !

MARIO LECLERC

DETROIT (PC) — L'entraîneur des Nordiques Ron Lapointe est revenu du bureau de Brian O'Neill, hier après-midi, avec une message bien clair à diffuser aux journalistes.

« On m'a demandé de formuler le moins de commentaires possibles sur notre rencontre d'hier. La Ligue nationale doit faire connaître sa décision demain (aujourd'hui), et tout ce que je pourrais dire pour l'instant ne serait que spéculation. Je ne peux rien commenter qui pourrait affecter la décision. Tout ce que je peux dire, c'est que nous avons tenu une discussion très amicale », a indiqué Lapointe au grand dam des scribes qui l'attendaient à l'aéroport de Québec.

« Brian O'Neill a soutenu que ces batailles n'étaient pas très édifiantes pour l'image de la LNH. Et nous sommes tous d'accord là-dessus », a-t-il mentionné.

Selon le règlement 54-G de la LNH, Donnelly et John Kordic, du Canadien, peuvent écoper de 10 matches de suspension en rapport avec ces incidents. Si les dirigeants de la Ligue soutiennent que Donnelly ou Kordic a été l'instigateur du combat précédant le match du 23 février à Québec, la sanction de 10 matches serait automatique.

Par contre, la LNH peut aussi décider qu'il n'y a pas eu d'instigateur dans le combat et servir cependant des sanctions exemplaires aux joueurs ou aux entraîneurs impliqués.

Une décision plausible veut que Donnelly et Kordic soient suspendus pour le prochain match confrontant les deux équipes. Or, ce match aura lieu pas plus tard que lundi, à Québec.

■ Par ailleurs, Lapointe a rappelé que son gros trio offensif, celui des frères Stastny et Michel Goulet, continuerait d'obtenir beaucoup de glace d'ici la fin de la saison. « Ce trio a joué 28 minutes contre le Canadien, mardi. Et dans le contexte actuel, il faut s'attendre à le voir aussi souvent d'ici la fin de la saison. Nous avons besoin de Michel, Anton et Peter pour accéder aux séries », a affirmé Lapointe.

■ Après avoir raté le match de mardi contre Montréal, l'arrière Normand Rochefort était de retour sur la patinoire du Colisée, hier matin. Rochefort a subi une légère fracture au gros orteil du pied gauche au cours du match de dimanche dernier à Buffalo. Rochefort a patiné avec ses coéquipiers et il est assuré qu'il sera de retour dans l'alignement, ce soir, à Detroit.

■ Pour sa part, Robert Picard a chaussé les patins pour la première fois en trois semaines, hier matin. Il a patiné une demi-heure avant tous ses coéquipiers.

Photo PC

Hubie Brooks

# Brooks sera prêt dans six semaines !

RICHARD MILO

WEST PALM BEACH (PC) — « Je me retrouve dans la même situation qu'en 1985. Je vais être le point de mire du camp et, à la moindre erreur, je serai pointé du doigt. »

Résigné, Hubie Brooks s'est présenté au camp d'entraînement des Expos avec son gant de voltigeur. Il y a deux ans, il avait tenté sa chance à une nouvelle position : l'arrêt-court.

« J'ai l'habitude de relever des défis. Ce n'est pas nouveau. Je serai prêt dans six semaines comme ce fut le cas ... il y a deux ans », a-t-il dit, hier.

Brooks, 31 ans, a frappé pour .263, l'an dernier. Il ne croit pas que son transfert au champ droit améliorera sa production offensive « même si c'est ce que tout monde pense ». Il estime, par ailleurs, que la transition ne sera pas difficile.

« J'ai déjà joué au champ droit — à Tidewater (AAA), en 1980, et à Arizona State. Je ne dois pas apprendre mais plutôt réapprendre », a-t-il révélé.

« Je devrai réapprendre à attraper la balle. Viser l'intercepteur. Lancer au bon but », a-t-il expliqué.

Au champ extérieur, Buck Rodgers croit que Brooks pourra prolonger sa carrière « de quatre ou cinq ans ».

« Tôt ou tard, il aurait été obligé de céder sa place à un plus jeune. Or comme Galarraga (au premier but) et Wallach (au troisième but) occupe les deux extrémités, il faut l'utiliser au champ extérieur », a-t-il dit.

« Brooks devrait participer à 150 matchs environ. Je n'ai pas l'intention de le retirer après sept manches. Il jouera durant tous les matchs », a-t-il indiqué.

Leonel Carrion, l'adjoint des instructeurs, sera le professeur de Brooks. Ex-voltigeur, il fait partie de l'organisation des Expos depuis 16 ans. C'est lui qui chronomètre les lancers au cours d'un match.

« Hubie va s'adapter. J'en suis certain. Il a un bon bras et c'est un ancien voltigeur », a conclu Rodgers.

■ Incommodé par un malaise à l'épaule, Tim Raines a reçu l'ordre d'effectuer aucun tir lors des deux prochaines semaines. « Je ne sais pas ce qui s'est produit. Il était blessé lorsqu'il est arrivé », a révélé le soigneur Ron McClain, hier. Raines s'est présenté au gérant Buck Rodgers, mardi.

■ Selon Larry Bearnarth, l'instructeur des lanceurs, Joe Hesketh devra retrouver sa balle courbe s'il est appelé à agir comme lanceur partant mais « en relève, il peut s'en tirer avec sa rapide et sa glissante ».

■ En plus de Brooks, Tom Foley, Alonzo Powell et Wallace Johnson sont arrivés au camp d'entraînement, hier. Tous les joueurs sont attendus aujourd'hui. L'entraînement prendra fin à 12 h pour permettre à ceux qui le désirent de participer au deuxième tournoi de golf annuel de la Chambre de commerce de West Palm Beach. Les joueurs des Braves d'Atlanta sont également invités. Bryn Smith et Bob Sebra, deux excellents golfeurs, sont les favoris chez les Expos.

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE

**Conférence Prince-de-Galles**

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MONTRÉAL | 64 | 34 | 20 | 10 | 234 | 203 | 78 |
| BOSTON | 62 | 35 | 22 | 5 | 237 | 194 | 75 |
| BUFFALO | 61 | 26 | 26 | 9 | 211 | 233 | 61 |
| HARTFORD | 61 | 26 | 28 | 7 | 187 | 201 | 59 |
| **QUÉBEC** | **60** | **24** | **32** | **4** | **213** | **232** | **52** |

**Section Lester Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PHILADELPHIE | 61 | 32 | 22 | 7 | 221 | 214 | 71 |
| ISLANDERS NY | 61 | 30 | 23 | 8 | 244 | 211 | 68 |
| WASHINGTON | 62 | 30 | 26 | 6 | 212 | 188 | 66 |
| PITTSBURGH | 62 | 25 | 28 | 9 | 235 | 250 | 59 |
| NEW JERSEY | 63 | 27 | 31 | 5 | 217 | 238 | 59 |
| RANGERS NY | 61 | 24 | 29 | 8 | 233 | 226 | 56 |

**Conférence Clarence Campbell**

**Section James Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DETROIT | 61 | 31 | 22 | 8 | 249 | 211 | 70 |
| ST. LOUIS | 61 | 28 | 28 | 5 | 212 | 213 | 61 |
| CHICAGO | 62 | 25 | 31 | 6 | 218 | 251 | 56 |
| TORONTO | 64 | 19 | 35 | 10 | 228 | 266 | 48 |
| MINNESOTA | 62 | 17 | 36 | 9 | 187 | 256 | 43 |

**Section Connie Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 63 | 35 | 20 | 8 | 287 | 225 | 78 |
| CALGARY | 62 | 35 | 20 | 7 | 294 | 237 | 77 |
| WINNIPEG | 62 | 28 | 25 | 9 | 234 | 230 | 65 |
| LOS ANGELES | 65 | 24 | 36 | 5 | 243 | 287 | 53 |
| VANCOUVER | 64 | 21 | 36 | 7 | 222 | 252 | 49 |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

**Lundi**
Laval 7, St-Jean 5

**Mardi**
Hull 6, Verdun 3
Shawinigan 8, T.-Rivières 4

**Mercredi**
Drum'ville 4, Victo'ville 2
Laval 5, Chicoutimi 4
T.-Rivières 4, Shawinigan 2

**Ce soir**
Verdun à Chicoutimi
T.-Rivières à Drum'ville
Laval à Shawinigan
Hull à St-Jean
Granby à Victo'ville

**Dimanche**
Shawinigan à Drum'ville
St-Jean à Granby
Chicoutimi à Hull

### CLASSEMENT

**Section Robert Lebel**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| HULL | 60 | 38 | 18 | 4 | 337 | 253 | 80 |
| ST-JEAN | 61 | 34 | 24 | 3 | 299 | 254 | 71 |
| LAVAL | 60 | 34 | 24 | 2 | 318 | 305 | 70 |
| GRANBY | 60 | 21 | 36 | 3 | 261 | 314 | 45 |
| VERDUN | 61 | 19 | 39 | 3 | 262 | 365 | 41 |

**Section Frank Dilio**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHICOUTIMI | 60 | 32 | 27 | 1 | 298 | 275 | 65 |
| DRUM'VILLE | 61 | 30 | 27 | 4 | 290 | 285 | 64 |
| VIC'VILLE | 60 | 28 | 27 | 5 | 255 | 252 | 61 |
| SHAWINIGAN | 60 | 26 | 32 | 2 | 333 | 330 | 54 |
| T-RIVIÈRES | 61 | 24 | 32 | 5 | 297 | 317 | 53 |

### Ligue nationale

**Mercredi**
**Montréal** 5, Vancouver 4
Winnipeg 3, New Jersey 1
Minnesota 4, Toronto 2
Los Angeles 4, Wash'ton 3
Chicago 6, Edmonton 4

**Hier**
Hartford à Boston
St. Louis à Buffalo
Chicago à Islanders
Pittsburgh à Rangers

**Ce soir**
**Québec** à Detroit
Rangers au New Jersey
Calgary à Vancouver

**Demain**
Minnesota à Boston
Buffalo à Hartford
Winnipeg à **Montréal**
Detroit à **Québec**
Washington à Islanders
Phil'phie à Los Angeles
St. Louis à Toronto

**Dimanche**
Minnesota au New Jersey
Pittsburgh à Chicago
Winnipeg à Buffalo
Calgary à Edmonton
Los Angeles à Vancouver

**Lundi**
**Montréal** à **Québec**
St. Louis à Rangers

### Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Lemieux, Pitt | 54 | 69 | 123 |
| Savard, Chi | 38 | 69 | 107 |
| Gretzky, Edm | 34 | 72 | 106 |
| Haw'chuk, Win | 39 | 63 | 102 |
| Yzerman, Det | 48 | 50 | 98 |
| **Stastny P,Qué** | **41** | **51** | **92** |
| Messier, Edm | 32 | 59 | 91 |
| Robitaille, LA | 39 | 44 | 83 |
| **Goulet, Qué** | **34** | **48** | **82** |
| Carson, LA | 41 | 40 | 81 |
| Kurri, Edm | 31 | 48 | 79 |
| Lafontaine, Isl | 39 | 39 | 78 |
| Bullard, Cal | 37 | 40 | 77 |
| Nieuwendyk,Cal | 43 | 31 | 74 |
| **Smith, Mon** | **22** | **52** | **74** |
| Loob, Cal | 34 | 39 | 73 |
| Poddubny, Ran | 34 | 38 | 72 |
| **Naslund, Mon** | **21** | **50** | **71** |
| Cicarelli, Min | 31 | 39 | 70 |
| Tanti, Van | 35 | 33 | 68 |
| Larmer, Chi | 28 | 40 | 68 |
| Simpson, Edm | 42 | 25 | 67 |
| Anderson, Edm | 27 | 40 | 67 |
| Muller, NJ | 28 | 39 | 67 |
| Gilmour, StL | 27 | 40 | 67 |

# Dernier tir groupé des Soviétiques

## ■ Les fondeuses canadiennes terminent les Jeux dans la déception

MICHEL LAJEUNESSE

CALGARY (PC) — « Première et championne olympique, de l'Union Soviétique, Tamara Tikhonova. » Les jours se suivent et se ressemblent étrangement au centre nordique de Canmore et c'est encore une fois les Soviétiques qui ont dominé le 20 kilomètres dames des épreuves de ski de fond des Jeux de Calgary.

Tikhonova l'a emporté facilement en présentant un chrono de 55 minutes, 53.6 secondes. Elle a devancé au fil d'arrivée ses deux compatriotes Anfissa Reztsova et Raisa Smetanina.

La Suissesse Christina Gilli-Bruegger a terminé quatrième à une minute et 44 secondes de la tête.

Ce tir groupé des Soviétiques n'étonne plus personne, mais on s'attendait par ailleurs à une meilleure prestation des Canadiennes.

C'est Carol Gibson, qui skiait devant ses supporteurs et qui avait connu des Jeux difficiles jusque-là, qui a mené le contingent canadien avec une 26e place et un chrono de 1:01:12.0, soit six dixièmes de seconde de mieux que Marie-Andrée Masson, de Victoriaville.

Jean McCallister a terminé au 31e rang alors que Angela Schmidt-Foster a mis fin à sa torture olympique en terminant au 44e rang avec un temps de 1:04:21.9, soit près de huit minutes et demie de plus que la championne olympique. Après avoir terminé sa course, Schmidt-Foster a laissé tomber les skis et les bâtons près d'une petite clôture et a quitté les lieux rapidement.

Ce fut des Jeux olympiques décevants pour la plupart des fondeuses canadiennes, mais ils furent vraiment désastreux pour Schmidt-Foster, sur qui on comptait pour ouvrir la voie. Les skieuses canadiennes étaient heureuses hier que cette expérience olympique soit maintenant chose du passé.

« Finalement, c'est décevant pour toute l'équipe, mais ce l'est encore plus pour Angela, disait Masson. Toutes les autres skieuses, nous sommes encore assez jeunes et nous savons que nous sommes sur la bonne voie et que nous progresserons. À part Angela, nous en étions toutes à nos premiers Jeux. En ce qui me concerne, je pense bien que je serai à Albertville pour les prochains Jeux. Je veux continuer pendant encore six ans. »

Masson avait mis beaucoup de pression sur ses épaules en mentionnant après quelques résultats décevants en style classique qu'elle allait se reprendre en style libre. Même si elle reconnaît avoir skié plus à l'aise hier, les résultats ne sont guère plus encourageants.

« J'ai commencé la course comme je l'avais prévu, a dit Masson. Je skiais assez rapidement au cours des premiers kilomètres et je pensais être capable de maintenir le rythme pendant toute la course. À un certain moment, je ressentais le même feeling qu'à Thunder Bay lors des Championnats canadiens, le mois dernier. Mais la Finlandaise Marja Liisa Kirvesniemi m'a dépassée et j'ai tenté de la suivre pas à pas. Je me suis épuisée à tenter de le faire. »

Pourtant, Masson attendait avec impatience cette course, elle qui est championne canadienne dans cette distance.

« J'étais frustrée à cause des résultats des autres épreuves, a-t-elle mentionné. J'attendais cette course avec impatience. Je suis beaucoup plus à l'aise dans le patinage. Maintenant que c'est fini, j'ai vraiment le goût d'aller skier. Je veux dire vraiment skier pendant deux ou trois heures sans chronomètre. »

Carol Gibson, qui est de Camrose en Alberta, était soulagée. Pour la première fois des Jeux, elle avait couru à son goût. Sa technique était meilleure et elle n'a pas souffert tout au long du parcours.

« Tout allait mal pour moi depuis le début des Jeux, a dit Gibson. Il fallait que ça sorte de mon système à un certain moment. Il fallait peut-être que je passe par là pour en sortir plus forte et enfin connaître une bonne course. »

« Je suis vraiment satisfaite. Techniquement, j'ai bien skié. J'avais de la force dans les jambes. Dans le relais, j'ai souffert pendant toute l'épreuve. Aujourd'hui, ma technique était beaucoup plus efficace. »

Ces Jeux sont arrivés à un bien mauvais moment pour l'équipe canadienne. McCallister a couru en dépit d'une vilaine grippe et Gibson n'est pas encore au sommet de sa forme.

« J'ai souffert de bronchite en janvier et je n'étais peut-être pas entièrement rétablie, a dit Gibson. Je commence tout juste à me sentir bien et les Jeux sont finis. »

Photo PC

**La pression était-elle trop grande ?**

La Canadienne Carol Gibson console sa compatriote Angela Schmidt-Foster, qui en conserve un mince sourire, à l'issue de la course de 20 kilomètres, hier, à Canmore. Les Canadiennes ont terminé les épreuves de fond de la même façon qu'elles les ont commencées : dans la déception.

Photo PC

L'Italien Alberto Tomba (centre) profite de la remise des médailles pour se reposer quelque peu en s'appuyant sur les deux autres médaillés du slalom géant d'hier, à Nakiska. Les heureux élus sont l'Autrichien Hubert Strolz (gauche) et le Suisse Pirmin Zurbriggen.

# Alberto Tomba était trop fort

## ■ Zurbriggen se contente de la médaille de bronze

CALGARY (PC) — La super étoile italienne, Alberto Tomba, dossard numéro un, a brisé les espoirs de ses adversaires avec une excellente première descente, hier, pour ensuite enlever le titre olympique grâce à une deuxième descente axée sur la prudence.

Alors que des centaines de supporters italiens l'encourageaient à chaque porte, Tomba s'est donné une priorité de près d'une seconde et demie sur son plus proche rival, l'Autrichien Hubert Strolz, à l'issue de la première tranche.

Au total, Tomba, vainqueur de sept épreuves de la Coupe du monde cet hiver, dont trois en slalom géant, a présenté un temps combiné de 2:06.37.

« J'y suis vraiment allé à pleine vapeur lors de la première descente », a dit Tomba après que ses partisans lui eurent donné toutes les félicitations possibles.

« À ma deuxième descente, je savais que je devais prendre moins de risques. Oui, j'aurai droit à une Ferrari de la part de mon père. Je la veux rouge. »

Strolz a pris la médaille d'argent en vertu d'une performance de 2:07.41, alors que le Suisse Pirmin Zubriggen a dû se contenter du bronze avec un temps de 2:08.39.

« Tomba est trop fort, il n'y a rien à faire contre lui », a dit Strolz, tout de même heureux de sa médaille d'argent.

Les quatres skieurs canadiens en lice, Jim Read, de Calgary, Alain Villiard, de Ste-Adèle, Peter Bosinger, de Banff en Alberta, et Greg Grossmann, d'Ancaster en Ontario, ont tous été disqualifiés à l'issue de la première manche.

Les Canadiens, en plus de 15 autres skieurs de six pays différents, ont été radiés de la compétition parce qu'ils portaient des combinaisons qui n'avaient pas été testées et approuvées par la Fédération internationale de ski.

« C'est là une interprétation très sévère du réglement », a tempesté Glenn Wurtele, l'entraineur-chef de l'équipe canadienne.

Wurtele a raconté que les combinaisons avaient été testées immédiatement après la compétition et qu'elles étaient légales. Cependant elles ne portaient pas le petit médaillon de plomb qui démontre qu'elles ont été testées pour, entre autres, la résistance au vent. Ce médaillon doit être attaché par le manufacturier, et aucun des skieurs canadiens n'avait remarqué que sa combinaison n'en portait pas.

« Nous avons reçu dix nouvelles combinaisons pour les Jeux olympiques et ces quatre ne portaient de médaillon, a dit Wurtele, qui a pris le blâme pour avoir oublié de procéder à la vérification. Nous avons pressé le manufacturier de nous livrer les combinaisons rapidement et personne ne s'est aperçu de l'oubli. »

Alors que les skieurs canadiens éprouvaient une autre journée décevante, Tomba, qui fait sensation sur le circuit de la Coupe du monde cette année, n'a pas déçu ses supporters.

Ils étaient une centaine répartis sur tout le parcours. Plusieurs avaient patienté près d'une heure rien que pour prendre le remonte-pente et se placer au haut du parcours de 1,150 mètres.

Ils y étaient pour encourager Tomba dans sa première confrontation aux Jeux de Calgary contre le Suisse Zurbriggen. L'intérêt était grand puisque les deux skieurs étaient en mesure de dominer l'épreuve.

Zurbriggen s'est amené à Calgary avec l'espoir d'améliorer la performance de Jean-Claude Killy, qui a déjà remporté trois médailles d'or. Bien qu'il ait remporté l'épreuve de descente, Zurbriggen n'a maintenant aucune chance de répéter l'exploit de Killy.

# Barma n'oubliera pas de sitôt

GUY ROBILLARD

CALGARY (PC) — Lucie Barma, de Lac Beauport, s'est classée quatrième, sur six participantes, à la compétition de ballet du ski acrobatique, mais comme tant d'autres avant elles dans les sports de participation, elle était contente rien que d'avoir participé aux Jeux olympiques et d'avoir eu l'occasion de faire connaître son sport.

« J'étais très fière d'être ici, a-t-elle dit. Comparativement à une Coupe du monde, il y a beaucoup plus de spectateurs qui te regardent (quelques milliers hier) et c'est très motivant. Quand on a annoncé mon nom et que j'ai entendu les cris de la foule, c'est quelque chose que je n'oublierai jamais. Bien sûr que j'aurait été mieux avec une troisième place, mais ce n'est pas la fin du monde. » Quoique, a-t-elle ajouté en riant, « à 25 ans, je n'aurai plus trop de chances de me reprendre ».

La skieuse n'a pas craint de faire son examen de conscience.

« Je ne vais pas toujours au fond de moi-même, a-t-elle déclaré, c'est ce qui me déçoit de moi et c'est ce qui est frustrant un peu. Aujourd'hui je sais que j'aurais dû réussir mon dernier saut mais je ne l'ai pas fait. Ce n'est pas la pression, a-t-elle été amenée à préciser. Il y a des fois où j'ai des pensées négatives, j'ai peur de tomber. »

Elle a aussi noté que « ça fait deux semaines que je suis ici et deux semaines qu'il vante beaucoup. La piste était très glacée, et aujourd'hui, elle était molle. Il est difficile de s'habituer aussi rapidement aux changements de conditions.

« Mon but aujourd'hui, a-t-elle encore dit, c'était de donner un bon spectacle, de faire une bonne descente, pour que le monde apprécie ce qu'on fait. C'est du ski, mais ça ressemble aussi à du patinage artistique. Quand je dis que je fais du ski acrobatique, tout le monde pense que je fais des sauts. Ce n'est pas le cas et je pense que les spectateurs ont aimé ce qu'ils ont vu. »

# Un accident cause la mort d'une personne à Nakiska

CALGARY (PC) — Un skieur s'est tué et un autre a été blessé hier lors d'un accident de ski survenu au Mont Allan, site des épreuves de ski des Jeux d'hiver de Calgary.

La GRC a indiqué que deux skieurs sont entrés en collision et que l'un d'eux est tombé dans la trajectoire d'un engin de damage destiné à l'entretien des pistes.

Il est mort instantanément.

Le second skieur a été légèrement blessé et souffre d'un choc nerveux.

La police a plus tard déclaré qu'aucun olympien était impliqué dans l'accident. Mais les officiels ont refusé de divulguer si les victimes étaient de membres qui s'affairaient à la préparation de la piste de Nakiska.

Un porte-parole du comité organisateur des Jeux n'a pas ajouté de détails, si ce n'est que la victime était un adulte de sexe masculin.

# Caleçons baladeurs

■ C'est le grand mystère de ces 15e Jeux d'hiver. La présence de milliers de journalistes au Lincoln Park Village a eu raison des nerfs des services de blanchisserie qui y sont installés. Résultat : des centaines de sous-vêtements, chaussettes et chemises se sont égarés, au grand dam de leurs propriétaires. La plupart du temps, les objets disparus réapparaissent après quelques jours, mais il arrive aussi qu'ils disparaissent purement et simplement.

☆ ☆ ☆

■ Les conditions d'hébergement de la presse écrite à Calgary continuent de susciter des réactions négatives. Les journalistes des radios et des télévisions sont relativement bien logés, dans des studios érigés sur Broadcast Hill, une colline dominant la ville. Leurs confrères de la prese écrite s'entassent en revanche dans des baraquements préfabriqués posés les uns à côté des autres, à Lincoln Park Village. L'endroit, sinistre, est assez impopulaire, et a vite été rebaptisé « Le Goulag » ou « Stalag-88 » par ses occupants.

☆ ☆ ☆

■ Des athlètes d'une vingtaine de pays se sont réunis mardi à Calgary sous l'égide de la commission des athlètes du Comité international olympique (CIO) pour discuter des grands sujets qui affectent leurs vies. Le dopage est « probablement le problème le plus sérieux » auquel sont aujourd'hui confrontés les athlètes du monde entier, a estimé l'Américain Edwin Moses, double médaillé d'or olympique du 400 mètres haies. « La plupart des athlètes disent que les contrôles devraient être plus sévères », a-t-il ajouté.

☆ ☆ ☆

■ Le président du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, était venu mercredi matin à Nakiska assister à la première manche du slalom géant. Il eut une demi-joie en suivant le demi-succès de sa compatriote Blanca Fernandez Ochoa. Appelé par d'autres obligations, il quitta ensuite. Que se serait-il passé s'il était resté pour la seconde manche ?

☆ ☆ ☆

■ Pour tenter de faire oublier à sa soeur, Blanca, la pression qui aurait pu l'assaillir entre les deux manches, Paquo Fernandez-Ochoa se précipita vers elle et lui demanda : « As-tu un conseil à me donner ? » Cette méthode ne donna guère de résultat. Blanca ne resta que 20 secondes sur le second tracé!

☆ ☆ ☆

■ La Française Catherine Quittet a caché tant bien que mal sa déception d'avoir terminé seulement huitième du slalom géant olympique : « Je ne suis décidément pas la femme des grands rendez-vous, a-t-elle dit, mais au moins je sais me tenir. Regardez Blanca, elle pleure. Moi pas. » Peut être a-t-elle plus l'habitude que l'Espagnole de ce genre de situations . . .

☆ ☆ ☆

■ La performance des concurrents italiens du biathlon dans l'épreuve du 20 km n'a pas été renouvelée dans le 10 km. La faute en incombe au vent. Les techniciens italiens venus en repérage avaient constaté que le vent soufflait avec une certaine violence dans la clairière où a été installé le stand de tir. Pour compenser ces rafales qui perturbent les tirs, ils avaient fait réaliser des cartouches plus lourdes que celles normales, ce qui les rend moins vulnérables au vent . . . Or celui-ci a été absent durant l'épreuve de 10 km. Du coup, les athlètes italiens ont été pénalisés par leurs cartouches aux trajectoires plus lentes.

☆ ☆ ☆

■ La championne de tennis américaine Chris Evert passe quelques jours de détente à Calgary entre deux tournois en compagnie de son ami Andy Mill, membre de l'équipe américaine de ski aux Jeux d'Innsbruck (1976). Alors qu'on lui demandait ce qu'elle pensait de la rivalité Katarina Witt-Debi Thomas, elle a fait la comparaison entre elle et Martina Navratilova. « Elles ont des styles opposés. Katarina est plus gracieuse. Debi est plus athlétique. Cela me rappelle un peu Martina et moi. Je n'ai jamais pu la battre en puissance, j'ai toujours dû user de finesse. »

☆ ☆ ☆

■ « Je vais à Dysneyland. » Pas innocente, en vérité, cette phrase prononcée en direct devant les caméra du réseau de télévision ABC au soir de sa victoire par le patineur américain Brian Boitano. La société Disney avait en effet négocié longtemps à l'avance cette publicité clandestine avec un certain nombre de médaillés potentiels américains. Avant Boitano, Doug Williams, le désormais célèbre quart-arrière des Redskins de Washington, vainqueurs du super-bowl, avait prononcé la même phrase. À qui le tour ? La société Disney n'a pas voulu révéler le nom de ses « champions ». Il suffit de regarder la télévision.

## HOCKEY

**Mardi**
(Consolation)
Autriche 3, Pologne 2
France 6 (2), Norvège 6 (0)

**Mercredi**
(Éliminatoire)
Suède 6, Tchécos. 2
Finlande 8, RFA 0
URSS 5, Canada 0

**Hier**
É.-U. 8, Suisse 4

**Aujourd'hui**
RFA c. Canada
Tchécos. c. Finlande
URSS c. Suède

**CLASSEMENT**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| URSS | 3 | 3 | 0 | 0 | 17 | 4 | 6 |
| FINLANDE | 3 | 2 | 0 | 1 | 14 | 4 | 5 |
| SUÈDE | 3 | 1 | 0 | 2 | 11 | 7 | 4 |
| RFA | 3 | 1 | 2 | 0 | 5 | 15 | 2 |
| **CANADA** | **3** | **0** | **2** | **1** | **3** | **10** | **1** |
| TCHÉCOS. | 3 | 0 | 3 | 0 | 4 | 14 | 0 |

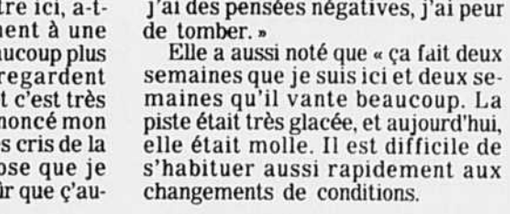


**TABLEAU DES MÉDAILLES**

| Pays | Or | Argent | Bronze | Total |
|---|---|---|---|---|
| Union Soviétique | 9 | 9 | 7 | 25 |
| Allemagne de l'Est | 7 | 6 | 4 | 17 |
| Finlande | 4 | 0 | 2 | 6 |
| Autriche | 3 | 4 | 2 | 9 |
| Suède | 3 | 0 | 1 | 4 |
| Suisse | 2 | 5 | 4 | 11 |
| Allemagne de l'Ouest | 2 | 2 | 1 | 5 |
| États-Unis | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Pays-Bas | 1 | 2 | 2 | 5 |
| France | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Italie | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Norvège | 0 | 3 | 2 | 5 |
| **Canada** | **0** | **1** | **3** | **4** |
| Tchécoslovaquie | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Yougoslavie | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Japon | 0 | 0 | 1 | 1 |

SALON
NAUTIQUE
DE MONTRÉAL

PLACE BONAVENTURE
26 FÉVRIER·6 MARS 88

AU GRAND HALL
Bateaux-moteurs, voiliers, canots, pneumatiques, moteurs, accessoires et services
SUR LA MEZZANINE
50 nouveaux exposants
AU CINÉMA: Jean Du Sud autour du monde
de Yves Gélinas (nouvelle version) et autres films nautiques
AU HALL SUD
La planche à voile, le motonautisme, la descente en eau vive, le ski nautique, films de planche à voile,
défilé de mode Mistral
en collaboration avec
mistral G. Lebeau NEC ckoi 97
OUVERT
12h00 à 22h30 tous les jours
(sauf les 28 février et 6 mars, 12h00 à 19h00)
Adultes 6,00$ Étudiants, Âge d'or 4,00$ Enfants 2,00$